

Faire de chaque jour un jour meilleur

2005 – 2006



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 novembre 2006, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.



Rapports de gestion, comptes consolidés du Groupe et rapports des commissaires aux comptes sur les exercices clos au 31 août 2004 et 2005.

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2005 tels que présentés sur les pages 190 à 234 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2005 sous le n° D.05-1370 ;
- Le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2004 tels que présentés sur les pages 182 à 227 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 novembre 2004 sous le n° D.04-1542.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de la Société, www.sodexho.com ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org.

Sommaire

« Devenir l'expert mondial
des services qui améliorent la Qualité de Vie ».....

« Ambition 2015 »
un nouvel élan pour le Groupe.....

Partager

dans le monde une même vision.....

- ✓ Les chiffres-clés 2005-2006.....
- ✓ Message de Michel Landel, Directeur Général.....
- ✓ Le Comité Exécutif.....

Agir

ensemble pour demain.....

- ✓ Une communauté de progrès.....
- ✓ Une entreprise citoyenne.....

Faciliter

la vie au quotidien.....

Restauration et *Facilities Management*

- ✓ Entreprises et Administrations.....
- ✓ Prestige.....
- ✓ Défense.....
- ✓ Etablissements pénitentiaires.....
- ✓ Santé.....
- ✓ Seniors.....
- ✓ Education.....
- ✓ Bases-Vie.....

Chèques et Cartes de Services.....

Assurer

gouvernance et transparence.....

Message de Pierre Bellon, Président Fondateur.....

- ✓ Gouvernance d'entreprise.....
- ✓ Gestion des risques.....
- ✓ Le carnet de l'actionnaire

Une croissance maîtrisée.....

Sodexo dans le monde.....

Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie

Leader mondial RESTAURATION ET FACILITIES MANAGEMENT

N°1 mondial

Santé
Seniors
Education

N°2 mondial

Entreprises et Administrations
Bases-Vie

N° 2 mondial CHEQUES ET CARTES DE SERVICES

Entreprises
Gouvernements et administrations

Ambition 2015 : **Un nouvel élan pour le Groupe**

Pour devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie, Sodexo a lancé le projet « Ambition 2015 » qui mobilise chacun autour d'une stratégie claire.

Renforcer le leadership de Sodexo dans les services de Restauration

Fort d'une expérience de 40 ans et d'une expertise reconnue dans tous les domaines de son métier « historique » - équilibre nutritionnel, sécurité alimentaire, approvisionnements, ... - Sodexo dispose de tous les atouts sur un marché qui n'est encore sous-traité, en moyenne, qu'à 45 %.

Accélérer son développement en Facilities Management

Placé au cœur de sa stratégie, le *Facilities Management* offre à Sodexo des opportunités de croissance 2,5 fois supérieures à celles de la restauration.

Le Groupe est depuis longtemps un acteur majeur du *Facilities Management*, offrant à ses clients une palette élargie de services à travers une organisation spécialisée par segment de clientèle. Ce positionnement précurseur, renforcé par la légitimité acquise auprès de ses clients en Restauration, lui a permis de démontrer son expertise et de réaliser en 2005-2006, 18 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur.

Pour permettre à ses clients de se concentrer sur leur activité principale, Sodexo leur propose aujourd'hui des offres, dites *Integrated Facilities Management*, qui regroupent les services de Restauration et de *Facilities Management*.

Créatrices de valeur durable pour ses clients, ces offres leur permettent de gagner en efficacité économique, de bénéficier d'une expertise reconnue et d'une qualité certifiée, tout en améliorant chaque jour la Qualité de Vie de leurs consommateurs. Elles contribuent aussi à renforcer le leadership de Sodexo dans le monde.

S'imposer comme le leader mondial des Chèques et Cartes de Services

En 15 ans, Sodexo s'est imposé comme le n°2 mondial des Chèques et Cartes de Services. La capacité d'innovation, la réactivité et l'optimisation des synergies avec les autres activités du Groupe sont les atouts maîtres de Sodexo sur un marché en constante évolution.

Les étapes du développement en *Facilities Management*

1967	CNES Kourou (Guyane française)
1974	Ouverture de l'activité Bases-Vie
1980-90	Création de l'offre d'hôtellerie de Santé aux Etats-Unis et en France
1990-...	Développement du <i>Facilities Management</i> en Education et en Défense
Le groupe réalise aujourd'hui 18 % de son chiffre d'affaires en <i>Facilities Management</i> .	

L'offre de Sodexo

Integrated Facilities Management (IFM)

IFM par Sodexo regroupe des offres intégrant les services de Restauration et de Facilities Management (*soft services* et services de maintenance technique)

RESTAURATION	SOFT SERVICES	MAINTENANCE TECHNIQUE (Hard services)	CHEQUES ET CARTES DE SERVICES
Restaurants d'entreprise Traiteur Tables de Direction Distribution automatique Livraison de repas ...	Réception, conciergerie Services généraux Nettoyage Pressing Espaces verts Gestion des déchets	Plomberie HVAC Gestion des énergies Petit œuvre Gestion de projet	

Un potentiel de croissance considérable

Marché total estimé en IFM
650 milliards d'euros

250 milliards d'euros
Services de Restauration

200 milliards d'euros
Soft services

200 milliards d'euros
Maintenance technique

Marché total estimé en Chèques et Cartes de Services
60 milliards d'euros

Source : Sodexo

PARTAGER

dans le monde une même vision

Leader sur ses marchés, Sodexo est aujourd'hui internationalement reconnu pour la qualité de ses prestations et l'efficacité de son organisation. Dans 80 pays qui couvrent 80 % de la population mondiale, ses 332 000 collaborateurs mettent la diversité de leurs cultures et de leurs expertises au service d'une même vision :

**« Devenir l'expert mondial des services
qui améliorent la Qualité de Vie ».**

Sur tous les continents

**Sodexo est implanté dans 80 pays,
et emploie 332 000 collaborateurs
de plus de 130 nationalités.**

Avec une vision partagée et des valeurs communes,
les femmes et les hommes constituent la principale richesse de Sodexo.

La diversité de leurs origines, de leurs cultures et de leurs expertises, miroir de la diversité de ses clients et de ses consommateurs, est à la fois source de progrès et facteur de croissance pour le Groupe.

Chiffres-clés

2005-2006

12,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé

332 000 personnes sur **28 300** sites dans **80** pays

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

	EUR millions	USD millions*
2001-2002 :	12 612	11 488
2002-2003 :	11 687	12 490
2003-2004 :	11 494	13 855
2004-2005 :	11 693	14 880
2005-2006 :	12 798	15 676

* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,225 dollar US.

En 2005-2006, le chiffre d'affaires consolidé atteint 12.8 milliards d'euros, en augmentation de 9,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le taux de croissance interne s'élève à 6,4 %. L'accélération de la croissance interne est essentiellement due au développement des segments Santé et Seniors (+ 8,1 %), à la progression du segment Entreprises et Administrations (+ 6,4 %) et à la forte croissance de l'activité Chèques et Cartes de Services (+ 15,9 %).

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	43 %
Europe continentale	34 %
Royaume-Uni et Irlande	11 %
Afrique, Asie et Océanie	7 %
Amérique latine	5 %

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

Restauration et <i>Facilities Management</i>	97 %
• Entreprises et Administrations	37 %
• Défense	3 %
• Établissements pénitentiaires	2 %
• Santé	19 %
• Seniors	6 %
• Education	24 %
• Bases-Vie	6 %
Chèques et Cartes de Services	3 %

L'activité Chèques et Cartes de Services représente 3 % du chiffre d'affaires du Groupe. Le volume d'émission, c'est-à-dire le total des valeurs faciales des chèques émis, atteint 6,3 milliards d'euros.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

2001-2002 : 315 141
2002-2003 : 308 385
2003-2004 : 312 975
2004-2005 : 324 446
2005-2006 : 332 096

EVOLUTION DU NOMBRE DE SITES

2001-2002 : 24 681
2002-2003 : 23 873
2003-2004 : 24 866
2004-2005 : 26 634
2005-2006 : 28 234

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	37 %	121 981 collaborateurs
Europe continentale	27 %	89 374 collaborateurs
Royaume-Uni et Irlande	12 %	39 079 collaborateurs
Afrique, Asie et Océanie	12 %	41 592 collaborateurs
Amérique latine	12 %	40 070 collaborateurs

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITE

<u>Restauration et Facilities Management</u>		99 %
• Entreprises et Administrations	41 %	
• Défense	4 %	
• Établissements pénitentiaires	1 %	
• Santé	14 %	
• Seniors	3 %	
• Education	26 %	
• Bases-Vie	8 %	
• Structures partagées	2 %	
<u>Chèques et Cartes de Services</u>		1 %

En application de la réglementation européenne, les comptes consolidés de l'exercice 2005-2006 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Aux fins de comparaison, seuls les comptes de l'exercice 2004-2005 ont été retraités selon ces mêmes normes.

RESULTAT OPERATIONNEL

	EUR millions	USD millions*
2004-2005 :	450	573
2005-2006 :	605	741

* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,225 dollar US.

Le résultat opérationnel de 2005-2006 s'élève à 605 millions d'euros. Ce résultat opérationnel comprend :

- une plus-value de 21 millions d'euros sur la cession de la société américaine de tourisme fluvial et portuaire Spirit Cruises,
- l'impact favorable pour 7 millions d'euros du dénouement du litige américain pour lequel une provision avait été constituée sur l'exercice 2004-2005 à hauteur de 62 millions d'euros.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

	EUR millions	USD millions*
2004-2005 :	212	270
2005-2006 :	323	395

* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,225 dollar US.

A 323 millions d'euros, le résultat net part du Groupe est en hausse de 51,8 % et, hors effets de change, de 47,3 %.

RESULTAT DISTRIBUE

	EUR millions	USD millions*
2004-2005 :	119	145
2005-2006 :	151**	194**

* Calculé au taux de clôture de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,285 dollar US.

** Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

Le Conseil d'Administration proposera aux actionnaires un dividende net par action de 0,95 euro, en progression de 27 % par rapport à l'exercice précédent.

FLUX NET DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE

	EUR millions	USD millions*
2004-2005 :	677	862
2005-2006 :	488	598

* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,225 dollar US.

En 2005-2006 le flux net de trésorerie lié à l'activité s'élève à 488 millions d'euros. Il comprend les paiements relatifs au litige américain versés sur l'exercice.

ENDETTEMENT FINANCIER NET DE LA TRESORERIE OPERATIONNELLE RAPPORTE AUX CAPITAUX PROPRES

(y compris intérêts minoritaires)

2004-2005 :	33 %
2005-2006 :	21 %

L'endettement net* est de 451 millions d'euros au 31 août 2006. Il s'est réduit de 234 millions d'euros au cours de l'exercice.

* Dette financière nette de la trésorerie et des actifs financiers de l'activité Chèques et cartes de Services moins découverts bancaires.

BENEFICE NET PAR ACTION (en euros)

2004-2005 :	1,36
2005-2006 :	2,07

Le bénéfice net par action progresse de 51,7 % et, hors effets de change, de 47,2 %.

Message de Michel Landel

DIRECTEUR GENERAL

« Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie »

En 40 ans d'existence, Sodexho est devenu un leader mondial dans son secteur, présent dans 80 pays. Innombrables ont été les défis à relever et les opportunités à saisir pour façonner cette belle aventure d'entreprise.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, une nouvelle page de l'histoire de Sodexho s'est ouverte. Pierre Bellon, notre président-fondateur, m'a confié la mission de conduire Sodexho vers de nouveaux horizons avec l'appui d'une équipe de Direction Générale renforcée.

Dans un monde qui bouge, Sodexho doit continuer de s'adapter aux exigences de son environnement. C'est tout le sens de notre projet d'entreprise « Ambition 2015 », avec lequel nous nous donnons les moyens de devenir, dans 10 ans, l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie.

Pour être au rendez-vous, il nous faut tout à la fois renforcer notre leadership mondial en restauration, accélérer notre développement dans les services de *Facilities Management* et nous imposer comme le leader de l'activité Chèques et Cartes de services.

Cette ambition, qui va vise, d'ici à 2015, à doubler notre chiffre d'affaires, est à notre portée. L'accélération de notre croissance, comme l'indiquent les bons résultats obtenus lors de l'exercice 2005-2006 nous montre que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de l'ordre de 7 %.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des équipes de Sodexho qui ont contribué à ces bons résultats.

Pour inscrire cet effort dans la durée, nos équipes sont aujourd'hui pleinement mobilisées autour des cinq axes stratégiques que nous avons définis :

- accélérer la croissance interne rentable, en continuant de marquer des points sur la conquête de nouveaux clients, mais aussi sur la fidélisation des clients actuels et les ventes sur les sites existants ;
- améliorer le résultat opérationnel, la marge et le cash flow ;
- renforcer le respect des standards en améliorant notre rigueur de gestion et en échangeant les meilleures pratiques ;
- vivre nos valeurs, en particulier en continuant d'être reconnu comme l'une des entreprises les plus citoyennes ;
- et faire de nos ressources humaines un réel avantage compétitif.

Sur ce dernier point, j'ai toujours été habité par la conviction que les 332 000 femmes et hommes de Sodexho constituaient la richesse première de notre Groupe. Animés par des valeurs partagées et une mission commune qui donnent un sens à leur action quotidienne auprès de plus de 40 millions de consommateurs, ce sont eux qui nous permettent de faire aujourd'hui la différence. Ce sont eux qui, demain, nous permettront de consolider notre leadership. C'est pour cette raison qu'une de nos priorités est d'améliorer notre aptitude à attirer, former, développer et fidéliser les meilleurs talents.

Tirer un avantage compétitif de nos ressources humaines, c'est aussi faire en sorte que notre entreprise, à tous les niveaux, puisse refléter toujours plus fidèlement la diversité des cultures dans lesquelles nous évoluons -plus d'une centaine à ce jour-. En agissant concrètement au service de la diversité et de l'égalité des chances pour que Sodexo soit le miroir de ses clients et de ses consommateurs, nous nous dotons d'un avantage concurrentiel unique, dont bénéficieront notre image d'employeur de référence et notre croissance. La création d'un poste de Directeur de la diversité Groupe, m'étant directement rattaché, est un signal clair en ce sens.

S'adapter en permanence, se remettre sans cesse en question, faire la différence dans un contexte d'extrême concurrence, en nous appuyant sur nos forces, se rassembler autour d'une vision partagée et d'initiatives claires : ce sont là des atouts décisifs pour nous permettre de faire de Sodexo une entreprise experte dans ses domaines d'activités, encore plus forte et encore plus désirée. Et continuer de faire de chaque jour un jour meilleur.

Michel Landel
Directeur Général

Le Comité Exécutif

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006

Animé par Michel Landel, le Comité Exécutif a pour mission de faire partager une vision commune, de définir les stratégies, de veiller à leur mise en oeuvre et de suivre l'évolution des performances des filiales opérationnelles. Il détermine les structures nécessaires au développement du Groupe en s'assurant que chaque dirigeant a un successeur identifié et formé. Les membres du Comité Exécutif sont aussi des ambassadeurs de la marque et participent à sa valorisation dans le monde.

MICHEL LANDEL

Directeur Général Sodexho Alliance
Président du Comité Exécutif
Président de l'Association Sodexho STOP Hunger

ELISABETH CARPENTIER

Directeur Ressources Humaines Groupe

PIERRE HENRY

Directeur Général Adjoint Groupe
Directeur Général de l'activité Chèques et Cartes de Services

SIÂN HERBERT-JONES

Directeur Financier Groupe

VINCENT HILLENMEYER

Directeur Plan Stratégique Groupe

PHILIP JANSEN

Directeur Général Adjoint Groupe
Directeur Général Royaume-Uni et Irlande, Restauration et *Facilities Management*

NICOLAS JAPY

Directeur Général Adjoint Groupe
Directeur Général de l'activité Bases-Vie, Universal Sodexho et Asie/Australie, Restauration et *Facilities Management*

RICHARD MACEDONIA

Directeur Général Adjoint Groupe
Directeur Général Amérique du Nord, Restauration et *Facilities Management*

JACQUES PETRY

Directeur Général Adjoint Groupe
Directeur Général Europe continentale et Amérique du Sud, Restauration et *Facilities Management*

CLODINE PINCEMIN

Directeur Communication et Développement Durable Groupe

DAMIEN VERDIER

Directeur Marketing Groupe

Le Comité Exécutif s'appuie sur un Comité Opérationnel réunissant les principaux dirigeants d'activités, zones et pays. Ce Comité a pour rôle de décliner les axes stratégiques en plans d'actions et de mobiliser les équipes sur leur mise en place.

Chaque membre a également vocation à partager l'information, à faire connaître et à déployer les meilleures pratiques et à renforcer l'adhésion aux valeurs du Groupe.

AGIR

ensemble pour demain

Une philosophie, des valeurs et des principes éthiques guident toutes les actions de chaque collaborateur du Groupe.

Entreprise citoyenne, Sodexho forme une communauté de progrès avec ses clients, ses consommateurs, ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses actionnaires et les pays où il est présent, pour

“faire de chaque jour un jour meilleur”.

Une communauté de progrès

au service de tous

Sodexo est animé par une philosophie, des valeurs et des principes éthiques. Source d'engagements précis, ces repères sont transmis à chaque collaborateur et le guident dans la pratique quotidienne de son métier.

Notre philosophie

Elle est un moteur autant qu'une garantie de garder le cap vers nos objectifs avec rigueur et volonté.

Nos finalités

Notre entreprise est la communauté de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Notre raison d'être : satisfaire leurs attentes.

Notre choix : la croissance interne

Pour atteindre ces finalités, nous avons choisi la croissance interne de nos résultats et de notre chiffre d'affaires en contribuant au développement des pays dans lesquels nous exerçons notre activité.

Notre vocation

Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien.

Notre vision

Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie.

Notre ambition

- Être reconnu par nos clients comme la référence dans les services que nous offrons.
- Être le leader dans chacun des segments de marché où nous exerçons et développons nos activités de restauration collective.
- Développer plus rapidement les services de *Facilities Management*.
- Avoir une image attractive du Groupe et de ses métiers.
- Attirer et fidéliser les talents.
- Faire de Sodexo une marque mondiale connue.

Nos valeurs

Elles constituent le socle de notre histoire et de nos progrès.

L'esprit de service

- Le client et les consommateurs sont l'objet de toutes nos attentions.
- Pour bien les servir, il nous faut chaque jour, à tous les niveaux, démontrer notre disponibilité, notre capacité d'écoute, notre faculté à anticiper leurs attentes, notre sens de la convivialité, notre rapidité à réagir à leurs remarques, notre fierté à les satisfaire.
- Sodexho est devenu une grande entreprise mondiale, tout en restant une entreprise de proximité où chaque responsable sur le terrain est un véritable chef d'entreprise, proche de ses clients et autonome dans ses décisions.

L'esprit d'équipe

- Il doit exister dans toutes nos exploitations, nos entités opérationnelles et fonctionnelles, comme dans nos comités de direction.
- Les compétences des uns s'allient aux savoir-faire des autres et contribuent ainsi à assurer le succès de Sodexho. L'organisation de l'équipe est fondée sur le respect des règles suivantes : l'écoute, la transparence, le respect des autres, la diversité, la solidarité dans la mise en œuvre des décisions majeures, le respect des règles et le soutien mutuel, particulièrement dans la difficulté.

L'esprit de progrès

Il se matérialise par :

- La volonté, mais aussi la croyance profonde que l'on peut toujours améliorer la situation présente.
- L'acceptation de l'évaluation de ses performances et de la comparaison avec ses collègues à l'intérieur de l'entreprise, ou avec ses concurrents.
- Le refus des *a priori* et des faux alibis pour ne pas évoluer...
- La remise en cause, car l'analyse des succès comme celle des échecs est la base d'une réussite durable.
- L'équilibre entre ambition et humilité.
- L'optimisme, la certitude que pour tout problème il existe une solution, une innovation, un progrès à réaliser.

Nos principes éthiques

Ils guident notre action au quotidien.

La loyauté

C'est la confiance partagée entre Sodexo et ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, qui garantit des rapports loyaux entre eux. La confiance est un élément fondamental du fonctionnement de notre organisation.

Le respect de la personne

L'être humain est au cœur de notre entreprise.

Quels que soient leur race, leur origine, leur âge, leur sexe, leurs croyances, leur religion, leur choix de vie, tous les collaborateurs de Sodexo ont une égalité de chances à compétences égales. Améliorer la Qualité de Vie, c'est accorder à chacun, respect, dignité et considération.

La transparence

C'est un principe majeur de Sodexo et un comportement constant de tous vis-à-vis des parties prenantes de l'entreprise : clients et consommateurs, collaborateurs et actionnaires.

La lutte contre la corruption et la concurrence déloyale

Présents dans le monde entier, nous condamnons toutes les pratiques qui ne reposent pas sur l'honnêteté, l'intégrité et l'équité.

Nos clients, nos fournisseurs, nos collaborateurs sont d'ailleurs sensibilisés et encouragés à adopter avec nous cette attitude de lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.

Une entreprise citoyenne

créatrice de valeur durable

Garantir une meilleure Qualité de Vie aux générations actuelles et futures

Une démarche intégrée à la stratégie

« **Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien** » exprime non seulement la volonté de Sodexho de rendre l'existence plus agréable à tous ceux qu'il sert chaque jour, mais aussi son engagement à assurer un avenir meilleur aux futures générations.

Entreprise citoyenne, Sodexho intègre les critères sociaux et environnementaux dans ses politiques et ses programmes. Depuis 2003, une charte éthique signée par ses dirigeants, formalise ses engagements et sa stratégie de développement durable. Inscrites dans une démarche de progrès, ses actions sur le terrain sont adaptées aux spécificités culturelles, économiques, environnementales et sociales des pays dans lesquels le Groupe est présent.

La volonté de progresser

Sodexho forme une communauté de progrès avec ses clients, ses consommateurs, ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses actionnaires et les pays où il est présent. Son ambition : structurer sa démarche de progrès et en mesurer les performances afin de faire de chaque jour un jour meilleur. Son plan d'action fixe trois objectifs :

- développer un réseau de coordinateurs au sein du Groupe,
- faire évoluer ses engagements et ses indicateurs,
- mettre en place des outils communs.

En 2006, Sodexho s'est doté d'un outil de pilotage au service de sa stratégie d'entreprise citoyenne.

En 2006, Sodexho a publié son premier rapport de Développement durable, disponible sur www.sodexho.com

Les engagements du Groupe

Les Principes du Global Sullivan

En 2002, Sodexo a adhéré aux Principes du Global Sullivan, une communauté d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs qui partagent la même vision de droit et de justice. Le Groupe s'est engagé à mettre en œuvre ses principes sur la responsabilité sociétale, quelles que soient la loi et les coutumes des pays dans lesquels le Groupe est implanté.

Pour en savoir plus : www.thegsp.org

Le Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact)

En 2003, Sodexo adhère au Pacte mondial et s'engage à en respecter les 10 principes, témoignant ainsi de sa responsabilité à l'égard des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Pour en savoir plus : www.unglobalcompact.org

Une citoyenneté reconnue

Sodexo Alliance figure dans quatre indices spécialisés dans l'investissement socialement responsable :

- **FTSE4Good** : Sodexo Alliance a été l'une des quatre sociétés françaises à intégrer dès sa création en 2001 (www.ftse4good.com).
- **ASPI Eurozone** : Sodexo Alliance est entré en 2004 dans l'indice sur les critères du développement durable définis par la notation Vigeo. Pour Vigeo, l'approche de Sodexo couvre tous les aspects de la citoyenneté d'entreprise avec deux points forts : sa philosophie des affaires et son engagement en faveur des communautés locales. (www.vigeo.fr).
- Cette année encore, Sodexo figure dans le **Dow Jones Sustainability World Index** et **Dow Jones STOXX Sustainability Index** (zone Europe) et est classé *Supersector worldwide leader* de la catégorie *Travel and Leisure* (www.sustainability-indexes.com). Selon le Groupe SAM, agence de notation du DJSI « Sodexo a réalisé une performance remarquable qui témoigne d'une philosophie des affaires claire et d'une grande transparence. »
- **Global Outsourcing 100**, établi pour la première fois par *International Association of Outsourcing Professionals* (IAOP), classe Sodexo au **2^e rang mondial des entreprises de services les plus performantes** avec des notes parmi les plus élevées dans toutes les rubriques (www.outsourcingprofessional.org).

Notre stratégie de développement durable, formalisée dans notre charte éthique, se décline par objectifs et engagements auprès de nos parties prenantes :

Clients

Objectif	Engagement
<ul style="list-style-type: none">• Nouer un véritable partenariat sur le long terme	<ul style="list-style-type: none">• Créer de la valeur pour nos clients sur le long terme et établir ainsi des relations de partenariat

Consommateurs

Objectif	Engagements
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Développer une gamme de services qui contribue à améliorer la qualité de vie de tous ceux qui en bénéficient• Contribuer à réduire le risque en matière de sécurité alimentaire• Informer et former les générations futures sur les conditions d'une bonne alimentation

Collaborateurs

Objectif	Engagements
<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir une vie professionnelle épanouie	<ul style="list-style-type: none">• Assurer le rôle "d'ascenseur social" vis-à-vis de nos collaborateurs• Promouvoir et respecter la diversité

Fournisseurs

Objectif	Engagements
<ul style="list-style-type: none">• Construire des relations équilibrées et durables	<ul style="list-style-type: none">• Mener une politique d'achat garantissant l'origine des produits utilisés• Promouvoir nos valeurs de développement durable auprès de nos fournisseurs et de nos sous-traitants

Actionnaires

Objectif	Engagement
<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'égalité de traitement des actionnaires dans l'information	<ul style="list-style-type: none">• Diffuser simultanément à l'ensemble de nos actionnaires une information identique, exacte, claire, régulière et transparente

Pays dans lesquels nous sommes présents

Objectif	Engagements
<ul style="list-style-type: none">• Contribuer au développement économique et social	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer au développement de l'économie locale en privilégiant le recrutement local, et dans les pays les plus défavorisés, soutenir des initiatives locales qui contribuent au développement économique• Généraliser un programme de lutte contre la malnutrition, STOP Hunger, dans les principaux pays où nous sommes implantés• Contribuer à la protection de l'environnement des pays

CLIENTS

Fidéliser nos clients pour progresser ensemble

La fidélisation des clients conditionne la croissance du Groupe. Elle implique des partenariats forts et durables, construits sur la confiance, et se nourrit d'échanges et de partage. Cette stratégie de fidélisation s'appuie sur une démarche-clé : Clients for Life® .

Un levier de croissance interne

La fidélisation des clients est l'un des leviers de croissance interne majeurs du Groupe. C'est pourquoi Sodexho a placé ses clients au cœur de son organisation, de ses décisions et de toutes ses actions, et a fait du taux de fidélisation de ses clients l'un des premiers indicateurs de progrès du Groupe.

Une démarche-clé

Cette initiative s'appuie sur une méthodologie qui permet d'identifier les forces et les faiblesses des offres du Groupe, de mettre en place les actions nécessaires, d'en mesurer les résultats et de renforcer ainsi des relations de confiance avec chaque client, sur le long terme. Cette approche a été généralisée à l'ensemble du Groupe avec des objectifs de fidélisation pour chaque entité.

Des équipes très impliquées

Les responsables opérationnels sont formés à la gestion d'un partenariat pro-actif et à l'utilisation d'outils de planification à long terme. Le déploiement systématique de l'initiative de fidélisation nécessite des ressources humaines importantes pour maintenir le processus sur les rails à tous les échelons de la hiérarchie. Elles sont déjà en place dans de nombreux pays et leur implantation va se poursuivre à l'avenir.

Etats-Unis

« Sodexho conserve 100 % des 15 sites de la Banque de la Réserve Fédérale américaine »

Client de Sodexho depuis 25 ans, la Banque de la Réserve fédérale américaine reconduit son contrat pour 15 de ses sites. Ce succès exprime l'engagement fort et durable de Sodexho aux côtés de son client et la qualité de leurs relations, au niveau national comme au niveau local. Il témoigne aussi de l'efficacité de son organisation et de l'expertise de ses équipes sur chaque site.

Récompenses 2005-2006

Brésil : AVS Brasil Getoflex et Siemens nomment Sodexho « Meilleur Fournisseur » de l'année.

Chili : Anglo American distingue Sodexho pour ses performances sécurité.

Royaume-Uni : Marathon Oil Company décerne à Sodexho le prix *Marathon European Business Unit* et le nomme *HSE Large Contractor of the Year* pour son implication en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement.

Equilibre et santé

Acteur majeur de la restauration collective et premier employeur de diététiciens au monde, Sodexo a fait de la prévention de l'obésité une priorité. SmartFuel est l'un des nombreux exemples des actions menées par le Groupe contre ce fléau, qualifié de « pandémie » par l'OMS.

Australie SmartFuel

Des « menus santé »...

Déjà opérationnel dans 70 entreprises et bases-vie en Australie, le programme *Smart Fuel* a pour but de sensibiliser les adultes au travail sur les bienfaits d'une alimentation équilibrée. Les menus offrent une option « Alimentation-Santé » conçue pour maintenir ou rétablir les fonctions énergétiques essentielles. Un nutritionniste a intégré l'équipe de Sodexo pour développer et accompagner ce programme basé sur des critères précis. La qualité nutritionnelle de toutes les recettes est analysée. Chaque recette est accompagnée d'une liste de ses valeurs nutritives.

...en partenariat avec la Fondation nationale du cœur australienne

Recettes et menus sont approuvés et validés par *National Heart Foundation Tick*. Ce programme de santé publique de premier plan, mis en place en 1989 par la Fondation nationale du cœur, a pour objectif d'identifier les meilleures pratiques alimentaires dans les entreprises. Reconnu pour sa politique de sécurité alimentaire et sa démarche d'entreprise citoyenne, Sodexo s'affirme comme un partenaire privilégié pour intégrer *National Heart Foundation Tick* dans la restauration collective. *National Heart Foundation Tick* valide recettes et menus de façon indépendante en fonction de critères nutritionnels stricts et mène des contrôles réguliers. Cette caution donne aux consommateurs l'assurance que les menus labellisés *SmartFuel* ne peuvent qu'être bénéfiques à leur santé.

Récompenses 2005-2006

Etats-Unis

- Cinq programmes de Sodexho destinés aux seniors, aux salariés et aux étudiants remportent un prix aux « **Meilleurs concepts 2006** » décernés par le magazine *Food Management*.
 - Meilleur concept de management d'entreprise pour le Piccolo Bistro de Sodexho, Inc. à Gaithersburg dans le Maryland, premier restaurant conçu pour être aisément accessible aux seniors.
 - Meilleure rénovation pour le *Student Dining Marketplace* de l'université de Rowan à Glassboro dans le New Jersey, dont le décor dernier cri reflète les goûts contemporains des jeunes consommateurs.
 - Meilleur nouveau Restaurant pour le *Segundo Dining Room* de l'Université de Davis en Californie, sa cuisine spectacle et la qualité de son service.
 - Meilleur Menu pour sa gamme de repas végétariens à la Grady High School d'Atlanta en Géorgie.
 - Meilleur Evénement pour le "Déjeuner innovation" de BASF à Durham en Caroline du Nord, qui mettait en lumière le rôle de la biotechnologie dans l'amélioration des produits alimentaires.
- Sodexho reçoit le **Food Safety Leadership Award 2006** décerné par **NSF International** pour l'excellence de ses processus en matière de sécurité alimentaire et notamment le perfectionnement de son programme HACCP (*Hazard Analysis and Critical Control Point*).

Pérou : Sodexho est nommé « **Compagnie péruvienne de l'année 2005** » dans la catégorie « Services » et reçoit le prix **Quality Management Committee** décerné par *National Industry Society* pour les certifications ISO 9001, ISO 14001, OSHAS 18001.

Royaume-Uni

- Lors de l'édition 2006 de *Business in the Community Award for Excellence*, Sodexho reçoit le **Big Tick Standard** pour son programme d'éducation nutritionnelle dont ont bénéficié 400 écoliers en Écosse. Ce prix est considéré comme la plus prestigieuse récompense décernée aux entreprises pour leur engagement citoyen.
- Sodexho figure dans le « **TOP 100 des entreprises les plus performantes** » encarté dans le Sunday Times, à la suite de la publication par *Business in the Community* (BITC) de son indice 2005 *Corporate Responsibility index*.

Favoriser l'ascension sociale et promouvoir la diversité

La réussite de Sodexho repose sur la motivation, l'expertise et la diversité de ses collaborateurs. Sodexho s'attache à détecter, former, valoriser et fidéliser les talents partout dans le monde. En s'engageant à promouvoir l'égalité des chances et la diversité, Sodexho s'enrichit de toutes les différences.

Etats-Unis

Marc Nakamoto, Directeur régional, Support des Opérations, Campus Services.

De Hawaï à la Californie

Marc entre dans le Groupe il y a treize ans comme serveur au Weikele Golf de Oahu à Hawaï où il accède rapidement à des fonctions de management. Puis, il rejoint la division Campus Services. Il renforce ses connaissances en gestion et en restauration à l'université de Hawaï et saisit l'opportunité de prendre, en Californie, les fonctions de Directeur de la restauration de l'université de San Francisco où il est ensuite promu Directeur des Opérations. Nommé il y a deux ans, Directeur régional, Support des Opérations, Marc travaille à la planification stratégique.

Riche de plusieurs cultures

Né à Hawaï, où des cultures différentes – japonaise, chinoise ou philippine – se marient, Marc a grandi en intégrant les traditions et les coutumes de chacune d'elles. Il raconte que ses voisins et ses amis plus âgés étaient les « oncles » et les « tantes » d'une famille élargie. Cette richesse relationnelle lui a permis d'évoluer dans le monde du travail, soutenu et guidé par l'expérience de ses aînés. Une culture qui s'est avérée déterminante pour Marc, lorsqu'il est arrivé en Californie. Son évolution professionnelle a été favorisée par ses facultés d'adaptation et l'équilibre qu'il a su trouver pour nourrir son besoin relationnel dans le respect des codes de la culture américaine.

Soutenu par ses parrains

Marc insiste aussi sur l'importance de ses parrains dans l'entreprise, avec lesquels il maintient toujours des relations aujourd'hui. Grâce à eux, il a développé ses compétences et construit sa carrière. Ralph Nakamoto¹ (Responsable de site) et Peter Loh (responsable de secteur), par exemple, l'ont guidé à chaque étape de son parcours professionnel à Hawaï, ainsi que Javid Baig (Directeur des Ventes). Kathleen Biagi et Kevin Gentry (Responsables des Ressources Humaines) ont pris le relais en Californie. Il souligne également la reconnaissance qu'il a pour tous les collaborateurs qui ont partagé chaque jour avec lui leur expérience et leur savoir.

Aujourd'hui, Marc est fortement engagé dans la préparation et la formation de successeurs, et s'est investi dans le parrainage de nouveaux arrivants dans l'entreprise. Il tire une légitime fierté de leur réussite car nombre d'entre eux ont, comme lui, gravi les échelons jusqu'à des postes d'encadrement. Il n'est donc pas étonnant que Marc conseille à tous de trouver un parrain, de ne jamais cesser d'apprendre et de toujours faire de son mieux. Sa devise : « Si tu t'engages dans ton job et pour ton entreprise, elle s'engagera pour toi... ».

¹ Sans lien de parenté

Récompenses 2005-2006 (Ascenseur social)

Royaume-Uni

- Sodexho est certifié depuis 1996, **Investor in People**, une norme nationale créée en 1990 pour aider les entreprises à améliorer leurs performances par le management et le développement personnel de leurs collaborateurs.
- Sodexho a reçu le **National Training Award** pour son programme **Sodexho Way** qui a pour objectif de former les équipes aux nouveaux systèmes et modes de travail. Le bureau indépendant **National Training Awards**, créé par le ministère de l'Education nationale britannique, décerne ce prix aux sociétés qui appuient leur réussite sur la formation et l'apprentissage de leurs collaborateurs.
- Pour la 3^e année, Sodexho est le seul prestataire de *Restauration et Facilities Management* qui figure, en Irlande, dans le Top 50 des **Best Companies to Work For** établi par *Great Place to Work[®] Institute of Ireland*.

Récompenses 2005-2006 (Diversité)

Canada : Le Conseil Canadien des Entreprises Autochtones (CCAB) renouvelle son **accréditation Or** aux activités Bases-Vie de Sodexho au titre de la Stratégie progressive de développement des populations autochtones. Cette accréditation salue le rôle éminent joué par Sodexho au Canada pour promouvoir l'emploi de ces populations et favoriser leur développement économique et social.

États Unis

Sodexho est :

- Retenu par *Hispanic Business Magazine* dans le *Top 40 Companies* pour son engagement envers la communauté hispanique.
- Salué par *DiversityInc Magazine* comme l'une des 50 entreprises les plus impliquées dans la promotion de la diversité.
- Classé pour la 3^e année consécutive parmi les 100 employeurs offrant des opportunités de carrière aux jeunes Afro-Américains » par *Black Collegian Magazine*.
- Sélectionné pour la 2^e année consécutive par *Asian Enterprises Magazine* pour son engagement envers la communauté des Américains d'origine asiatique.
- Listé par *DiversityInc* parmi les 10 entreprises offrant aux femmes cadres un environnement favorable à leur évolution professionnelle.
- Nommé "Employeur de l'année" par la Fondation Marriott pour sa contribution à l'emploi des jeunes handicapés.
- Retenu par *DiversityInc* dans le « Top 10 » des entreprises offrant des emplois aux personnes handicapées ».

Royaume-Uni

- Reconnu pour sa démarche d'entreprise citoyenne en faveur de la diversité et de l'intégration, Sodexho sera le partenaire du gouvernement britannique dans sa campagne **Diverse Britain 2007**.
- Sodexho est nommé **Large Employer of the Year** par Reed in Partnership à Glasgow, une société spécialisée dans le recrutement des chômeurs de longue durée.

STOP Hunger : un engagement durable dans la lutte contre la faim et la malnutrition

Sodexo refuse d'accepter que 840 millions de personnes dans le monde, dont 149 millions d'enfants, souffrent de la faim et de la malnutrition. Pour lutter contre ce fléau le Groupe généralise son programme STOP Hunger dans les principaux pays où il est implanté.

France

En partenariat avec les Restos du Cœur

Depuis 2004, le partenariat de Sodexo avec les Restos du Cœur* s'est développé avec une série d'initiatives en faveur de la formation, les dons de repas, le partage de produits, l'accès au réseau de fournisseurs de Sodexo et l'insertion par l'emploi des personnes démunies formées dans les sessions des Restos du Cœur.

Depuis 2004, grâce à la mobilisation de tous, 1 193 000 repas ont été offerts par Sodexo aux Restos du Cœur.

Les initiatives du cœur

- L'opération "Dessert du cœur" a fortement mobilisé les consommateurs, les clients et les équipes de Sodexo. Elle a permis de collecter l'équivalent de 200 000 repas, auxquels se sont ajoutés 33 750 repas représentant les dons directs des clients.
- Dans 20 villes de France, Sodexo a préparé 130 000 repas chauds distribués par des bénévoles des Restos du Cœur.
- Le Groupe ouvre aux Restos du Cœur l'accès à son réseau de fournisseurs et les fait bénéficier de ses conditions tarifaires, notamment pour l'achat de fruits et légumes.
- Des formations aux règles de l'hygiène et de l'équilibre alimentaire ont été dispensées à 1 150 bénévoles par les diététiciens et les responsables de site de Sodexo.

* *Organisation française dont le but est d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire.*

Pologne

Soutenir l'association des Amis des Enfants

Depuis septembre 2005, des équipes de Sodexho Restauration et Facilities Management et Chèques et Cartes de Services ont rejoint celles de l'association des Amis des Enfants. Cette ONG polonaise apporte aide et soutien aux enfants privés de famille, la plupart souffrant de la faim et de la malnutrition.

Offrir chaleur et réconfort

Sodexho sert chaque jour 60 repas chauds aux enfants défavorisés qui se rendent au centre de l'association, à Varsovie.

En décembre, Sodexho a également organisé un dîner de Noël au centre de l'association. Les enfants ont pu déguster les plats traditionnels accompagnés des chants de Noël. Saint Nicolas leur a remis des friandises et des ours en peluche accompagnés de cartes de vœux signées par les équipes de Sodexho et de STOP Hunger. Heureux, les enfants leur ont offert une peinture qu'ils avaient réalisée eux-mêmes. Elle occupe depuis une place d'honneur dans les bureaux de Sodexho.

Un engagement pour l'avenir

En juin 2006, l'association a décerné à Sodexho son prix "Ami des Enfants" saluant ainsi son engagement dans la lutte contre la faim et la malnutrition des enfants à travers son programme STOP Hunger.

Le partenariat entre Sodexho et l'Association se poursuit avec l'objectif d'ouvrir d'autres centres dans le pays pour faire bénéficier le maximum d'enfants de cette initiative.

STOP Hunger 2005-2006

19 pays

(Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour)

mènent **125** initiatives majeures
et développent des partenariats avec **92** ONG.

Initié il y a plus de dix ans aux Etats-Unis, le programme STOP Hunger est progressivement déployé dans les pays où le Groupe est implanté. Les aides et les initiatives des collaborateurs, des consommateurs, des clients et des fournisseurs de Sodexho entrent dans quatre types d'initiatives.

- **Encourager le volontariat** : Sodexho encourage l'esprit de service de ses collaborateurs pour des actions de lutte contre la faim au sein des communautés locales.
- **Organiser des programmes d'information et de formation à l'équilibre alimentaire** : formations professionnelles pour des chômeurs ou des sans-abri, apprentissage d'une alimentation saine, équilibrée et sans gaspillage.
- **Récolter des dons alimentaires** : aliments et denrées brutes excédentaires ou plats préparés distribués à des associations de lutte contre la faim.
- **Susciter les dons financiers** : soutien et parrainage de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition.

Récompenses 2005-2006

France : Sodexo a reçu le « **Top Com d'Or Corporate Business 2006** » dans la catégorie Parrainage et Mécénat pour son programme STOP Hunger. Ce trophée décerné par des personnalités reconnues de la communication, récompense le travail accompli par le Groupe à travers le monde.

Belgique : Sodexo a été invité à présenter son programme STOP Hunger au cours du second **CSR Market Place** à Bruxelles, une importante manifestation dédiée au Développement durable et a été primé dans la catégorie 'Santé et Sécurité'.

FACILITER

la vie au quotidien

Sodexo propose une offre qui regroupe des services de Restauration et de *Facilities Management*, ainsi que des Chèques et Cartes de Services, synonymes de performance pour ses clients et de bien-être pour tous. Renforcer l'efficacité en entreprise, la confiance à l'hôpital, l'éveil à l'école, la dignité en milieu pénitentiaire, le confort et la sécurité sur une base-vie...
sont autant d'expressions de notre vocation :

Améliorer la Qualité de Vie au quotidien
de tous ceux que nous servons.

Offrir chaque jour les services qui améliorent la Qualité de Vie de tous ceux que nous servons

Les salariés des entreprises et des administrations, les jeunes dans les établissements scolaires et les universités, les adultes sur leur lieu de travail, les patients dans les hôpitaux, les seniors dans les résidences spécialisées, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires bénéficient tous de l'expérience et de l'expertise de Sodexo dans chaque segment de clientèle.

Ses équipes dédiées sont formées à la compréhension et à la culture des clients et des consommateurs. Elles mettent leur **créativité**, leur **savoir-faire** et leur **professionnalisme** au service de la **Qualité de Vie** partout dans le monde.

Les offres globales de services, adaptées aux besoins de chaque client et créatrices de valeur pour tous, réunissent ces multiples compétences. Elles font de Sodexo un **expert reconnu** dans trois domaines d'activité complémentaires : la **Restauration**, le **Facilities Management** et les **Chèques et Cartes de Services**.

RESTAURATION ET FACILITIES MANAGEMENT

Entreprises et Administrations

Prestige

Défense

Etablissements pénitentiaires

Santé

Seniors

Education

Bases-Vie

97 % du chiffre d'affaires du Groupe

12 432 millions d'euros de CA consolidé

15 228 millions de dollars US de CA consolidé

CHEQUES ET CARTES DE SERVICES

Entreprises

Gouvernements et administrations

3 % du chiffre d'affaires du Groupe

6,3 milliards d'euros de volume d'émission

373 millions d'euros de CA consolidé

457 millions de dollars US de CA consolidé

310 000 clients

16,4 millions de bénéficiaires

1 million de partenaires affiliés

Source : Sodexo

Entreprises et Administrations

N°2 mondial

4 760	5 831	37 %	136 232	15 461
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

Des offres de services élargies, créatrices de valeur durable

L'expertise de Sodexho s'appuie sur la compréhension des attentes de ses clients et de ses consommateurs, une confiance réciproque et un engagement constant. L'intégration de ses prestations dans des offres spécifiques améliore la vie quotidienne sur les lieux de travail : restauration personnalisée, saine et équilibrée, et services diversifiés de Facilities Management. Ses équipes conjuguent l'esprit de service à l'exigence de qualité, de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement. Interlocuteur privilégié des entreprises, Sodexho contribue à renforcer leur performance, leur efficacité et la satisfaction de leurs collaborateurs partout dans le monde.

Faits marquants

Brésil : Sodexho remporte, pour la cinquième année consécutive, l'**Excellent Supplier Prize** décerné par **Siemens** et reçoit le prix **The Best Supplier 2005** d'**AVS Brasil Getoflex**.

France :

- Création d'une filiale de Sodexho dédiée au **Facilities Management** pour la gestion de tous les services support aux entreprises et administrations.
- **Altys** est la première entreprise de services à obtenir la **certification ISO 14001** pour ses activités de maintenance et de gestion technique des bâtiments tertiaires et industriels sur tous les sites.

Pologne : La revue *Puls Biznesu* et *Coface Intercredit* nominent Sodexho pour le prix **Business Gazelle**, reconnaissant ainsi, pour la troisième fois, son dynamisme, ses bons résultats financiers, la qualité et la fiabilité de ses relations d'affaires.

Thaïlande : Ouverture du segment **Entreprises et Administrations** avec des contrats pour l'ONU (services de Restauration), Tilleke & Gibbins International et Sara Lee Foodservice, Coffee & Tea (services de Maintenance technique).

Événements

En 2006, Sodexho a été le partenaire :

- de l'**International Garma Festival** de Gulkula, en **Australie**, qui a pour but de préserver et de promouvoir la culture aborigène ;
- de l'**Open Golf Championship** à Liverpool, au **Royaume-Uni**, qui a réuni 120 000 spectateurs ;
- de l'**Air and Space International Fair** qui a accueilli 150 000 visiteurs à Santiago, au **Chili** ;
- du **Beach Volley World Tour** à Stavanger, en **Norvège**.

Tendances du marché

Deux tendances lourdes modifient considérablement les positions de tous les acteurs du marché.

- Les clients se concentrent sur leur activité fondamentale et rationalisent les autres. L'augmentation du nombre des appels d'offres en *Facilities Management* est significative de cette tendance. Pour y répondre, Sodexho propose à ses clients une gestion intégrée et personnalisée de tous leurs services support, avec, à la clé, un rapport qualité / coûts largement optimisé.

- Les grands groupes mondiaux qui ont déjà rationalisé leur chaîne de fournisseurs par des partenariats stratégiques, souhaitent maintenant améliorer la cohérence des services sur tous leurs sites. Ils recherchent donc des partenaires internationaux capables de fournir une large gamme de services de qualité homogène. Pour les satisfaire, Sodexho a mis en place une Direction des Grands Comptes Internationaux qui soutient les structures régionales et nationales existantes. Son objectif : créer de la valeur et assurer la cohérence des prestations pour ses grands clients.

Source : Sodexho

Plus de **250** milliards d'euros de **marché total estimé***, dont

85 milliards d'euros en **Restauration** :

- Taux de sous-traitance : 79 % (taux le plus élevé : Etats-Unis 97 %, parmi les taux les plus faibles : Russie : 30 %).
- Taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 1 % à + 2 % attendus sur les trois prochaines années.

* **Marché du *Facilities Management* (hors Restauration) : plus de 2 fois celui de la Restauration.**

Estimation Sodexho

Client

Europe

Canon Europe, Amstelveen, Pays-Bas.

Qualité et coûts maîtrisés avec des services intégrés

La demande de Canon

En 2002, Canon Europe décide de sous-traiter de nombreuses prestations de service sur la majorité de ses sites européens, avec deux impératifs : diminuer les coûts et maintenir, voire améliorer, la qualité de service. Sodexho propose de mettre en œuvre un accord cadre, complété d'accords locaux détaillant les niveaux de service, afin de satisfaire aux exigences de chacun des sites.

L'offre de Sodexho

Sodexho prend en charge une large gamme de services de Restauration et de *Facilities Management* sur 27 des sites de Canon en Europe avec une organisation dédiée et une mise en place progressive dans les pays (Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Espagne, Norvège, Suède, Italie). Canon Europe fait de Sodexho son prestataire privilégié pour 25 services, de la réception à la gestion des déchets en passant par la restauration, la blanchisserie ou la sécurité, et bénéficie aujourd'hui d'un interlocuteur unique.

Les bénéfices pour le client et les consommateurs

En étroite collaboration avec les équipes locales et européennes de Canon, les synergies entre les services ont été renforcées, la structure et la régularité des rapports d'activité améliorées, et un *helpdesk* a été mis en place. Les performances, évaluées à partir de critères définis conjointement, montrent que les demandes de Canon ont été satisfaites. Des gains significatifs ont été obtenus et les niveaux de qualité attendus ont été atteints.

« Les objectifs fixés pour chacun des critères ont été atteints par une équipe motivée et fiable. Canon Europe bénéficie du savoir-faire de Sodexho dans de nombreux services et de son implantation géographique qui facilite les synergies, le partage des meilleures pratiques et la constance de la qualité. »

Jan-Willem Polman, *General Manager Procurement and Facilities*, Canon Europe.

Expertise Sodexho

Etats-Unis

Nutrition et santé des salariés

Un important groupement d'entreprises américaines, *The National Business Group on Health*, et Sodexho unissent leurs forces pour promouvoir une alimentation saine sur les lieux de travail. Résultat de plusieurs mois de recherche, un kit d'outils *Promoting Healthy Weight through Healthy Dining at Work* permet d'évaluer la qualité nutritionnelle des produits, d'informer les consommateurs, de former les équipes de restauration aux principes de la nutrition et de faciliter les achats en respectant les règles de l'équilibre alimentaire. Sodexho crée ainsi, avec ses clients, un environnement favorable au mieux-être des salariés.

Parmi nos clients...

Alcatel: Autriche (1 site), Belgique (1 site), Canada (1 site), Finlande (1 site), France (11 sites), Maroc (1 site), Pologne (1 site), Slovaquie (1 site).

Axa: Allemagne (9 sites), Belgique (5 sites), Espagne (2 sites), France (11 sites + Altys: 142 sites), Royaume-Uni (5 sites).

Bristol Myers Squibb: Colombie (1 site), Etats-Unis (9 sites), France (1 site + Altys : 1 site), Italie (3 sites), Mexique (2 sites), Pays-Bas (1 site), Royaume-Uni (4 sites), Suède (1 site).

Canon: Allemagne (1 site), Belgique (1 site), Espagne (1 site), France (2 sites + Altys : 1 site), Italie (3 sites), Norvège (3 sites), Pays-Bas (3 sites), Royaume-Uni (16 sites), Russie (2 sites), Suède (5 sites).

Cisco: Afrique du Sud (3 sites), Allemagne (7 sites), Autriche (2 sites), Belgique (1 site), Danemark (2 sites), Finlande (1 site), France (2 sites), Norvège (1 site), Pays-Bas (1 site), Suède (2 sites), Suisse (4 sites).

Dell: Brésil (1 site), Chine (1 site), Etats-Unis (22 sites), France (1 site), Inde (1 site), Irlande (3 sites).

Ford Motor Company: Belgique (2 sites), Espagne (1 site), Etats-Unis (7 sites), France (1 site), Italie (1 site), Pologne (1 site), Royaume-Uni (4 sites), Russie (2 sites), Suède (5 sites).

General Electric: Canada (1 site), Etats-Unis (24 sites), Finlande (1 site), Norvège (1 site), République tchèque (2 sites + Altys : 5 sites), Russie (1 site), Suède (1 site).

General Motors: Brésil (1 site), Colombie (1 site), Etats-Unis (1 site), Suède (4 sites), Venezuela (2 sites).

GlaxoSmithKline: Allemagne (1 site), Autriche (1 site), Belgique (1 site), Canada (3 sites), Chili (1 site), Colombie (1 site), France (1 site), Irlande (3 sites), Maroc (2 sites), Pays-Bas (2 sites), Royaume-Uni (16 sites).

HSBC: Chine (4 sites), Etats-Unis (28 sites), France (3 sites + Altys : 4 sites), Inde (30 sites), Royaume-Uni (37 sites).

IBM: Chili (1 site), Colombie (1 site), Costa Rica (1 site), Danemark (5 sites), France (5 sites + Altys : 2 sites), Italie (2 sites), République tchèque (1 site), Russie (1 site), Suède (5 sites), Venezuela (3 sites).

Pfizer: Belgique (2 sites), Brésil (1 site), Chili (1 site), Colombie (1 site), Danemark (1 site), Espagne (2 sites), Finlande (1 site), France (1 site), Irlande (6 sites), Italie (1 site), Norvège (1 site), Royaume-Uni (6 sites), Suède (2 sites), Turquie (11 sites).

Procter & Gamble: Belgique (1 site), Brésil (1 site), Chine (1 site), Etats-Unis (4 sites), Italie (4 sites), Pologne (1 site), Russie (2 sites).

Sanofi Aventis: Colombie (1 site), Espagne (2 sites), Etats-Unis (11 sites), France (10 sites + Altys : 1 site), Irlande (1 site), Italie (6 sites), Pays-Bas (1 site).

Unilever: France (1 site), Italie (3 sites), Maroc (1 site), Pays-Bas (1 site), Royaume-Uni (7 sites), Russie (2 sites).

Prestige

Des savoir-faire au service de moments d'exception

L'imagination et l'expérience de ses équipes alliées au talent de ses chefs font de Sodexo le partenaire privilégié des tables de Présidents, salons de Direction, clubs et centres de conférence, hauts lieux culturels ou événements prestigieux. Commercialisation de sites, organisation artistique et technique, création d'ambiances et gastronomie... Sodexo met son expertise au service de l'art de vivre.

Faits marquants

Etats-Unis : Sodexo signe son premier partenariat avec un grand Chef de renommée mondiale, **Suvir Saran**, du restaurant Devi à New York.

Pays-Bas : Certification **ISO 9001 V.2000** pour Sodexo Prestige.

Royaume-Uni

- Sodexo reçoit le très convoité **Contract Caterer of the Year 2006** décerné par le magazine professionnel *Cost sector Catering*
- L'accréditation d'engagement de service **Hospitality Assured Standard** est reconduite avec le score le plus élevé.
- Pour la réouverture d'**Ascot**, Sodexo met en place de nouveaux concepts de restauration spécialement étudiés pour ce célèbre hippodrome.
- Sodexo signe le contrat le plus prestigieux jamais sous-traité par **National Trust** : Il assurera les prestations de restauration dans la demeure bâtie par l'excentrique 4^e comte de Bristol à la fin du 18^e siècle, la fameuse **West Wing of Ickworth House** (Suffolk).

Client

Etats-Unis

Cincinnati Museum Center at Union Terminal, Ohio.

Sodexo crée l'événement au Musée de Cincinnati

La demande du Musée

Le Musée cherchait un prestataire capable de proposer des services de restauration et de vente au détail de grande qualité, mais aussi de participer à la création d'événements attractifs pour rendre ce lieu prestigieux incontournable dans la région.

L'offre de Sodexo

L'équipe Sodexo offre de :

- développer un partenariat avec Jean Robert de Cavel, un des chefs français les plus prestigieux des Etats-Unis, pour lancer une nouvelle adresse branchée sous la marque : *Deco Dining featuring Jean Robert* étudiée pour valoriser la magnificence Art Deco des lieux,
- moderniser la restauration et la vente au détail sous cette marque,
- prendre en charge la commercialisation des événements, les réservations et la promotion du musée.

Les opérations débutent fin 2005.

Les bénéfices pour le client et les consommateurs

Le Cincinnati Museum Center conjugue désormais la splendeur de son passé avec tous les avantages de la modernité. Il est devenu le haut lieu culturel de la région et reflète la grandeur de l'Union Terminal des années trente. Sodexo a réussi son pari : accroître la rentabilité des prestations et faire du Musée de Cincinnati une adresse recherchée, aux événements culturels florissants.

« Grâce à l'expertise et au talent de Sodexo, nous avons réalisé notre rêve : hisser notre restauration et nos événements à la hauteur de la classe internationale du bâtiment et faire du Musée la première destination culturelle de la région ».

Douglass W. McDonald, CEO, Cincinnati Museum at Union Terminal.

Expertise Sodexo

Paris - France

Sodexo met son savoir-faire au service du Lido

Sodexo devient l'actionnaire majoritaire du Lido, dont il gère la restauration depuis 1997. Son objectif : faire bénéficier le célèbre cabaret parisien de son expertise dans le domaine de la commercialisation des loisirs, notamment avec sa filiale Bateaux Parisiens, et des hauts lieux touristiques. Le Lido jouit d'un emplacement exceptionnel sur les Champs-Élysées et d'une renommée mondiale pour ses spectacles à la française. Il emploie 400 personnes dont la moitié est dédiée à la restauration.

Parmi nos clients...

Restaurants et événements de prestige

Art Café (restaurant du Musée d'Art Moderne), Strasbourg (France).

Ascot Racecourse, Berkshire (Royaume-Uni).

Blenheim Palace, Oxfordshire (Royaume-Uni).

Children's Museum of Indianapolis, Indiana (Etats-Unis).

Epsom Downs Racecourse, Epsom (Royaume-Uni)

Hippodromes : Auteuil, Chantilly, Enghien, Longchamp, Maisons-Laffitte, Vincennes (France).

Huntington Library Gardens Café, Pasadena, Californie (Etats-Unis).

L'Atelier Renault, Paris (France).

Le Roland Garros, Paris (France).

Murrayfield Stadium, Edimbourg (Ecosse).

The Churchill Museum & Cabinet War Rooms, Londres (Royaume-Uni).

The John G. Shedd Aquarium, Chicago, Illinois (Etats-Unis).

Clubs, cercles et centres de conférence privés

Centre d'Affaires Etoile Saint-Honoré, Paris (France).

Johnson Space Center, Houston, Texas (Etats-Unis).

La Maison des Polytechniciens, Paris (France).

Les Salons de la Maison des Arts et Métiers, Paris (France).

Tecnológico de Monterrey (Mexique).

The Parkway Hotel at the Barnes Jewish Medical Center, St. Louis, Missouri (Etats-Unis)

Tables de Présidents et salons de Direction

Bank of America, Ottawa (Canada).

BAT, Londres (Royaume-Uni).

BNP Paribas, Siège, Paris (France).

EADS, Siège, Paris (France).

ING Bank, Londres (Royaume-Uni).

The World Bank, Washington, DC (Etats-Unis).

Défense

415	508	3 %	12 758	759
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

Servir la professionnalisation des armées

Formées aux exigences de la vie militaire, les équipes de Sodexho mettent leurs compétences au service de la professionnalisation des armées. En offrant un très large éventail de services innovants, de la restauration à la mise en place d'une logistique complexe, Sodexho améliore la Qualité de Vie des militaires et de leur famille en garnison ou en mission, facilite le recrutement et la fidélisation des troupes tout en optimisant les ressources des Etats-Majors.

Faits marquants

Royaume-Uni

Sodexho remporte d'importants **contrats Multi-Activités (MAC)** d'une durée de 7 ans :

- Pour l'**Armée de Terre**, *North England MAC* (7 bases), avec une dizaine de services allant de la vente au détail, aux loisirs, en passant par l'entretien, le traitement des déchets ou la cordonnerie.
- Pour la **Marine**, *Navy South Central MAC* (4 bases) et *Navy South West MAC* (8 bases) avec une quinzaine de services de Restauration et de *Facilities Management*.

Suède : Sodexho ouvre un nouveau **contrat de services de Restauration** pour une base de l'Armée de l'Air, deux garnisons de l'Armée de Terre et deux camps d'entraînement situés près de Norrbotten, à l'extrême nord du pays.

Tendances du marché

Pour satisfaire et fidéliser leurs meilleures recrues tout en rationalisant leurs dépenses, les forces armées professionnelles recherchent un partenaire flexible et fiable, capable d'offrir tous les services de la Qualité de Vie au meilleur coût. Vingt ans de partenariat et les nouveaux contrats régionaux signés récemment avec le Ministère de la Défense britannique illustrent la capacité du Groupe à répondre à ces exigences : accompagner les armées dans leur politique de ressources humaines et les aider à remplir leur mission.

Source : Sodexho

20 milliards d'euros de **marché total estimé***, dont

6,5 milliards d'euros en **Restauration**

- Taux de sous-traitance : 33 % (taux le plus élevé : Italie 70 %, parmi les taux les plus faibles : Pays-Bas 4 %).
- Taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 4 % à + 5 % attendus sur les trois prochaines années.

* **Marché du *Facilities Management* (hors Restauration) : environ **2,5** fois celui de la Restauration.**

Estimation Sodexho

Client

Royaume-Uni

Ministère de la Défense – Garnisons d'Aldershot et de Salisbury Plain.

Armés pour la Qualité de Vie

La demande du Ministère de la Défense

Le Ministère de la Défense a lancé un appel d'offres pour moderniser ses infrastructures et offrir une gamme de services élargie à ses troupes stationnées à Aldershot et dans la région de Salisbury. Le consortium Aspire, dont Sodexho est le fournisseur partenaire, s'est vu confier le projet Allenby-Connaught qui prévoit la construction de 350 nouveaux bâtiments et la rénovation de 140 autres sur 10 ans.

L'offre de Sodexho

Dès le début, Sodexho assurera les services de restauration et d'hôtellerie, le nettoyage et la gestion des boutiques de 82 points de vente pour 18 000 militaires et civils. Il installera également son "*Hub*", une « Grand Rue » intégrant divers services commerciaux et de loisirs, adaptés aux attentes de chaque garnison. Les futurs aménagements prévoient théâtres, espaces de réunions, salles à manger... autant d'équipements qui favoriseront la vie sociale et les loisirs.

Les bénéfices pour le client et les consommateurs

Le projet a pour but d'assurer aux militaires et à leur famille des conditions de vie agréables, proches de celles de la vie civile. En leur offrant des services de Restauration et de *Facilities Management* spécialement conçus pour faciliter leur vie professionnelle, personnelle et sociale, Sodexho contribuera à leur bien-être et renforcera leur engagement, facteurs-clés de fidélisation.

"Nous mettons tout en oeuvre pour valoriser les hommes et les femmes qui servent dans nos Armées. Ils méritent de bénéficier de tous les agréments d'un hébergement moderne. C'est ce que nous leur apportons avec ce projet."

Don Toughig, Sous-Secrétaire d'État à la Défense.

Expertise Sodexho

Etats-Unis

Le « Meilleur Mess au monde »

Le mess géré par Sodexho au Camp Lejeune, en Caroline du Nord, a été élu « **Meilleur mess au monde** » par l'United States Marine Corps (USMC). Sodexho a reçu, à cette occasion, le *WPT Hill Award*, la plus haute distinction de l'USMC en ce domaine. Ce prix récompense « *l'engagement et le professionnalisme de ses équipes, une restauration de grande qualité et un environnement agréable* ».

Parmi nos clients...

Australian Defence Force, 6 bases (Australie)

Astilleros y Maestranzas de la Armada Naval Base (ASMAR), Temuco (Chili)

Centre d'entraînement pour le sauvetage de la Défense civile (Singapour)

Cercle de l'Armée de Terre (RSI), Pune (Inde)

Cercle naval (NOMA), Delhi (Inde)

Garnisons d'Aldershot, Catterick, Colchester, Salisbury Plain, York et Forces navales de la Région Sud-Ouest, (Royaume-Uni)

Forces de Défense suédoises, 5 sites, Norrbotten (Suède)

Ministère britannique de la Défense, Riyadh (Arabie saoudite)

Naval Hospital de Concepcion et Vina (Chili)

US Marine Corps, 55 bases (Etats-Unis)

US Merchant Marine Academy, Kings Point, New York (Etats-Unis)

Armées projetées

Armée royale (Sultanat d'Oman)

Armées finlandaise, française et suédoise (Kosovo).

International Security Assistance Forces HQ (OTAN), Kaboul (Afghanistan)

Ministère de la Défense (Emirats arabes unis)

US Defense Logistics Agency (Corée du Sud)

Etablissements pénitentiaires

227	279	2 %	3 400	107
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexo

Contribuer à une réinsertion réussie

En collaboration avec l'administration pénitentiaire, Sodexo conçoit, construit et gère des établissements pour jeunes délinquants, des centres de détention et des foyers de réinsertion. Dans le respect de la dignité humaine et de l'équité, ses prestations ont pour but d'améliorer les conditions de vie des détenus, de les former et de les aider à trouver un emploi et un logement à leur sortie : des facteurs qui peuvent contribuer à réduire les récidives de 50 %.

Faits marquants

Chili : Ouverture des établissements pénitentiaires **Alto Hospicio, La Serena et Rancagua** de 1 700 places chacun, dont SIGES a obtenu la gestion pour 20 ans.

France : SIGES, filiale de Sodexo, est la 1^e entreprise à obtenir la certification **ISO 9001 V. 2000** pour ses engagements de services en restauration, en formation professionnelle et dans les ateliers gérés pour le compte de l'Administration pénitentiaire.

Royaume-Uni :

- Sodexo remporte le contrat de 25 ans pour la conception, la construction, le financement et la gestion de l'établissement d'**Addiewell** en Ecosse, une prison privée pour hommes de 700 places.
- **HMP Bronzefield** voit son engagement récompensé par :
 - la certification *Matrix Quality Standard* pour la qualité des informations, des conseils et de l'encadrement dispensés dans les ateliers,
 - le *CJS Innovation Award 2005* attribué par l'*Office for Criminal Justice Reform* pour ses services de santé.
- **HMP Forest Bank** bâtit un partenariat innovant avec Co-operative Bank pour ouvrir des comptes bancaires aux détenus.

Tendances du marché

Par éthique, Sodexho ne fournit que des services ne nécessitant pas le port d'armes, dans les pays démocratiques ne pratiquant pas la peine de mort et pour lesquels la finalité de l'incarcération est la réinsertion. Ce marché est caractérisé par la pression des citoyens pour obtenir une sécurité accrue à laquelle la plupart des gouvernements n'ont pas les moyens de répondre sans recourir à la sous-traitance. Si certaines administrations restent soumises à des contraintes culturelles qui les empêchent de déléguer tout ou partie de leurs services à vocation sociale, elles sont cependant de plus en plus nombreuses à s'ouvrir à la sous-traitance. Dès lors, l'approche sociale et éthique de Sodexho et son expérience font souvent la différence.

Source : Sodexho

Client

France

Administration pénitentiaire, Ministère de la Justice.

Une ferme horticole et maraîchère à la prison de Liencourt

La demande de l'Administration

Dans le cadre de sa mission de réinsertion, l'Administration pénitentiaire a chargé SIGES, filiale de Sodexho, de la formation professionnelle des détenus les plus âgés et de leur réinsertion. Le contexte économique, le marché de l'emploi et la configuration ancienne de la prison de Liencourt constituaient les principales contraintes du projet.

L'offre de Sodexho

L'analyse de l'équipe de SIGES met en lumière les opportunités d'emploi qu'offre le secteur de la biodiversité en France (jardins, protection de l'environnement,...). SIGES propose donc de créer une ferme maraîchère et horticole au sein même de la prison, avec l'objectif d'offrir des formations ouvrant sur de réelles opportunités d'emploi.

Les bénéfices pour le client et les détenus

Les détenus acquièrent des connaissances, un savoir-faire et reprennent ainsi confiance en eux. Travail en groupe, pratique d'un métier, respect de l'environnement, développement personnel sont autant d'atouts qui faciliteront leur réinsertion professionnelle et, plus généralement, leur intégration dans la société à la fin de leur détention.

« La société doit apporter au détenu, durant son incarcération, le savoir-faire et le savoir-être, conditions sine qua non de la réussite de sa réinsertion. SIGES s'implique dans cette mission en mettant en place des programmes pertinents, comme la ferme horticole et maraîchère de Liencourt ».

François Aussant, Directeur du Centre Pénitentiaire de Liencourt.

Expertise Sodexo

Royaume-Uni

Aider les détenues à changer de vie

Les détenues de la prison de Bronzefield ont monté la comédie musicale « Chicago » grâce à un partenariat initié par Sodexo avec le Pimlico Opera de Londres.

En menant à bien sept représentations après des semaines de répétitions, la plupart des participantes ont repris confiance. Elles savent désormais qu'un travail intensif, des règles et un engagement personnel leur ouvriront les portes d'un avenir meilleur. Cette approche originale de la réinsertion par l'art illustre la volonté de Sodexo d'offrir respect, dignité et opportunités aux personnes détenues.

Parmi nos clients...

Chili (*Restauration et Facilities Management*)

Ministère de la Justice

Trois établissements :

La Serena, Alto Hospicio, Rancagua

Espagne (*Restauration*)

Gouvernement de Catalogne

Six centres de détention

France (*Restauration et Facilities Management*)

Ministère de la Justice

- Huit centres de détention dans le Nord : Bapaume, Liancourt 1, Liancourt 2, Lille-Séquedin, Longuenesse, Loos, Maubeuge, Saint-Mihiel.
- Six centres de détention dans le Sud : Aix-en-Provence, Avignon, Grasse, Salon-de-Provence, Tarascon, Toulon-La Farlède.

Italie (*Restauration*)

Ministère de la Justice

16 centres de détention

Pays-Bas (*Restauration*)

Ministère de la Justice

38 centres de détention

Portugal (*Restauration*)

Ministère de la Justice

Huit centres de détention

Royaume-Uni (*Gestion globale*)

Home Office / Scottish Prison Service

- Quatre centres de détention : Forest Bank, Bronzefield, Peterborough et Addiewell, en Ecosse (ouverture prévue début 2009).
- Un centre de réfugiés : Harmondsworth.
- Deux foyers de réinsertion pour ex-détenus à Bristol.

Santé

N°1 mondial

2 478	3 036	19 %	45 817	3 897
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

La Qualité de Vie au service de la qualité des soins

L'offre de Restauration et de Facilities Management de Sodexho élaborée en harmonie avec le projet médical de chaque établissement, couvre la restauration, l'accueil et l'information, l'hygiène et l'environnement, le temps libre et la maintenance des équipements. Créatrice de valeur pour les clients qui bénéficient d'une organisation dédiée et d'un personnel spécifiquement formé, elle permet de sécuriser les patients, de rassurer les familles et de motiver le personnel, dans un environnement sain et avec des coûts maîtrisés.

Faits marquants

Brésil : Sodexho reçoit le prix **TOP Hospitalar 2005** dans la catégorie « Services de Restauration » après une enquête d'IT Media auprès des clients et des consommateurs des services hospitaliers.

Etats-Unis

- Sodexho signe un contrat de dix ans avec **University of Pittsburgh Medical Center** pour les services de blanchisserie.
- Sodexho est retenu par **Catholic Health East** comme partenaire privilégié pour les services Nutrition et Environnement d'une centaine d'établissements affiliés.

France : un important contrat de Restauration et de *Facilities Management* est signé avec le **groupe 3H** pour la restauration, l'accueil et l'information, l'hygiène et l'environnement, le temps libre et la maintenance multitechnique de ses quatre sites.

Royaume-Uni : Sodexho est nommé **Large Employer of the Year** par Reed in Partnership, une société spécialisée dans le recrutement des chômeurs de longue durée de la région de Glasgow (Ecosse).

Tendances du marché

La réduction de la durée de séjour, combinée à de lourds investissements technologiques, entraîne des fermetures de lits et des regroupements d'établissements. Malgré le développement de solutions alternatives à l'hospitalisation, les dépenses de santé continuent d'augmenter avec, en toile de fond, une difficulté grandissante à recruter un personnel soignant et hôtelier compétent. Ce contexte explique le succès de l'offre de Restauration et de *Facilities Management* de Sodexho auprès des établissements hospitaliers qui recherchent des partenaires capables de les aider à mieux maîtriser leurs coûts tout en améliorant la Qualité de Vie de leurs patients, de leurs visiteurs et de leur personnel.

Source : Sodexho

Plus de 150 milliards d'euros de **marché total estimé***, dont

45 milliards d'euros en **Restauration**

- Taux de sous-traitance : 31 % (taux le plus élevé : Espagne 64 %, parmi les taux les plus faibles : Brésil 8 %).
- Taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : + 5 % attendus sur les trois prochaines années.

* **Marché du *Facilities Management* (hors Restauration) : environ 3 fois celui de la Restauration.**

Estimation Sodexho

Client

Etats-Unis

Mary Washington Hospital – Medicorp Health System, Fredericksburg, Virginie.

Renforcer une réputation d'excellence

La demande de l'hôpital

Mary Washington Hospital, réputé pour l'excellence de ses services chirurgicaux et cardiovasculaires, souhaitait élargir le périmètre des services sous-traités pour se concentrer sur son métier, les soins, tout en améliorant la qualité de vie des 4 000 personnes qu'il accueille chaque jour : patients, visiteurs et personnel. Sodexho assurait les services de restauration et de nutrition dans cet établissement de 412 lits depuis 1967.

L'offre de Sodexho

Reconnu pour la qualité de ses prestations, Sodexho s'est progressivement vu confier, à partir de 1997, la distribution automatique, la maintenance des équipements médicaux, l'hygiène et l'environnement, la sécurité et le gardiennage, l'entretien des espaces verts, le centre d'appels, la gestion de la boutique, le service voiturier, l'aménagement de l'espace et la gestion des diabètes. Avec une ambition : devenir, pour son client, le spécialiste des services de la Qualité de Vie et contribuer à son développement.

Les bénéfiques pour le client et les consommateurs

En 2006, l'hôpital a économisé 700 000 dollars sur son budget et enregistré un taux de satisfaction du personnel de 98 %. L'offre de Restauration et de *Facilities Management* de Sodexo lui a permis d'optimiser le fonctionnement de ses services, de réduire significativement ses coûts, d'accroître la disponibilité de son personnel auprès des patients et de renforcer le bien-être de tous. Ces résultats confortent sa réputation d'excellence : les habitants de Virginie savent qu'ils trouveront au Mary Washington Hospital qualité de soins et qualité de vie.

«C'est dans le contrôle rigoureux de la qualité des prestations pour optimiser les ressources qu'un partenariat trouve tout son sens. Sodexo offre chaque jour au Mary Washington Hospital cette clé primordiale de succès. »

Walt Kiwall, Executive Vice President & COO, MediCorp Health System.

Expertise Sodexo

Royaume-Uni

Maîtriser les risques de contamination

Sodexo est l'une des premières sociétés de services à obtenir l'habilitation à dispenser les cours de *Institution of Occupational Health and Safety* (IOSH), institut pour la santé et la sécurité. Déjà, 19 managers de Sodexo ont reçu leur qualification. Elle couvre tous les domaines de l'hygiène et de l'environnement avec pour objectif de prévenir les maladies nosocomiales par le contrôle des risques d'infection et de contamination. Le Directeur du développement de l'IOSH, Alan MacDonald, a loué cette réussite en soulignant « *la capacité du Groupe à former ses collaborateurs* ».

Parmi nos clients...

American University of Beirut Medical Center, Beyrouth (Liban)

Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP), 7 sites (France)

Clinica Alemana, Santiago (Chili)

Ebel Fachklinik, 7 sites (Allemagne)

Fraser Health Authority, Colombie britannique (Canada)

Hofpoort Hospital (Pays-Bas)

Hôpital Albert Einstein, São Paulo (Brésil)

Hospital Clínico Universitario, Valence (Espagne)

Johns Hopkins Hospital, Baltimore, Maryland (Etats-Unis)

Karolinska Hospital, Solna (Suède)

Liverpool Women's Hospital NHS Trust (Royaume-Uni)

Middelheim Academic Hospital, Anvers (Belgique)

Military Medical Institute (WIM), Varsovie (Pologne)

Orton Invalid Foundation Hospital, Helsinki (Finlande)

Privatklinik Rudolfinerhaus, Vienne (Autriche)

Samitivej Sukhumvit Hospital, Bangkok (Thaïlande)

Università Cattolica Policlinico Gemelli, Rome (Italie)

Seniors

N°1 mondial

783	959	6 %	10 762	1 896
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

Créer les conditions du “bien vieillir”

Offrir à leurs aînés dignité, bien-être, plaisir et convivialité en leur prodiguant attention et assistance, c'est ainsi que les équipes de Sodexho, formées à l'écoute et à l'accompagnement, conçoivent leur mission à domicile ou dans les établissements spécialisés. Avec une offre de restauration innovante et de nombreux services spécialisés adaptés à l'âge et au degré de dépendance de chacun, Sodexho s'attache à leur redonner joie de vivre et plaisir du goût dans un environnement accueillant et ouvert.

Faits marquants

Autriche : Pour son engagement à améliorer la Qualité de Vie, Sodexho reçoit le prix du « **Concept le plus innovant** » décerné par *Dachverband der Heimleiter Österreich*, organisation à but non lucratif qui regroupe toutes les maisons de retraite du pays.

Etats-Unis : **Kairos Health Systems** retient Sodexho comme partenaire exclusif pour une large gamme de services dans 72 établissements affiliés.

France : Premier opérateur français privé dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, le **groupe Korian** est issu de la fusion des sociétés Medidep et Suren. Sodexho a signé fin 2005, un contrat cadre couvrant les services de Restauration de 92 des 174 établissements de ce groupe.

Pays-Bas : Sodexho prend une participation dans le capital de **LekkerLeven** pour développer les services à domicile.

Tendances du marché

L'allongement de la durée de vie entraîne un besoin grandissant en structures d'accueil, centres de jour et services à domicile, avec des attentes très différentes selon qu'il s'agit de seniors actifs ou de personnes dépendantes. Pour répondre aux besoins des seniors les plus âgés, les établissements doivent aujourd'hui proposer une médicalisation renforcée et des services très spécialisés, assurés par un personnel compétent et motivé.

Fidèle à sa vocation d'améliorer la Qualité de Vie, Sodexho s'associe aux projets de vie des établissements pour les aider à combattre la dénutrition, accompagner la dépendance et rompre l'isolement affectif et social de leurs résidents.

Source : Sodexho

Plus de 100 milliards d'euros de **marché total estimé***, dont

30 milliards d'euros **en Restauration**

- Taux de sous-traitance : 21 % (taux le plus élevé : Japon 50 %, parmi les taux les plus faibles : Pays-Bas 5 %).
- Taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : + 3 % attendus sur les trois prochaines années.

* **Marché du *Facilities Management* (hors Restauration) : environ 2,5 fois celui de la Restauration.**

Estimation Sodexho

Client

France

Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité

Un label Qualité exclusif

La demande de la Fondation

La Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité (FCES) lutte contre la dépendance et l'isolement liés au grand âge, à la maladie ou au handicap. En 1992, elle confie à Sodexho les services de Restauration d'un établissement. Un premier accord cadre pose, en 1994, les principes d'une collaboration élargie à sept établissements. La FCES souhaite faire évoluer la restauration vers une prestation spécifique respectant ses exigences de qualité et un strict cadre budgétaire avec un partenaire accompagnant son développement.

L'offre de Sodexho

Sodexho met en place une structure Grands Comptes dédiée avec un interlocuteur national unique et définit un label hôtelier « Fondation » exclusif pour assurer des prestations de qualité homogène sur tous les sites. Renouvelé en 1999 pour 28 établissements, puis en 2005, ce partenariat repose aujourd'hui sur un référentiel de fonctionnement commun aux 60 établissements de la FCES. Sodexho accompagne ainsi son client dans son objectif d'élargir son réseau à 150 établissements à l'horizon 2010.

Les bénéfiques pour le client et les résidents

FCES suit l'application nationale du label Qualité grâce à un reporting semestriel. Des séminaires organisés tous les deux ans permettent aux Directeurs d'Etablissement de suivre la mise en place du label hôtelier et d'approfondir avec des spécialistes des thèmes majeurs tels que la communication ou la nutrition. Pour les résidents, ce partenariat est devenu synonyme de qualité. Chacun peut bénéficier de prestations homogènes, adaptées à ses besoins spécifiques, et apprécier, en priorité, les nouvelles offres du Groupe.

« Les équipes Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité et Sodexo ne font qu'un dans la recherche de la qualité. »

Jean Claude Gérard, Directeur des Etablissements et Services, FCES.

Expertise Sodexo

International

Un réseau d'échange et de partage pour une meilleure Qualité de Vie

Sodexo s'est engagé au sein de l'IAHSA (*International Association of Homes and Services for the Ageing*), une association à but non lucratif regroupant plus de 12 000 établissements de long séjour dans 30 pays sur tous les continents. La principale mission de ce forum d'échange et de partage de savoir-faire : mieux comprendre les attentes des seniors et imaginer des solutions innovantes dans les services offerts. Cet engagement traduit la volonté de Sodexo de contribuer à améliorer la Qualité de Vie des seniors. Le Groupe a d'ailleurs été nommé l'an dernier « *Platinum Sponsor* » de l'IAHSA.

Personnes handicapées

L'intégration pour maître-mot

Pour Sodexho, améliorer la Qualité de Vie des personnes handicapées c'est avant tout faciliter leur intégration dans la société par des activités et des formations ouvrant à l'emploi. Ce sont aussi des actions de sensibilisation auprès du grand public pour faire accepter la différence par tous.

Faits marquants

Etats-Unis : Sodexho est classé par **DiversityInc.** dans le **TOP 10** des sociétés offrant de réelles opportunités de carrière aux personnes handicapées et a été élu, pour les mêmes raisons, « **Employeur de l'année** » par la Fondation Marriott.

France : Dans le cadre de la **Charte de la Diversité** initiée par l'Institut du Mécénat Social, Sodexho s'engage à œuvrer pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Pays-Bas : Sodexho signe un partenariat avec **Philadelphia Foundation** (700 sites). Cette association aide les personnes déficientes mentales à mener une vie la plus normale possible. Sodexho gère pour cette association, à Rotterdam, un hôtel de 22 chambres, un restaurant et un service de plats à emporter, et emploie 24 personnes handicapées.

Expertise Sodexho

Italie
10 ans de collaboration avec l'ANFFAS
Sodexho collabore depuis 10 ans avec l'ANFFAS* et la Province de Milan, dans le cadre d'une convention d'utilité publique. Pour l'ANFFAS, « *Sodexho est devenu le point de référence pour l'intégration dans le monde du travail des personnes déficientes mentales. Avec une sensibilité particulière et une attention constante aux divers aspects de cette question si délicate des besoins de la personne handicapée (écoute, communication, amélioration des conditions de travail...), Sodexho marque quotidiennement sa volonté de l'accompagner dans son difficile parcours d'intégration sociale.* »

*ANFFAS : association italienne des familles de personnes handicapées mentales.

Parmi nos clients...

Christie Gardens, Toronto, Ontario (Canada)

Eichenhöhe Nursing Home (Croix Rouge), Hambourg (Allemagne)

Elim Park Baptist Home, Cheshire, Connecticut (Etats-Unis)

Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité, 65 sites (France)

Fundación Sociosanitaria de Barcelona, 9 sites (Espagne)

Grand Hotel Philadelphia, Rotterdam (Pays-Bas)

Institut gériatrique Villa Delle Querce, Rome (Italie)

Maison de Soins de Bettembourg (Luxembourg)

Maison Marie Immaculée, 5 sites, Neufvilles (Belgique)

Pension Schloss Kahlsperg in Oberalm, Salzburg (Autriche)

Roselius Foundation, 3 sites, Tuusula (Finlande)

Stockholm County Council (Suède)

Uniting Care Ageing, Ku Ring Gai, Nouvelle Galles du Sud (Australie)

Wellwood House, Newport (Royaume-Uni)

Education

N°1 mondial

3 023	3 703	24 %	87 587	4 439
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

Créer un environnement favorisant la réussite scolaire.

Avec des offres sur-mesure Sodexho épouse la mission et les objectifs de chaque établissement au sein de la communauté. De la Restauration au Facilities Management, tous ses services spécialisés concourent à améliorer la Qualité de Vie des élèves, de leur famille et du personnel. Sodexho joue également un rôle essentiel dans l'éducation nutritionnelle des jeunes, de la maternelle à l'université. Ses équipes s'engagent aux côtés des experts, des enseignants et des parents, pour leur donner le goût d'une alimentation équilibrée et leur apprendre à préserver leur capital santé et leur avenir.

Faits marquants

Costa Rica : Ouverture du segment Education.

Etats-Unis :

- En décernant à son université le **prix BEST** (*Business for an Environmental Sustainable Tomorrow*), la ville de Portland salue « le remarquable engagement citoyen » de Sodexho.
- *Food Alliance Midwest* décerne à Sodexho le **2005 Keeper of the Vision Award** pour ses offres "socialement responsables" qui contribuent à préserver l'environnement. *Food Alliance* est l'organisme de référence aux Etats-Unis pour la certification de produits issus de l'agriculture durable.

Royaume-Uni : *Business in the Community* (BITC) attribue à Sodexho le prestigieux **Big Tick Standard** pour le programme d'éducation nutritionnelle dont ont bénéficié plus de 400 écoliers en Écosse.

Tendances du marché

Sur ce marché, les écoles et les universités s'impliquent de plus en plus dans le développement durable avec le souci de satisfaire les attentes actuelles sans compromettre celles des générations futures. Sodexo joue un rôle de premier plan pour les aider à atteindre leurs objectifs. Ses programmes éducatifs, environnementaux ou l'initiative *Campus Kitchen* du programme *STOP Hunger* traduisent cet engagement. Dans un contexte fortement concurrentiel, les clients cherchent à attirer et retenir les étudiants en leur offrant un environnement sûr et agréable favorisant la réussite scolaire. Avec des infrastructures optimisées, des budgets maîtrisés et des élèves motivés, les offres de Restauration et de *Facilities Management* de Sodexo profitent à tous

Source : Sodexo

Plus de **150** milliards d'euros de **marché total estimé***, dont

60 milliards d'euros en **Restauration**

- Taux de sous-traitance : 30 % (taux le plus élevé : Canada 66 %, parmi les taux les plus faibles : Japon 24 %).
- Taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : + 3 % attendus sur les trois prochaines années.

* **Marché du *Facilities Management* (hors Restauration) : près de 2 fois celui de la Restauration.**

Estimation Sodexo

Client

Etats-Unis

Drake University, Des Moines, Iowa.

Faire de Drake University l'université du 21^e siècle.

La demande de Drake University

Drake University avait pour objectif de devenir la première université d'enseignement général du Midwest. Mais ses équipements de restauration dataient des années 50 et moins de 10 % de ses 5 300 étudiants fréquentaient la cafétéria. La résidence universitaire et les salles de réunion étaient insuffisamment exploitées. Les installations et les services de maintenance devaient être remis au goût du jour. Il fallait repenser tous ces services pour offrir aux étudiants un cadre d'études exceptionnel, digne d'une université leader du 21^{ème} siècle.

L'offre de Sodexo

En 1999, Sodexo s'engage à aider son client à atteindre son objectif. Il élargit progressivement ses prestations de Restauration et de *Facilities Management*, en commençant par la rénovation des 4 sites de restauration ouverts 18h par jour, 7 jours sur 7 et la mise en place de nouveaux concepts. L'Université lui confie, en 2001, les services de maintenance technique, puis la gestion des salles de réunions et enfin, en 2003, la distribution automatique. Sodexo utilise ses systèmes de nettoyage et de gestion informatisée de la maintenance pour mettre en valeur le campus tout en améliorant la productivité.

Les bénéfices pour le client et les consommateurs

Le nouveau campus et la qualité des services offerts sont devenus des éléments-clés d'attractivité pour les étudiants. En Restauration, le taux de satisfaction atteint 98 %. Le chiffre d'affaires des salles de réunions a augmenté de 100 %. En maintenance, les délais d'intervention ont été réduits de 50 % ; le nombre de pannes et de plaintes a chuté. De substantielles économies ont également été réalisées. La compétence et la diversité des collaborateurs qui pratiquent, au total, 12 langues différentes, constituent un atout indéniable pour la communauté.

« Notre collaboration avec Sodexo pour la gestion opérationnelle de nos installations et les services de restauration est exemplaire. Il nous a apporté les ressources et l'expertise nécessaires pour passer au niveau supérieur. »

Dr. David Maxwell, President, Drake University.

Expertise Sodexo

France

Apprendre en s'amusant

Pour enseigner aux enfants l'équilibre alimentaire, la ville de Chaville et Sogeres, filiale de Sodexo, ont inauguré un outil interactif et ludique baptisé Nutriborne. Sur un écran tactile, avec deux niveaux d'entrée adaptés à l'âge des enfants, une trentaine de questions abordent tous les aspects de l'alimentation. Des illustrations colorées et animées, des jeux et de nombreuses informations aident les élèves à adopter de bonnes habitudes alimentaires. Nutriborne va se déplacer dans les restaurants scolaires de la ville pour que chacun apprenne en s'amusant les principes d'une alimentation saine et équilibrée.

Parmi nos clients...

Australian Institute of Management, Melbourne, Sydney, Perth (Australie)

American International School, Hong Kong (Chine)

Bradford University, Yorkshire (Royaume-Uni)

Brock University, St. Catharines, Ontario (Canada)

Collège Cardinal Mercier, Braine-l'Alleud (Belgique)

Ecoles publiques de Berlin (Allemagne)

Gimnasio Moderno, Bogota (Colombie)

Institutions jésuites : Colegio Antonio Viera, Salvador ; Pontificia Universidad Católica, Rio de Janeiro (Brésil) - Colegio San Ignacio, Santiago (Chili) - Deusto Universidad, Bilbao, San Sebastian (Espagne) - Creighton University, Omaha, Nebraska ; Fairfield University, Connecticut (Etats-Unis) - Loyola College, Baltimore, Maryland ; Loyola University, La Nouvelle-Orléans, Louisiane ; Loyola Marymount University, Los Angeles, Californie ; St. Peters College, Jersey City, New Jersey ; Xavier University, Cincinnati, Ohio (Etats-Unis) - Ecole de Provence, Marseille (France) - Université de Cagliari (Italie).

Ithaca College, New York (Etats-Unis)

Lycées français : Francfort (Allemagne), Riyadh (Arabie saoudite), Buenos Aires (Argentine), Anvers (Belgique), Hong Kong (Chine), Séoul (Corée du Sud), Madrid (Espagne), Bethesda, Maryland (Etats-Unis), Budapest (Hongrie), Singapour.

Universidad Andrés Bello, Santiago (Chili)

Université Claude Bernard, Lyon (France)

Université de Gothenburg (Suède)

University of Technology, Helsinki (Finlande)

Bases-Vie

N° 2 mondial

745	912	6 %	25 998	1 675
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

Assurer la Qualité de Vie dans les conditions extrêmes

Le Groupe participe depuis plus de 40 ans aux projets onshore et offshore réalisés dans des conditions extrêmes, avec l'ambition d'aider ses clients à atteindre leurs objectifs. Partout dans le monde, ses équipes spécialisées assurent une prestation globale de Restauration et de Facilities Management depuis la construction des camps jusqu'à la dépollution à la fin des opérations. Leur mission : assurer le confort et la sécurité des milliers de personnes travaillant sur ces sites et contribuer au développement durable des économies locales.

Faits marquants

Ouverture de Madagascar, de la Mongolie et du Yémen, avec la signature d'importants contrats.

Canada : Le Conseil canadien des entreprises autochtones (CCAB) renouvelle l'**accréditation Or du PAR** (*Progressive Aboriginal Relations*) à Sodexho pour son engagement en faveur de l'emploi des populations autochtones et du développement économique et social local.

Chili : Sodexho est distingué par **Anglo American** pour ses performances en matière de sécurité et par l'**Association chilienne pour la Sécurité** pour son engagement constant dans la prévention des risques.

Russie, Ile de Sakhaline : Le partenaire russe d'Universal Sodexho est désigné « **Manager de l'Année pour la Russie extrême orientale** » par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, et les autorités régionales nomment Universal Sodexho « **Meilleur Employeur de l'Année** » pour la priorité donnée à l'emploi de la population locale.

Pérou : Sodexho est nommé « **Compagnie péruvienne de l'année 2005** » dans la catégorie « Services » et reçoit le prix **Quality Management Committee** décerné par *National Industry Society* pour les certifications ISO 9001, ISO 14001, OSHAS 18001.

Royaume-Uni : **Marathon Oil** décerne à Universal Sodexho le prix **Marathon European Business Unit 2005** et le nomme **HSE Large Contractor of the Year** pour son management en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement.

Tendances du marché

L'augmentation de la demande énergétique et minière mondiale, combinée à une hausse des prix du pétrole, du gaz et des autres ressources naturelles, incite les clients internationaux du Groupe à investir à long terme. Le démarrage d'importants projets dans le secteur minier et la recherche croissante de sources d'énergies durables et peu polluantes telles que le gaz naturel liquéfié, l'énergie hydro-électrique ou nucléaire génèrent, eux aussi, de grands projets d'investissement. Enfin, la préparation de l'ère post-pétrolière au Moyen-Orient et le développement de pays comme la Chine ou l'Inde suscitent des besoins en infrastructures. Pour mener à bien tous ces projets, les clients recherchent un partenaire global capable, comme Sodexo, d'accompagner leur développement.

Source : Sodexo

10 milliards d'euros de **marché total estimé** (Restauration et *Facilities Management*)

Estimation Sodexo

Client

Sultanat d'Oman

Petroleum Development Oman / Shell - Fahud, Lekhwair, Qarn alam, Yibal.

Confort et sécurité au cœur du désert

La demande du client

Petroleum Development Oman (PDO) recherchait un partenaire unique, fiable et expérimenté. Il devait être capable de gérer l'ensemble de ses services sur quatre sites et de répondre à des exigences élevées en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (HSE). PDO souhaitait mieux contrôler ses budgets et optimiser ses coûts sur le long terme, tout en assurant le confort de ses collaborateurs dans des conditions extrêmes.

L'offre d'Universal Sodexo

Socat, filiale d'Universal Sodexo, assurait avec succès les services de Restauration depuis huit ans. En 2005, PDO lui confie le *Facilities Management* de ses quatre sites. Depuis, Socat gère les services hôteliers et de loisirs, la blanchisserie, la maintenance technique des bâtiments, de l'air conditionné et des systèmes de réfrigération, le traitement des eaux usées ainsi que des services environnementaux, de jardinage et le traitement des sables pollués par les hydrocarbures. Un système de consolidation et un reporting doivent permettre à PDO de mieux contrôler ses dépenses et de réduire durablement ses coûts.

Les bénéfiques pour le client et les consommateurs

Avec ce contrat de services intégrés et la gestion, centralisée par Socat, des sous-traitants et des fournisseurs locaux, PDO peut désormais faire confiance à un prestataire unique et s'appuyer sur lui pour offrir à ses collaborateurs une très large gamme de services répondant aux mêmes spécifications sur l'ensemble de ses sites.

« Socat prouve son engagement à nos côtés depuis 1997 avec le contrat initial de services de Restauration et nous connaissons l'expertise d'Universal Sodexho dans la gestion des bases-vie. Ceci témoigne de notre confiance dans la continuité de ce partenariat réussi. »

Saleh al Suqry, Oil North Operations / 8, Business Support Coordinator for North.

Expertise Sodexho

Congo

Soutenir le développement de l'agriculture locale

Total E&P est l'un des principaux fondateurs de l'Association Pointe Noire Industrielle (APNI) qui a pour vocation de développer l'entrepreneuriat local, et notamment le fermage en coopérative dans la région de Nkounda. Universal Sodexho joue un rôle-clé dans ce programme en achetant tous les mois à l'association 27 tonnes de fruits et légumes. 600 000 euros sont ainsi réinjectés chaque année dans l'économie locale. 150 fermiers bénéficient de l'expertise d'Universal Sodexho pour élever leurs normes de qualité, développer un système d'approvisionnement et élaborer un programme d'investissements. En encourageant l'esprit entrepreneurial, cette initiative contribue à améliorer durablement les conditions de vie de plusieurs centaines de familles.

Parmi nos clients...

Pétrole et gaz

AP Moller-Maersk Group, Congo, Danemark, Nigeria.

BP, Argentine, Etats-Unis (Alaska), Indonésie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie.

ConocoPhillips, Etats-Unis (Alaska, on-shore) et Golfe du Mexique (offshore), Royaume-Uni.

ExxonMobil, Arabie saoudite, Australie, Canada, Etats-Unis (onshore) et Golfe du Mexique (offshore), Norvège, Pays-Bas, Venezuela.

Noble Drilling, Danemark, Emirats arabes unis, Golfe du Mexique, Nigeria, Qatar.

Qatargas, Qatar.

Saudi Aramco, Arabie saoudite.

Shell, Arabie saoudite, Gabon, Golfe du Mexique, Nigeria, Pays-Bas, Russie, Sultanat d'Oman, Venezuela.

Sinopec, Arabie saoudite.

Total, Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Golfe du Mexique, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Qatar.

Transocean, Inc., Guinée équatoriale, Golfe du Mexique, Inde, Nigeria, Norvège, Thaïlande.

Mines

Alcan, Inc., Australie.

BHP Billiton, Australie, Canada, Pérou.

Barrick Gold, Argentine, Australie, Canada, Pérou, Tanzanie.

INCO, Australie, Etats-Unis (Alaska), Nouvelle-Calédonie.

Pan Australian Resources (PAR), Laos

Phu Bia, Laos

Rio Tinto, Australie, Madagascar.

Ingénierie et construction

Bechtel, Guinée équatoriale, Qatar.

Chiyoda, Russie.

Fluor Daniel, Arabie saoudite, Pérou, Russie.

Kellogg Brown & Root, Irak.

Louis Berger Group, Afghanistan.

SNC Lavalin, Nouvelle-Calédonie, Venezuela.

Chèques et Cartes de Services

N°2 mondial

373	457	3 %	3 148	310,000
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de clients

Source : Sodexho

Volume d'émission : 6,3 milliards d'euros

Inventer une vie plus simple

Pour faciliter la vie quotidienne, au travail comme dans la société, Sodexho Chèques et Cartes de Services propose aux entreprises et aux gouvernements deux gammes de solutions innovantes, flexibles et sécurisées. Les unes s'intègrent dans la politique de ressources humaines des entreprises pour motiver et fidéliser leurs salariés, et renforcer ainsi leur performance. Les autres soutiennent les pouvoirs publics dans la mise en place et le suivi de leurs programmes d'aide sociale. Sur le support le mieux adapté : chèque, carte ou internet, toutes inventent un quotidien plus simple.

Faits marquants

Acquisition de **Ticket Total** en Argentine, **BluTicket** en Roumanie, **Family Matters** au Royaume Uni.

Lancement du **Chèque Sport et Culture** en Belgique, **Pass Cadeau** en Bulgarie, **CESU** en France (Chèque Emploi Service Universel), **Meal Card** en Inde, **Pass Assistance** en Italie, **E-Gaso Pass** au Mexique, **Pass Sport et Culture** en Pologne, **Flexi Pass** en Slovaquie.

Belgique : Sodexho va gérer les **aides formation** accordées par la région flamande à 500 000 salariés. Ils bénéficieront d'un portefeuille électronique utilisable dans les centres de formation, de consulting et de coaching.

Espagne : Sodexho gèrera pour la Ville de Madrid des **aides garderie** destinées à des familles à faible revenu. 750 crèches affiliées accepteront ses chèques.

France

- Renouvellement des contrats **Chèque livre** pour 44 000 lycéens et apprentis de la Région Auvergne et **Carte livre** en faveur de 45 000 élèves de terminale de Basse-Normandie.
- Lancement réussi de **Fami Pass**, formule de paiement des frais de cantine scolaire via le téléphone portable.

Tendances du marché

Le plein emploi est aujourd'hui une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Pour permettre aux entreprises de motiver et fidéliser leurs salariés en les aidant à concilier travail et vie de famille, des systèmes efficaces et économiquement attractifs doivent être développés. Garde d'enfants, aides à domicile, accès aux loisirs et à la culture pour toute la famille... la multiplication des dispositifs proposés aux entreprises est une tendance particulièrement forte sur les marchés d'Europe et d'Amérique latine.

La création d'emplois est également la priorité de nombreux gouvernements. Les dispositifs encourageant les services à la personne offrent une réponse intelligente à cet impératif. C'est le cas, par exemple, du CESU (Chèque Emploi Service Universel) pour lequel Sodexho est émetteur habilité. Lancée en France par le Ministère de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, cette initiative intéresse déjà de nombreux autres pays européens.

Sur ce marché porteur, la créativité et l'expertise de Sodexho sont ses meilleurs atouts.

Source : Sodexho

60 milliards d'euros de marché total estimé

16,4 millions de bénéficiaires

- **13,8 millions** de salariés profitent des solutions Vie Quotidienne.
- **1,9 million** de salariés utilisent les solutions Motivation et Fidélisation.
- **706 000** citoyens bénéficient des aides publiques via les solutions de Sodexho.

1 million de partenaires affiliés

Source : Sodexho

Client

République tchèque

CSOB (Ceskoslovenska Obchodni Banka), Prague.

« Pass » pour la Qualité de Vie

La demande de CSOB

CSOB gérait son propre système « Cafétéria », une offre à la carte d'avantages en nature pour ses 6 700 salariés. Trois personnes étaient chargées de recevoir et de régler les commandes du siège, à Prague, et des 200 succursales du pays... Désireuse de simplifier et d'optimiser le processus, la banque a choisi d'externaliser cette gestion et a lancé un appel d'offres pour passer à un système électronique.

L'offre de Sodexho

Plus facile à gérer, plus souple et moins onéreuse que les offres « Cafétéria » classiques, c'est la solution de Sodexho qui a été adoptée. CSOB n'a plus à supporter la complexité et la lourdeur de gestion du système précédent. Leurs salariés, avec un seul et même chèque, le FlexiPass, peuvent accéder à de nombreux services dans des domaines aussi variés que les loisirs, le sport, les voyages, l'éducation, la culture ou la santé. Sodexho, qui a mis en place un réseau de 3 740 commerces affiliés, travaille actuellement à son extension dans les régions.

La valeur ajoutée pour le client et pour les bénéficiaires

La simplicité, la flexibilité et la transparence du système ont convaincu la Direction des Ressources Humaines de CSOB. Le personnel dédié à la gestion des avantages en nature accordés aux salariés peut maintenant se consacrer à d'autres missions. Quant aux salariés, ils voient leur Qualité de Vie améliorée par une offre à la carte optimisée.

“Grâce à Sodexho, nous avons pu optimiser notre offre d'avantages en nature avec un réseau plus étendu et un système plus simple.

M. Kucera, Responsable des Ressources Humaines, CSOB.

Expertise Sodexho

Chili

“Le plaisir de vivre”

Le programme *Así da gusto vivir*, conçu par Sodexho, vise à réduire l'impact des mauvaises habitudes alimentaires sur la santé et, par conséquent, sur les performances de l'entreprise. Ce service de conseil en nutrition et gestion du stress en trois étapes inclut : un bilan pour chaque salarié, un plan d'action et de travail pour l'ensemble du personnel et des conseils personnalisés pour les personnes à risque, suivis d'une évaluation des résultats à six mois. Pour appuyer cette démarche, Sodexho a constitué à Santiago un réseau de 700 restaurants réputés proposer une cuisine équilibrée.

Parmi nos clients...

Banque et Assurance

ABN AMRO, Argentine, Belgique, Inde, Luxembourg, République tchèque, Turquie.

BNP Paribas, Allemagne, Belgique, Pologne, République tchèque, Tunisie.

Citigroup, Belgique, Colombie, République tchèque, Slovaquie.

Société Générale, Belgique, Italie, Mexique, République tchèque, Tunisie.

Informatique et électronique

Hewlett-Packard, Belgique, Bulgarie, Colombie, Inde, Italie, Pologne, République tchèque.

Microsoft, Chine, Colombie, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

Samsung Electronique, Argentine, Colombie, Pologne, Slovaquie.

Biens de consommation

Coca-Cola, Argentine, Belgique, Bulgarie, Chine, Colombie, Luxembourg, République tchèque, Slovaquie.

PepsiCo, Argentine, Brésil, Hongrie, Mexique, Roumanie, Venezuela.

Industrie et énergie

Alstom, Argentine, Hongrie, Mexique, République tchèque.

Exxon Mobil, Chine, Colombie, Hongrie, République tchèque, Tunisie.

Michelin, Mexique, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie.

Renault, Argentine, Belgique, Italie, Pologne, République tchèque, Roumanie.

Siemens, Allemagne, Belgique, Chine, Colombie, France, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Tunisie.

Services publics

Chemins de fer nationaux, SNCB (Belgique), MÁV (Hongrie).

Ministères, Gouvernement de la province de Salta (Argentine), Ministère de la Communauté flamande, Ministère de la Région wallonne, Gouvernement Fédéral (Belgique).

Services postaux nationaux, La Poste (Belgique), La Poste (France), Magyar Posta Rt. (Hongrie), Poczta Polska (Pologne).

ASSURER

gouvernance et transparence

Sodexo respecte les principes de la gouvernance d'entreprise et se montre particulièrement attentif à l'exactitude et à la pertinence de sa communication financière, avec un objectif :

Assurer l'égalité de traitement dans l'information de ses actionnaires

Gouvernance d'entreprise

Entretien avec Pierre Bellon, Président Fondateur

Le 1^{er} septembre 2004, après en avoir débattu avec le Comité des Nominations, puis le Conseil d'Administration, nous avons décidé qu'à partir du 1^{er} septembre 2005, la fonction de Président-Directeur Général que j'exerçais depuis la création de la Société serait « dissociée » en séparant la fonction de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général du Groupe, et que Michel Landel serait nommé au 1^{er} septembre 2005, Directeur Général du Groupe Sodexho.

Nous avons mis à profit l'année de transition, d'une part, pour que je transfère à Michel Landel la totalité des directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe et, d'autre part, pour nous mettre d'accord sur le rôle respectif et les pouvoirs du Directeur Général et du Président.

Cette nouvelle organisation a un double avantage :

1. Elle a renforcé le rôle de la Direction Générale du Groupe.

Après avoir consulté 400 dirigeants du Groupe pour établir un nouveau projet d'entreprise intitulé « Sodexho Ambition 2015 », Michel Landel avec une équipe élargie et renouvelée a précisé sa vision : « devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie au Quotidien ».

Il a proposé au Conseil d'Administration un nouvel objectif : doubler le chiffre d'affaires ; il a clarifié la stratégie : renforcer notre leadership dans les services de Restauration, accélérer notre développement en *Facilities Management*, s'imposer comme leader mondial des Chèques et Cartes de Services.

Bien sûr de nombreux défis restent devant nous : s'adapter aux nouveaux besoins de nos clients, améliorer sans cesse notre compétitivité, standardiser nos meilleures pratiques, développer nos ressources humaines, promouvoir mondialement la marque Sodexho ; mais, d'ores et déjà Michel Landel a donné comme Directeur Général un nouveau dynamisme et un nouvel élan au Groupe.

2. Par ailleurs, en me consacrant exclusivement à mon rôle de Président du Conseil d'Administration, le fonctionnement du Conseil s'en est trouvé amélioré et nous avons progressé dans ce qu'on appelle la Gouvernance d'entreprise.

Lors de l'évaluation du fonctionnement du Conseil, conduite par un administrateur au cours de l'exercice 2003-2004, les administrateurs ont fait un certain nombre de suggestions.

Ils ont souhaité faire évoluer la composition du Conseil pour mieux refléter le caractère international du Groupe et intégrer des compétences nouvelles. A cet effet, et conformément aux propositions du Comité des Nominations et du Conseil, l'Assemblée Générale du 8 février 2005 a nommé Madame Patricia Bellinger et Messieurs Robert Baconnier et Peter Thompson en qualité d'administrateurs de la Société.

Ainsi, le Conseil compte :

- Quatre nationalités différentes (française, américaine, britannique et canadienne),
- Quatre femmes sur 14 membres – soit près de 30 % du Conseil – ce qui constitue un record parmi les sociétés du SBF 120 qui comptent en moyenne moins de 10 % de femmes dans leur Conseil.

Les membres du Conseil ont également souhaité participer plus activement à la bonne marche de la Société. A cet effet :

- Le Conseil se réunit au moins six fois par an et chaque réunion dure toute une journée,
- Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an et le Président du Comité d'Audit rencontre périodiquement le Directeur Financier, le Directeur de l'Audit Interne et les Commissaires aux Comptes,
- Le Comité des Rémunérations se réunit trois fois par an,
- Le Comité des Nominations se réunit en général deux fois par an.

Certaines réunions se sont tenues à l'étranger et ont donné lieu à des visites de sites et à des rencontres avec des collaborateurs du Groupe, comme par exemple :

- La visite d'un établissement pénitentiaire (Bronzefield) au Royaume-Uni par les membres du Comité PFI (*Private Finance Initiative/Partenariat Public Privé*) et du Comité d'Audit dans le cadre des projets PFI et l'audition des principaux dirigeants de Sodexho Royaume-Uni et Irlande,
- Le déplacement du Conseil pendant trois jours aux Etats-Unis, au cours duquel les administrateurs ont pu découvrir l'hôpital Mary Washington, visiter les installations de la Banque Mondiale et rencontrer les principaux dirigeants de Sodexho Amérique du Nord.

Enfin, les membres du Conseil avaient également demandé l'organisation de réunions thématiques et des rencontres périodiques avec les dirigeants du Groupe.

Ainsi les principaux dirigeants opérationnels sont venus présenter au Conseil leurs activités, leurs performances et leurs plans :

- en septembre 2004, Pierre Henry, Directeur Général Adjoint Groupe, activité Chèques et Cartes de Services,
- en mai 2005, Philip Jansen, Directeur Général Adjoint Groupe, Restauration et *Facilities Management*, Royaume-Uni et Irlande,
- en mars 2006, Dick Macédonia, Directeur Général Adjoint Groupe Restauration et *Facilities Management*, Amérique du Nord.

D'autres membres du Comité Exécutif ou du Comité Opérationnel du Groupe sont venus devant le Conseil faire des présentations spécifiques, telles que :

- La stratégie des ressources humaines du Groupe, ses initiatives et le suivi de ses performances par Elisabeth Carpentier, Directeur des Ressources Humaines Groupe,

- La stratégie des systèmes d'information du Groupe et les outils mis en œuvre pour améliorer les performances par Philippe Taillet, Directeur des Systèmes d'Information Groupe,
- La stratégie achats et le plan d'action *Five Star* visant à améliorer la compétitivité du groupe, par Damien Verdier, Directeur Marketing et des achats groupe.

Nous allons procéder à une nouvelle évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration. D'ores et déjà, pour l'exercice en cours, nous allons multiplier les rencontres entre le Conseil d'Administration et les principaux dirigeants du Groupe.

Enfin, compte tenu de l'accroissement de la charge de travail des administrateurs, il m'apparaît raisonnable de demander une augmentation de leurs jetons de présence, dont le montant reste sensiblement inférieur à la moyenne des grands groupes français.

Succéder à un fondateur n'est pas toujours facile. Nous savions, avec le Comité des Nominations et le Conseil d'Administration, que Michel Landel avait toutes les qualités requises, non seulement sur le plan professionnel, mais aussi parce qu'il adhère totalement aux valeurs du Groupe et qu'il les a mises en œuvre depuis 22 ans dans toutes les filiales de Sodexo qu'il a dirigées. Aujourd'hui, avec un recul de 16 mois, le Conseil d'Administration et moi-même estimons que le passage de témoin a été parfaitement réussi et nous nous félicitons du bon fonctionnement de la nouvelle organisation du Groupe.

Le renouveau dans la continuité se traduit dans les bons résultats de l'exercice 2005-2006 et est un gage de réussite et de pérennité de Sodexo pour l'avenir.

Pierre Bellon
Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

1 Composition du Conseil d'Administration au 31 août 2006

	Entrée en fonction	Expiration du mandat AGO
PIERRE BELLONPrésident	14/11/74	2007
ROBERT BACONNIER *Président de l'ANSA	08/02/05	2008
REMI BAUDINVice-Président	25/02/83	2007
PATRICIA BELLINGER *Membre du Senior Executive Forum de BP	08/02/05	2008
ASTRID BELLONMembre du Directoire de BELLON SA	26/07/89	2007
BERNARD BELLONPrésident du Conseil d'Administration de FINADVANCE	26/02/75	2009
FRANÇOIS-XAVIER BELLON ...Membre du Directoire de BELLON SA	26/07/89	2007
SOPHIE CLAMENSPrésident du Directoire de BELLON SA	26/07/89	2007
Paul JEANBART *Directeur Général de ROLACO	13/02/96	2008
CHARLES MILHAUDPrésident du Directoire du CNCE	04/02/03	2009
FRANÇOIS PERIGOT *Président d'honneur du MEDEF INTERNATIONAL	13/02/96	2008
NATHALIE SZABOMembre du Directoire de BELLON SA	26/07/89	2007
PETER THOMPSON*Administrateur de sociétés	08/02/05	2008
MARK TOMPKINS *Administrateur de sociétés	05/02/02	2008

* administrateurs indépendants

• Le fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la charte de l'administrateur, prévoit le nombre de réunions et la répartition des jetons de présence. Ce règlement intérieur fixe les critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil, il organise les pouvoirs de la Direction Générale et définit également la politique en matière de délivrance des garanties.

Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit, notamment, la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci, contrôle la gestion, évalue les procédures de contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations très importantes.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements et de la politique financière.

Chaque administrateur reçoit, au moins trois jours à l'avance, les dossiers présentés à chaque Conseil, pour qu'il puisse procéder à l'étude ou aux investigations nécessaires sur les sujets traités.

Les principaux dirigeants opérationnels du Groupe sont conduits à exposer aux administrateurs la situation du marché, la stratégie, les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'action leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies, avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels, financiers et de l'audit interne de la Société, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, e-mail ou appel téléphonique.

La charte de l'administrateur

Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions SODEXHO ALLIANCE.

Sauf cas de force majeure, tout administrateur de SODEXHO ALLIANCE a l'obligation d'assister aux assemblées générales des actionnaires.

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de SODEXHO ALLIANCE doit se considérer tenu au secret professionnel. A ce titre, toute opération sur des valeurs mobilières de SODEXHO ALLIANCE est interdite pendant :

- la période comprise entre les trente jours calendaires qui précèdent le Conseil d'Administration arrêtant les comptes consolidés semestriels du Groupe et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication de ces comptes semestriels ;
- la période comprise entre le 1^{er} septembre et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication des comptes consolidés annuels du Groupe.

Les transactions effectuées par les administrateurs font l'objet d'un communiqué public. A cet effet, les administrateurs sont tenus d'informer le Directeur Financier ou le Secrétaire Général des transactions qu'ils ont effectuées sur les titres SODEXHO ALLIANCE.

Les réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2005-2006, en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an.

Date	Points principaux à l'ordre du jour	Taux de participation
13/09/2005	- Plan stratégique et axes prioritaires de progrès - Approbation des budgets 2005-2006	93 %
15/11/2005	- Arrêté des comptes de l'exercice 2004-2005 - Arrêté des termes du rapport de gestion - Convocation de l'Assemblée Générale Mixte	93 %
10/01/2006	- Adoption d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions	100 %
31/01/2006	- Point sur l'activité des premiers mois de l'exercice	79 %
14/03/2006	- Point sur l'activité des cinq premiers mois de l'exercice - Point sur les activités aux Etats-Unis	71 %
09/05/2006	- Arrêté des comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2005-2006 - Point sur la politique de ressources humaines du Groupe	86 %

Au cours de l'exercice 2005-2006, le taux moyen de participation a été de 87 %.

2 Les Comités spécialisés

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités, dotés chacun d'une charte, qui ont pour mission générale d'étudier des sujets spécifiques pour préparer certaines délibérations du Conseil, lui transmettre des avis et des recommandations sur les décisions à prendre et enfin élaborer des propositions.

• Le Comité d'Audit

Il est présidé par Monsieur ROBERT BACONNIER, en qualité d'« Expert financier ». Les autres membres sont Messieurs MARK TOMPKINS et FRANÇOIS PERIGOT. Madame SOPHIE CLAMENS et Monsieur REMI BAUDIN sont invités à assister à toutes les réunions du comité sans en être membres.

Ce comité s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables en vigueur dans la Société, il veille à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et examine périodiquement le rapport de la Direction Générale sur les risques encourus et les principes de prévention de ces risques.

Il examine les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Il examine également, chaque année, les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et de l'ensemble des filiales du Groupe, et apprécie les conditions de leur indépendance.

Pour exercer son rôle, le comité s'appuie sur le Directeur Général, la Direction Financière, la Direction de l'Audit Interne et les auditeurs externes. Il peut également demander à entendre toute personne de la Société et faire appel à des experts extérieurs.

Monsieur MICHEL LANDEL, Directeur Général de la Société pendant l'exercice et Madame SIAN HERBERT-JONES, Directeur Financier Groupe, ont été régulièrement invités à présenter leurs travaux et à répondre aux questions du comité lors de ses séances.

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois pendant l'exercice, avec un taux moyen de participation de 83 %. Il a procédé à l'examen de différents points tels que :

- l'approbation du Plan d'Audit Interne pour l'exercice 2005-2006,
- l'examen des principales règles comptables appliquées par le Groupe,
- la transition aux normes IFRS pour les comptes consolidés,
- l'organisation des structures financières du Groupe,
- les rapports des missions de la Direction de l'Audit Interne et le suivi de ses recommandations,
- la revue du rapport *Form-20F* déposé auprès des autorités boursières américaines,
- le suivi du projet d'évaluation des procédures de contrôle interne existantes (Projet CLEAR), notamment dans le cadre de la loi américaine Sarbanes-Oxley et de la loi française de sécurité financière,
- la supervision de l'indépendance et de la performance des commissaires aux comptes.

Le Comité d'Audit a également examiné les comptes annuels consolidés de l'exercice 2004-2005, ainsi que les comptes semestriels consolidés de l'exercice 2005-2006. Il a également approuvé les missions et les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et des filiales du Groupe dans le cadre de la certification des comptes consolidés pour l'exercice 2005-2006. Par ailleurs, le Comité d'Audit a approuvé, préalablement, toute autre mission effectuée par les Commissaires aux Comptes de la Société et des membres de leur réseau.

• Le Comité des Nominations

Il est présidé par Monsieur FRANÇOIS PERIGOT et les autres membres sont Mesdames PATRICIA BELLINGER et NATHALIE SZABO, Messieurs PIERRE BELLON et REMI BAUDIN.

Ce comité est chargé d'examiner les propositions du Président du Conseil et de formuler un avis au Conseil :

- sur la nomination :
 - des Administrateurs,
 - du Directeur Général et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués,
 - des membres du Comité Exécutif Groupe,
- sur les plans de succession des principaux dirigeants du Groupe, et d'être à tout moment en situation de proposer au Conseil des solutions de successions en cas de vacances imprévisibles, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.

Le comité examine la situation des candidats aux fonctions d'administrateur, préalablement à leur nomination. Il évalue également à tout moment, s'il le juge utile, la situation des administrateurs au regard des critères relatifs à la composition du Conseil, définis dans les lois applicables à la Société et dans le Règlement Intérieur. Par ailleurs, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration la liste des administrateurs dits indépendants.

Au cours de l'exercice, le Comité des Nominations s'est réuni formellement deux fois afin d'étudier et de définir les conditions de la succession du Président ainsi que celles du Directeur Général et des membres du Comité Exécutif du Groupe.

Le taux moyen de participation a été de 80 %.

- **Le Comité des Rémunérations**

Il est présidé par Monsieur REMI BAUDIN et les autres membres sont Madame PATRICIA BELLINGER, Messieurs PIERRE BELLON et BERNARD BELLON.

Ce comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux, la politique générale de rémunération des principaux dirigeants du Groupe, la politique d'intéressement des dirigeants aux performances de l'entreprise et, en particulier, la politique des plans de souscription ou d'achat d'actions ainsi que la mise en place de plans d'épargne d'entreprise dans le Groupe.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois pour faire des recommandations au Conseil d'Administration dans des domaines tels que l'opportunité du lancement d'un nouveau Plan d'Epargne International, la mise en place d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions et de son règlement, la revue des outils d'intéressement des dirigeants ainsi que les rémunérations du Président et du Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le taux moyen de participation a été de 75 %.

Le Conseil d'Administration a également créé un groupe de travail afin d'étudier de façon approfondie les projets d'investissements du Groupe qui lui sont présentés dans le cadre de partenariats publics privés ou du *Private Finance Initiative*. Ce groupe de travail fait des recommandations au Conseil d'Administration afin que ce dernier puisse se prononcer sur l'autorisation d'investissement et éventuellement l'émission de garanties dans le cadre de ces projets.

Le groupe de travail est composé d'administrateurs (Madame SOPHIE CLAMENS et Messieurs ROBERT BACONNIER, PIERRE BELLON et MARK TOMPKINS), du Directeur Général Monsieur MICHEL LANDEL, du Directeur Financier Madame SIAN HERBERT JONES, et de certains membres de la Direction Financière du Groupe ; Il est présidé par Madame SIAN HERBERT JONES et au cours de l'exercice, il s'est réuni trois fois.

Robert Baconnier

Administrateur indépendant

Président du Comité d'Audit

Interview

« Grâce à une mobilisation intense des équipes, des progrès considérables ont été accomplis par le Groupe en matière de contrôle interne. »

Avez-vous remarqué une évolution du rôle du Conseil d'Administration depuis la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général intervenue le 1^{er} septembre 2005 ?

Depuis l'entrée en vigueur de la dissociation et, bien que mon expérience d'administrateur de Sodexo soit assez limitée puisque j'ai été nommé en janvier 2005, j'ai ressenti très nettement une évolution progressive vers une responsabilisation accrue du Conseil d'Administration.

Il est désormais devenu l'enceinte privilégiée d'un dialogue critique, mais constructif, avec le management sur la stratégie du Groupe et les projets et plans d'action qui en découlent.

Il en résulte des échanges beaucoup plus riches dans le processus de décision.

Quel rôle joue le Comité d'Audit dans les progrès du Groupe en matière de contrôle interne ?

Le renforcement du contrôle interne est, depuis quelques années, au centre des préoccupations du Comité d'Audit, tout particulièrement dans un groupe comme Sodexo avec une forte culture de décentralisation.

Tout au long de l'année, le Comité d'Audit a consacré une large part de son activité au déroulement du projet CLEAR et au suivi des missions de l'Audit Interne, de leurs conclusions et des plans d'actions correspondants. Il a également insisté sur le renforcement des structures financières, tant en central que dans les filiales, et sur celui des compétences financières et informatiques de l'Audit Interne.

Le Comité d'Audit a été d'ailleurs très satisfait de constater que, grâce à une formation accrue et une mobilisation intense des équipes, des progrès considérables ont été accomplis par le Groupe en matière de contrôle interne.

3 Renseignements concernant les administrateurs

• **PIERRE BELLON**

Né le 24 janvier 1930

Marié, 4 enfants

Nationalité française

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)

Adresse professionnelle :

SODEXHO ALLIANCE

3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France)

Carrière

Entré en 1958 à la SOCIETE D'EXPLOITATIONS HOTELIERES, AERIENNES, MARITIMES et TERRESTRES comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.

Il fonde, en 1966, SODEXHO SA, devenue en 1997 SODEXHO ALLIANCE SA, société dont il a été Président-Directeur Général jusqu'au 31 août 2005. Il en est actuellement le Président du Conseil d'Administration.

Président-Directeur Général de BELLON SA, holding familial de contrôle de SODEXHO ALLIANCE, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002. Il est, depuis février 2002, Président du Conseil de Surveillance de BELLON SA.

Il est depuis 1976, membre du Conseil Exécutif du CNPF, devenu ensuite le MEDEF.

Il a été, par ailleurs :

- Vice-Président du CNPF, puis du MEDEF de 1980 à 2005.
- Président National du CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES (ex-CENTRE DES JEUNES PATRONS) de 1968 à 1970.
- Président du SYNDICAT NATIONAL DES CHAINES D'HOTELS ET DE RESTAURANTS de 1972 à 1975.
- Membre du CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL de 1969 à 1979.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Président du Conseil de Surveillance)
- PPR (Membre du Conseil d'Administration)
- CMA CGM (Membre du Conseil de Surveillance)
- SOBELNAT SCA (Membre du Conseil de Surveillance)
- Il est également administrateur de différentes sociétés du Groupe SODEXHO.

Autres fonctions

- Président fondateur de L'ASSOCIATION PROGRES DU MANAGEMENT (APM).
- Administrateur de L'ASSOCIATION NATIONALE DES Sociétés PAR ACTIONS (ANSA).

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 12 900

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- L'AIR LIQUIDE (Membre du Conseil de Surveillance)

• ROBERT BACONNIER

Né le 15 avril 1940 à Lyon

Marié, 3 enfants

Nationalité française

Licencié en lettres, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (1965-1967)

Adresse professionnelle :

ANSA

39, rue de Prony – 75017- Paris (France)

Carrière

ROBERT BACONNIER commence sa carrière en 1967 en qualité d'Administrateur civil au MINISTERE DE L'ECONOMIE Et DES FINANCES, affecté à la Direction Générale des Impôts (DGI). De 1977 à 1979, il est Conseiller technique au Cabinet du Ministre délégué à l'Economie et aux Finances, puis Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre du Budget. De 1979 à 1983 il est Directeur Adjoint chargé de la Sous-Direction Internationale au Service de la Législation Fiscale et devient en 1983, Chef du service du Contentieux à la DGI puis en 1986, Directeur Général des Impôts. De 1990 à 1991, il est Payeur Général du Trésor.

En 1991, il intègre le BUREAU FRANCIS LEFEBVRE, dont il devient Président du Directoire jusqu'en 2004.

Il est actuellement Président et Directeur Général de l'ANSA (ASSOCIATION NATIONALE DES SOCIETES PAR ACTIONS).

Autres fonctions

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France
- Membre du Conseil d'Administration de la société LAFARGE CEMENTS
- Membre du Conseil de Surveillance de la société ELS (EDITIONS LEFEBVRE SARRUT)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 410

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Président du Comité Fiscal du MEDEF

• REMI BAUDIN

Né le 19 octobre 1930

Marié, 4 enfants

Nationalité française

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)

Adresse professionnelle :

SODEXHO ALLIANCE

3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France)

Carrière

Après de nombreuses missions à l'étranger, de 1957 à 1965, au sein de la SEMA (société de conseil en organisation), Rémi Baudin participe à la création de SODEXHO aux côtés de Pierre Bellon.

Il réorganise et gère le secteur avitaillement maritime (1965-1969), puis crée une joint-venture avec SONATRACH (Gestion de Bases-Vie) et dirige la filiale commune avec SONATRACH en Algérie (1969-1970). Il prend la Direction de la Restauration Collective France et implante SODEXHO en Belgique (1971-1976), puis la Direction France et Afrique avec l'ouverture du Cameroun, du Nigeria, de la Côte-d'Ivoire, de l'Angola, du Bénin, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye (1977-1982). Il assure ensuite la Direction Restauration Collectivités France et Europe (1982-1992). Il devient, en 1996, Président du Conseil de Surveillance de BELLON SA, dont il est depuis 2002, le Vice-Président.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Vice-Président du Conseil de Surveillance)
- OCTOFINANCES SA (Président du Conseil de Surveillance)

Autres fonctions

- Président Fondateur du FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective.

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 4 016

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• **PATRICIA BELLINGER**

Née le 24 mars 1961 dans le Connecticut (Etats-Unis)

Mariée, 2 enfants

Nationalité américaine

Bachelor of Arts de l'Université de Harvard

Adresse professionnelle :

BP plc

1, Saint James Square – London – SW1Y 4PD (Royaume-Uni)

Carrière

PATRICIA BELLINGER commence sa carrière en 1986 en créant une agence de casting à Madrid, puis elle occupe plusieurs fonctions dans les media et la communication en Espagne. En 1995, elle retourne aux Etats-Unis pour intégrer, dans l'industrie pharmaceutique, la société BRISTOL MYERS SQUIBB (BMS). Successivement Directeur Adjoint de la Communication, puis des Affaires publiques, elle devient en 1998 Directeur de la Culture et de la Diversité. Elle rejoint le groupe BP à Londres en 2000 en tant que Directeur de la Diversité et de l'Intégration et devient, en 2006, Directeur du BP LEADERSHIP ACADEMY.

Autres fonctions

- Membre du *Executive Leadership Council* (Washington, DC – Etats-Unis).
- Membre du Conseil de Surveillance du *Leadership Centre du Morehouse College* (Atlanta, Georgie – Etats-Unis).
- Membre du BREAKTHROUGH BREAST CANCER GENERATIONS APPEAL BOARD (Etats-Unis).

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• **ASTRID BELLON**

Née le 16 avril 1969

Diplômée de ESLSCA

Nationalité française

Master of Arts in Cinema Studies à New York City

Adresse professionnelle :

BELLON SA

3 avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France)

Carrière

Depuis 1999, elle travaille dans la production audiovisuelle et a créé, en 2001, la société “ Les Films d’à Côté ” dont elle est actionnaire.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Membre du Directoire)
- SOFRANE SAS (Président)
- SOBELNAT SCA (Représentant permanent de SOFRANE SAS, Gérant)

Nombre d’actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 36 723

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• **BERNARD BELLON**

Né le 11 août 1935

Marié, 5 enfants

Nationalité française

Diplômé en Lettres Modernes

IAE Aix - Marseille

Adresse professionnelle :

14, rue Saint Jean – 1260 – Nyon (Suisse)

Carrière

D'abord Directeur de la COMPAGNIE HOTELIERE DU MIDI (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du Groupe CIC-BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE, de 1970 à 1988. Il fonde la société de capital risque FINADVANCE SA dont il assure la Présidence depuis sa création, en 1988.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Membre du Conseil de Surveillance)
- FINADVANCE SA (Président du Conseil d'Administration)
- COPELIA (Administrateur)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 323 732

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- PERFIN SA (Administrateur-Délégué)
- JEFECO (Administrateur)
- ALLIOS INDUSTRIES (Administrateur)
- CIC FRANCE (Censeur)

• FRANÇOIS-XAVIER BELLON

Né le 10 septembre 1965

Marié, 4 enfants

Nationalité française

Diplômé de l'European Business School

Adresse professionnelle :

ADECCO GROUP INTERNATIONAL SALES

The Triangle, 5 Hammersmith Grove

London W6 0QQ (Royaume-Uni)

Carrière

Il commence sa carrière dans l'activité de travail temporaire, comme Chef d'agence à ADIA FRANCE (1990-1991), puis à Barcelone à ECCO Espagne de 1992 à 1995 où il est Chef d'agence, puis Directeur Commercial et Directeur Régional Catalogne de 1993 à 1995.

Il rejoint le Groupe en septembre 1995 en tant que Responsable de secteur, puis Responsable de Développement dans le segment de la Santé en France. En 1999, il devient Directeur Général de SODEXHO MEXIQUE. Il est nommé en janvier 2004, Chief Executive des activités au Royaume-Uni, avant de démissionner de cette fonction quelques mois plus tard. Il est, depuis 2005, Directeur Commercial de la division Travail Temporaire du Groupe ADECCO.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Membre du Directoire)

Autres fonctions

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 36 383

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• SOPHIE CLAMENS

Née le 19 août 1961

Mariée, 4 enfants

Nationalité française

Diplômée de l'École Des Hautes Etudes Commerciales du Nord

Adresse professionnelle :

SODEXHO ALLIANCE

3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France)

Carrière

SOPHIE CLAMENS commence sa carrière aux Etats-Unis en 1985 comme conseil en fusions-acquisitions au CREDIT LYONNAIS pour la clientèle française de la banque à New York. En 1994, elle rejoint Sodexho Alliance comme chargée de mission auprès de la Direction Financière. En 2001, elle est nommée Chef de Projet, Contrôle de Gestion Stratégique à la Direction du Plan Groupe pour développer et mettre en place les indicateurs clés de performance Groupe. Au-delà de la mise en place et du suivi de ces indicateurs, elle travaille à l'identification et à la diffusion des meilleures pratiques ; elle déploie, en particulier, la stratégie de fidélisation des clients au niveau mondial. Depuis septembre 2005, elle se consacre entièrement à cette mission en tant que Directeur Fidélisation Clients Groupe.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Présidente du Directoire depuis 2002)
- HOLDING ALTYS SA (Administrateur)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 7 964

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• **PAUL JEANBART**

Né le 23 août 1939

Marié, 3 enfants

Nationalité canadienne

Ingénieur civil

Adresse professionnelle :

ROLACO HOLDING SA

28, boulevard du Pont d'Arve – 1205 – Genève (Suisse)

Carrière

Co-fondateur, partenaire et dirigeant du Groupe ROLACO depuis 1967.

Autres mandats sociaux

- ORYX FINANCE LIMITED, Grand Cayman (Président)
- HOTELS INTERCONTINENTAL GENEVE (Président du Conseil d'Administration)
- ROLACO HOLDING SA (Administrateur-Délégué) et ses filiales ou affiliés du Groupe ROLACO (Membre du Conseil d'Administration)
- SEMIRAMIS HOTEL CO., NASCO INSURANCE GROUP et LUXURY BRAND DEVELOPMENT et ses filiales (Membre du Conseil d'Administration)
- CLUB MEDITERRANEE SA (Membre du Conseil de Surveillance)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- XL CAPITAL LTD (Membre du Conseil d'Administration)
- ORFEVRERIE CHRISTOFLE SA (Membre du Conseil de Surveillance)
- DELTA INTERNATIONAL BANK (Membre du Conseil d'Administration)

● CHARLES MILHAUD

Né le 20 février 1943

Marié, 2 enfants

Nationalité française

Diplômé d'Etudes Supérieures de Mathématiques, Physique et Chimie

Adresse professionnelle :

CNCE (Groupe Caisse d'Epargne)

50, avenue Pierre Mendès France – 75201 – Paris Cedex 13 (France)

Carrière

Entré à la Caisse d'Epargne en 1964, il devient Directeur Général de la CAISSE D'EPARGNE DES BOUCHES-DU-RHONE ET DE LA CORSE en 1983 et, également entre au Conseil de Surveillance du CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE (CENCEP). En 1995, il est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration de la CAISSE CENTRALE DES CAISSES D'EPARGNE. En 1999, lors de la fusion de ces deux entités, il devient Président du Directoire de la CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE (CNCE).

Autres mandats sociaux

- IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (Président du Conseil de Surveillance)
- CREDIT FONCIER DE FRANCE (Président du Conseil de Surveillance)
- FINANCIERE OCEOR (Président du Conseil de Surveillance)
- ISSORIA (Président du Conseil de Surveillance)
- PEREXIA (Vice-Président du Conseil de Surveillance)
- SOGIMA (Administrateur)
- CDC Entreprise (Membre du Conseil de Surveillance)
- IXIS ASSET MANAGEMENT (Membre du Conseil de Surveillance)
- IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP (Membre du Conseil de Surveillance)
- IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (Membre du Conseil de Surveillance)
- CNP ASSURANCES SA (Membre du Conseil de Surveillance et Vice-Président)

Autres fonctions

- GROUPEMENT EUROPEEN DES CAISSES D'EPARGNE (Président)
- FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE (Membre du Comité Exécutif, Trésorier et Vice-Président)
- GROUPEMENT NATIONAL DE LA COOPERATION (Membre du Conseil d'Administration)
- Fondation BELEM (Trésorier)
- L'UNIVERSITE DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE (Président)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

-
- CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT (Administrateur)
- CETELEM (Membre du Conseil de Surveillance)
- ECUREUIL PARTICIPATIONS (Administrateur)
- SOCIETE Nouvelle D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL (Administrateur)
- UNIVERSITE RENE DESCARTES (Paris V) (Administrateur)
- SICP (Président du Conseil d'Administration)
- CDC FINANCE-CDC IXIS (Vice-Président du Conseil de Surveillance)

● FRANÇOIS PERIGOT

Né le 12 mai 1926

Marié

Nationalité française

Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Adresse professionnelle :

MEDEF INTERNATIONAL

9, avenue Frédéric Le Play -75007 - Paris (France)

Carrière

Président-Directeur Général de THIBAUD GIBBS ET COMPAGNIE de 1968 à 1970, il prend ensuite les fonctions de Président-Directeur Général du Groupe UNILEVER en Espagne, puis de Président-Directeur Général d'UNILEVER en France (1971-1986).

Président de la COMPAGNIE DU PLATRE (1986 à 1998), il est nommé Vice-Président, puis Président de l'UNICE (UNION DES CONFEDERATIONS DE L'INDUSTRIE ET DES EMPLOYEURS D'EUROPE) (1988-1998).

Il a été, par ailleurs :

- Président de L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE (1983-1986).
- Président du CONSEIL NATIONAL du PATRONAT FRANÇAIS (1986-1994).
- Membre du Comité Directeur de la CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (1987-1989).
- Membre du CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (1989-1999).
- Président du MEDEF INTERNATIONAL (1997-2005).
- Président de la Chambre de Commerce Franco-Néerlandaise (1996 – 2002).
- Président de L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS (2001- 2006).

Il est Président d'honneur du MEDEF et du MEDEF INTERNATIONAL depuis 2005.

Autres mandats sociaux

- UNILEVER FRANCE HOLDINGS (Administrateur)
- OENEO (Administrateur)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- MARINE WENDEL (Administrateur)
- ASTRA CALVE (Administrateur)
- LEVER (Administrateur)
- CDC PARTICIPATIONS (Administrateur)
- RADOUX (Administrateur)

• **NATHALIE SZABO**

Née le 26 janvier 1964

Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge

Nationalité française

Diplômée de l'European Business School

Adresse professionnelle :

SODEXHO PRESTIGE-AFFICHE

19, rue de Sèvres – 92100 – Boulogne (France)

Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. A partir de 1989, elle est Responsable commerciale de SCOTT TRAITEUR, puis Directrice commerciale du PAVILLON ROYAL.

Elle rejoint le Groupe SODEXHO en mars 1996 comme Directrice commerciale de SODEXHO PRESTIGE en France, puis Chef de secteur en 1999. En septembre 2003, elle devient Directrice de SODEXHO PRESTIGE et Directrice de L’AFFICHE en janvier 2006.

Autres mandats sociaux

- BELLON SA (Membre du Directoire)
- SEGSMHI - Société du Lido (Membre du Conseil de Surveillance)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 1 147

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

• PETER THOMPSON

Né le 15 septembre 1946 à Melbourne (Australie)

Marié, 3 enfants

Nationalité américaine

Diplômé en Langues Modernes de l'Université d'Oxford et MBA obtenu à l'Université de Columbia

Adresse professionnelle :

THOMPSON HOLDINGS LLC

11 Broad Road

Greenwich, CT 06830 (Etats-Unis)

Carrière

Peter Thompson commence sa carrière en 1970 dans le marketing, puis il devient Chef de Produit en 1974 chez GENERAL FOODS CORP. Il rejoint GRAND METROPOLITAN PLC en 1984 pour assumer différents postes de direction (GEANT VERT, HÄAGEN-DAZS, PILLSBURY...) et, en 1992, il est nommé Président-Directeur Général de GRAND MET FOODS Europe, basé à Paris. En 1994, il intègre le groupe PEPSICO pour devenir Président de WALKERS CRISPS au Royaume-Uni, puis Directeur Général de FRITO-LAY INTERNATIONAL (Europe, Afrique, Moyen-Orient) et, de 1996 à 2004, Directeur Général de PEPSI-COLA INTERNATIONAL.

Il est actuellement investisseur privé et administrateur de SYNGENTA AG.

Autres mandats sociaux

- SYNGENTA AG (Administrateur et membre du Comité d'Audit)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- PEPSI-COLA INTERNATIONAL (Directeur Général) – (Etats-Unis)
- PEPSI GEMEX SA DE CV (Administrateur) – (Mexique)
- STANWICH SCHOOL (Président du Conseil d'Administration) – (Etats-Unis)

• H.J. MARK TOMPKINS

Né le 2 novembre 1940

Marié, 3 enfants

Nationalité britannique

Maîtrise de Sciences Naturelles et d'Economie à l'Université de Cambridge et MBA obtenu à l'INSEAD (INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES)

Adresse professionnelle :

THURLOE CAPITAL PARTNERS LTD

15 Cromwell Road - London SW7 (Royaume-Uni)

Carrière

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez SAMUEL MONTAGU & COMPANY (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour BOOZ ALLEN & HAMILTON des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux Etats-Unis. Il rejoint, en 1972, le groupe SLATER WALKER SECURITIES et devient Président-Directeur Général de la COMPAGNIE FINANCIERE HAUSSMANN, cotée à Paris. A partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux Etats-Unis. A partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du tourisme et des loisirs, et de différentes sociétés industrielles.

Autres mandats sociaux

Il est également membre du Conseil d'Administration des entreprises :

- ALLIED HEALTHCARE INTERNATIONAL, INC. (Etats-Unis)
- HEALTHCARE ENTERPRISE GROUP PLC (Royaume-Uni)
- KINGKAROO (PTY) LTD (Afrique du Sud)
- SAMARA PRIVATE GAME RESERVE (PTY) LTD (Afrique du Sud)

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 400

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- ORIGINAL INVESTMENTS LTD (Membre du Conseil d'Administration)
- BAOBAZ SA (Membre du Conseil d'Administration)
- PARTNERS HOLDINGS PLC (Membre du Conseil d'Administration)
- CALCITECH LTD (Membre du Conseil d'Administration)

4 Rémunérations des membres du Conseil d'Administration

• Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence ont été calculés et versés aux administrateurs conformément au Règlement Intérieur du Conseil et suivant les critères suivants :

- 15 000 euros pour chaque administrateur au titre de sa part fixe,
- 1 500 euros par présence effective aux séances du Conseil,
- 5 000 euros pour les membres de chaque comité au titre de leur part fixe,
- 600 euros par présence effective aux séances des comités.

Pour l'exercice 2005-2006, le montant global des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 400 500 euros pour un montant maximum de 450 000 euros autorisé par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006.

• Montant des rémunérations et avantages de toutes natures versés aux membres du Conseil d'Administration (art. L 225-102-1 du Code de commerce)

	Total	Total	SODEXHO ALLIANCE	BELLON SA
En euros	2004-2005 (1)	2005-2006 (1)	Jetons de Présence	(2)
PIERRE BELLON	485 867	⁽³⁾ 272 703	37 000	235 703
ROBERT BACONNIER	13 600	29 900	29 900	
REMI BAUDIN	38 800	40 900	39 400	1 500
PATRICIA BELLINGER	16 700	34 000	34 000	
ASTRID BELLON	88 664	94 296	24 000	70 296
BERNARD BELLON	32 300	32 300	30 800	1 500
FRANÇOIS-XAVIER BELLON	273 869	92 796	22 500	70 296
SOPHIE CLAMENS	190 162	202 673	26 400	90 964
PAUL JEANBART	26 500	21 000	21 000	
CHARLES MILHAUD	19 500	16 500	16 500	
FRANÇOIS PERIGOT	32 100	36 100	36 100	
NATHALIE SZABO	161 709	181 203	30 200	76 960
PETER THOMPSON	10 500	24 000	24 000	
MARK TOMPKINS	30 800	28 700	28 700	

(1) Total incluant les jetons de présence versés par SODEXHO ALLIANCE et les rémunérations de toutes natures versées pour des fonctions exercées dans les sociétés BELLON SA, SODEXHO ALLIANCE et/ou les sociétés du Groupe SODEXHO.

(2) Rémunérations de toutes natures versées pour des fonctions exercées dans la société BELLON SA .

(3) Pierre Bellon ne perçoit pas de rémunération au titre de sa fonction de Président du Conseil de SODEXHO ALLIANCE, il bénéficie néanmoins d'une voiture de fonction, d'un bureau et d'une assistance secrétariale.

5 Evaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

A la suite de l'évaluation du fonctionnement du Conseil conduite par un administrateur au cours de l'exercice 2003-2004, il a été procédé à certaines améliorations dans le Règlement Intérieur du Conseil lors de l'exercice suivant. En 2005-2006, les administrateurs ont exprimé le souhait de rencontrer périodiquement les membres du Comité Exécutif du Groupe et un calendrier organisant ces entretiens a été établi.

Par ailleurs, en septembre 2006, le Conseil a décidé de procéder à une évaluation formelle. La méthode pour mener cette évaluation sera arrêtée par le Conseil en mars 2007.

6 Conformité aux règles de gouvernement d'entreprise en vigueur

Compte tenu de la présence de SODEXHO ALLIANCE sur deux marchés boursiers, les dispositions relatives au gouvernement d'entreprise intègrent les dispositions légales françaises et celles des Etats-Unis, ainsi que les règles édictées par les autorités boursières de ces deux pays. En conséquence, le Groupe considère que son application du gouvernement d'entreprise est appropriée et fidèle aux meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise en vigueur aux Etats-Unis et en France.

Les liens familiaux existant au sein des membres des organes d'administration et de direction générale sont les suivants :

- Mesdames ASTRID BELLON, SOPHIE CLAMENS, NATHALIE SZABO et Monsieur FRANÇOIS-XAVIER BELLON, Administrateurs, sont les enfants de Monsieur PIERRE BELLON, Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur BERNARD BELLON, Administrateur, est le frère de Monsieur PIERRE BELLON.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif de SODEXHO ALLIANCE.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la Société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de SODEXHO ALLIANCE, des membres des organes d'administration et de la direction générale et leurs intérêts privés. Il est précisé que :

- Monsieur PIERRE BELLON et ses enfants contrôlent à 68,5 % la Société BELLON SA, propriétaire de 36,83 % du capital de SODEXHO ALLIANCE.
- Monsieur BERNARD BELLON détient, avec d'autres membres de sa famille, 13 % des actions de la Société BELLON SA.
- Monsieur CHARLES MILHAUD est Président du Directoire de la CNCE. Cet établissement a accordé en juin 2004 à la société BELLON SA, société mère de SODEXHO ALLIANCE, un prêt de 413 millions d'euros, remboursable en juillet 2012, qui annule et remplace l'émission obligataire de 400 millions d'euros souscrite en mai 2001. Par ailleurs, le Groupe a signé, en France, des accords cadres avec la FONDATION DES CAISSES D'EPARGNE concernant la gestion d'une cinquantaine de sites.

- Pour se conformer aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'Administration, les administrateurs suivants, ont acquis des titres Sodexho Alliance au cours de l'exercice :
 - Madame Patricia Bellinger, 400 actions Sodexho Alliance, en date du 30 janvier 2006 et pour un montant total de 18 598,51 dollars US,
 - Monsieur Robert Baconnier, 410 actions Sodexho Alliance, en date du 25 novembre 2005 et pour un montant total de 13 669,40 euros,
 - Monsieur Peter Thompson, 400 actions Sodexho Alliance, en date du 7 janvier 2005 et pour un montant total de 12 151,50 dollars US,

A notre connaissance, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée contre un membre du Conseil d'Administration, ni aucun membre de la Direction Générale,
- aucun de ces membres n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces membres par des autorités statutaires ou réglementaires.

Par ailleurs, à notre connaissance, aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Directeur Général **depuis le 1^{er} septembre 2005**

• MICHEL LANDEL

Né le 7 novembre 1951

Marié, 3 enfants

Nationalité française

Diplômé de l'European Business School

Adresse professionnelle :

SODEXHO ALLIANCE

3, avenue Newton – 78180 – Montigny le Bretonneux (France)

Carrière

Il débute sa carrière en 1977 à la CHASE MANHATTAN BANK puis devient, en 1980, Directeur d'une usine de produits BTP au sein du Groupe POLIET.

Recruté en 1984 comme Responsable des Opérations pour l'Afrique de l'Est et du Nord, il est promu dès 1986 Directeur Afrique pour l'activité Bases-Vie et prend, en 1989, la responsabilité des activités nord-américaines.

Il participe, notamment, au rapprochement en 1998 avec MARRIOTT MANAGEMENT SERVICES et à la création de SODEXHO MARRIOTT SERVICES. Dès 1999, il devient Chief Executive Officer de SODEXHO MARRIOTT SERVICES, devenu depuis SODEXHO, INC.

En février 2000, MICHEL LANDEL est nommé Vice-Président du Comité Exécutif DE SODEXHO ALLIANCE.

De juin 2003 à août 2005, MICHEL LANDEL assume la fonction de Directeur Général Délégué Groupe, en charge de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que de l'activité Bases-Vie.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, il est Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE.

Autres mandats sociaux

- SODEXHO, INC. (Administrateur)
- SODEXHO HOLDINGS LTD (Administrateur)

Autres fonctions

Président de l'Association STOP Hunger en France

Président de la Fondation SODEXHO aux Etats-Unis

Membre du Conseil de Direction de SODEXHO PASS INTERNATIONAL SAS

Nombre d'actions SODEXHO ALLIANCE détenues : 34 120

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun

Rémunérations des dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2005-2006

1 La Direction Générale

Au cours de l'exercice 2005-2006, MICHEL LANDEL a exercé les fonctions de Directeur Général. Les montants des rémunérations et avantages de toutes natures versés au Directeur Général ont été les suivants :

<i>En euros</i>	Total (1)	Salaire fixe	Primes variables	Avantages en nature (2)	Retraite complémentaire (3)
2004-2005 (4)	1 722 001	627 110	388 622	554 007	152 262
2005-2006 (5)	1 516 065	843 447	567 943	4 224	100 451

(1) Total incluant le montant brut des rémunérations de toutes natures versées au cours de l'exercice pour des fonctions exercées dans les sociétés BELLON SA , SODEXHO ALLIANCE et/ou les sociétés du Groupe SODEXHO.

(2) Montant incluant la voiture de fonction, les frais de logement, déménagement, ...

(3) Contribution à un plan de retraite complémentaire durant l'exercice.

(4) MICHEL LANDEL exerçait les fonctions de Directeur Général Délégué pendant cet exercice.

(5) MICHEL LANDEL exerçait les fonctions de Directeur Général pendant cet exercice.

La prime d'objectifs, correspondant à l'exercice 2004-2005, versée à MICHEL LANDEL, au cours de l'exercice 2005-2006, s'est élevée à 477 280 euros.

2 Le Comité Exécutif Groupe

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité Exécutif se composait des dirigeants suivants :

- MICHEL LANDEL, Directeur Général SODEXHO ALLIANCE,
- ELISABETH CARPENTIER, Directeur Ressources Humaines Groupe,
- PIERRE HENRY, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général de l'activité Chèques et Cartes de Services,
- SIAN HERBERT-JONES, Directeur Financier Groupe,
- VINCENT HILLENMEYER, Directeur Plan Stratégique Groupe,
- PHILIPPE JANSEN, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Royaume-Uni et Irlande, Restauration et *Facilities Management*,
- NICOLAS JAPY, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général de l'activité Bases-Vie, UNIVERSAL SODEXHO et Asie/Australie, Restauration et *Facilities Management*,
- RICHARD MACEDONIA, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Amérique du Nord, Restauration et *Facilities Management*,
- JACQUES PETRY, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Europe Continentale et Amérique du Sud, Restauration et *Facilities Management*,
- CLODINE PINCEMIN, Directeur Communication et Développement Durable Groupe,
- DAMIEN VERDIER, Directeur Marketing Groupe.

Le montant global des rémunérations versées par le Groupe aux onze membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2006, s'élève à 7 953 579 euros pour l'exercice 2005-2006. Ce montant comprend une part fixe de 4 436 007 euros et une part variable de 2 775 790 euros, le solde est composé d'avantages en nature et de compléments de retraite.

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend le salaire de base, la prime d'objectifs annuelle et celle des plans d'intéressement à moyen terme, la valeur des avantages de toute nature et les compléments de retraite versés par la Société ou toute société du Groupe.

La prime d'objectifs annuelle, part variable de la rémunération des dirigeants, représente, selon les dirigeants, entre 50 et 80 % de leur salaire de base, lorsque les objectifs fixés lors de l'exercice précédent ont été atteints.

Les performances financières réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ou par l'entité opérationnelle dont le dirigeant a la responsabilité, contribuent jusqu'à un maximum de 70 % de cette prime et le solde dépend de la réalisation d'objectifs personnels fixés en début d'exercice, y compris des objectifs relatifs à des indicateurs tels que la fidélisation des clients, la diversité ou la gestion des ressources humaines au sein de l'entité du dirigeant.

La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice et après audit des comptes.

Politique d'attribution des stock-options

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe SODEXHO a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'est consentie en faveur des administrateurs de la Société.

1 Options portant sur des titres de SODEXHO ALLIANCE, conférées au personnel sur les actions de la Société

Les plans attribués par SODEXHO ALLIANCE, encore en vigueur, sont présentés dans ce tableau, ils ont été autorisés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 21 février 2000, 4 février 2003 et 3 février 2004.

Date du Conseil d'Administration attribuant le Plan d'options d'achat	Nombre total d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options non levées au 31/8/2006 après départs de bénéficiaires
11/01/2002 (A)	470 740	11/01/2006	10/01/2007	47,00	333 231
11/01/2002 (B)	1 186 542	11/01/2006	10/01/2008	47,00	960 771
17/09/2002	12 000	01/04/2006	31/03/2008	47,00	12 000
10/10/2002 (A)	1 820	10/10/2006	09/10/2007	21,87	1 355
10/10/2002 (B)	1 400	10/10/2006	09/10/2007	21,87	910
27/01/2003 (A)	1 147 100	27/01/2004	26/01/2009	24,00	766 874
27/01/2003 (B)	1 713 950	27/01/2004	26/01/2009	24,00	973 841
27/01/2003 (C)	56 750	27/01/2004	26/01/2009	24,00	10 313
12/06/2003 (B)	84 660	27/01/2004	26/01/2009	24,00	43 415
20/01/2004 (A)	483 350	20/01/2005	19/01/2010	24,50	404 129
20/01/2004 (B)	518 633	20/01/2005	19/01/2010	24,50	366 153
20/01/2004 (C)	7 700	20/01/2005	19/01/2010	24,50	6 350
18/01/2005 (A)	537 100	18/01/2006	17/01/2011	23,10	473 631
18/01/2005 (B)	466 000	18/01/2006	17/01/2011	23,10	410 365
18/01/2005 (C)	6 900	18/01/2006	17/01/2011	23,10	6 650
16/06/2005 (B)	20 000	16/06/2006	15/06/2011	26,04	20 000
13/09/2005 (B)	10 000	13/09/2006	12/09/2011	28,07	10 000
10/01/2006 (A1)	369 604	10/01/2007	09/01/2012	34,85	368 604
10/01/2006 (A2)	192 996	10/01/2007	09/01/2012	34,85	190 596
10/01/2006 (B)	399 802	10/01/2007	09/01/2012	34,85	395 952
10/01/2006 (C)	5 050	10/01/2007	09/01/2012	34,85	5 050

- (A) Plan réservé aux salariés non américains.
(A1) Plan réservé aux salariés résidents en France.
(A2) Plan réservé aux salariés non-résidents en France.
- (B) Plan réservé aux salariés américains.
- (C) Plan réservé aux salariés américains non-résidents aux Etats-Unis.

Par ailleurs, des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par SODEXHO MARRIOTT SERVICES (*SMS Plans*) entre 1997 et 2001 à ses salariés en Amérique du nord, et repris par SODEXHO ALLIANCE en 2001 par l'intermédiaire de sa filiale SODEXHO AWARDS détenue à 100 % (voir note 4.23.4 de l'Annexe des comptes consolidés) sont encore en vigueur :

Date d'attribution du plan d'options d'achat	Nombre total d'options reprises	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice en USD	Nombre d'options non levées au 31/8/2006 après départs de bénéficiaires
06/11/1997	112 648	06/11/1998	06/11/2012	30,0100	42 630
08/06/1998	478 507	08/10/1999	08/06/2008	38,8195	196 674
22/09/1998	10 999	22/09/1999	22/09/2008	37,8075	4 221
08/02/1999	13 722	08/02/2000	08/02/2009	31,9498	4 415
22/11/1999	1 155 008	22/11/2000	22/11/2009	22,3391	355 557
19/07/2000	13 764	19/07/2001	19/07/2010	23,0135	452
15/12/2000	702 817	15/12/2001	15/12/2010	28,1557	233 758
05/01/2001	2 966	05/01/2002	05/01/2011	27,5656	2 966
05/02/2001	2 966	05/02/2002	05/02/2011	39,4315	2 966
17/02/2001	2 595	17/02/2002	17/02/2011	39,8496	2 595
02/04/2001	19 281	02/04/2002	02/04/2011	39,7080	8 157

2 Attributions et levées d'options, portant sur des titres de SODEXHO ALLIANCE, des membres du Comité Exécutif Groupe

Les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options attribués par SODEXHO ALLIANCE et mentionnés page 97 sont les suivantes :

			ELISABETH CARPENTIER	PIERRE HENRY	SIAN HERBERT-JONES	VINCENT HILLENMEYER	PHILIP JANSEN
Date plan	11/01/2002	options attribuées	10 000	3 400	15 000	4 000	-
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	10/01/2007	options non encore levées	10 000	3 400	15 000	4 000	-
Date plan	27/01/2003	options attribuées	35 000	7 300	40 000	17 000	-
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	35 000	7 300	40 000	17 000	-
Date plan	12/06/2003	options attribuées	-	-	-	-	-
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	-	-	-	-	-
Date plan	20/01/2004	options attribuées	35 000	5 000	40 000	17 000	-
Prix d'exercice en euros	24,50	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	19/01/2010	options non encore levées	35 000	5 000	40 000	17 000	-
Date plan	18/01/2005	options attribuées	35 000	10 000	40 000	17 000	8 000
Prix d'exercice en euros	23,10	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	17/01/2011	options non encore levées	35 000	10 000	40 000	17 000	8 000
Date plan	10/01/2006	options attribuées	35 000	35 000	40 000	17 000	20 000
Prix d'exercice en euros	34,87	options exercées pendant l'exercice					
Date d'expiration	09/01/2012	options non encore levées	35 000	35 000	40 000	17 000	20 000

			NICOLAS JAPY	MICHEL LANDEL	RICHARD MACEDONIA	JACQUES PETRY	CLODINE PINCEMIN	DAMIEN VERDIER
Date plan	11/01/2002	options attribuées	2 500	30 000	26 000	-	6 500	2 500
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	10/01/2007	options non encore levées	2 500	30 000	26 000	-	6 500	2 500
Date plan	27/01/2003	options attribuées	15 000	60 000	40 000	-	19 000	12 000
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	15 000	60 000	40 000	-	19 000	12 000
Date plan	12/06/2003	options attribuées	-	-	15 000	-	-	-
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	-	-	15 000	-	-	-
Date plan	20/01/2004	options attribuées	10 000	45 000	35 000	-	10 000	8 000
Prix d'exercice en euros	24,50	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	19/01/2010	options non encore levées	10 000	45 000	35 000	-	10 000	8 000
Date plan	18/01/2005	options attribuées	15 000	60 000	35 000	-	10 000	7 000
Prix d'exercice en euros	23,10	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	17/01/2011	options non encore levées	15 000	60 000	35 000	-	10 000	7 000
Date plan	10/01/2006	options attribuées	30 000	63 000	27 500	30 000	12 000	20 000
Prix d'exercice en euros	34,87	options exercées pendant l'exercice						
Date d'expiration	09/01/2012	options non encore levées	30 000	63 000	27 500	30 000	12 000	20 000

Par ailleurs, les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par SODEXHO MARRIOTT SERVICES (*SMS Plans*) entre 1997 et 2001 et mentionnés page 98 sont les suivantes :

			VINCENT HILLENMEYER	MICHEL LANDEL	RICHARD MACEDONIA
Date plan	06/11/1997	options attribuées			1 836
Prix d'exercice en USD	30,0100	options exercées pendant l'exercice			1 836
Date d'expiration	06/11/2012	options non encore levées			0
Date plan	08/06/1998	options attribuées		17 609	5 376
Prix d'exercice en USD	38,8195	options exercées pendant l'exercice			1 340
Date d'expiration	08/06/2008	options non encore levées		17 609	4 036
Date plan	22/11/1999	options attribuées		55 607	10 288
Prix d'exercice en USD	22,3391	options exercées pendant l'exercice			2 288
Date d'expiration	22/11/2009	options non encore levées		55 607	0
Date plan	15/12/2000	options attribuées	2 974	29 657	18 536
Prix d'exercice en USD	28,1557	options exercées pendant l'exercice	2 974		18 536
Date d'expiration	15/12/2010	options non encore levées	0	29 657	0

3 Attributions et levées d'options, portant sur des titres de SODEXHO ALLIANCE, intervenues au cours de l'exercice, concernant les 10 salariés non-mandataires dont le nombre d'options attribuées ou levées est le plus élevé

Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice en euros	Date de levée	Date du Plan d'options	Nombre d'options levées pendant l'exercice
266 500	34,85	Du 10/01/2007 au 09/01/2012	10/01/2006	
	24,00	De novembre 2005 à mai 2006	27/01/2003	110 000
	24,00	En février 2006	12/06/2003	7 500

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Intitulés	PRICEWATERHOUSECOOPERS				KPMG			
	Montant (1)		%		Montant (1)		%	
	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5,9	5,2	89 %	52 %	3,8	3,9	95 %	57 %
. Certification relative à la section 404 du Sarbanes-Oxley Act et autres missions accessoires	0,4	4,5	6 %	45 %	0,1	2,7	3 %	40 %
Sous-total d'Audit	6,3	9,7	95 %	97 %	3,9	6,6	98 %	97 %
Autres prestations								
. Juridique, fiscal, social	0,3	0,3	5 %	3 %	0,1	0,2	2 %	3 %
Sous-total Autres prestations	0,3	0,3	5 %	3 %	0,1	0,2	2 %	3 %
Total général	6,6	10,0	100 %	100 %	4	6,8	100 %	100 %

(1) En million d'euros

Le cabinet KPMG AUDIT a été nommé co-Commissaire aux Comptes de SODEXHO ALLIANCE par l'Assemblée Générale du 4 février 2003.

Afin d'assurer une cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Générale et du Comité d'Audit, ce dernier a établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des cabinets internationaux mandatés par SODEXHO ALLIANCE. Ce plan est progressif et s'étalera jusqu'en 2008, compte tenu des contraintes légales des pays dans lesquels les filiales du Groupe sont implantées.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe à des Commissaires aux Comptes autres que PRICEWATERHOUSECOOPERS, KPMG ou aux membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, s'élèvent à 0,6 million d'euros pour l'exercice 2005-2006.

L'évolution du montant des honoraires sur l'exercice a été particulièrement marquée par :

- le passage aux normes IFRS, avec une adoption des nouvelles normes sur l'exercice 2005-2006 et, aux fins de comparaison, un retraitement du bilan d'ouverture au 31 août 2004 et de l'exercice 2004-2005 ;
- la première certification des procédures de contrôle interne dans le cadre de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis.

Conformément à la réglementation américaine applicable à SODEXHO ALLIANCE, les missions des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2005-2006 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité d'Audit. Celui-ci a établi une politique et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et missions accessoires, et de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux Comptes.

Principaux actionnaires

1 Actionnaires connus au 31 août 2006

	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
BELLON SA	58 572 917	36,83 %	74 055 815	41,90 %
ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ADVISERS	15 983 557	10,05 %	15 983 557	9,04 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 480 080	3,45 %	8 461 008	4,79 %
Salariés	2 297 246	1,44 %	3 459 234	1,96 %
Autodétention	3 085 785	1,94 %	-	-
Public	73 606 828	46,29 %	74 789 181	42,31 %
Total	159 026 413	100,00	176 748 795	100,00

La différence observée entre les pourcentages de détention du capital et celle des droits de vote tient au fait :

- que les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues depuis quatre ans, au moins, sous la forme nominative ;
- que la loi supprime le droit de vote pour les actions autodétenues par la Société.

Les mandataires sociaux détiennent, ensemble et directement, moins de 0,5 % du capital social de SODEXHO ALLIANCE.

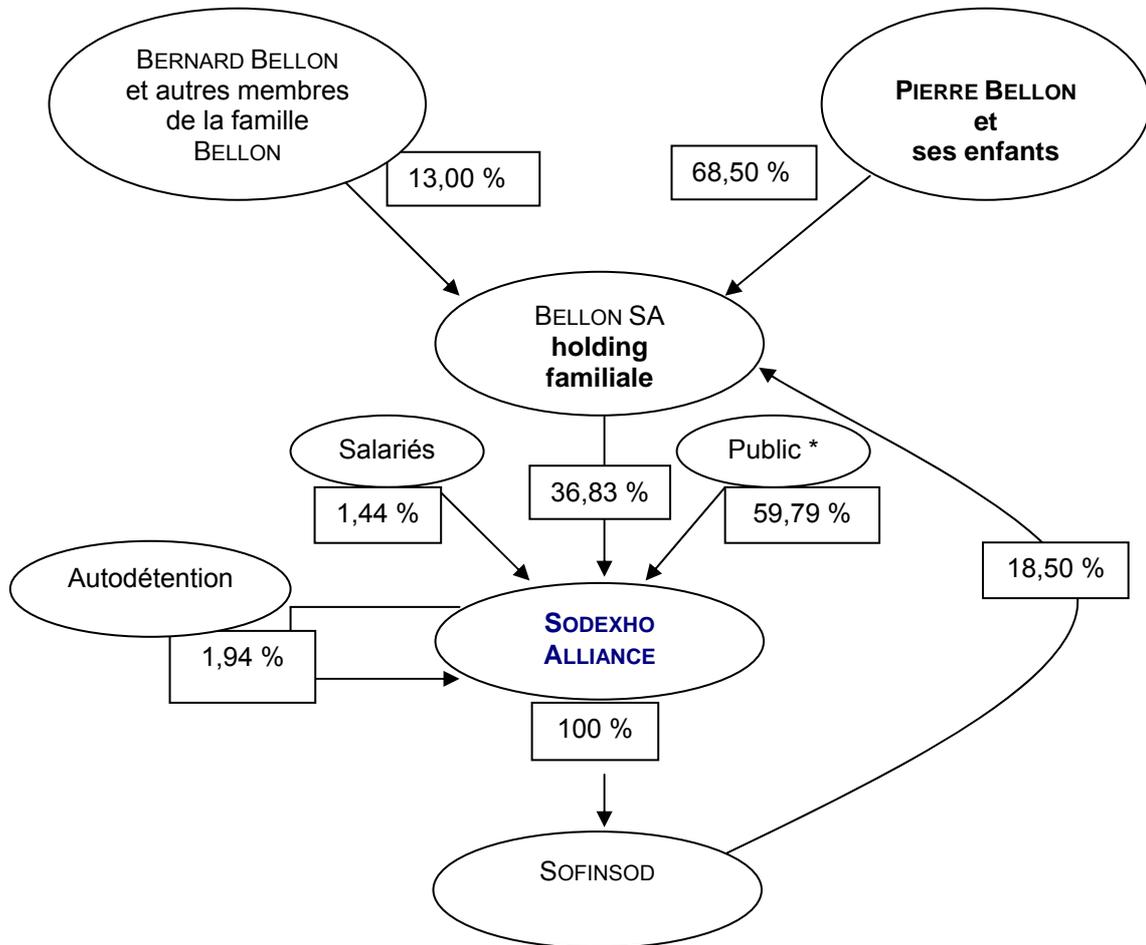
Au cours de l'exercice, aucun mandataire social n'a déclaré à la Société être intervenu, directement ou au travers des personnes qui lui sont liées, sur les titres de SODEXHO ALLIANCE, à l'exception des transactions mentionnées à la page 93.

A la date du présent Document de référence, il n'existe, à la connaissance de SODEXHO ALLIANCE :

- aucun autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 2,50 % ou plus du capital ou des droits de vote de SODEXHO ALLIANCE ;
- aucun pacte d'actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de SODEXHO ALLIANCE.

Les conventions conclues entre la Société et l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires détenant une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou la société BELLON SA et qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, sont présentées page ... du Document de référence.

2 Actionnariat de contrôle au 31 août 2006



* Incluant ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ADVISERS 10,05 % et la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3,45 %

3 Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Dans un souci de transparence et d'information du public, SODEXHO ALLIANCE a mis en place un ensemble de mesures s'inspirant des recommandations du rapport AFEP-MEDEF d'octobre 2003 sur « le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » ainsi que de certaines règles édictées par la *Securities Exchange Commission* aux Etats-Unis.

A cet égard, citons par exemple :

- La présence de six administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, composé de 14 membres.
- L'existence de trois comités, dont deux comprennent certains de ces administrateurs indépendants (Comité des Nominations et Comité des Rémunérations). Le Comité d'Audit est composé de 100 % d'administrateurs indépendants.
- La dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Direction Générale. Depuis le 1^{er} septembre 2005, Monsieur MICHEL LANDEL, qui n'est ni membre de la famille de Monsieur PIERRE BELLON, ni mandataire social de la société BELLON SA, a succédé à Monsieur PIERRE BELLON en qualité de Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE. Ce dernier a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.
- Les relations entre SODEXHO ALLIANCE et la société BELLON SA sont décrites dans ce Document de référence. Elles concernent d'une part, le contrat de prestations mentionné ci-dessous, et dont la rémunération fait l'objet de la procédure d'approbation des conventions réglementées et d'autre part, la participation de BELLON SA dans SODEXHO ALLIANCE et son évolution dont les détails sont précisés page 307 de ce Document de référence.

4 Conventions réglementées

- En date du 31 décembre 1991, la société BELLON SA et SODEXHO ALLIANCE ont conclu un contrat de prestations, relatif à la fourniture par BELLON SA à SODEXHO ALLIANCE et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité et la bourse. En contrepartie de ses prestations de services, BELLON SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de SODEXHO ALLIANCE conformément aux dispositions légales en vigueur.
Messieurs PIERRE BELLON, REMI BAUDIN, BERNARD BELLON, FRANÇOIS-XAVIER BELLON et Mesdames SOPHIE CLAMENS, NATHALIE SZABO et Mademoiselle ASTRID BELLON sont mandataires communs aux deux sociétés liées par ce contrat de prestations. Pour l'exercice 2005-2006, la société BELLON SA a facturé à SODEXHO ALLIANCE la somme de 4 811 400 euros HT.
- En date du 13 septembre 2005, la société BELLON SA et MICHEL LANDEL ont précisé certains termes de son contrat de travail. La société BELLON SA s'est engagée à verser à MICHEL LANDEL diverses indemnités en cas de rupture de contrat, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales.

La société BELLON SA s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel LANDEL, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe SODEXHO. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2005-2006 se sont élevées à 100 451 euros.

- SODEXHO ALLIANCE a également signé des conventions avec certaines de ses filiales suivantes, aux termes desquelles elle abandonne des créances ou accorde des subventions pour un montant total d'environ 13 millions d'euros.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre contrat de service liant les mandataires sociaux à la Société ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Rapport du Président

du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

« Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le présent rapport vous est présenté, en complément du rapport de gestion, afin de vous informer sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société. »

1 Description de l'entreprise

1.1 Activités

SODEXHO ALLIANCE développe pour ses clients des services dans deux types d'activités, la **Restauration et Facilities Management**, d'une part, et les **Chèques et Cartes de Services**, d'autre part.

Au sein de l'activité Restauration et *Facilities Management*, les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- **Amérique du Nord**
- **Europe continentale**
- **Royaume-Uni et Irlande**
- Reste du monde (incluant l'**Amérique du Sud**, l'**Asie-Océanie** et le segment **Bases-Vie**)

L'activité **Chèques et Cartes de Services** et les différentes zones géographiques de l'activité Restauration et *Facilities Management* constituent les entités opérationnelles du Groupe.

1.2 Organisation

SODEXHO ALLIANCE est administrée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur PIERRE BELLON.

Depuis le 1^{er} septembre 2005 les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général ont été dissociées et Monsieur MICHEL LANDEL a succédé à Monsieur PIERRE BELLON en qualité de Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE. Le règlement intérieur du Conseil d'Administration a défini leur rôle respectif :

- RÔLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La Direction de l'Audit Interne est rattachée directement au Président du Conseil, afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation.

- RÔLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Les pouvoirs du Directeur Général sont assortis de limites, fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. En particulier, ce dernier doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour consentir des sûretés sur les biens sociaux ou pour engager la Société au-delà de certains montants relatifs notamment à des investissements, des cessions ou des emprunts. Il doit également soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration les décisions relatives au

démarrage d'activités nouvelles. Ces limitations sont inopposables aux tiers, le Directeur Général étant investi, vis-à-vis d'eux, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Pour assumer la Direction Générale de Sodexo Alliance, Monsieur Michel Landel s'appuie sur un Comité Exécutif composé de onze membres. Il comprend les Directeurs Généraux Adjointes responsables de chacune des sept Entités Opérationnelles du Groupe et les responsables des Directions Groupe en charge du Plan Stratégique, du Marketing, de l'offre et des achats, des Ressources Humaines, des Finances, de la Communication et du Développement Durable. Ce comité se réunit une fois par mois. Il constitue l'organe privilégié du management du Groupe. Son rôle est double, le Comité doit d'une part, débattre et proposer des stratégies au Conseil d'Administration et d'autre part, suivre la mise en œuvre des stratégies, arrêtées par le Conseil. Dans ce contexte, le Comité Exécutif suit l'évolution des plans d'actions, les performances des différentes Entités Opérationnelles, les opportunités de développement et leurs risques inhérents.

Par ailleurs, un Comité Opérationnel composé des membres du Comité Exécutif auxquels s'ajoutent les principaux dirigeants du Groupe, se réunit au moins deux fois par an pendant deux jours.

Ce comité a pour vocation de :

- partager une vision commune,
- réfléchir aux risques et aux opportunités qui se présentent au Groupe au niveau mondial,
- se mobiliser autour des axes stratégiques majeurs,
- améliorer les échanges d'informations.

2 Le Conseil d'Administration

2.1. Composition du Conseil d'Administration

La liste des Administrateurs composant le Conseil d'Administration est donnée en page 83 de ce Document de référence.

Le Conseil d'Administration compte quatorze membres dont quatre femmes. Parmi les administrateurs, dix sont de nationalité française, deux Américains, un Canadien et un Britannique.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe.

La composition du Conseil doit ainsi refléter, autant que possible, le poids géographique des zones du Groupe, inclure des compétences techniques différentes et compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

A ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le rapport BOUTON précise :

« dans un esprit de simplification, la définition de l'administrateur indépendant s'énonce de la manière suivante :

Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Dans l'esprit de cette déclaration, le Conseil considère que tous les administrateurs de SODEXHO ALLIANCE sont indépendants.

En effet, le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toute circonstance dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Néanmoins, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration « la liste des administrateurs » dits indépendants.

Au cours de l'exercice, six membres du Conseil d'Administration ont été qualifiés d'Administrateur indépendant.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans.

2.2 Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est décrit dans le Chapitre « Gouvernance d'Entreprise » aux pages 67 et suivantes de ce Document de référence.

3 Les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société

3.1 L'organisation générale des procédures de contrôle interne au sein de la Société

Le **contrôle interne** a pour principaux objectifs de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables, ainsi que par les normes et règles internes à l'entreprise ;
- vérifier que les informations financières communiquées aux organes sociaux et aux marchés financiers reflètent avec sincérité la situation du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toutes natures auxquels l'entreprise est susceptible de faire face.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur **les valeurs et les politiques** du Groupe définies par la Direction Générale de SODEXHO ALLIANCE et dont l'application doit être mise en œuvre par chaque entité en fonction des spécificités locales.

SODEXHO est au service de ses clients, de son personnel et de ses actionnaires.

Sa vocation « améliorer la qualité de vie au quotidien ».

Sa signature « faire de chaque jour un jour meilleur ».

Ses valeurs : l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès.

Ses principes éthiques, au nombre desquels figurent la loyauté, le respect de la personne, la transparence et la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.

Participer au développement économique et social des pays où SODEXHO est implanté.

Les membres du Comité Exécutif ainsi que ceux du Comité Opérationnel du Groupe ont signé leur adhésion aux **Principes éthiques du Groupe** et au **Contrat de Développement durable**. Ils se sont également engagés à faire respecter ces principes au sein de leur organisation.

Par ailleurs, pour souligner l'importance de l'engagement de SODEXHO dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Groupe a mis en place un Code de Bonne Conduite qui a été signé par les membres du Comité Exécutif ainsi que les principaux responsables financiers du Groupe.

Le Groupe a depuis longtemps mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation.

Les **Politiques du Groupe** sont largement diffusées au sein de l'entreprise ; elles sont disponibles sur le site intranet du Groupe, auquel ont accès un grand nombre de collaborateurs.

Ces politiques recouvrent les choix d'orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que les règles applicables à différents domaines tels que, par exemple, le Plan, la fidélisation des clients, les Ressources Humaines, les Achats, les Finances, les Systèmes d'Informations, le schéma directeur de communication et le Développement Durable.

La Direction Générale du Groupe, dans le domaine des **Ressources Humaines**, a défini en priorité des politiques relatives au choix et au développement des compétences des femmes et des hommes qui dirigent l'entreprise, c'est-à-dire des principaux dirigeants du Groupe, membres des Comités de Direction des principales filiales de SODEXHO ALLIANCE. Ces politiques s'appuient sur l'engagement du Groupe à faire de ses ressources humaines un réel avantage compétitif en promouvant l'égalité des chances et la diversité culturelle à chaque échelon de l'entreprise. Elles encadrent des domaines tels que l'organisation des structures, le recrutement, la formation, les plans d'accompagnement et de succession, ou les rémunérations fixes et variables.

Les **Politiques Financières du Groupe** rappellent que l'entreprise a fait le choix d'activités dont la croissance interne ne demande pas ou peu d'investissements et qui sont génératrices de liquidités.

Ces politiques financières établissent des règles applicables à des domaines tels que les procédures d'approbation des investissements, la réduction du besoin en fonds de roulement, la gestion de la trésorerie et de l'endettement ou la distribution des résultats des filiales du Groupe.

Elles sont destinées à assurer une maîtrise financière de la croissance et à développer la génération de liquidités suffisantes pour financer le développement du Groupe, rémunérer les actionnaires et rembourser les emprunts.

Ces politiques prévoient également les conditions de la tenue de la comptabilité. Elles soulignent l'importance de la mise en place des procédures pour fiabiliser les prévisions et elles imposent que chaque responsable d'un centre de profit de l'entreprise soit garant de l'ensemble des informations issues de l'entité dont il a la charge, y compris en ce qui concerne les informations prévisionnelles. Il est précisé que chaque responsable doit s'assurer de l'exactitude de ces informations, du respect des délais d'établissement et de diffusion ; il doit sensibiliser son personnel à cet impératif et recourir aux contrôles nécessaires au respect de ces différents objectifs.

Le respect des délais de production de l'information et le respect de sa qualité et de sa fiabilité, sont des éléments de l'appréciation de la performance de l'encadrement et, en particulier, de celle des Directeurs de filiales et de leurs Directeurs Financiers.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon le montant concerné, par le Directeur Financier du Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à des taux fixes ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculative et tout risque en matière de financement et de gestion de la trésorerie.

Une description de toutes les transactions prévues sur instruments dérivés, complétée d'analyses financières et économiques, est soumise pour approbation au Directeur Financier du Groupe, au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil d'Administration. Des informations concernant l'utilisation actuelle par le Groupe des instruments de taux et de change sont présentées dans les comptes consolidés.

La **Direction des Systèmes et Technologies de l'Information** a élaboré des règles et des procédures ayant pour but d'encourager les synergies, de réduire les coûts et de garantir une meilleure cohérence dans les développements des systèmes d'information. Son implication dans les projets vise à améliorer la visibilité sur les investissements réalisés, leur justification économique, le suivi de leur mise en œuvre et vise également à optimiser l'efficacité des systèmes d'informations.

Le **Comité Exécutif pour la Gouvernance des Systèmes et Technologies de l'Information** définit les principes de gestion des projets, des services (contrats de service, sous-traitance...), les normes de sécurité et les plans de secours.

En complément de ces principes et politiques, le Directeur Général émet trimestriellement **Leadership Orientations**, lettre adressée aux 200 principaux dirigeants du Groupe à des dates clés du calendrier (début de l'exercice, publication des résultats semestriels et annuels, Assemblée Générale). Le Directeur Général utilise ce vecteur pour informer les dirigeants du Groupe sur les grandes orientations et les aider à mobiliser leurs équipes autour d'objectifs communs. Cette lettre constitue un véritable outil pédagogique qui précise les stratégies du Groupe et les axes de progrès prioritaires.

Dans les trois numéros diffusés au cours de l'exercice, ce document a permis de partager, au sein du Groupe, la démarche Ambition 2015 et de faire le point sur certaines priorités stratégiques tels que le développement des compétences des ressources humaines, l'état d'avancement du projet CLEAR ou le suivi des indicateurs clés de performance.

Les principes et politiques sont également complétés par des **Descriptions de poste**, des **Fiches d'objectifs annuels** et, pour les principaux dirigeants, des **Délégations** clairement définies, qui font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Les délégations s'appliquent dans le domaine social, commercial, environnemental et financier.

Ainsi, par exemple :

- tous les nouveaux contrats significatifs doivent être approuvés par un membre du Comité Exécutif ;
- les projets d'investissements importants ou les cessions d'activités significatives ou de filiales doivent être soumis à l'approbation du Comité d'Investissement Groupe, composé du Directeur Général et du Directeur Financier du Groupe, et le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- tout contrat international dans le domaine des achats est approuvé par le Directeur des Approvisionnements Groupe ;
- seul le Directeur Général, par délégation du Conseil et dans certaines limites, est habilité à délivrer des garanties financières et des garanties de performance au nom de SODEXHO ALLIANCE. Les garanties données par les filiales du Groupe doivent avoir obtenu l'accord préalable du Directeur Financier du Groupe ;
- le choix des principaux partenaires bancaires locaux doit être validé par le Directeur Financier du Groupe.

La délégation dans le Groupe se réalise essentiellement au travers des contrats de responsabilités que sont le Plan à moyen terme et celui à un an. Cette délégation doit s'établir dans le respect des politiques générales du Groupe.

A l'occasion de l'élaboration du **Plan à moyen terme**, la stratégie et les objectifs du Groupe sont discutés annuellement. Il est présenté par le Directeur Général au Conseil d'Administration. Ce plan à trois ans a pour but de déterminer le potentiel de chaque entité du Groupe et les moyens de parvenir, au mieux, à son objectif. Le processus inclut la définition des objectifs à moyen terme de l'entité et les allocations de ressources nécessaires pour y parvenir. L'élaboration du plan fait l'objet d'une interaction et d'un dialogue entre le Comité Exécutif du Groupe et les entités opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le Plan et le plan d'action adoptés se traduisent par un **Budget** soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Les éléments financiers de la première année du Plan à moyen terme constituent l'essentiel du budget de l'exercice fiscal à venir.

Les responsables de chaque budget ont alors l'autorité d'accepter et de signer tous les frais de fonctionnement correspondant à leur budget approuvé.

Des indicateurs de performance opérationnelle sont intégrés dans l'élaboration des plans et participent au processus de prise de décision. Ils sont ensuite utilisés pour mesurer mensuellement ou trimestriellement les performances. La **Direction Financière** du Groupe est chargée de la coordination et du suivi des indicateurs de performance opérationnelle à travers un tableau de bord.

La **Direction Juridique** au niveau du Groupe et les responsables des affaires juridiques au niveau local doivent intervenir en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils veillent au respect des dispositions légales. Ils s'assurent également que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps ; que des couvertures d'assurance appropriées sont mises en place ou que toute autre mesure adéquate est prise pour préserver les intérêts du Groupe.

La **Direction de l'Audit Interne** du Groupe revoit de manière indépendante les procédures de contrôle interne, sachant qu'aussi bien conçues et rigoureusement appliquées soient-elles, celles-ci ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et ne peuvent constituer une garantie absolue.

La **Direction de l'Audit Interne** est rattachée au Président du Conseil d'Administration afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation.

L'Audit Interne intervient auprès des différentes entités du Groupe selon un programme défini au plus haut niveau et validé par le Comité d'Audit.

Parmi ses missions, la **Direction de l'Audit Interne** doit :

- s'assurer que les plans de délégations et procédures ont été établis et communiqués à l'ensemble des hiérarchies, et vérifier l'application qui en est faite ;

- participer à l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place au sein des filiales, préconiser des actions correctives pour les faiblesses de contrôle identifiées et suivre l'évolution de leur mise en place par les entités concernées.

Par ailleurs, la **Direction de l'Audit Interne** peut être conduite à réaliser des missions spéciales à la demande du Président du Conseil, du Comité d'Audit, du Directeur Général ou du Comité Exécutif.

Les principales missions du Plan d'Audit Interne, approuvé par le Comité d'Audit en début d'exercice 2005-2006, ont été réalisées sur l'exercice. La **Direction de l'Audit Interne**, dotée d'un effectif moyen d'une vingtaine de personnes, a effectué, pendant l'exercice, des missions auprès d'une cinquantaine de filiales dans environ vingt-cinq pays.

La **Direction de l'Audit Interne** assure un suivi régulier, auprès des structures auditées, de l'exécution du plan de remédiation. Une synthèse de l'état d'achèvement et des progrès réalisés est régulièrement mise à jour et présentée au Comité Exécutif, puis au Comité Opérationnel. Elle est également présentée au Comité d'Audit.

L'Audit Interne participe au Comité de Pilotage du Projet **CLEAR** (*Controls for Legal requirements and to Enhance Accountability and Reporting*) et évalue de manière indépendante et objective l'efficacité des contrôles identifiés, documentés et effectués par le management.

Enfin, la **Direction de l'Audit Interne** coordonne les missions des Commissaires aux Comptes. Elle revoit également chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes (concernant les missions de contrôle légal des comptes et les autres missions), avant approbation par le Comité d'Audit. Annuellement, les Commissaires aux Comptes du Groupe définissent, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, les instructions d'audit envoyées à l'ensemble des auditeurs externes des filiales.

3.2. Descriptif du dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

La **Direction Financière** du Groupe assure d'une part, la fiabilité des informations financières et comptables et d'autre part, la gestion des risques financiers en actualisant périodiquement la cartographie des risques qu'elle présente au Comité d'Audit.

La production et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures mises en place aussi bien au niveau des sites d'exploitation qu'au niveau des directions financières des filiales et du Groupe.

A partir des informations transmises par chacun des sites d'exploitation, les directions financières des filiales établissent :

- Mensuellement, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan, ainsi qu'un compte de résultat et un bilan prévisionnel pour l'exercice.
- Trimestriellement, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan et un tableau de financement.
- Semestriellement, les comptes établis au 28 février, retracent six mois d'activité et font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes pour les filiales les plus significatives.

- Annuellement, des comptes sociaux établis conformément aux règles comptables en vigueur localement, ainsi que des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Entités Opérationnelles s'engagent sur la fiabilité de ces états financiers, sur lesquels les auditeurs externes des principales filiales expriment une opinion dans le cadre de leur mission référée par les auditeurs du Groupe.

Les directions financières de chaque filiale identifient et analysent mensuellement les sources d'écart sur les résultats ainsi que leurs incidences sur les résultats de l'exercice en cours. Cette démarche vise à communiquer les analyses aux Directeurs Généraux des filiales et de prendre les mesures correctives au niveau approprié. Ces résultats, ainsi que les écarts, sont transmis à la Direction Financière du Groupe sous la forme d'un **Reporting mensuel**, pour validation, consolidation et analyse.

Le Directeur Financier du Groupe présente chaque mois ce reporting (réel et estimé) au Comité Exécutif du Groupe.

Par ailleurs, des **Revues trimestrielles** avec chacune des Entités Opérationnelles du Groupe permettent au Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe, avec l'aide du Directeur Général et du Directeur Financier de chacune des Entités Opérationnelles, d'apprécier, à partir des éléments financiers du reporting mensuel et d'éléments opérationnels, l'évolution de l'activité de la ou des filiales dont ces derniers ont la charge.

La Direction Financière du Groupe veille à l'application par toutes les filiales des traitements comptables conformément aux règles du Groupe. Elle procède également, avec l'aide des contrôleurs financiers des filiales, à une revue analytique par comparaison avec le budget et l'exercice antérieur, afin d'assurer la cohérence de l'information financière du Groupe.

Une **consolidation des comptes** est réalisée trimestriellement.

Avant chaque consolidation, des instructions précises concernant les états à envoyer, les hypothèses communes, les points particuliers à prendre en compte, ainsi qu'un calendrier détaillé de transmission des informations, sont adressées aux Directeurs Financiers des filiales. D'autres outils d'aide sont également mis à leur disposition sur l'Intranet Finance, notamment le manuel de principes comptables du Groupe en IFRS, le manuel de consolidation et le plan de comptes détaillé du Groupe.

Les filiales présentent des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des analyses de postes permettant de préparer les états financiers consolidés et les notes annexes publiés semestriellement et annuellement. Par ailleurs, une fois par an, elles préparent des notes utilisées pour le rapprochement de la situation nette en normes IFRS avec celle établie selon les normes américaines.

Les instructions d'audit définies semestriellement et annuellement par les Commissaires aux Comptes du Groupe, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, précisent notamment les axes d'attention particuliers à l'occasion de l'examen des comptes de l'exercice et les attentes du Groupe en matière d'examen des comptes. A la clôture de l'exercice, une synthèse des points relevés par les Commissaires aux Comptes est présentée à la Direction Générale puis au Comité d'Audit.

Le Groupe a mis en place des procédures pour identifier ses **Engagements hors bilan**. Les éléments dits « hors bilan » rassemblent tous les droits et obligations pouvant avoir immédiatement ou à terme un impact financier sur la situation de la Société, autres que ceux devant être inscrits au bilan et au compte de résultat, ou qui n'y figurent que de façon incomplète. Ils regroupent notamment les nantissements d'actifs, toutes les garanties liées soit aux contrats opérationnels (garantie de soumission « *bid bonds* » ou de bonne fin « *performance bonds* »), soit à l'endettement ou à des contentieux, mais également les

contrats de location non activés au bilan et les engagements relatifs à des promesses de vente ou d'achat de titres, etc....

Les procédures d'identification de ces engagements incluent :

- l'examen périodique des procès verbaux d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration de la filiale pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurances auprès desquelles la filiale a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et des garanties ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Chaque filiale est tenue de préciser de manière exhaustive la liste de ses Engagements hors bilan.

Sur la base des informations transmises dans le cadre du reporting mensuel et de la consolidation des comptes, le Directeur Général, avec l'aide de la Direction Financière du Groupe, prépare la communication financière. Le Directeur Général s'appuie également sur la base d'informations opérationnelles requises lors de l'élaboration du Document de référence et du rapport *Form 20-F*.

Afin de permettre à la Direction Générale de diffuser une information qui reflète fidèlement la situation du Groupe, la communication financière fait l'objet d'une revue par le **Comité de l'Information Financière** (*Disclosure Committee*), qui regroupe des représentants des directions fonctionnelles du Groupe, notamment des responsables de la consolidation, des normes, de la communication financière, des ressources humaines ainsi que le contrôleur financier et le directeur juridique.

3.3. L'analyse des procédures de contrôle interne de SODEXHO ALLIANCE

Les procédures de contrôle interne, décrites ci-dessus et mises en place par la Direction Générale du Groupe, font partie d'une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des risques de l'entreprise.

La Direction Générale du Groupe a montré sa volonté de renforcer le contrôle interne de ses activités en lançant au cours de l'exercice 2003-2004 au sein du Groupe, une démarche ambitieuse baptisée **CLEAR** (*Controls for Legal requirements and to Enhance Accountability and Reporting*).

Cette démarche, fermement soutenue par le Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe, a reçu l'approbation du Conseil d'Administration et de son Comité d'Audit et le support du Comité Exécutif ainsi que du Comité Opérationnel du Groupe. Depuis son lancement, CLEAR a mobilisé plus de 700 personnes dans les différentes filiales et fonctions du Groupe.

Ce projet traite :

- de l'environnement de contrôle qui dans la pratique couvre les quatre composantes du COSO (Committee of Sponsoring Organisations)* : Environnement de contrôle, Pilotage, Evaluation des risques ainsi que Information et Communication ;
- de sa déclinaison en termes de contrôles opérationnels.

Cette démarche « CLEAR » vise en priorité le progrès continu dans l'identification des risques, et la mise en place d'un contrôle interne efficace. Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration ainsi que les différents organes de direction du Groupe et les commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de l'avancement de cette démarche et des choix de méthodologie.

Des programmes ont été mis en œuvre pour les filiales les plus significatives du Groupe, tant pour les contrôles attachés aux quatre strates du COSO que pour les contrôles opérationnels.

Dans le cadre de ce projet CLEAR, un référentiel a été développé par le Groupe, en s'inspirant de celui établi par le COSO. A l'intérieur de ce cadre, les activités du Groupe ont été segmentées en onze processus significatifs qui sont décrits succinctement ci-après.

Le processus relatif aux **Revenus et Comptes Clients** inclut les activités concernant le processus de commercialisation des services de Restauration et *Facilities Management*, comprenant notamment la fixation du prix, l'offre, la gestion du client et du contrat, la facturation et le paiement.

Le processus d'**Achat et Comptes Fournisseurs** concerne les activités relatives à l'approvisionnement, au choix du fournisseur, à la livraison, au traitement des factures, aux dettes fournisseurs et à la réalisation du paiement.

Les **Ressources Humaines** couvrent tous les aspects relatifs à la gestion du personnel, tels que la création de fichiers et leur mise à jour, les transferts de personnel, la résiliation des contrats, la paye, les rémunérations variables, les avantages sociaux ou la participation.

Le processus concernant la **Trésorerie** comprend la gestion des liquidités et les financements.

En ce qui concerne les **Stocks**, les activités traitées sont notamment la gestion physique du stockage, la gestion des fichiers, les mouvements d'inventaire et son évaluation.

Les **Immobilisations corporelles et incorporelles** concernent le suivi des immeubles et des équipements, ainsi que des parts de marchés, de survaleurs ou d'actifs incorporels.

Le processus **juridique et réglementaire** couvre les domaines légaux tels que le respect du droit des sociétés, celui du travail et ceux liés à la pratique commerciale ou aux assurances.

(* Définition dans le Glossaire).

Le processus des **Systèmes et Technologies de l'Information** s'intéresse à la sécurité des systèmes, au développement et à la maintenance des systèmes, à la permanence des opérations et aux applications de contrôles.

Les **Finances** rassemblent des processus de reporting et de consolidation tels que les budgets, les plans, le reporting des filiales, les arrêtés comptables, la consolidation, la réconciliation des états financiers dans des normes comptables différentes (normes françaises et rapprochement avec les normes américaines) et la fiscalité.

Les **Opérations de Chèques et Cartes de Services** couvrent tous les processus spécifiques à cette activité, incluant les relations avec les clients et les affiliés, les contrats de services, la gestion des commandes, la facturation, l'émission des chèques et la gestion de la trésorerie.

Enfin les enjeux dits **corporate**, concernent des processus tels que les délégations de pouvoirs, les indicateurs de performance du Groupe, la réalisation du Document de référence et d'autres documents enregistrés ou non auprès des autorités réglementaires.

Pour chacun de ces processus ou sous-processus, le projet CLEAR a permis d'identifier les risques correspondants et une centaine de propositions de contrôle, qui ont été rassemblés dans le SODEXHO COSO.

Le SODEXHO COSO a été élaboré avec la participation des responsables des directions fonctionnelles du Groupe et celle d'un grand nombre de cadres des différentes entités du Groupe, tels que les membres du Comité Opérationnel et les équipes opérationnelles de plus de quinze pays dans lesquels le Groupe développe des activités significatives.

Ce référentiel a été distribué à plus d'une trentaine de filiales qui, au cours des deux derniers exercices, ont effectué des travaux pour revoir et formaliser les processus et les contrôles applicables à leur organisation. La définition des contrôles a été revue et validée par les différents responsables de processus. Les principales filiales ont testé les contrôles relatifs pour évaluer leur efficacité opérationnelle. Un questionnaire d'auto évaluation des composantes du COSO a été distribué aux filiales les plus significatives du Groupe. Les directeurs généraux et les directeurs financiers des principales filiales ont confirmé que le contrôle interne était adéquatement conçu, efficacement appliqué et adapté à l'organisation. En outre, ils ont identifié le cas échéant leurs plans d'amélioration appropriés. L'objectif est la mise en place d'un processus d'amélioration continue du contrôle interne du Groupe.

Le Groupe a formalisé une procédure de traitement des plaintes relatives à la comptabilité et au contrôle interne ou aux questions d'audit externe. Cette procédure vise à protéger tous les salariés du Groupe qui portent plainte de bonne foi. Elle a été approuvée par le Conseil d'Administration du Groupe et est progressivement mise en place dans les principales filiales du Groupe.

Le Groupe continue à renforcer les compétences des équipes financières dans ses filiales ainsi qu'au niveau de la Direction Financière. Ce renforcement inclut le nombre des ressources humaines dotées d'une expertise technique dans le domaine du reporting financier. Au cours de l'exercice 2005-2006, le Groupe a recruté des ressources supplémentaires ayant des compétences en matière de normes comptables. Le Groupe fait également appel à des spécialistes externes sur les sujets complexes pour s'assurer de la bonne application des normes comptables.

Dans le cadre du rapport annuel (*Form 20-F*) qui est déposé à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux Etats-Unis et conformément aux dispositions introduites par l'article 302 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et le Directeur Financier sont tenus de procéder à une évaluation, au 31 août 2006, de l'efficacité des contrôles et des procédures relatifs aux informations publiées (*disclosure controls and procedures*) telles que définies par la réglementation américaine et de conclure à leur efficacité.

L'attestation produite en application de cet article précise, en outre, qu'à leur connaissance, il ne s'est produit, durant la période couverte par le rapport annuel, aucun changement dans le contrôle interne susceptible d'affecter de manière significative le processus de contrôle interne sur les états financiers au sein du Groupe.

Par ailleurs, en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et le Directeur Financier sont tenus d'établir un rapport sur le « contrôle interne sur les états financiers » au sein du Groupe. Ce rapport doit préciser que :

- le Directeur Général et le Directeur Financier sont responsables de la mise en place et du maintien d'un processus de « contrôle interne sur les états financiers » adéquat ;
- le Directeur Général et le Directeur Financier ont procédé à une évaluation au 31 août 2006 de l'efficacité du « contrôle interne sur les états financiers » au sein du Groupe. Cette évaluation a été réalisée au regard des critères définis dans le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe et présenté dans ce rapport, le SODEXHO COSO ;
- dans ce cadre, le Directeur Général et le Directeur Financier ont conclu à l'efficacité du « contrôle interne sur les états financiers » au sein du Groupe au 31 août 2006 ;
- l'auditeur externe qui audite les états financiers au 31 août 2006 présentés dans le rapport annuel déposé à la SEC (*Form 20-F*) a émis une opinion sur le rapport d'évaluation du « contrôle interne sur les états financiers » établi par le Directeur Général et le Directeur Financier ainsi qu'une opinion sur l'efficacité du « contrôle interne sur les états financiers » au sein du Groupe au 31 août 2006.

Le rapport établi en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley sera intégré dans le rapport annuel déposé à la SEC (*Form 20-F*) au plus tard le 28 février 2007 et disponible sur le site Internet du Groupe.

Le présent rapport décrit d'une part le fonctionnement du Conseil d'Administration et d'autre part les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe à la date du 14 novembre 2006 ; Il sera présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007. La gestion des risques et le renforcement du contrôle interne correspondant s'inscrivent en permanence dans les axes de progrès prioritaires du Groupe.

PIERRE BELLON
Président du Conseil d'administration

4 Rapport des Commissaires aux Comptes

établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société SODEXHO ALLIANCE, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexho Alliance SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG SA



Patrick-Hubert Petit

Louis-Pierre Schneider

Gestion des risques

1. Facteurs de risques

1.1 Risques particuliers liés à l'activité

1.1.1. Risques liés aux caractéristiques des contrats dans l'activité Restauration et *Facilities Management*

Dans l'activité Restauration et *Facilities Management*, les relations contractuelles peuvent être globalement classées en deux grandes catégories : le contrat de forfait et le contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit la contre-valeur des services rendus et prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexation périodique. L'absence de dispositions contractuelles permettant de répercuter une augmentation importante des coûts opérationnels (coût du personnel, coûts denrées) pourrait avoir un effet significatif sur la rentabilité de ces mêmes contrats.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable.

Dans la pratique, les contrats de SODEXHO comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories.

1.1.2. Fidélisation des clients

L'activité de SODEXHO dépend de sa capacité à conserver et renouveler les contrats avec les clients existants et à obtenir et négocier avec succès de nouveaux contrats. Cette capacité repose généralement sur divers facteurs - dont la qualité, le coût et l'adéquation des services - ainsi que sur la capacité à fournir des services compétitifs et qui se différencient de ceux des concurrents.

De plus, la croissance dans l'activité Chèques et Cartes de Services dépend de l'expansion géographique, du développement de nouveaux services, d'une marque reconnue et de solides réseaux d'affiliés.

1.1.3. Risques liés à la concurrence

Le nombre de concurrents présents au niveau international est assez réduit. Cependant dans chacun des pays où le Groupe est implanté, SODEXHO doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux et parfois locaux.

Il existe également des clients et des prospects qui se déterminent pour des solutions internes et décident de ne pas sous-traiter la restauration et le *Facilities Management*.

1.1.4. Risques liés à une éventuelle dépendance

Bien que l'activité du Groupe dépende de sa capacité à renouveler ses contrats et à en signer de nouveaux, aucun des clients de SODEXHO ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Par ailleurs, aucun fournisseur industriel de SODEXHO ne représente plus de 3 % du volume total des achats du Groupe.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

1.1.5. Risques liés à la sécurité alimentaire

SODEXHO sert chaque jour un nombre considérable de repas dans le monde et engage sa responsabilité sur la qualité sanitaire de ses produits et de ses services. Afin de se prémunir contre d'éventuelles défaillances dans ce domaine, SODEXHO a mis en place des procédures préventives et de contrôle pour assurer le strict respect des réglementations applicables. Les politiques de formation et de sensibilisation du personnel sont appliquées dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

Néanmoins, si la responsabilité du Groupe devait être engagée de façon significative dans une de ses exploitations, elle aurait des effets sur ses activités, ses résultats et son image.

1.1.6. Risques liés au *Facilities Management*

Bien que les services de *Facilities Management* aient depuis longtemps fait partie des activités du Groupe, sa stratégie intègre une accélération du développement en *Facilities Management* et par conséquent, une part plus importante du chiffre d'affaires généré par les services de *Facilities Management*. Ces services requièrent un personnel particulièrement qualifié, notamment dans les domaines tels que la maintenance de bâtiments, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage ou la climatisation. Le Groupe doit donc faire face aux risques opérationnels et à des besoins en ressources humaines qualifiées relatifs à ces domaines.

La connaissance de ses marchés et la capacité du Groupe à détecter, attirer et former en permanence du personnel adapté lui permettent d'entreprendre dans cet environnement d'experts.

1.2. Risques sociaux

La qualité des prestations du Groupe repose en grande partie sur la capacité de SODEXHO à attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents, et à maintenir un niveau de formation permettant d'améliorer sans cesse ses normes. En conséquence, le Groupe poursuit sa politique de formation à tous les échelons de l'entreprise et insiste particulièrement sur la prévention et la sécurité.

La diversité des origines, des cultures et des expertises des collaborateurs de SODEXHO constitue un véritable défi pour le Groupe. Il s'efforce de capitaliser sur cette diversité afin de créer un avantage concurrentiel et se doter d'une véritable dimension mondiale, de sorte qu'à tous les niveaux les collaborateurs reflètent la diversité des clients et des consommateurs.

A notre connaissance, le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

1.3. Risques liés à l'environnement

SODEXHO est parfaitement conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

L'impact environnemental de l'activité de SODEXHO rapporté aux nombres de convives est comparable à celui que peuvent avoir les particuliers au quotidien. Il est essentiellement provoqué par :

- la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;
- la production de déchets ménagers dus à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets graisseux et résidus lessiviels).

1.4. Risques réglementaires

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale le soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droits de l'environnement, hygiène et sécurité.

Le Groupe a mis en place les structures juridiques nécessaires aux niveaux appropriés pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, un changement de loi ou de réglementation pourrait avoir un impact direct sur l'activité et/ou les prestations réalisées. Ainsi par exemple, l'activité Chèques et Cartes de Services est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays. Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

1.5. Risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change

Vous trouverez les différentes informations relatives à ces risques dans ce Document de référence aux notes 5.1 et 5.2 des comptes consolidés.

2. Gestion des risques

SODEXHO mène une politique active de gestion de ses risques ayant pour objectif de renforcer la protection de ses salariés, de ses clients et de préserver le patrimoine de l'entreprise et de ses actionnaires.

Le Groupe a mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués correctement et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation. Ainsi, une cartographie des risques est élaborée chaque année par le Comité Exécutif du Groupe et présentée au Comité d'Audit.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques et assurances consiste en collaboration avec les structures internes des filiales à :

- identifier et évaluer les principaux risques qui pèsent sur le Groupe, en restant attentif à l'émergence de nouveaux facteurs de risques liés à l'évolution de ses activités, en particulier dans les domaines du *Facilities Management*.
- développer une politique de réduction des risques contractuels au travers, notamment, de clauses de limitation de responsabilité ou de pactes de garantie.
- arbitrer entre la conservation (autoassurance) au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de la survenance de ces risques ou transférer celles-ci au marché de l'assurance.

2.1. Couvertures des risques

2.1.1. Assurances souscrites

La politique générale du Groupe est de transférer au marché de l'assurance les risques non conservés, en particulier les risques d'intensité², SODEXHO veillant particulièrement à contracter ces programmes auprès d'assureurs de qualité ayant une excellente solidité financière.

Les principaux programmes d'assurances mis en place concernent :

- Les assurances de responsabilité qui garantissent les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité civile exploitation, produit, après livraison ainsi que la responsabilité civile professionnelle.

Ces garanties sont souscrites pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de SODEXHO, des pays où il opère et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance.

- Les assurances de dommages qui couvrent principalement les risques d'incendie / explosion, dégâts des eaux, événements naturels ainsi que, dans certains pays, les risques d'attentat et de terrorisme.

² Définition dans le Glossaire
Sodexo Alliance

En règle générale, les assurances de dommages sont souscrites à hauteur des montants en risque ; elles peuvent parfois faire l'objet de limitations contractuelles d'indemnité négociées avec les assureurs.

- Les risques liés aux accidents du travail : dans les pays où il n'existe pas de couverture des accidents du travail dans le cadre d'organismes publics, des programmes d'assurances spécifiques sont souscrits (*Workers Compensation*). C'est notamment le cas aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.
Les niveaux de couverture sont conformes aux obligations légales imposées par les différents Etats.

2.1.2. Rétention des risques

Le Groupe conserve à sa charge les risques de fréquence (risques qui se produisent de façon courante) par le biais de l'autoassurance.

Les risques conservés dans certains pays concernent principalement la responsabilité de l'employeur (*Employer's Liability*), les accidents du travail (*Workers Compensation*) ainsi que la responsabilité civile automobile et les dommages aux biens.

Hors Amérique du Nord, les franchises varient, en règle générale, de 50 000 à 150 000 euros par événement.

En Amérique du Nord les risques conservés vont de 300 000 dollars à 1 000 000 dollars par événement et sont, depuis le 1^{er} juin 2006, gérés au sein d'une société d'assurance captive.

2.1.3. Placement et coût global

Lors des renouvellements de ses polices d'assurance, SODEXHO a bénéficié des conditions plus favorables du marché de l'assurance et a pu améliorer l'étendue de ses couvertures *Employer's Liability* et *Automobile Liability* ainsi que les niveaux de garanties dont bénéficie le Groupe, en particulier pour les couvertures des risques liés aux activités de *Facilities Management*.

Le coût total des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques des sociétés consolidées par intégration globale (hors accidents du travail) s'élève à environ 40 millions d'euros, inférieur à 0,35 % du chiffre d'affaires.

Le carnet de l'actionnaire

L'année financière

« La forte progression de nos résultats au cours de l'exercice 2005-2006 est le fruit des efforts de tous nos collaborateurs dans le monde. Cette bonne performance illustre la pertinence de nos choix stratégiques et l'efficacité avec laquelle nous les mettons en œuvre. A l'avenir, nous souhaitons renforcer notre position de leader mondial, tant en Restauration et Facilities Management que dans l'activité Chèques et Cartes de Services. La diversité de nos équipes et leur motivation, le potentiel très important de nos marchés et la solidité de notre modèle financier font que j'ai pleinement confiance dans l'avenir de SODEXHO. »

MICHEL LANDEL
Directeur Général

LES FAITS MARQUANTS

- **Accélération de la croissance interne : + 6,4 %**
- **Progression du résultat opérationnel : + 34,4 %**
- **Forte hausse du résultat net part du Groupe : + 51,8 %**
- **Proposition d'augmentation du dividende : + 27 % à 0,95 euro par action**
- **Solidité du modèle financier : flux nets de trésorerie liés à l'activité de 488 millions d'euros**

En application de la réglementation européenne, les comptes consolidés de l'exercice 2005-2006 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Aux fins de comparaison, seuls les comptes de l'exercice 2004-2005 ont été retraités selon ces mêmes normes.

Principaux chiffres consolidés

	2005-2006⁽¹⁾		2004-2005⁽¹⁾	2003-2004⁽²⁾	2002-2003⁽²⁾	2001-2002⁽²⁾
	(En millions de dollars US)	(En millions d'euros) ⁽³⁾	(En millions d'euros*) ⁽³⁾			
Chiffre d'affaires consolidé	15 676	12 798	11 693	11 494	11 687	12 612
Croissance annuelle						
à taux de change courants		9,4 %	1,5 %	(1,6) %	(7,3) %	5,6 %
à taux de change constants		6,6 %	3,9 %	4,2 %	2,7 %	8,1 %
Part du chiffre d'affaires réalisé hors de France		84,5 %	84,0 %	84,2 %	85,2 %	86,7 %
Résultat consolidé	407	333	221	197	171	196
- Part du Groupe	395	323	212	183	162	183
- Part des minoritaires	12	10	9	14	9	13
- Marge brute d'autofinancement - Flux net de trésorerie lié à l'activité	598	488	677	451	390	391
Bénéfices nets distribués		151	119	111	97	97
Effectifs en fin d'exercice		332 096	324 446	312 975	308 385	315 141
Nombre de sites		28 234	26 634	24 866	23 873	24 681
Nombre d'actions moyen		156 050 771	155 869 510	159 022 697	159 021 546	158 814 504
Résultat par action		2,07	1,36	1,15	1,02	1,15
Dividende par action		0,95	0,75	0,70	0,61	0,61
Valeur de l'action au 31 août		41,61	28,18	21,58	26,68	29,90

(1) Les chiffres de l'exercice sont présentés en normes IFRS.

(2) Les chiffres de l'exercice sont présentés en normes françaises.

(3) Les montants par action et la valeur de l'action sont donnés en euros.

Compte de résultat consolidé

	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
	(En millions de dollars US)	(En millions d'euros) (En millions d'euros)
Chiffre d'affaires	15 676	12 798 11 693
Coût des ventes	(13 422)	(10 957) (10 033)
Marge brute	2 254	1 841 1 660
Charges commerciales	(195)	(159) (141)
Charges administratives	(1 352)	(1 104) (1 002)
Autres produits et charges opérationnels	34	27 (67)
Résultat opérationnel	741	605 450
Charges et produits financiers	(132)	(108) (112)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	9	8 (6)
Résultat avant impôt	618	505 332
Impôt sur les résultats	(211)	(172) (111)
Résultat net d'impôt sur activités abandonnées	-	- -
Résultat de l'ensemble consolidé	407	333 221
Part revenant aux minoritaires	12	10 9
Part revenant au Groupe	395	323 212
Résultat net part du Groupe par action (en euro)	2,53	2,07 1,36
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euro)	2,51	2,05 1,36

Le taux de conversion en dollars US est de : 1 euro = 1,22491 dollar US (taux moyen 2005-2006).

La croissance interne du chiffre d'affaires s'accélère à 6,4 %. L'effet de conversion des devises sur l'évolution du chiffre d'affaires est positif de 2,8 %.

Hors effet de change et impacts de la cession de la Société SPIRIT CRUISES et du litige américain, le résultat opérationnel augmente de 9,7 %.

Bilan consolidé

	Au 31/08/2006		Au 31/08/2005	Au 31/08/2004
	(En millions de dollars US)	(En millions d'euros)	(En millions d'euros)	(En millions d'euros)
Actif non courant				
Immobilisations corporelles	552	430	406	411
Ecart d'acquisition	4 656	3 623	3 705	3 726
Autres immobilisations incorporelles	162	126	87	106
Investissements chez les clients	187	146	138	119
Participations mises en équivalence	47	36	32	16
Actifs financiers non courants	97	75	74	72
Autres actifs non courants	23	18	18	17
Impôts différés	310	242	225	189
Total actif non courant	6 034	4 696	4 685	4 656
Actif courant				
Actifs financiers courants	22	17	7	8
Instruments financiers dérivés	54	42	40	38
Stocks	216	168	176	162
Créances d'impôt	21	17	19	56
Clients et autres créances	2 454	1 909	1 750	1 639
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services	544	423	326	337
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 339	1 042	949	782
Total actif courant	4 650	3 618	3 267	3 022
Total de l'actif	10 684	8 314	7 952	7 678

	Au 31/08/2006		Au 31/08/2005	Au 31/08/2004
	(En millions de dollars US)	(En millions d'euros)	(En millions d'euros)	(En millions d'euros)
Capitaux propres				
Capital	817	636	636	636
Primes d'émission	1 524	1 186	1 186	1 186
Résultats non distribués	857	668	708	738
Réserves	(428)	(334)	(470)	(624)
Capitaux propres – Part du Groupe	2 770	2 156	2 060	1 936
Intérêts minoritaires	22	17	18	24
Total Capitaux propres	2 792	2 173	2 078	1 960
Passif non courant				
Emprunts et dettes financières	2 380	1 852	1 891	1 784
Avantages au personnel	449	349	309	311
Autres passifs non courants	129	101	80	50
Provisions	87	68	53	55
Impôts différés	63	49	54	59
Total passif non courant	3 108	2 419	2 387	2 259
Passif courant				
Découverts bancaires	46	36	21	23
Emprunts et dettes financières	89	68	85	437
Instruments financiers dérivés	2	2	2	9
Dettes d'impôt	103	80	84	104
Provisions	51	40	97	25
Fournisseurs et autres dettes	3 045	2 369	2 197	2 017
Chèques et cartes de services à rembourser	1 448	1 127	1 001	844
Total passif courant	4 784	3 722	3 487	3 459
Total du passif et des capitaux propres	10 684	8 314	7 952	7 678

La conversion en dollars US est basée sur un taux de change de 1 euro = 1,2851 dollar US (taux de clôture).

L'endettement net* de la trésorerie représente 21 % des capitaux propres.

* Dette financière nette de la trésorerie et des actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services moins découverts bancaires.

Tableau de flux de trésorerie

	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	
	(En millions de dollars US)	(En millions d'euros)	(En millions d'euros)
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle :			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées	741	605	450
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements	201	164	168
Provisions	(42)	(34)	62
Résultat net d'impôt des cessions et autres	(26)	(21)	5
Produits des participations	1	1	0
Variation du BFR lié à l'activité	49	40	231
Intérêts payés	(140)	(114)	(122)
Intérêts encaissés	23	18	19
Impôts payés	(209)	(171)	(136)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	598	488	677
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Acquisitions d'immobilisations nettes des cessions	(231)	(190)	(146)
Variation des actifs financiers	(18)	(15)	5
Incidence des acquisitions de filiales nettes des cessions	(9)	(5)	(6)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(258)	(210)	(147)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires	(156)	(127)	(117)
Variation des capitaux propres	(5)	(4)	(13)
Emissions d'emprunts et dettes financières	29	23	464
Remboursements d'emprunts et dettes financières	(87)	(71)	(718)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(219)	(179)	(384)
VARIATION DE TRESORERIE	121	99	146
Incidence des différences de change et autres	(26)	(21)	23
Trésorerie à l'ouverture	1 136	928	759
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 231	1 006	928

Le taux de conversion en dollar US est de : 1 euro = 1,22491 (taux moyen 2005-2006).

La communication financière

A l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, SODEXHO ALLIANCE s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

La politique de communication financière de SODEXHO ALLIANCE s'articule autour de principes fondamentaux :

- **L'égalité** : Les communiqués financiers sont diffusés simultanément, en temps réel, à tous ses publics, en français et en anglais.
- **La régularité** : Le calendrier des publications est établi et porté à la connaissance de la communauté financière un an à l'avance ; il est mis à jour sur le site Internet www.sodexho.com.
- **L'accessibilité** : L'Assemblée Générale et les réunions de présentation des résultats sont retransmises en direct sur le site Internet de SODEXHO. La publication des chiffres d'affaires trimestriels fait l'objet d'une réunion téléphonique qui permet à la communauté financière d'accéder plus rapidement à l'information et d'échanger avec la Direction Générale sur les performances du Groupe.
- **La transparence** : L'ensemble des informations concernant la vie du Groupe : statuts, document de référence, rapport annuel, rapport de développement durable, rapport ressources humaines, rapport semestriel, rapport *Form 20-F* en anglais, communiqués de presse, dossier de présentation du Groupe, et l'évolution du cours de l'action sont également disponibles sur www.sodexho.com. SODEXHO met à la disposition de la communauté financière un ensemble complet de supports d'information, dédiés et interactifs. SODEXHO diffuse également, régulièrement, en France et à l'étranger, les communiqués financiers par voie de presse et, par courrier électronique.

Les moyens mis en œuvre dans notre communication financière

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur ses places de cotation : Euronext Paris et le *New York Stock Exchange* (NYSE), SODEXHO ALLIANCE et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous ses actionnaires.

Porte-parole du Groupe

Seuls le Président, le Directeur Général et les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur des Relations Investisseurs en tant que porte-parole du Groupe.

Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière, de la Communication et des Ressources Humaines émet un avis sur toute communication financière de la Société avant sa publication.

Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de bourse sont diffusées avant l'ouverture de la Bourse de Paris.

Après approbation des informations par le Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de la communauté financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment.

L'information financière est disponible sur www.sodexho.com.

SODEXHO ALLIANCE ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

Code de Conduite des Cadres Dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de SODEXHO ALLIANCE dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté, en 2003, un Code de Conduite à l'usage de ses cadres dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de SODEXHO ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

COMMENT OBTENIR L'INFORMATION

Sur le site Internet de SODEXHO ALLIANCE

www.sodexho.com

*

Par audiotel

n° (33) (0) 8 91 67 19 66 (0,225 euro la minute)

*

Par téléphone ou télécopie

Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 30 85 72 03

Fax : +33 1 30 85 50 88

Par e.mail : communication.financiere@sodexhoalliance.com

*

Par écrit

SODEXHO ALLIANCE, Relations Investisseurs

B.P. 100, 78883 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Le Rapport Annuel

Le Rapport annuel est publié sous la forme d'un Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément à son Règlement général, il est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sur www.sodexho.com.

SODEXHO ALLIANCE, du fait de sa cotation à la bourse de New-York émet un *Report on form 20-F*, soumis au *Securities Exchange Act* de 1934 section 13 et déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC), en version anglaise. Ce document, incluant certains éléments juridiques annexés, est destiné aux actionnaires américains et consultable par tous, dans son intégralité, sur le site EDGAR de la SEC (www.sec.gov).

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale, rendez-vous annuel avec les actionnaires, fait l'objet d'une publication spécifique par avis officiels dans la presse et dans le BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en France.

Le dossier de convocation est disponible en français et en anglais au moins 30 jours avant l'assemblée. Il est adressé aux actionnaires inscrits au nominatif et est envoyé à tous les autres actionnaires qui en font la demande.

L'Assemblée Générale de SODEXHO ALLIANCE est retransmise en direct sur Internet, permettant ainsi aux actionnaires qui ne peuvent se déplacer de poser des questions, de suivre le vote des résolutions et les délibérations.

Des rencontres périodiques et des contacts permanents

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, SODEXHO ALLIANCE multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière.

Pour la publication des résultats semestriels et des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, trois grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques trimestrielles animées par le Directeur Général et le Directeur Financier.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Financier convient régulièrement les investisseurs à des réunions en Europe et aux Etats-Unis, qui sont autant d'occasions de dialoguer librement, et propose périodiquement aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe. SODEXHO ALLIANCE participe également aux présentations sectorielles des sociétés de bourse.

VOS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du premier trimestre	10 janvier 2007
Assemblée Générale	30 janvier 2007
Paiement du dividende	12 février 2007
Chiffre d'affaires du premier semestre	4 avril 2007
Résultats semestriels	26 avril 2007
Chiffre d'affaires à neuf mois	4 juillet 2007
Chiffre d'affaires de l'exercice	3 octobre 2007
Résultats annuels	8 novembre 2007
Assemblée Générale	janvier 2008

Ces dates sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de modification sans notification d'aucune sorte. Le calendrier est régulièrement actualisé sur le site Internet www.sodexho.com

Les avantages de l'inscription au nominatif

L'inscription des titres SODEXHO ALLIANCE au nominatif permet à ses actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux assemblées générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie du Groupe.

Le service des titres de SODEXHO ALLIANCE est assuré par la SOCIETE GENERALE qui est, en outre, mandatée par SODEXHO ALLIANCE pour la gestion des comptes nominatifs purs.

VOS CONTACTS

Pour tout renseignement, téléphonez à :

SOCIETE GENERALE Nantes : +33 2 51 85 52 47
SODEXHO ALLIANCE : +33 1 30 85 72 03

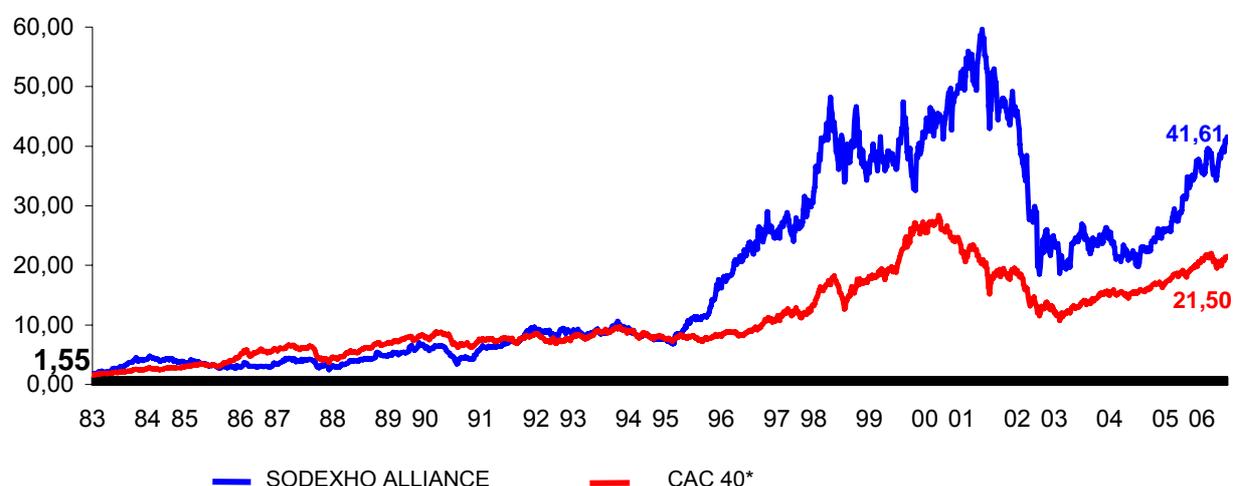
Et sur le site Internet de la Société Générale :
www.nominet.socgen.com

L'action SODEXHO ALLIANCE

L'action SODEXHO ALLIANCE est cotée sur le premier marché d'Euronext Paris (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice Next 20. Depuis le 3 avril 2002, l'action SODEXHO ALLIANCE est également cotée sous la forme d'*American Depositary Receipts* (ADR) sur le *New York Stock Exchange* (NYSE) sous le *ticker* SDX, chaque ADR représentant une action SODEXHO ALLIANCE.

Evolution du cours ajusté de l'action SODEXHO ALLIANCE

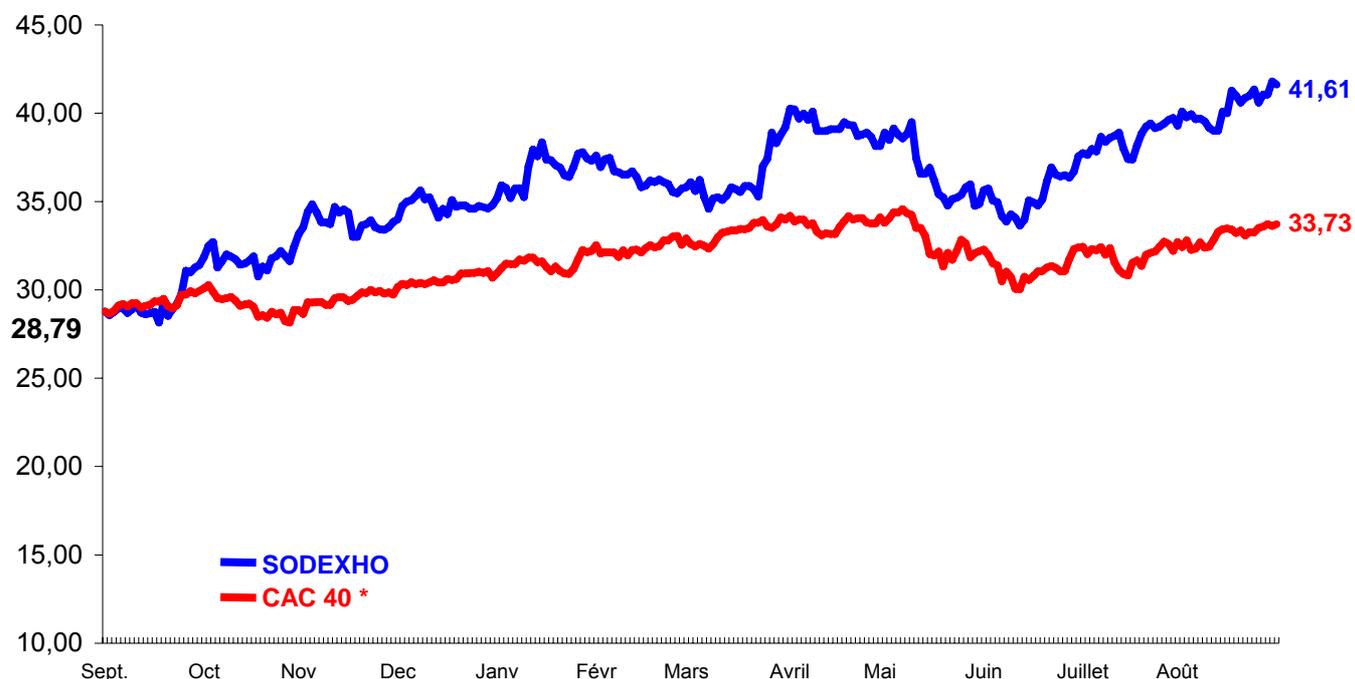
Depuis sa cotation en bourse jusqu'au 31 août 2006 (en euros)



* Evolution du cours de l'action Sodexo Alliance si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source Sodexo

Evolution du cours ajusté de l'action SODEXHO ALLIANCE du 01/09/2005 au 31/08/2006 (en euros)



* Evolution du cours de l'action Sodexho Alliance si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source Sodexho

La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 31 août 2006, l'action cotait 41,61 euros (séance du 31 août 2006). La valeur de l'action a donc été multipliée par 27, alors que sur la même période, le CAC 40 a été multiplié par 14, soit une progression de SODEXHO ALLIANCE de 2 fois supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en bourse, le titre SODEXHO ALLIANCE a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 15,4 %.

Au cours du dernier exercice social, l'action SODEXHO ALLIANCE a progressé de 44,5 % alors que sur la même période, le CAC 40 progressait de 17,2 %.

Cette performance traduit la confiance des actionnaires dans le modèle financier du Groupe et la croissance régulière de nos résultats. Au 31 août 2006, la capitalisation boursière de SODEXHO ALLIANCE atteignait 6,6 milliards d'euros.

Cours ajusté de l'action SODEXHO ALLIANCE du 01/09/05 au 31/08/06 (en euros)

Cours au 01/09/2005	28,79
Cours extrêmes : plus bas	28,00
plus haut	42,09
Cours au 31/08/2006	41,61

Volume moyen des transactions par séance

Titres	504 064
Capitaux (en euros)	17 951 000

Source Euronext

Les volumes de transactions au NYSE depuis la cotation du 3 avril 2002 ne sont pas significatifs, le volume moyen des échanges quotidiens est inférieur à 8 500 actions.

Dividende par action (en euro)

du 31/08/2002 au 31/08/2006

	31/08/2006	31/08/2005	31/08/2004	31/08/2003	31/08/2002
Distribution globale	151 075 092*	119 269 810	111 318 489	97 003 155	97 003 064
Nombre d'actions donnant droit au dividende	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Dividende net par action	0,95*	0,75	0,70	0,61	0,61

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

Bénéfice net par action ⁽¹⁾

Dividende net par action ⁽²⁾

En euros	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
Bénéfice net par action	2,07*	1,36 *	1,15 **	1,02 **	1,15 **
Dividende net par action	0,95	0,75	0,70	0,61	0,61

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne mensuelle).

(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.

* Calculé en normes IFRS

** Calculé en normes françaises

Dividende de l'exercice 2005-2006 et rendement

Dividende *	0,95 EUR
-------------	----------

Taux de rendement global sur le cours au 31/08/2006	2,28 %
---	--------

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

Le délai de prescription des dividendes est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement. Les dividendes, dont le paiement n'a pas été demandé, sont reversés à la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

Le capital

Tableau d'évolution du capital

Du 01/09/2005 au 15/11/2006

	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 01/09/2005		159 026 413	636 105 652
Capital au 23/11/2006		159 026 413	636 105 652

SODEXHO : un Groupe indépendant

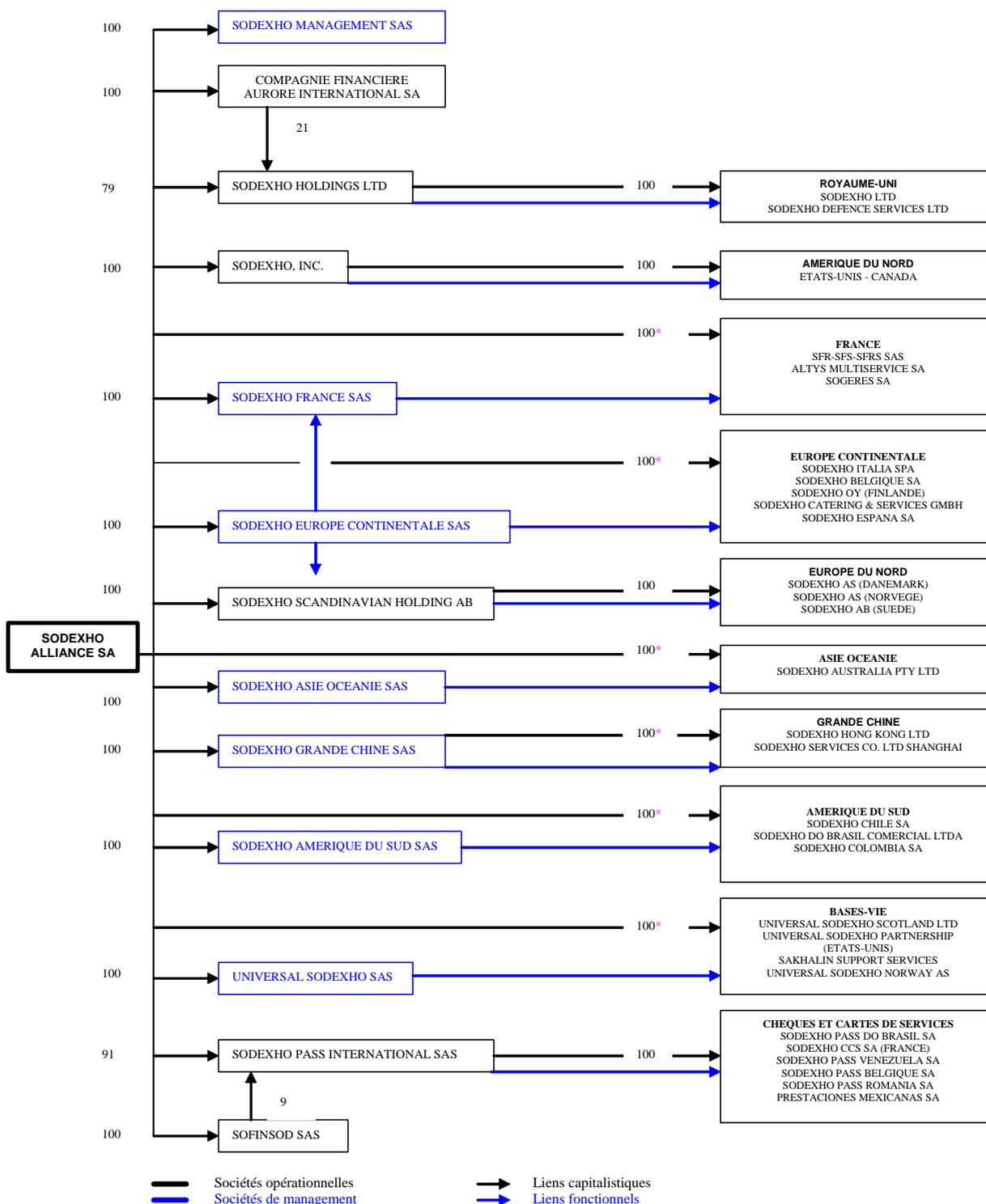
SODEXHO demeure un Groupe indépendant.

Au 31 août 2006, SODEXHO ALLIANCE compte 53 505 actionnaires, dont 28 469 adhérents à des plans d'actionnariat salarié.

Son capital est détenu par :

- Société BELLON SA..... 36,83 %
- Salariés..... 1,44 %
- Actions autodétenues..... 1,94 %
- Actionnaires français 27,39 %
 - Individuels 4,91 %
 - Institutionnels..... 22,48 %
- Actionnaires étrangers..... 32,4 %

Organigramme simplifié du Groupe



* Ces filiales opérationnelles sont en règle générale détenues majoritairement par SODEXHO ALLIANCE.

NB : Les filiales opérationnelles citées pour chaque zone géographique ou d'activités sont celles dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés au 31/08/06.

Une croissance maîtrisée

- 1966** SODEXHO est créé à Marseille par PIERRE BELLON. L'expérience acquise, pendant plus de 60 ans, par sa famille dans l'hôtellerie maritime est mise au service des collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux.
- 1968** SODEXHO s'établit dans la région parisienne.
- 1971-1978** Première implantation internationale de SODEXHO en Belgique. Développement de l'activité Bases-Vie en Afrique, puis au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique et en Allemagne : les Chèques de Services.
- 1983** Introduction à la Bourse de Paris.
- 1985-1993** Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe centrale.
- 1995** Alliances avec GARDNER MERCHANT au Royaume-Uni et PARTENA en Suède : SODEXHO devient le n°1 mondial de la restauration collective.
- 1996** Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil, avec l'acquisition de CARDAPIO.
- 1997** Alliance avec UNIVERSAL OGDEN SERVICES, le leader américain de la gestion de Bases-Vie. Changement de la dénomination sociale de la société holding en SODEXHO ALLIANCE.
- 1998** Création de la société SODEXHO MARRIOTT SERVICES, détenue à 48,4 % par SODEXHO, qui devient le n°1 de la restauration et des services en Amérique du Nord. Acquisition de LUNCHEON TICKETS, 2^e émetteur argentin de chèques de services.
- 1999** Acquisition de la société REFEICHEQUE : Sodexho devient le n° 2 des titres de services au Brésil.
- 2000** ALBERT GEORGE est nommé Directeur Général Délégué de SODEXHO ALLIANCE. SODEXHO ALLIANCE et UNIVERSAL SERVICES créent UNIVERSAL SODEXHO, le premier groupe de gestion Bases-Vie en Amérique du Nord comme dans le monde.
- 2001** SOGERES (France) et WOOD DINING SERVICES (Etats-Unis) rejoignent le Groupe. Acquisition par SODEXHO ALLIANCE des 53 % du capital de SODEXHO MARRIOTT SERVICES détenus par le public. SODEXHO MARRIOTT SERVICES devient filiale à 100 % du Groupe sous le nom de SODEXHO, INC.
- 2002** Le 3 avril, le titre SODEXHO ALLIANCE est introduit à la Bourse de New York (*New York Stock Exchange*).
- 2003** JEAN-MICHEL DHENAIN et MICHEL LANDEL sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à ALBERT GEORGE.
- 2004** La succession de PIERRE BELLON se met en place. Le Conseil d'Administration annonce, en septembre, son intention de faire évoluer les modalités de fonctionnement de la Direction Générale de SODEXHO ALLIANCE : à compter du 1^{er} septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général seront dissociées.

- 2005** MICHEL LANDEL devient Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE et succède à PIERRE BELLON, qui reste Président du Conseil d'Administration.
- 2006** Après 40 ans d'existence. MICHEL LANDEL, Directeur Général, lance un nouveau défi au Groupe :
« *Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie au quotidien* »

Sodexo

dans le monde

Sodexo dans le monde

Restauration et Facilities Management

Tous les sites internet des pays et activités sont accessibles à partir de :
www.sodexo.com

AFRIQUE DU SUD

SODEXHO

RIVONIA

Tél. +27 11 803 66 00

Fax +27 11 803 66 03

ALLEMAGNE

ALTYS

HOCHHEIM

Tél. +49 61 46 602 345

Fax +49 61 46 602 274

SODEXHO

HOCHHEIM

Tél. +49 61 46 60 20

Fax +49 61 46 90 49 29

ANGOLA

SODEXHO

Bases-Vie

LUANDA

Tél. +244 222 39 83 61

Fax +244 222 39 51 62

ARGENTINE

SODEXHO

BUENOS AIRES

Tél. +54 11 51 29 25 00

Fax +54 11 51 29 25 03

AUSTRALIE

ALTYS

SODEXHO

SYDNEY

Tél. +61 2 9461 6100

Fax +61 2 9461 6111

AIMS CORPORATION

PERTH

Tél. +61 8 9479 9800

AUTRICHE

ALTYS

SODEXHO

VIENNE

Tél. +43 1 32 86 057

Fax +43 1 32 86 057-300

BANGLADESH

UNIVERSAL SODEXHO

Bases-Vie

DHAKA

Tél. +880 2 881 23 96

Fax +880 2 882 64 39

BELGIQUE

ALTYS

BRUXELLES

Tél. +32 2 738 79 19

Fax +32 2 735 41 82

SODEXHO

BRUXELLES

Tél. +32 2 679 12 11

Fax +32 2 679 14 56

BRÉSIL

SODEXHO

SAO PAULO

Tél. +55 11 5693 5000

Fax +55 11 5686 8400

CAMEROUN

UNIVERSAL SODEXHO

Bases-Vie

DOUALA

Tél. +237 342 82 80

Fax +237 968 49 95

CANADA

SODEXHO

BURLINGTON, ON

Tél. +1 905 632 8592

Fax +1 905 681 3021

CHILI

SIGES

SODEXHO

SANTIAGO DU CHILI

Tél. +56 28 100 100

Fax +56 28 100 501

CHINE

SODEXHO

HONG KONG

Tél. +852 23 88 86 82

Fax +852 27 80 12 62

SODEXHO
SHANGHAI
Tél. +86 21 62 09 60 08
Fax +86 21 62 09 60 09

COLOMBIE

SODEXHO
SANTA FÉ DE BOGOTA
Tél. +57 1 62 90 805
Fax +57 1 62 03 929

CONGO

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
POINTE-NOIRE
Tél. +242 94 19 70
Fax +242 94 09 29

CORÉE DU SUD

SODEXHO
SÉOUL
Tél. +82 25 94 29 43
Fax +82 25 94 29 44

COSTA RICA

SODEXHO
SAN JOSÉ
Tél. +506 291 47 73 / 291 69 49
Fax +506 220 32 41

DANEMARK

SODEXHO
MIDDELFART
Tél. +45 63 41 02 22
Fax +45 63 41 02 33

UNIVERSAL SODEXHO

Bases-Vie
ESBJERG
Tél. +45 75 12 97 05
Fax +45 75 12 97 05

ÉMIRATS ARABES UNIS

KELVIN CATERING SERVICES
Bases-Vie
ABU DHABI
Tél. +971 2 64 485 30
Fax +971 2 64 475 74

UNIVERSAL SODEXHO

Bases-Vie
SHARJAH
Tél. +971 6 57 50 771
Fax +971 6 57 50 427

ESPAGNE

ALTYS
BARCELONE
Tél. +34 93 540 5435
Fax +34 93 540 9780

SODEXHO
BARCELONE
Tél. +34 93 635 2200
Fax +34 93 630 8885

ÉTATS - UNIS

BATEAUX NEW YORK
NEW YORK, NY
Tél. +1 212 727 7735
Fax +1 212 727 7738

DOYON UNIVERSAL SERVICES

Bases-Vie
ANCHORAGE, AK
Tél. +1 907 522 1300
Fax +1 907 522 3531

SODEXHO

Direction Générale
GAITHERSBURG, MD
Tél. +1 301 987 4000
Fax +1 301 987 4439

UNIVERSAL SODEXHO

Bases-Vie
HARAHAN, LA
Tél. +1 504 733 5761
Fax +1 504 731 1679

FINLANDE

ABRA
HELSINKI
Tél. +358 424 9241
Fax +358 424 924 299

SODEXHO

HELSINKI
Tél. +358 9 54 0770
Fax +358 9 54 077 110

FRANCE

ALTYS
NANTERRE
Tél. +33 1 55 69 32 32
Fax +33 1 55 69 32 40

BATEAUX PARISIENS

PARIS
Tél. +33 1 44 11 33 44
Fax +33 1 45 56 07 88

L’AFFICHE

BOULOGNE

Tél. +33 1 46 99 35 00

Fax +33 1 46 05 35 48

SODEXHO**Direction Générale****Entreprises****Santé / Seniors****SIGES**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tél. +33 1 30 85 75 00

Fax +33 1 30 43 09 58

SODEXHO**Education**

PLAISIR

Tél. +33 1 30 07 62 00

Fax +33 1 30 07 62 01

SODEXHO ALTYS

NANTERRE

Tél. +33 1 55 69 73 80

Fax +33 1 55 69 73 90

SODEXHO PRESTIGE

BOULOGNE

Tél. +33 1 46 99 25 50

Fax +33 1 46 99 35 48

SOGERES

BOULOGNE

Tél. +33 1 46 99 33 33

Fax +33 1 46 05 55 59

UNIVERSAL SODEXHO**Bases-Vie, Direction Générale****Côte d’Ivoire / Ghana**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tél. +33 1 30 85 75 00

Fax +33 1 30 85 54 50

GABON**UNIVERSAL SODEXHO****Bases-Vie**

PORT-GENTIL

Tél. +241 55 22 77

Fax +241 56 56 53

GRECE**SODEXHO**

ATHÈNES

Tél. +30 210 6254 950

Fax +30 210 6254 954

GUADELOUPE**SODEXHO**

BAIE-MAHAULT

Tél. +33 5 90 38 24 62

Fax +33 5 90 25 08 87

GUINÉE EQUATORIALE**UNIVERSAL SODEXHO****Bases-Vie**

MALABO

Tél. +240 094 824

GUYANE**SODEXHO**

KOUROU

Tél. +33 5 94 32 72 21

Fax +33 5 94 32 87 57

HONGRIE**SODEXHO**

BUDAPEST

Tél. +36 1 80 10 900

Fax +36 1 80 10 901

ILE DE LA RÉUNION**SODEXHO**

SAINTE-CLOTILDE

Tél. +33 2 62 73 18 32

Fax +33 2 62 73 18 40

INDE**UNIVERSAL SODEXHO****Bases-Vie**

MUMBAI

Tél. +91 22 28 303 650

Fax +91 22 28 303 653

INDONÉSIE**UNIVERSAL OGDEN****Bases-Vie**

DJAKARTA

Tél. +62 21 788 45 866

Fax +62 21 458 73/75

IRLANDE**SODEXHO**

DUBLIN

Tél. +353 1 283 3654

Fax +353 1 283 3991

ISLANDE**UNIVERSAL SODEXHO****Bases-Vie**

EGILSSTADIR

Tél. +354 477 21 66

ITALIE**SODEXHO**

MILAN

Tél. +39 02 69 68 41

Fax +39 02 68 87 169

KAZAKHSTAN
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
ABERDEEN (Écosse)
Tél. +44 1224 642 238
Fax +44 1224 611 989

KOWEIT
TARIQ AL GHANIM
Bases-Vie
AL SHUWAIKH
Tél. +965 488 00 34
Fax +965 489 47 45

LAOS
SODEXHO
SEPON
Tél. +618 6263 2113

LIBAN
SODEXHO
BEYROUTH
Tél. +961 1 611 186/7
Fax +961 1 611 188

LUXEMBOURG
SODEXHO
BERTRANGE
Tél. +352 26 109 200
Fax +352 26 109 209

MADAGASCAR
SODEXHO
FORT-DAUPHIN
Tél. +241 55 22 77
Fax +241 56 56 53

MALAISIE
SODEXHO
PETALING JAYA
Tél. +603 7954 1024
Fax +603 7954 1319

MAROC
SODEXHO
CASABLANCA
Tél. +212 22 99 00 51
Fax +212 22 98 88 73

MEXIQUE
SODEXHO
MEXICO
Tél. +52 55 1054 6095
Fax +52 55 1054 6096

MONGOLIE
MONGOLIAN CATERING
OULAN BATOR
Tél. +976 11 329 997

NAMIBIE
SODEXHO
WINDOEK
Tél. +264 61 257 252
Fax +264 61 262 907

NIGERIA
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
PORT HARCOURT
Tél. +234 84 232 219
Fax +234 84 232 119

NORVÈGE
ABRA
OSLO
Tél. +47 23 39 69 00
Fax +47 23 39 69 10

SODEXHO
OSLO
Tél. +47 22 08 91 00
Fax +47 22 08 91 01

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
STAVANGER
Tél. +47 51 70 71 72
Fax +47 51 70 71 73

NOUVELLE-CALÉDONIE
RESTAURATION FRANÇAISE
NOUMÉA
Tél. +687 41 45 80
Fax +687 41 45 81

NOUVELLE-ZÉLANDE
SODEXHO
AUCKLAND
Tél. +64 9 255 0270
Fax +64 9 255 0271

PAYS-BAS
SODEXHO
CAPELLE AAN DEN IJSSEL
Tél. +31 10 288 42 88
Fax +31 10 288 42 22

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
HOORN
Tél. +31 229 232 344
Fax +31 229 238 808

PÉROU
SODEXHO
LIMA
Tél. +51 1 70 52 500
Fax +51 1 22 20 793

POLOGNE**SODEXHO**

VARSOVIE

Tél. +48 22 33 89 600

Fax +48 22 33 89 601

POLYNÉSIE**SODEXHO**

PAPEETE - TAHITI

Tél. +689 43 92 73

Fax +689 41 09 44

PORTUGAL**SODEXHO**

LISBONNE

Tél. +351 21 371 5204

Fax +351 21 386 0222

QATAR**TEYSEER SERVICES COMPANY****Bases-Vie**

DOHA

Tél. +974 467 5201 / 5153

Fax +974 467 5003

REPUBLIQUE TCHÈQUE**ALTYS**

PRAGUE

Tél. +420 2 27 02 74 74

Fax +420 2 27 02 74 23

SODEXHO

PRAGUE

Tél. +420 2 27 02 74 74

Fax +420 2 27 23 00 60

ROYAUME-UNI**CATAMARAN CRUISERS/BATEAUX LONDON**

LONDRES

Tél. +44 20 7839 3572

Fax +44 20 7839 1034

KALYX

LONDRES

Tél. +44 20 7725 7210

Fax +44 20 7725 7211

SODEXHO**Défense**

ALDRESHOT

Tél. +44 12 5235 3100

Fax +44 12 5235 3101

SODEXHO**Direction Générale**

STEVENAGE

Tél. +44 14 3834 1400

Fax +44 14 3834 1541

SODEXHO**Education**

SWINDON

Tél. +44 17 9351 2112

Fax +44 17 9361 5075

SODEXHO**Entreprises et Administrations**

LONDRES

Tél. +44 20 7535 7400

Fax +44 20 7535 7401

SODEXHO**Prestige**

ALPERTON

Tél. +44 20 8566 9222

Fax +44 20 8991 9636

SODEXHO**Santé**

MANCHESTER

Tél. +44 16 1873 6800

Fax +44 16 1873 6869

UNIVERSAL SODEXHO**Bases-Vie**

ABERDEEN, ÉCOSSE

Tél. +44 12 2432 4388

Fax +44 12 2432 4425

RUSSIE**SODEXHO**

MOSCOU

Tél. +7 095 745 50 85

Fax +7 095 745 50 54

UNIVERSAL SODEXHO**Bases-Vie**

YUZNO SAKHALINSK

Tél. +7 4242 727 020/ 008

Fax +7 4242 727 011/ 190

SINGAPOUR**SODEXHO**

Tél. +65 6743 8998

Fax +65 6745 2232

UNIVERSAL REMOTE SITES SERVICES**Bases-Vie**

SINGAPOUR

Tél. +65 6463 90 52

Fax +65 6465 74 89

SLOVAQUIE**SODEXHO**

BRATISLAVA

Tél. +421 2547 91 392

Fax +421 2547 91 394

SLOVÉNIE**SODEXHO**

LJUBLJANA

Tél. +386 142 05 800

Fax +386 142 05 852

SUÈDE**ACC**

NORRKÖPING

Tél. +46 11 28 59 00

Fax +46 11 18 52 10

SODEXHO

STOCKHOLM

Tél. +46 85 78 84 000

Fax +46 85 78 84 010

SUISSE**ALTYS****SODEXHO**

GENÈVE

Tél. +41 078 631 72 88

SULTANAT D'OMAN**SOCAT****Bases-Vie**

MUSCAT

Tél. +968 60 34 05

Fax +968 60 43 01

TANZANIE**SODEXHO****Bases-Vie**

DAR ES SALAM

Tél./Fax +255 222 125 288

THAÏLANDE**SODEXHO**

BANGKOK

Tél. +66 2 714 1661

Fax +66 2 714 0788

UNIVERSAL AMARIT CATERING COMPANY**Bases-Vie**

SONGKHLA

Tél. +66 2 381 12 04/10 20

Fax +66 2 381 12 09

TUNISIE**SABA****Bases-Vie**

TUNIS

Tél. +216 71 862 777

Fax +216 71 860 333

SODEXHO

TUNIS

Tél. +216 71 861 899

Fax +216 71 862 246

TURQUIE**SODEXHO**

ISTANBUL

Tél. +90 216 474 97 40

Fax +90 216 474 97 38

VENEZUELA**SODEXHO**

CARACAS

Tél. +58 212 951 63 63

Fax +58 212 953 34 95

UNIVERSAL SODEXHO**Bases-Vie**

MARACAIBO

Tél. +58 261 786 22 55

Fax +58 261 787 62 01

YEMEN**UNIVERSAL SODEXHO****Bases-Vie**

MUKALLAH

Tél. +967 711 89 00 51

Chèques et Cartes de Services

Tous les sites internet des pays et activités sont accessibles à partir de :
www.sodexho.com

ALLEMAGNE

SODEXHO
FRANCFORT
Tél. +49 69 73 996-6000
Fax +49 69 73 996-6601

ARGENTINE

SODEXHO
BUENOS AIRES
Tél. +5411 4345 6000
Fax +5411 4345 4220

AUTRICHE

SODEXHO
VIENNE
Tél. +43 1 328 60 60-0
Fax +43 1 328 60 60 200

BELGIQUE

SODEXHO
BRUXELLES
Tél. +32 2 547 55 11
Fax +32 2 547 55 12

BRÉSIL

SODEXHO
SAO PAULO
Tél. +55 11 37 04 45 44
Fax +55 11 30 78 49 53

BULGARIE

SODEXHO
SOFIA
Tél. +359 2 9769 800
Fax +359 2 9769 888

CHILI

SODEXHO
SANTIAGO DU CHILI
Tél. +56 2 6870 200
Fax +56 2 6870 205

CHINE

SODEXHO
SHANGHAI
Tél. +86 21 62 09 60 01
Fax +86 21 62 09 60 02

COLOMBIE

SODEXHO
BOGOTÁ
Tél. +57 1 31 20 084
Fax +57 1 31 23 098

ESPAGNE

SODEXHO
MADRID
Tél. +34 91 445 2866
Fax +34 91 594 1758

FRANCE

SODEXHO
LA DEFENSE
Tél. +33 1 41 25 26 27
Fax +33 1 41 25 26 92

SODEXHO

Chèques et Cartes de Services, Holding
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. +33 1 30 85 75 00
Fax +33 1 30 85 50 51

HONGRIE

SODEXHO
BUDAPEST
Tél. +36 1 434 58 68
Fax +36 1 434 58 00

INDE

SODEXHO
MUMBAI
Tél. +91 222 685 5959
Fax +91 222 685 5973

ITALIE

SODEXHO
MILAN
Tél. +39 02 38 05 74 00
Fax +39 02 38 00 30 44

LUXEMBOURG

SODEXHO
BERTRANGE
Tél. +352 26 109 200
Fax +352 26 109 209

MEXIQUE**SODEXHO**

MEXICO

Tél. +52 55 52 62 29 04

Fax +52 55 52 54 50 21

PANAMA**SODEXHO**

PANAMA

Tél. +50 7210 0020

Fax +50 7210 0021

PÉROU**SODEXHO**

LIMA

Tél. +511 221 78 13

PHILIPPINES**SODEXHO**

MANILLE

Tél. +632 687 5817

Fax +632 687 7967

POLOGNE**SODEXHO**

VARSOVIE

Tél. +48 22 535 12 21

Fax +48 22 535 12 19

REPUBLIQUE TCHÈQUE**SODEXHO**

PRAGUE

Tél. +420 2 33 11 34 11

Fax +420 2 33 11 34 00

ROUMANIE**SODEXHO**

BUCAREST

Tél. +4021 204 46 46

Fax +4021 208 91 00

[2005-2006]

RAPPORT FINANCIER

Sommaire

Rapport d'activités

Comptes consolidés Groupe SODEXHO

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Informations supplémentaires concernant les comptes consolidés

 Ratios financiers

 Taux de change

 Synthèse des résultats sur deux ans

 Politique d'investissement

 Participation

Informations sociales et environnementales

Comptes sociaux SODEXHO ALLIANCE

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

 Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

 Répartition des résultats

 Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Renseignements de caractère général concernant SODEXHO ALLIANCE et son capital

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007

Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007

Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes

Glossaire

Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

Table de concordance

Rapport d'activités de l'exercice 2005-2006 Groupe SODEXHO

Depuis le 1^{er} septembre 2005, le Conseil d'Administration, présidé par PIERRE BELLON, a confié la Direction Générale du Groupe à MICHEL LANDEL. Pour aborder cette nouvelle étape de l'histoire de SODEXHO, MICHEL LANDEL s'est entouré d'un Comité Exécutif élargi. Lors du Conseil d'Administration du 14 novembre 2006, MICHEL LANDEL a présenté aux Administrateurs les performances de l'exercice 2005-2006.

Faits marquants de l'exercice

« *Ambition 2015* »

Au cours de l'exercice 2005-2006, avec le projet « *Ambition 2015* », la Direction Générale a défini une vision claire : devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie. Prenant en compte les attentes de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires, le Groupe a l'ambition de renforcer ses positions de leadership dans les services de Restauration, d'accélérer le développement dans le *Facilities Management* et de s'imposer comme leader dans l'activité Chèques et Cartes de Services.

Ainsi, SODEXHO entend réaliser son objectif de croissance interne moyenne annuelle du chiffre d'affaires de 7 % à moyen terme.

Les axes stratégiques

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité Exécutif a défini cinq axes stratégiques pour le Groupe :

- accélérer la croissance interne rentable ;
- améliorer le résultat opérationnel, la marge et le cash flow ;
- renforcer le respect des standards en améliorant la rigueur de gestion et en échangeant les meilleures pratiques ;
- vivre ses valeurs ;
- et faire de ses ressources humaines un réel avantage compétitif.

Puis il a travaillé sur leur mise en œuvre en définissant des initiatives prioritaires à conduire.

Pour assurer le développement futur du Groupe, la Direction Générale a décidé de faire des ressources humaines un réel avantage compétitif

Les femmes et les hommes de SODEXHO constituent la richesse première du Groupe. Ce sont eux qui permettent à SODEXHO de faire aujourd'hui la différence. En contact direct avec les clients pour 97,5% d'entre eux et intervenant dans la vie quotidienne de plus de 40 millions de consommateurs, ils sont essentiels à la réussite et à l'expansion des activités.

Parmi les priorités figurent : améliorer sa capacité à attirer, former, développer et fidéliser les meilleurs talents. Un programme ambitieux de formation à destination des 200 principaux dirigeants de l'entreprise. Baptisé « Fondamentalement Sodexho » a été lancé en avril 2006. Ce module de formation de deux fois deux semaines, conçu par le *Sodexho Management Institute*, en lien avec *the University of Chicago Graduate School of Business* et l'EM-Lyon, a une double ambition : faire en sorte que les cadres dirigeants du monde entier, animés de valeurs communes et forts d'une vision partagée, puissent mieux se connaître et mieux travailler ensemble ; accélérer très concrètement la mise en œuvre des plans d'action au service des cinq axes stratégiques du Groupe.

Faire de ses ressources humaines un réel avantage compétitif, c'est aussi agir pour que l'entreprise, à tous les niveaux, reflète plus fidèlement la diversité des cultures dans lesquelles elle évolue, plus d'une centaine à ce jour. En agissant pour que SODEXHO soit le miroir de ses clientèles, le Groupe se dote d'un avantage concurrentiel, dont bénéficient sa croissance et sa position d'employeur de référence. C'est tout le sens de la politique en faveur de la diversité et de l'égalité des chances poursuivi par SODEXHO de longue date. Pour accélérer les efforts en ce sens, MICHEL LANDEL a voulu traduire cette priorité dans l'organisation, en consacrant des ressources dédiées et en nommant, directement auprès de lui, comme Directeur de la Diversité Groupe, ROHINI ANAND, actuellement en charge de la diversité en Amérique du nord. Par ailleurs, le Comité exécutif a décidé de se concentrer sur quatre domaines, au niveau mondial : l'âge, le sexe, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Chaque entité a été appelée à lancer des initiatives spécifiques pour marquer des points sur ce terrain de la diversité et de l'intégration.

Certification Sarbanes-Oxley : Sodexho au rendez-vous

La Direction Générale du Groupe a montré sa volonté d'améliorer l'environnement de contrôle de ses activités en lançant, depuis fin 2003, une démarche ambitieuse baptisée CLEAR (*Controls for Legal requirements to Enhance Accountability and Reporting*).

Au cours des deux derniers exercices, les principales filiales du Groupe ont effectué des travaux pour identifier les principaux risques et revoir et formaliser les processus et les contrôles applicables à leur organisation. Les contrôles relatifs aux états financiers ont également été testés afin d'évaluer leur efficacité opérationnelle.

Cette démarche lourde et coûteuse a mobilisé plusieurs centaines de personnes au sein du Groupe et nécessité d'intenses efforts de la part des équipes ; elle a permis de revoir les pratiques existantes en matière de contrôle interne, et également de rechercher des améliorations et des gains de productivité. En application de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et le Directeur Financier ont à établir un rapport concernant le contrôle interne sur les états financiers au sein du Groupe. Ce rapport sera intégré dans le rapport annuel déposé à la SEC (*Form 20-F*), au plus tard le 28 février 2007 et disponible sur le site Internet du Groupe.

Cette démarche s'inscrit dans l'axe stratégique du respect des standards en vue d'améliorer en permanence la gestion des risques du Groupe.

1. Les chiffres de l'exercice 2005-2006

Les **28 234** sites se répartissent de la façon suivante :

- 16 327 entreprises et administrations (dont établissements de Prestige, Défense et établissements pénitentiaires)
- 4 439 écoles et universités,
- 3 897 établissements de santé,
- 1 896 résidences pour seniors,
- 1 675 bases-vie

SODEXHO est implanté dans 80 pays et employait, au 31 août 2006, 332 096 personnes.

1.1. L'évolution du compte de résultats consolidés (Normes IFRS)

Les comptes de l'exercice 2005-2006 ont été arrêtés selon les normes IFRS. Les comptes de l'année précédente ont été retraités pour être comparables.

<i>En millions d'euros</i>	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
Chiffre d'affaires	12 798	11 693	9,4 %	6,6 %
Coût des ventes	(10 957)	(10 033)		
Marge brute	1 841	1 660	10,9 %	8,0 %
Charges commerciales	(159)	(141)		
Charges administratives	(1 104)	(1 002)		
Autres produits et charges opérationnels	27	(67)		
Résultat opérationnel	605	450	34,4 %	30,8 %
Charges et produits financiers	(108)	(112)	(2,7) %	(4,4) %
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	8	(6)		
Résultat avant impôt	505	332	51,6 %	47,4 %
Impôt sur les résultats	(172)	(111)	54,8 %	50,7 %
Résultat net d'impôt sur activités abandonnées	-	-		
Résultat de l'ensemble consolidé	333	221		
Part revenant aux minoritaires	10	9		
Part revenant au Groupe	323	212	51,8 %	47,3 %
Résultat part du Groupe dilué par action (en euro)	2,07	1,36	51,7 %	47,2 %

Dorénavant, l'écart de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

1.1.1. Variation du périmètre

Au cours de l'exercice 2005-2006, les principales variations de périmètre ont été les suivantes :

- Acquisition de 55 % du Lido en France fin février 2006, les résultats sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date d'acquisition.
- Acquisition en juin 2006 de 100 % de Ticket Total, troisième émetteur de Chèques et Cartes de Services en Argentine.
- Cession, en août 2006, de la société Spirit Cruises, activité de tourisme fluvial et portuaire aux Etats-Unis. Cette société acquise en septembre 1992 a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros en 2005-2006.

1.1.2. Le chiffre d'affaires : accélération de la croissance

Le chiffre d'affaires consolidé de SODEXHO ALLIANCE s'est apprécié de plus de 1,1 milliard d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 12,8 milliards d'euros

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie. Ainsi, le taux de fidélisation des clients s'améliore de nouveau pour atteindre 93,9 % au lieu de 93,3 % en 2004-2005. La croissance interne s'est accélérée, elle passe de + 4,3 % en 2004-2005, à + 6,4 %.

L'augmentation du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- croissance interne :	+ 6,4 %
- croissance externe :	+ 0,2 %
- impact des taux de change :	+ 2,8 %
Total :	+ 9,4 %

SODEXHO enregistre de nombreux progrès en Restauration et *Facilities Management*:

- Rebond de la croissance interne en Amérique du Nord (+ 5,0 %) et accélération en Europe continentale (+ 5,2 %), grâce, notamment, aux segments Santé et Seniors
- Retour à la croissance des activités au Royaume-Uni et Irlande : + 4,8 %
- Niveau élevé d'activité dans le Reste du monde : + 16,1 % (Bases-Vie, Amérique latine et Asie-Australie)

Par ailleurs, la dynamique de croissance de l'activité Chèques et Cartes de Services, en progrès de 15,9 %, s'est à nouveau confirmée.

1.1.3. Progression du résultat opérationnel

A 605 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de 34,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat opérationnel comprend :

- une plus-value de 21 millions d'euros sur la cession de la société américaine de tourisme fluvial et portuaire Spirit Cruises et,
- la reprise de 7 millions d'euros sur la provision de 62 millions d'euros pour le litige américain constituée sur l'exercice 2004-2005.

En excluant ces éléments, le résultat opérationnel est en hausse de 12,6 % à taux de change courant et de + 9,7 % à taux de change constants, ce qui dépasse les objectifs du Groupe fixés en début d'exercice. Sur cette même base, la marge progresse à 4,5 %, contre 4,4 % pour l'exercice 2004-2005.

1.1.4. Hausse substantielle du résultat net part du Groupe

A 323 millions d'euros, le résultat net part du Groupe est en hausse de 51,8 %, et, hors effets de change, de 47,3 %.

Cette augmentation significative résulte principalement de :

- la forte croissance du résultat opérationnel, notamment grâce à la plus-value de cession de Spirit Cruises, et
- la contribution positive des résultats des entreprises associées dans le cadre du démarrage des contrats privés publics signés lors des exercices précédents.

1.2. Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Variation à taux de change courants %	Variation à taux de change constants %
Restauration et Facilities Management				
Amérique du Nord	5 479	5 004	9,5 %	5,0 %
Europe continentale	4 148	3 922	5,8 %	5,8 %
Royaume-Uni et Irlande	1 370	1 302	5,2 %	4,8 %
Reste du monde	1 434	1 166	23,0 %	16,1 %
Total	12 432	11 394	9,1 %	6,4 %
	97,1%	97,5%		
Chèques et Cartes de Services	373	305	22,5 %	16,5 %
Elimination du chiffre d'affaires interne	(6)	(6)		
Total	12 798	11 693	9,4 %	6,6 %

Résultat opérationnel par activité (en millions d'euros)	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Variation à taux de change courants %	Variation à taux de change constants %
Restauration et Facilities Management				
Amérique du Nord	277	160	73,6 %	66,5 %
Europe continentale	203	199	2,0 %	2,1 %
Royaume-Uni et Irlande	42	16	158,7 %	157,9 %
Reste du monde	28	35	(22,1) %	(30,5) %
Total	550	410	33,9 %	30,5 %
Chèques et Cartes de Services	113	78	45,1 %	38,8 %
Frais de direction générale	(58)	(38)	51,4 %	43,6 %
Total	605	450	34,4 %	30,8 %

Pour l'exercice 2005-2006, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 70,2 % du chiffre d'affaires (dont 41,9 % en dollars US) et 65,9 % du résultat opérationnel (dont 38,4 % en dollars US).

1.2.1. Restauration et Facilities Management

Cette activité représente 97 % du chiffre d'affaires consolidé et 83 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires atteint 12 432 millions d'euros. L'année confirme le leadership du Groupe en restauration et *Facilities Management*, bénéficiant notamment de :

- La vive accélération de la croissance en Amérique du Nord et en Europe Continentale, portée par la progression des segments Santé et Seniors
- Le retour à la croissance des activités au Royaume Uni et en Irlande
- Le maintien d'un niveau élevé d'activité dans le Reste du monde.

Le résultat opérationnel atteint 550 millions d'euros, en croissance de 33,9 %. L'analyse de son évolution fait ressortir les performances suivantes :

Analyse par zone géographique

- **Amérique du Nord**

Le chiffre d'affaires atteint 5,5 milliards d'euros, tandis que la croissance interne gagne 0,6 % pour atteindre 5,0 % pour l'exercice

Dans le segment Entreprises et Administrations, le chiffre d'affaires progresse pour la première fois depuis trois ans. La croissance de 2,4 % s'explique notamment par l'amélioration du taux de fidélisation et l'augmentation des ventes sur sites existants, tant dans les loisirs (par exemple au SPACE CENTER à Houston, Texas), que dans les services traiteurs chez les clients.

Dans les segments Santé et Seniors, la forte croissance (+ 7,2 %) s'explique par :

- La montée en puissance d'importants contrats signés l'an dernier tels que celui avec la Ville de NEW YORK ou avec le MEMORIAL HERMANN (Texas),
- La signature de nouveaux contrats en *Facilities Management*, qui représentent deux tiers du développement commercial sur l'exercice. Parmi les succès de SODEXHO figurent le contrat signé avec MOUNT CLEMENS GENERAL HOSPITAL (Michigan) ou celui avec le NORTH EAST MEDICAL CENTER (Texas),
- Le développement satisfaisant des ventes sur les sites existants.

Le segment Education affiche une hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente, en dépit de l'impact négatif des ouragans sur les premiers mois de l'exercice et du non-renouvellement, à la fin de l'exercice 2004-2005, de contrats avec certaines écoles publiques. En effet, SODEXHO n'a pas voulu baisser ses prix à un niveau qui l'aurait empêché de maintenir ses standards de qualité.

Dans les universités, la croissance du chiffre d'affaires sur les sites existants a été favorisée par le succès des camps d'été et par un bon développement en *Facilities Management*, comme à OHIO NORTHERN UNIVERSITY où le contrat de restauration a été étendu aux services de *Facilities Management*.

Parmi les nouvelles signatures figurent : NOVARTIS, VICTORY MEMORIAL HOSPITAL (Illinois) et L'UNIVERSITE DE TAMPA (Floride) en *Facilities Management*, WALT DISNEY COMPANY, PFIZER, BAPTIST HOSPITAL (Tennessee) et SAINT CLOUD STATE UNIVERSITY (Minnesota) en Restauration.

Le résultat opérationnel atteint 277 millions d'euros en croissance de 73,6 %. A taux de change constant et hors impacts du litige américain et de la plus-value de cession de SPIRIT CRUISES, il affiche une progression de 7,9 %.

Cette performance s'explique notamment par :

- la bonne tenue du segment Education, soutenue par la poursuite de l'intégration de nouvelles générations d'outils de gestion des menus et des frais de personnel,
- le développement des activités de *Facilities Management* en Santé et en Seniors.

Par ailleurs, le Groupe a maintenu son rythme d'investissements en matière de ressources humaines (marketing, fidélisation et diversité), de systèmes d'information et de contrôle interne dans le cadre de la loi Sarbanes-Oxley.

- **Europe continentale**

Le chiffre d'affaires atteint 4,1 milliards d'euros et la croissance interne s'améliore à 5,2 % contre 4,0 % en 2004-2005.

Dans le segment Entreprises et Administrations, l'augmentation du chiffre d'affaires du segment (+ 5,3 %) provient de trois facteurs principaux :

- la signature de nouveaux contrats dans tous les pays européens,
- l'accélération du développement des activités de loisirs en France, comme l'illustrent l'accord cadre signé avec le GROUPE PIERRE & VACANCES et la concession de restauration au CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE remportée au quatrième trimestre,
- la mise en œuvre progressive des prestations de services dans deux nouveaux établissements pénitentiaires résultant de partenariats public-privé en France.

Dans les segments Santé et Seniors (+ 7,7 %), la croissance soutenue a bénéficié de la montée en puissance de plusieurs grands contrats signés au cours de l'exercice précédent et des innovations apportées à l'offre de services.

La volonté de SODEXHO de rester très sélectif, plus particulièrement sur les marchés publics, explique la moindre évolution du segment Education (+ 1,4 %).

Parmi les nouveaux clients qui ont fait confiance à SODEXHO au cours de l'exercice, citons : AKZO NOBEL en Suède, MICROSOFT et les résidences seniors ALBERT SCHWEITZER ZIEKENHUIS aux Pays-Bas ou la CLINIQUE DES CEDRES, à Grenoble en *facilities management* et US STEEL KOSICE, Slovaquie et les écoles publiques et l'hôpital de SAINT-MALO en France, en restauration.

Les frais de démarrage d'importants contrats et, en Turquie, des difficultés de gestion ont pesé sur le résultat opérationnel. Toutefois, grâce à l'amélioration importante de la productivité ainsi qu'au travail continu sur l'efficacité des frais de structure, ce résultat progresse de 2,0 % à 203 millions d'euros.

- **Royaume-Uni et Irlande**

Le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliard d'euros. Conformément à ses plans, SODEXHO renoue avec la croissance, qui ressort à + 4,8 %, contre – 2,6 % au cours de l'exercice précédent.

La progression du chiffre d'affaires est due principalement au démarrage d'importants contrats dans les segments Etablissements Pénitentiaires, Défense et Santé qui ont une forte composante *Facilities Management*. Par ailleurs, les mois d'été ont été porteurs pour les activités événementielles telles que CHELSEA FLOWER SHOW et ASCOT.

Le développement commercial a repris comme l'illustrent les nouveaux contrats signés avec : RECKITT BENCKISER, les garnisons de CATTERICK, ALLENBY CONNAUGHT en *facilities management* ou EVERTON FOOTBALL CLUB et WEST SUSSEX SECONDARY SCHOOLS en restauration. Des plans de progrès sont en cours pour améliorer encore les taux de fidélisation de ses clients.

A 42 millions d'euros, la progression de 158,7 % du résultat opérationnel reflète l'efficacité des actions entreprises depuis plusieurs années : renégociation des contrats, bon développement du chiffre d'affaires sur les sites existants et rigueur de gestion accrue sur les sites.

- **Reste du Monde**

Le chiffre d'affaires ressort à 1,4 milliard d'euros. La croissance interne de 16,1 % provient essentiellement :

- des taux de croissance à deux chiffres en Amérique latine, en Asie et en Australie,
- d'un niveau d'activité élevé dans les Bases-vie du fait de la bonne tenue du prix des matières premières,
- de l'ouverture du segment Etablissements Pénitentiaires au Chili.

SODEXHO continue également avec succès son expansion rapide en Chine continentale et en Inde.

SHANGHAI HUIZHONG AUTOMOTIVE MANUFACTORY, LECONG MIDDLE SCHOOLS en Chine, CARGILL GROUP au Brésil et en Argentine, EXXON MOBIL au Venezuela et en Australie ou MANIPAL MEDICAL COLLEGE en Malaisie ont rejoint la liste des clients du Groupe.

Le recul de 22,1 % du résultat opérationnel à 28 millions d'euros s'explique essentiellement par les deux éléments suivants :

- dépréciation des actifs liés à l'exploitation du contrat du stade olympique de Sydney en Australie
- et l'arrivée à échéance d'un important contrat de logistique au Moyen-Orient.

Néanmoins, SODEXHO a su tirer parti de son positionnement de premier plan dans les activités de Bases-Vie, en Asie et en Amérique latine pour accroître le développement du chiffre d'affaires sur les sites existant grâce au niveau élevé des prix des matières premières.

1.2.2. Chèques et Cartes de Services

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2005-2006 se monte à 373 millions d'euros avec une croissance interne qui passe de 13,2 % à 15,9 %. Le volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) s'est élevé sur l'exercice à 6,3 milliards d'euros, en progression de 13,8 % (hors effets de change et de périmètre).

La demande pour les services traditionnels (Pass Restaurant et Pass Alimentation) reste très vive en Amérique latine, où la croissance sur les douze derniers mois est supérieure à 20 %.

Au cours de l'exercice, le Groupe a également accru sa pénétration en Europe, grâce à la commercialisation de nouveaux services tels que le Pass crèche au Royaume-Uni, le Pass Sport et Culture en Belgique ou le Pass Garderie en Espagne.

SODEXHO a su convaincre de nouvelles entreprises de la qualité de ses offres pour motiver et fidéliser leurs collaborateurs : AIRPORT AUTHORITY OF INDIA, GRUPO PENAFLORES en Argentine, CASA SABA au Mexique, MANUFACTURAS DE PAPEL au Venezuela, USINA MOEMAR ACURAR E ALCOOL et la PREFECTURE DE COLATINA au Brésil, CEC en Roumanie ou CAN PACK en Pologne.

La commercialisation des services d'assistance se poursuit comme en témoigne les contrats signés avec la MAIRIE DE MADRID ou IMPERIAL TOBACCO au Royaume-Uni en Pass crèche.

Le résultat opérationnel atteint 113 millions d'euros. La progression de 45,1 % a été particulièrement vive, elle traduit la forte croissance du volume d'émission, notamment en Amérique latine. Compte tenu des charges essentiellement fixes dans cette activité, la marge opérationnelle s'établit à 30,4 % ou à 1,8 % du volume d'émission.

1.2.3. Frais de direction générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 58 millions d'euros. Au cours de l'exercice, le Groupe a choisi d'investir en ressources humaines en renforçant ses structures d'approvisionnements, de fidélisation des clients et en finance. Un programme ambitieux de formation des 200 principaux dirigeants du Groupe a été lancé en avril 2006. Par ailleurs, ces frais incluent des charges liées au pilotage du projet « CLEAR » destiné à renforcer le contrôle interne dans le cadre de l'application de la loi Sarbanes Oxley.

1.3. Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 108 millions d'euros contre 112 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Il inclut d'une part une amélioration des charges financières de 9 millions d'euros liée à notre désendettement et d'autre part une augmentation des effets d'actualisation des engagements long terme compte tenu de la remontée des taux d'intérêts et des effets de juste valeur des instruments financiers.

La couverture du résultat financier par le résultat opérationnel s'améliore nettement pour atteindre un ratio de 6,3.

1.4. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 172 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'inscrit à 34,1 %.

2. Situation financière du Groupe au 31 août 2006

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie.

	Exercice clos au 31 août	
	2006	2005
	<i>(millions d'euros)</i>	
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	488	677
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	(210)	(147)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(179)	(384)
Flux nets de trésorerie	99	146

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 488 millions d'euros en 2005-2006. Ils incluent :

- le règlement sur cet exercice du litige américain pour 58 millions d'euros entièrement provisionné en 2004-2005,
- l'augmentation importante des placements financiers à long terme. Le Groupe a en effet décidé de rechercher une rémunération plus élevée des liquidités importantes dégagées par l'activité Chèques et Cartes de Services.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis :

- des investissements corporels et des investissements clients de 207 millions d'euros, soit 1,61 % du chiffre d'affaires,
- des opérations de croissance externe pour un total de 51 millions d'euros. Il s'agit notamment de la prise de participation de 55% dans le LIDO, à Paris, de l'acquisition de 100 % de TICKET TOTAL, troisième émetteur du marché des Chèques et Cartes de Services en Argentine et du rachat des intérêts minoritaires d'ALTYS en France.

Compte tenu de la cession de SPIRIT CRUISES et des liquidités existantes dans les sociétés acquises, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à 210 millions d'euros.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent le paiement des dividendes pour 127 millions d'euros et une réduction de l'endettement pour 48 millions d'euros.

Au 31 août 2006, les dettes financières s'élèvent à 1 880 millions d'euros et comprennent principalement deux emprunts obligataires en euros pour 1 327 millions d'euros et des concours bancaires en dollars US pour 486 millions d'euros. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement.

La trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élèvent à 1 006 millions d'euros. Les placements sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Services atteignent 423 millions d'euros.

La trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ces placements et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Service) s'élève à 1 429 millions d'euros dont 810 millions d'euros pour l'activité Chèques et Cartes de Service.

Ainsi, au 31 août 2006, l'endettement net de la trésorerie opérationnelle atteint 451 millions d'euros et représente 21 % des capitaux propres du Groupe, contre 33% à la fin de l'exercice précédent.

A la clôture de l'exercice, les emprunts à taux fixe représentent 73 % de l'endettement et le coût d'intérêt moyen est de 5,7 %. Le Groupe dispose de lignes de crédit bancaire non utilisées de 475 millions d'euros. Par ailleurs, au 31 août 2006, les engagements hors bilan du Groupe (voir annexe aux comptes consolidés note 4-7) s'élèvent à 332 millions d'euros, soit 15 % des capitaux propres part du Groupe.

3. Perspectives 2006-2007 et à moyen terme

Lors du Conseil d'Administration du 14 novembre 2006, MICHEL LANDEL, Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE, a présenté les perspectives pour l'exercice 2006-2007 et le plan stratégique à moyen terme.

Le Conseil d'Administration a approuvé les objectifs suivants pour l'exercice 2006-2007 :

- croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 6 et 7 %
- résultat opérationnel en progression de l'ordre de 10 %, à taux de change et périmètre constants, soit environ 635 millions d'euros.

Ces objectifs représentent la traduction chiffrée de la mise en œuvre des axes stratégiques et des plans de progrès établis par l'ensemble des 28 300 sites du Groupe

Le potentiel mondial des marchés de SODEXHO est considérable : il est estimé à plus de 710 milliards d'euros dont 250 milliards d'euros pour la restauration, 400 milliards d'euros pour le *Facilities Management* et plus de 60 milliards d'euros pour l'activité Chèques et Cartes de Services.

SODEXHO bénéficie d'atouts compétitifs majeurs pour exploiter ce potentiel :

- il dispose d'un réseau mondial et unique qui couvre plus de 80 % de la population mondiale et plus de 92 % du PIB mondial ;
- il est le leader mondial sur ses principaux marchés notamment sur les segments de clientèle offrant les plus grandes opportunités de développement que sont la Santé, les Seniors, l'Education et la Défense ;
- depuis sa création le groupe a choisi d'être une entreprise de croissance. Il s'appuie sur des valeurs :
 - esprit de service
 - esprit d'équipe
 - esprit de progrès

et des principes éthiques, la transparence, la loyauté et le respect de la personne. Cette philosophie est le ciment qui lie et donne un sens au travail quotidien des 332 096 collaborateurs du groupe.

- le modèle financier de SODEXHO a prouvé son efficacité en conjuguant des activités à forte intensité humaine mais à faible intensité capitalistique, des investissements corporels nets qui ne dépassent pas en moyenne 2 % du chiffre d'affaires et la génération régulière de liquidités ; grâce à celles-ci, il finance sa croissance, rembourse ses emprunts et rémunère ses actionnaires ;
- enfin, l'actionnariat stable garantit l'indépendance du Groupe et lui assure une continuité dans sa stratégie à long terme.

C'est en renforçant sa position de premier plan dans la Restauration, en accélérant son développement en *Facilities Management* et dans l'activité Chèques et Cartes de Services que SODEXHO entend s'imposer comme le leader mondial des services qui améliorent la qualité de la vie et, réaliser à moyen terme son objectif de croissance interne moyenne annuelle du chiffre d'affaires de 7 %.

Compte tenu des progrès constatés au cours de l'exercice 2005-2006, je tiens à remercier, avec les membres du Comité Exécutif, les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les 332 096 collaborateurs du Groupe pour les progrès réalisés au cours de l'exercice 2005-2006 ; garants de la qualité du service rendu, ils contribuent à : « Faire de chaque jour un jour meilleur ».

Michel LANDEL
Directeur Général

**Comptes consolidés
Groupe SODEXHO**

31 août 2006

I. Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	2005-2006	% CA	Variation	2004-2005	% CA
Chiffre d'affaires	2.22. et 3.	12 798	100 %	9,4 %	11 693	100 %
Coût des ventes		(10 957)	(85,6) %		(10 033)	(85,8) %
Marge brute		1 841	14,4 %	10,9 %	1 660	14,2 %
Charges commerciales	4.1.	(159)	(1,2) %		(141)	(1,2) %
Charges administratives	4.1.	(1 104)	(8,6) %		(1 002)	(8,6) %
Autres produits opérationnels	4.1.	42			7	
Autres charges opérationnelles	4.1.	(15)			(74)	(0,6) %
Résultat opérationnel	3.	605	4,7 %	34,4 %	450	3,9 %
Produits financiers	4.2.	54	0,4 %	(10,0) %	60	0,5 %
Charges financières	4.2.	(162)	(1,3) %	(5,3) %	(172)	(1,5) %
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3.	8	0,1 %		(6)	(0,1) %
Résultat avant impôt		505	3,9 %	51,6 %	332	2,8 %
Impôt sur les résultats	4.3.	(172)	(1,3) %		(111)	(1,0) %
Résultat net d'impôt sur activités abandonnées		-			-	
Résultat de l'ensemble consolidé		333	2,6 %		221	1,9 %
Part revenant aux minoritaires		10	0,1 %		9	0,1 %
Part revenant au Groupe		323	2,5 %	51,8 %	212	1,8 %
Résultat part du Groupe par action (en euro)	2.23. et 4.4.	2,07		51,7 %	1,36	
Résultat part du Groupe dilué par action (en euro)	2.23. et 4.4.	2,05		50,6 %	1,36	

II. Bilan consolidé

ACTIF (En millions d'euros)	Notes	au 31/08/06	au 31/08/05
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	2.6., 2.7., 2.8. et 4.5	430	406
Ecart d'acquisition	2.4., 2.8. et 4.6.	3 623	3 705
Autres immobilisations incorporelles	2.5., 2.8. et 4.7.	126	87
Investissements clients	2.9 et 4.8	146	138
Participations mises en équivalence	2.3.2. et 4.9.	36	32
Actifs financiers non courants	2.12. et 4.11.	75	74
Autres actifs non courants	4.13.	18	18
Impôts différés	2.20. et 4.21.	242	225
Total actif non courant		4 696	4 685
Actif courant			
Actifs financiers courants	2.12. et 4.11.	17	7
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	42	40
Stocks	2.10. et 4.12.	168	176
Créances d'impôt		17	19
Clients et autres créances	4.13.	1 909	1 750
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité chèques et cartes de services	2.12. et 4.11.	423	326
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.13. et 4.14.	1 042	949
Total actif courant		3 618	3 267
Total de l'actif		8 314	7 952
PASSIF (En millions d'euros)			
	Notes	au 31/08/06	au 31/08/05
Capitaux propres			
Capital		636	636
Primes d'émission		1 186	1 186
Résultats non distribués		668	708
Réserves		(334)	(470)
Capitaux propres - Part du Groupe		2 156	2 060
Intérêts minoritaires		17	18
Total Capitaux Propres	2.15., 2.19. et 4.15.	2 173	2 078
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14 et 4.16.	1 852	1 891
Avantages au personnel	2.17. et 4.18.	349	309
Autres passifs non courants	4.20.	101	80
Provisions	2.16. et 4.19.	68	53
Impôts différés	2.20. et 4.21.	49	54
Total passif non courant		2 419	2 387
Passif courant			
Découverts bancaires		36	21
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14. et 4.16.	68	85
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	2	2
Dettes d'impôt		80	84
Provisions	2.16. et 4.19.	40	97
Fournisseurs et autres dettes	4.20.	2 369	2 197
Chèques et cartes de services à rembourser	2.18.	1 127	1 001
Total passif courant		3 722	3 487
Total du passif et des capitaux propres		8 314	7 952

III. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Le détail du tableau de flux de trésorerie est exposé en 4.22.

(En millions d'euros)	2005-2006	2004-2005
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle		
Résultat opérationnel des sociétés intégrées	605	450
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements	164	168
Provisions	(34)	62
Résultat net d'impôt des cessions et autres	(21)	5
Produits des participations	1	0
Variation du BFR lié à l'activité		
variation des stocks	40	231
variation des clients et autres créances	2	(14)
variation des fournisseurs et autres dettes	(189)	(59)
variation des chèques et cartes de service à rembourser	203	162
variation des actifs financiers de l'activité chèques et cartes de service	131	123
	(107)	19
Intérêts payés	(114)	(122)
Intérêts encaissés	18	19
Impôts payés	(171)	(136)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	488	677
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(192)	(143)
Cessions d'immobilisations	17	16
Variation des investissements clients	(15)	(19)
Variation des actifs financiers	(15)	5
Incidence des acquisitions de filiales	(30)	(3)
Incidence des cessions de filiales	25	(3)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(210)	(147)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(117)	(109)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(10)	(8)
Variation des capitaux propres	(4)	(13)
Emissions d'emprunts et dettes financières	23	464
Remboursements d'emprunts et dettes financières	(71)	(718)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(179)	(384)
VARIATION DE TRESORERIE		
	99	146
Incidence des différences de change et autres	(21)	23
Trésorerie à l'ouverture	928	759
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 006	928

IV. Etat des profits et pertes comptabilisés

<i>(En millions d'euros)</i>	2005-2006	2004-2005
Instruments financiers	(6)	8
Ecart de conversion	(92)	10
Ecart actuariel relatif aux avantages au personnel	(30)	7
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	(128)	25
Résultat de la période	333	221
Total des produits / charges comptabilisés au titre de la période	205	246
Attribuable aux:		
Porteurs de capitaux propres de la société mère	196	237
Intérêts minoritaires	9	9

V. Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants.....	174
2. Principes comptables	174
2.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS	174
2.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS	175
2.3 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	176
2.4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES.....	177
2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	178
2.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179
2.7 CONTRATS DE LOCATION	179
2.8 DEPRECIATION D'ACTIFS.....	180
2.9 INVESTISSEMENTS CLIENTS.....	181
2.10 STOCKS	181
2.11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	181
2.12 INSTRUMENTS FINANCIERS.....	181
2.13 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	183
2.14 COUTS D'EMPRUNT	183
2.15 ACTIONS PROPRES SODEXHO	183
2.16 PROVISIONS	184
2.17 AVANTAGES AU PERSONNEL.....	184
2.18 CHEQUES ET CARTES DE SERVICES A REMBOURSER	185
2.19 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	185
2.20 IMPOTS DIFFERES	186
2.21 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES.....	186
2.22 COMPTE DE RESULTAT.....	186
2.23 MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION.....	187
2.24 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	187
3. Information sectorielle	188
3.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITE	189
3.2 PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	190
4. Notes sur les états financiers au 31 août 2006	191
4.1. CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE.....	191
4.2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	192
4.3. IMPOTS SUR LE RESULTAT.....	193
4.4. RESULTAT PAR ACTION.....	194
4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195
4.6. ECARTS D'ACQUISITION	198
4.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200
4.8. INVESTISSEMENTS CLIENTS.....	201
4.9. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE	201
4.10. DEPRECIATION D'ACTIFS.....	202
4.11. ACTIFS FINANCIERS	204
4.12. STOCKS	205
4.13. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	206
4.14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	206
4.15. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	207
4.16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	209
4.17. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	211
4.18. AVANTAGES A LONG TERME AU PERSONNEL.....	214
4.19. PROVISIONS	218
4.20. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES.....	219
4.21. IMPOTS DIFFERES	219
4.22. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	220
4.23. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	221

4.24.	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES.....	225
4.25.	ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES.....	225
4.26.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.....	227
4.27.	EFFECTIFS.....	228
4.28.	LITIGES	229
4.29.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	229
5.	Objectifs et politique de gestion des risques financiers	230
5.1.	RISQUE SUR LES TAUX DE CHANGE ET D'INTERETS	230
5.2.	RISQUES DE LIQUIDITE	231
6.	Transition aux normes IFRS.....	232
6.1	OPTIONS COMPTABLES LIEES A LA PREMIERE ADOPTION DES NORMES IFRS AU 1ER SEPTEMBRE 2004	232
6.2	PRINCIPAUX IMPACTS DU PASSAGE AUX IFRS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	233
6.3	IMPACTS DE LA TRANSITION SUR LES CAPITAUX PROPRES.....	233
6.4	PASSAGE DU BILAN	235
6.5	PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT	237
7.	Périmètre de consolidation.....	238

Sodexo Alliance est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Montigny-Le-Bretonneux.

Les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 14 novembre 2006.

1. Faits marquants

Le 13 février 2006, Sodexo a pris une participation dans le cabaret parisien « Le Lido » dans le cadre de sa stratégie de développement de son activité tourisme et loisirs.

Le 14 juin 2006, Sodexo a acquis un groupe de société en Argentine comprenant notamment Ticket Total Argentine, le troisième émetteur de chèques de services en Argentine. Cette acquisition renforce la position de l'activité Chèques et Cartes de Services en Argentine et en Amérique Latine.

Le 21 août 2006, Sodexo a cédé Spirit Cruises, sa filiale de tourisme fluvial aux Etats-Unis en réalisant une plus-value de 21 millions d'euros.

Les paiements relatifs au litige américain, provisionné en 2004/2005, ont été effectués en 2005/2006 et viennent diminuer l'autofinancement de 58 millions d'euros.

2. Principes comptables

2.1 Bases de préparation des états financiers

Les chiffres figurant dans les tableaux sont exprimés en millions d'euros.

2.1.1. Principes généraux

Les comptes des sociétés consolidés sont établis selon les principes définis dans le manuel comptable du Groupe établi en normes IFRS. La plupart des sociétés consolidées par intégration globale clôturent leurs comptes au 31 août et effectuent un arrêté semestriel au 28 février. Pour les sociétés ayant une date de clôture différente, il est établi une situation comptable arrêtée au 31 août et au 28 février qui reprend les opérations de la période depuis le 1er septembre.

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs financiers, des instruments dérivés, des services reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont évalués à la juste valeur, et de certains actifs et passifs évalués au coût amorti si l'effet de la valeur temps est significatif.

Les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe sont décrits ci-après.

2.1.2. Normes et interprétations appliquées

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été établis pour la première fois à compter du 1^{er} septembre 2005 conformément aux normes internationales d'information financière (IAS / IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne jusqu'au 31 août 2006.

Les états financiers consolidés annuels de Sodexo arrêtés au 31 août 2006 ont été établis conformément à la norme IFRS 1.

L'ensemble des effets de la première application des normes IFRS est décrit en note 6.

Les informations financières 2004/2005 ont été préparées en appliquant les mêmes normes et interprétations IFRS que celles retenues pour la préparation des comptes consolidés au 31 août 2006.

Cependant, le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation IAS 19 révisée dès le 31 août 2005 permettant d'opter pour la comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels générés chaque année.

Le Groupe a en outre analysé l'impact sur les comptes consolidés de l'interprétation IFRIC4, mais n'a procédé à aucun retraitement en application de cette interprétation eu égard au caractère non significatif des montants concernés.

2.1.3. Normes et interprétations non appliquées

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes et interprétations suivantes, approuvées par l'Union Européenne au 31 août 2006 et applicables aux exercices ouverts entre le 1^{er} janvier 2006 et le 1^{er} janvier 2007.

Le 18 août 2005, dans le cadre de l'élaboration d'IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir », l'IASB a modifié la norme IAS 1 « présentation des états financiers – information sur le capital » afin d'y inclure des obligations de publications : les objectifs de la société, les politiques et méthodes appliquées par le Groupe en matière de gestion du capital, des informations quantitatives sur ce que la société considère comme du capital, si la société a respecté les règles de capital minimum, et dans le cas contraire, les conséquences du non respect de ces règles. Ces informations sont requises pour toutes les sociétés et pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. Une application anticipée est encouragée.

Le 18 août 2005, l'IASB a élargi le champ d'application d'IAS 39 en incluant les émissions de contrats de garanties financières. Un contrat de garantie financière est un contrat par lequel l'émetteur s'engage à rembourser au souscripteur les pertes que celui-ci a subies suite à un défaut de paiement de la part d'un débiteur spécifique à la date prévue. Selon IAS 39 modifié, les contrats de garanties financières sont enregistrés à leur juste valeur. Si un contrat de garantie financière a été émis dans le cadre d'une transaction normale avec un tiers non lié, sa juste valeur à l'émission est supposée être égale aux sommes perçues, à défaut de preuve du contraire. Ces contrats sont donc évalués à la valeur la plus élevée entre :

- le montant déterminé en application d'IAS 37 « Provisions, Actifs et Passifs Eventuels »,
- et le montant reconnu initialement diminué, le cas échéant, des amortissements cumulés reconnus en application d'IAS 18 « Revenu ».

L'amendement d'IAS 39 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006. Une application anticipée est encouragée.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent les provisions pour litiges (cf. 4.19. et 4.28.), les actifs et passifs des régimes de retraite (cf. 4.18.), la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. 4.13.) et les impôts différés (cf. 4.21.).

2.3 Principes et méthodes de consolidation

2.3.1. Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes et pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.2. Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Sodexo Alliance, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Sodexo Alliance exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (« PPP »). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet. Le détail des sociétés consolidées au 31 août 2006 est présenté en 4.9.

Une analyse est conduite pour chacune de ces entités afin de déterminer si le Groupe la contrôle ou y exerce une influence notable au regard des critères exposés par IAS 27, IAS 28 et SIC12.

2.3.3. Conversion

Les taux retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

Transactions en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

Etats financiers libellés en devises étrangères

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Sodexho (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « réserve de conversion ».

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et Venezuela. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays à forte inflation

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en en charges et produits financiers.

Au 31 août 2006, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

2.3.4. Transactions avec les minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à un dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition.

2.4 Regroupement d'entreprises

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorés des coûts directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Conformément à IFRS 3, les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise ne satisfait pas aux critères de comptabilisation initiales lors de l'acquisition, mais y satisfait ultérieurement lors de leur utilisation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition.

L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

2.4.1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Ecarts d'acquisition ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en section 2.8. Le cas échéant, les pertes de valeurs constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.4.2. Ecart d'acquisition négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût d'acquisition conformément à la norme IAS 38. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément de l'écart d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonctions de leur durée d'utilité prévue :

- Progiciels de gestion intégrés	5 ans
- Logiciels	3 – 4 ans
- Brevets et licences	2 – 10 ans
- Autres incorporels	3 – 5 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.6 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 8 ans
- Véhicules à moteur	4 ans
- Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.7 Contrats de location

Lorsque Sodexho a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif ;

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.8 Dépréciation d'actifs

2.8.1. Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.8.2. Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les écarts d'acquisition ont une durée d'utilité indéterminée et font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT déterminées comme étant généralement le croisement activité / pays. Les actifs de l'UGT incluent alors l'écart d'acquisition, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre:

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession in fine d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans établis par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital de l'UGT.

Les taux de croissance et d'actualisation retenu pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en 4.10.

Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.8.3. Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations réalisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients nécessaires à la réalisation de ses prestations. Ces actifs sont amortis sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO - premier entré premier sorti.

2.11 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs et instruments financiers sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.12.1. Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en 3 grandes catégories définies par IAS 39 :

- **Les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.
- **Les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier. Des pertes de valeur peuvent être comptabilisées sur les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Ces pertes de valeur peuvent être reprises si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.
- **Les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de 3 mois et les fonds réservés. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique des capitaux propres. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat.

2.12.2. Instruments dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Le Groupe fait appel à des organismes spécialisés pour la détermination de la juste valeur de ces instruments.

2.12.3. Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations minoritaires par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des minoritaires correspondant dans les capitaux

propres et pour la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue en dette financière pour la valeur de rachat ;
- l'écart d'acquisition prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la quote-part des minoritaires dans le résultat est reclassée en part du Groupe.

Les variations de prix ultérieures sont enregistrées par contrepartie de l'écart d'acquisition.

Les principes décrits ci-dessus pourront être revus en fonction des conclusions des travaux en cours de l'IASB.

2.12.4. Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à la transaction.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour leur valeur nominale sans risque important de changement de valeur.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé conformément à l'option prévue par IAS 23 ;
- déduits de l'emprunt au passif et amorti selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif conformément à IAS 39.

2.15 Actions propres Sodexho

Les actions de la société Sodexho détenues par Sodexho Alliance et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions / cessions éventuelles des actions auto détenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affectent pas le résultat de la période.

2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si la société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Elles comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1. Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.17.2. Avantages à long terme postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- Les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- La valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés et suppose la prise en compte des hypothèses macro économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Sodexo a opté pour l'application par anticipation au 31 août 2005 de la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont donc imputés en capitaux propres et aucun amortissement au titre de ces écarts actuariels n'est comptabilisé au compte de résultat.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- L'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée au passif du bilan en non courant lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus.

Les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

- La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
 - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi employeurs (notamment en Suède et aux Etats-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies, ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.17.3. Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexho mais non encore remboursés aux affiliés.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 1, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable, et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actif résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passif) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.22 Compte de résultat

2.22.1. Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc désormais des éléments suivants :

- la marge brute
- les charges commerciales
- les charges administratives
- et les autres produits et charges opérationnels

2.22.2. Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- en Restauration et Facilities Management, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- sur l'activité Chèques et Cartes de Services, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue / reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

2.23 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, net d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentielles dilutives.

2.24 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la norme IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. Information sectorielle

Au 31 août 2006, le Groupe était structuré à l'échelle mondiale en deux principaux secteurs d'activité de premier niveau : Restauration et Facilities Management et Chèques et Cartes de Services. Au sein de l'activité Restauration et Facilities Management, les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord,
- Europe continentale,
- Royaume-Uni et Irlande,
- Reste du monde.

L'activité Restauration et Facilities Management détaillée par zone géographique et l'activité Chèques et Cartes de Services constituent avec l'activité des Holdings les segments d'activité primaires du Groupe.

Pour l'essentiel, les autres activités du Groupe sont rattachées au secteur 'Restauration et Facilities Management'. Elles comprennent essentiellement la vente de prestations d'installation de cuisine, quelques activités événementielles ainsi que l'activité de « Bases Vie » incluse dans le sous-secteur « Restauration et Facilities Management - Reste du Monde ». Aucune de ces activités ne constitue à elle seule un secteur d'activité devant donner lieu à une information spécifique.

3.1 Par secteur d'activité

3.1.1. Information relative au compte de résultat

Au 31 août 2006

	Restauration et Facilities Management (R&FM)				Total Restauration et Facilities Management (R&FM)			Chèques et Cartes de Services	Holding	Eliminations	Total
	RFM Amérique du nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde	(R&FM)						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors groupe)	5 479	4 148	1 370	1 434	12 431	367	0	0	12 798		
Ventes interactivités (groupe)	0	0	0	0	0	6	0	(6)	0		
Total	5 479	4 148	1 370	1 434	12 431	373	0	(6)	12 798		
Résultat opérationnel sectoriel	277	203	42	28	550	113	(58)	0	605		
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	5	2	8	0	0	0	8		
Résultat financier									(108)		
Impôts									(172)		
Part revenant aux minoritaires									10		
Résultat net part du groupe									323		
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	46	66	20	17	149	10	5	0	164		
Autres charges sans impact en trésorerie	4	3	0	1	8	0	2	0	10		
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	1	0	4	5	0	0	0	5		
Reprises de dépréciations d'actifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Au 31 août 2005

	Restauration et Facilities Management (R&FM)				Total Restauration et Facilities Management (R&FM)			Chèques et Cartes de Services	Holding	Eliminations	Total
	RFM Amérique du nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde	(R&FM)						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors groupe)	5 004	3 922	1 302	1 166	11 394	299	0	0	11 693		
Ventes interactivités (groupe)	0	0	0	0	0	6	0	(6)	0		
Total	5 004	3 922	1 302	1 166	11 394	305	0	(6)	11 693		
Résultat opérationnel sectoriel	160	199	16	35	410	78	(38)	0	450		
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	(8)	1	(6)	0	0	0	(6)		
Résultat financier									(112)		
Impôts									(111)		
Part revenant aux minoritaires									9		
Résultat net part du groupe									212		
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	51	65	22	14	152	10	5	0	167		
Autres charges sans impact en trésorerie	4	3	0	1	8	0	2	0	10		
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	2	0	0	2	2	0	0	4		
Reprises de dépréciations d'actifs	0	1	0	0	1	0	0	0	1		

3.1.2. Information relative au bilan

Au 31 août 2006

	Restauration et Facilities Management (R&FM)				Total Restauration et Facilities Management (R&FM)		Chèques et Cartes de Services	Holding	Eliminations	Total
	RFM Amérique du nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde	Restauration et Facilities Management (R&FM)					
Actifs sectoriels	3 142	1 885	1 116	560	6 703	852	104	(197)	7 462	
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	5	23	36	0	0	0	36	
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									557	
Actifs d'impôts									259	
Actif total									8 314	
Passifs sectoriels	899	1 130	481	362	2 872	1 231	184	(197)	4 090	
Passifs financiers									1 922	
Passifs d'impôts									129	
Capitaux propres									2 173	
Passif total									8 314	
Investissements de la période	68	67	38	21	194	13	1	(1)	207	

Au 31 Août 2005

	Restauration et Facilities Management (R&FM)				Total Restauration et Facilities Management (R&FM)		Chèques et Cartes de Services	Holding	Eliminations	Total
	RFM Amérique du nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde	Restauration et Facilities Management (R&FM)					
Actifs sectoriels	3 166	1 820	1 003	495	6 484	801	110	(166)	7 229	
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	1	23	32	0	0	0	32	
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									447	
Actifs d'impôts									244	
Actif total									7 952	
Passifs sectoriels	949	1 154	375	302	2 780	1 082	62	(166)	3 758	
Passifs financiers									1 978	
Passifs d'impôts									138	
Capitaux propres									2 078	
Passif total									7 952	
Investissements de la période	59	59	16	16	150	8	4	0	162	

3.2 Par zone géographique

L'analyse sectorielle par zones géographiques présente les principales zones géographiques opérationnelles du Groupe, toutes activités confondues.

Au 31 août 2006

	Amérique du nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors groupe)	5 479	4 330	1 378	1 617	0	(6)	12 798
Actifs sectoriels	3 142	2 274	1 141	998	104	(197)	7 462
Investissements de la période	68	73	39	27	1	(1)	207

Au 31 août 2005

	Amérique du nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors groupe)	5 004	4 087	1 308	1 300	0	(6)	11 693
Actifs sectoriels	3 166	2 213	1 032	874	110	(166)	7 229
Investissements de la période	59	63	16	20	4	-	162

4. Notes sur les états financiers au 31 août 2006

4.1. Charges opérationnelles par nature

<i>(En millions d'euros)</i>	2005/2006	2004/2005
Dotations aux amortissements et dépréciations	(188)	(171)
Charges de personnel		
- Salaires	(4 656)	(4 207)
- Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(1 385)	(1 330)
Achats consommables et variations de stocks	(4 165)	(3 833)
Autres charges opérationnelles ⁽²⁾	(1 799)	(1 702)
Total	(12 193)	(11 243)

⁽¹⁾ inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (cf Note 4.18) et aux stock options (Note 4.23)

⁽²⁾ les autres charges comprennent principalement les honoraires, les autres achats consommés, les charges de location simple (232 millions d'euros), les autres frais de sous-traitance et les autres frais de déplacements.

Dont :	2005/2006	2004/2005
Coût des ventes	(10 957)	(10 033)
Charges commerciales	(159)	(141)
Charges administratives	(1 104)	(1 002)
Autres produits et charges	27	(67)
Total	(12 193)	(11 243)

4.2. Charges et produits financiers

<i>(En millions d'euros)</i>	2005/2006	2004/2005
Coût de l'endettement net	(95)	(104)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(2)	1
Variation nette des dépréciations : dotations (-) Reprises (+)	(1)	-
Rendement attendu des actifs de régime	26	23
Charge d'actualisation des obligations de régime	(27)	(27)
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(4)	2
Autres	(5)	(7)
Charges et produits financiers, net	(108)	(112)

Le résultat financier s'est amélioré de 4 millions d'euros dont principalement:

- 9 millions d'euros dus à la réduction de l'endettement,
- 3 millions d'euros dus à l'augmentation des produits de couverture des engagements de retraites,
- (3) millions d'euros liés aux écarts de change,
- (6) millions d'euros liés à la valorisation des instruments financiers à leur juste valeur.

4.3. Impôts sur le résultat

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(En millions d'euros)	2005/2006	2004/2005
Résultat courant des entreprises intégrées	505	332
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	8	(6)
Résultat comptable avant impôt	497	338
Taux d'impôt de Sodexho Alliance	34,43%	34,93%
Charge d'impôt théorique	(171)	(118)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	5	8
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	0	2
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	(7)	(8)
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	6	7
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(6)	(1)
Impôts passés en capitaux propres	2	0
Charge d'impôt réelle	(171)	(110)
Retenues à la source	(1)	(1)
Total Impôts sur les résultats	(172)	(111)

	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Charge d'impôt exigible	(157)	(112)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	(1)	(1)
Provisions pour risques fiscaux	(2)	(1)
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	(15)	(38)
Sous-total impôts exigibles	(175)	(152)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	6	42
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	0	0
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	(2)	0
Sous-total impôts différés ⁽¹⁾	4	42
Charge d'impôt réelle	(171)	(110)

⁽¹⁾ Les variations relatives aux différences temporelles s'expliquent principalement par l'effet de la reprise de provision et des paiements effectués liés au litige américain (cf Note 19 et 28).

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 1 million d'euros.

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de (4) million d'euros.

4.4. Résultat par action

Le nombre d'action avant et après dilution se détaille comme suit :

	2005/2006	2004/2005
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social - de base	156 050 771	155 869 510
impact moyen de la dilution liée aux plans de stock options ⁽¹⁾	1 432 620	333 165
Nombre moyen pondéré d'actions de la période - dilué	157 483 391	156 202 675

⁽¹⁾ Les effets de la dilution d'un exercice sur l'autre se sont accrus d'environ 1 million d'actions dus uniquement à l'augmentation du cours de bourse de l'action Sodexho.

Les tableaux ci-dessous détaillent le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2005/2006	2004/2005
Résultat net part du groupe	323	212
Nombre moyen de titres en circulation - de base	156 050 771	155 869 510
Résultat par action - de base	2,07	1,36

	2005/2006	2004/2005
Résultat net part du groupe	323	212
Impact des instruments dilutifs sur le résultat net part du groupe	0	0
Résultat net part du groupe retraité	323	212
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	157 483 391	156 202 675
Résultat net dilué par action	2,05	1,36

Un plan de stock options n'a pas d'effet dilutif sur l'exercice 2005-2006 mais pourrait en avoir un à l'avenir selon l'évolution du cours de bourse de l'action Sodexho.

4.5. Immobilisations corporelles

4.5.1. Détail des immobilisations corporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent les variations des immobilisations corporelles du Groupe par nature pour les exercices 2005-2006 et 2004-2005. Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

(En millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations Générales	Matériel et Outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours et autres	TOTAL
Valeur brute au 1er septembre 2005	7	146	155	415	63	208	116	1 110
Amortissements et dépréciations cumulées au 1er septembre 2005	0	(77)	(98)	(281)	(38)	(154)	(56)	(704)
• Valeurs nettes au 1er septembre 2005	7	69	57	134	25	54	60	406
Augmentations de l'exercice		6	18	76	10	34	40	184
Diminutions de l'exercice		(1)	(2)	(6)	(2)	(1)	(5)	(17)
Actifs classés comme destinés à être cédés	1							1
Entrées de périmètre			5					5
Sorties de périmètre			(3)		(7)	(1)		(11)
Dotations aux amortissements		(8)	(19)	(54)	(7)	(29)	(14)	(131)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			(1)	(2)				(3)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat								0
Ecart de change				(2)		(1)	(1)	(4)
Autres variations	(1)	2	8	5	(1)	2	(15)	0
• Valeurs nettes au 31 août 2006	7	68	63	151	18	58	65	430

(En millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations Générales	Matériel et Outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours et autres	TOTAL
Valeur brute au 1er septembre 2004	7	143	155	387	75	198	112	1 077
Amortissements et dépréciations cumulées au 1er septembre 2004	(1)	(67)	(94)	(253)	(53)	(141)	(57)	(666)
• Valeurs nettes au 1er septembre 2004	6	76	61	134	22	57	55	411
Augmentations de l'exercice		4	12	49	11	30	31	137
Diminutions de l'exercice		(3)	(2)	(6)	(3)	(3)		(17)
Actifs classés comme destinés à être cédés								0
Entrées de périmètre								0
Sorties de périmètre								0
Dotations aux amortissements		(10)	(18)	(53)	(7)	(30)	(13)	(131)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat								0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	1							1
Ecart de change				2			1	3
Autres variations		2	4	8	2		(14)	2
• Valeurs nettes au 31 août 2005	7	69	57	134	25	54	60	406

Au cours de l'exercice 2005-2006, 25 millions d'euros de dépenses ont été capitalisées en immobilisations en cours contre 20 millions d'euros au cours de l'exercice 2004-2005.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

4.5.2. Détail des immobilisations en location financement

Immobilisations corporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent les variations des immobilisations corporelles en location financement du Groupe par nature pour les exercices 2005-2006 et 2004-2005.

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans le monde entier. Ces contrats portent sur des locations de cuisines et de leurs équipements dans un grand nombre des 28 300 sites, de matériel de bureau ... Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

(En millions d'euros)	Constructions	Installations Générales	Matériel et Outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours et autres	TOTAL
Valeur brute au 31 août 2005	77	27	66	19	10	19	218
Amortissements et dépréciations cumulées au 31 août 2005	(52)	(17)	(50)	(9)	(7)	(10)	(145)
• Valeurs nettes au 31 août 2005	25	10	16	10	3	9	73
Augmentations de l'exercice	3	1	10	2	1	2	19
Diminutions de l'exercice			(1)	(1)			(2)
Actifs classés comme destinés à être cédés							0
Entrées de périmètre							0
Sorties de périmètre							0
Dotations aux amortissements	(4)	(3)	(8)	(2)	(2)	(3)	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat							0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat							0
Ecarts de change							0
Autres variations		(1)	1				0
• Valeurs nettes au 31 août 2006	24	7	18	9	2	8	68

(En millions d'euros)	Constructions	Installations Générales	Matériel et Outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours et autres	TOTAL
Valeur brute au 1er septembre 2004	77	25	67	37	13	20	239
Amortissements et dépréciations cumulées au 1er septembre 2004	(47)	(15)	(44)	(24)	(8)	(10)	(148)
• Valeurs nettes au 1er septembre 2004	30	10	23	13	5	10	91
Augmentations de l'exercice	1		3	1	1	1	7
Diminutions de l'exercice			0	(2)	(1)		(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés							0
Entrées de périmètre							0
Sorties de périmètre							0
Dotations aux amortissements	(6)	(2)	(6)	(2)	(2)	(3)	(21)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat							0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat							0
Ecarts de change				(1)			(1)
Autres variations		2	(4)	1		1	0
• Valeurs nettes au 31 août 2005	25	10	16	10	3	9	73

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles en location financement sont essentiellement composées de logiciels.

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Valeurs brutes	2	0
Dépréciations cumulées	(2)	0
• Valeurs nettes	0	0

Echéancier des paiements minimaux actualisés et non actualisés des locations financement au 31 août 2006

	Dette non actualisée	Dette actualisée
Moins de 1 an	25	22
De 1 à 5 ans	41	37
Plus de 5 ans	13	12
Total des paiements minimaux	79	71

4.6. Ecarts d'acquisition

		Montants au 31 août 2005	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Ecarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2006
R&FM Amérique du Nord	Brut	2 259	1		(114)	(7)	2 139
	Dépréciations	0					0
R&FM Royaume-Uni et Irlande	Brut	677			8		685
	Dépréciations	0					0
R&FM France	Brut	243	14				257
	Dépréciations	(1)	(1)				(2)
R&FM Scandinavie	Brut	129			1		130
	Dépréciations	0					0
R&FM Pays-Bas	Brut	121					121
	Dépréciations	0					0
R&FM Belgique	Brut	24					24
	Dépréciations	0					0
R&FM Espagne	Brut	19					19
	Dépréciations	0					0
R&FM Italie	Brut	16	1				17
	Dépréciations	0					0
R&FM Allemagne	Brut	17	1				18
	Dépréciations	0					0
Autres R&FM Europe continentale	Brut	5					5
	Dépréciations	(1)					(1)
Total	Brut	574	16	0	1	0	591
R&FM Europe Continentale	Dépréciations	(2)	(1)	0	0	0	(3)
R&FM Asie-Australie	Brut	34			(1)		33
	Dépréciations	0					0
R&FM Amérique du sud	Brut	23			0		23
	Dépréciations	0					0
Universal Sodexho	Brut	47			(2)		45
	Dépréciations	0					0
Autres	Brut	1			0		1
	Dépréciations	0					0
Total	Brut	105	0	0	(3)	0	102
R&FM Reste du monde	Dépréciations	0	0	0	0	0	0
CCS Brésil	Brut	60			3		63
	Dépréciations	0					0
CCS Argentine	Brut	16	14		(2)		28
	Dépréciations	0					0
Autres CCS	Brut	16	3		(1)		18
	Dépréciations	(2)					(2)
Total CCS	Brut	92	17	0	0	0	109
	Dépréciations	(2)	0	0	0	0	(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					0
TOTAL	Brut	3 709	34	0	(108)	(7)	3 628
	Dépréciations	(4)	(1)	0	0	0	(5)

RFM : Restauration et Facilities Management

CCS : Chèques et Cartes de Services

L'augmentation des écarts d'acquisition provient de l'acquisition du Lido (SEGHSMI) en France et de Ticket Total en Argentine (cf. note 4.24). L'exercice de l'option d'achat des 20 % d'intérêts minoritaires d'Altys Multiservices, réalisée au cours de l'exercice, est sans incidence sur les écarts d'acquisition.

La baisse de l'écart d'acquisition de (7) millions d'euros aux Etats-Unis est due à l'activation d'impôts différés sur des pertes reportables non constatées lors d'acquisitions antérieures et utilisées au cours de l'exercice (cf. 2.4.).

		Montants au 1er septembre 2004	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Ecarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2005
R&FM Amérique du Nord	Brut	2 273	2				2 259
	Dépréciations	0			(16)		0
R&FM Royaume-Uni et Irlande	Brut	684				(7)	677
	Dépréciations	0					0
R&FM France	Brut	240	3				243
	Dépréciations	0	(1)				(1)
R&FM Scandinavie	Brut	130	2		(3)		129
	Dépréciations	0					0
R&FM Pays-Bas	Brut	121					121
	Dépréciations	0					0
R&FM Belgique	Brut	23	1				24
	Dépréciations	0					0
R&FM Espagne	Brut	19					19
	Dépréciations	0					0
R&FM Italie	Brut	17		(1)			16
	Dépréciations	0					0
R&FM Allemagne	Brut	17					17
	Dépréciations	0					0
Autres R&FM Europe continentale	Brut	4	1				5
	Dépréciations	0	(1)				(1)
Total	Brut	571	7	(1)	(3)	0	574
R&FM Europe Continentale	Dépréciations	0	-2	0	-	0	(2)
R&FM Asie-Australie	Brut	33			1		34
	Dépréciations	0					0
R&FM Amérique du sud	Brut	19			4		23
	Dépréciations	0					0
Universal Sodexho	Brut	63		(9)	(1)	(6)	47
	Dépréciations	0					0
Autres	Brut	1					1
	Dépréciations	0					0
Total	Brut	116	0	(9)	4	(6)	105
R&FM Reste du monde	Dépréciations	0	0	0	0	0	0
CCS Brésil	Brut	49			11		60
	Dépréciations	0					0
CCS Argentine	Brut	16					16
	Dépréciations	0					0
Autres CCS	Brut	14	2				16
	Dépréciations	0	(2)				(2)
Total CCS	Brut	79	2	0	11	0	92
	Dépréciations	0	(2)	0	0	0	(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					0
TOTAL	Brut	3 725	11	(10)	(11)	(6)	3 709
	Dépréciations	0	(4)	0	0	0	(4)

4.7. Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2005-2006 et 2004-2005.

	Licences et logiciels	Autres incorporels	TOTAL
Valeur brute au 31 août 2005	174	26	200
Amortissements et dépréciations cumulées au 31 août 2005	(102)	(11)	(113)
• Valeurs nettes au 31 août 2005	72	15	87
Augmentations de l'exercice	17	46	63
Immobilisations générées en interne	2		2
Diminutions de l'exercice	(1)	(2)	(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés			-
Entrées de périmètre		11	11
Sorties de périmètre			-
Dotations aux amortissements	(31)	(2)	(33)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	(1)		(1)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			0
Ecarts de change	0	0	0
Autres variations			0
• Valeurs nettes au 31 août 2006	58	68	126

	Licences et logiciels	Autres incorporels	TOTAL
Valeur brute au 1er septembre 2004	169	25	194
Amortissements et dépréciations cumulées au 1er septembre 2004	(79)	(10)	(89)
• Valeurs nettes au 1er septembre 2004	90	15	105
Augmentations de l'exercice	17		17
Immobilisations générées en interne	1		1
Diminutions de l'exercice	(1)		(1)
Actifs classés comme destinés à être cédés			-
Entrées de périmètre			-
Sorties de périmètre			-
Dotations aux amortissements	(35)	(1)	(36)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			-
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			-
Ecarts de change			-
Autres variations		1	1
• Valeurs nettes au 31 août 2005	72	15	87

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux

4.8. Investissements clients

(in millions of euro)	2004 - 2005	2005 - 2006
• Investissements au 1er septembre	120	138
Augmentations de l'exercice	43	44
Diminutions de l'exercice	(24)	(29)
Ecarts de change	0	(7)
Autres variations	(1)	0
• Investissements au 31 août	138	146

4.9. Participations mises en équivalence

(En millions d'euros)	Au 31 août 2005	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
Doyon Universal Services ⁽¹⁾	15,0	1,0	(0,5)		(0,8)	14,7
BAS	4,8	0,7				5,5
BAS 2	3,2					3,2
NANA	7,6	0,9			(0,4)	8,1
RMPA Holdings Ltd	1,2	0,4			0,9	2,5
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd ⁽²⁾		2,3	(0,2)		(0,7)	1,4
Autres	0,3	0,8	(0,4)	0,2	0,0	0,9
Total	32,1	6,1	(1,1)	0,2	(1,0)	36,3

⁽¹⁾ dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2006

⁽²⁾ la situation nette de South Manchester (Holdings) Ltd était négative au 31.08.2005 et faisait l'objet d'une provision

Les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. 4.19.)

Le détail de cette provision pour situations nettes négatives est le suivant :

(En millions d'euros)	Au 31 août 2005	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
SERCO Sodexho Defense Services	(4,4)	0,7			0,1	(3,6)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd	(3,3)	1,2			0,9	(1,2)
Agecroft Prison Management Ltd	(2,9)					(2,9)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(2,8)	0,2			(0,4)	(3,0)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(2,2)				0,7	(1,5)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(1,5)	(0,4)				(1,9)
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd ⁽²⁾	(1,5)				1,5	0,0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,8)					(0,8)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd				0,0	(1,1)	(1,1)
Autres	(0,4)	(0,1)			0,2	(0,3)
Provision pour capitaux propres négatifs	(19,6)	1,6	0,0	0,0	1,9	(16,1)

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe)

	Pays d'activité	% de détention	Total bilan	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd*	UK	14 %	995	995	977	18	226	3
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd*	UK	25 %	565	565	564	1	106	2
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd*	UK	25 %	377	377	377	0	119	0
BAS (chili) *	Chili	33,33 %	252	252	236	16	13	2
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd*	UK	25 %	149	149	157	(7)	21	(2)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd *	UK	33,33 %	141	141	145	(4)	30	3
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	138	138	132	5	20	9
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd*	UK	25 %	124	124	136	(12)	25	1
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	114	114	114	1	8	1
Ashford Prison Services Holdings Ltd*	UK	33,33 %	104	104	108	(5)	24	(0)
Agecroft Prison Management Ltd*	UK	50 %	73	73	79	(6)	27	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd *	UK	10 %	71	71	79	(8)	29	(0)
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd *	UK	10 %	71	71	71	(0)	9	0
Enterprise Education Holdings Conwy Ltd*	UK	10 %	63	63	63	1	6	1
NANA (Sodexo Inc)	USA	43,6 %	55	55	35	20	79	3
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd*	UK	10 %	39	39	37	2	2	3
Addiewell Prison (Holdings) Ltd*	UK	33,33 %	39	39	42	(3)	30	0
BAS 2 (chili) *	Chili	33,33 %	35	35	26	9	0	0
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	26	26	2	23	52	2
Serco Sxo Defence Sces PTY	Australie	50 %	16	16	23	(7)	81	2

* sociétés-projets de type PPP (cf 2.3.2.)

4.10. Dépréciation d'actifs

Pertes de valeur constatées aux 31 août 2006

	Au 31 août 2005	Dotations	Reprises	Autres	Au 31 août 2006
Ecarts d'acquisitions	4	1			5
Immobilisations incorporelles	0	1			1
Immobilisations corporelles	1	3			4
Dépréciations d'actifs	5	5			10

Les pertes de valeurs comptabilisées en résultat sont enregistrées en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2006 suivant les principes définis en 2.8.2. de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

	R&FM France	R&FM Amérique du Nord	R&FM Royaume- Uni	R&FM Suède
Taux d'actualisation	7,9 %	7,9 %	7,9 %	7,9 %
Taux de croissance à long terme	2 %	2,5 %	2,5 %	2 %

Pour les autres pays et l'activité Chèques et Cartes de Services, le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été fixé à 7,9 % (avec une majoration pour les pays à risque pouvant atteindre 80 %) et le taux de croissance à long terme utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management à 2 % (pouvant atteindre 6,2 % pour les filiales dans des pays en développement).

Au 31 août 2006, le Groupe a procédé à la revue de la valeur de l'écart d'acquisition relatif à la société Sodexho Venues Australia. A l'issue de cette revue le Groupe a enregistré une perte de valeur de 4 millions d'euros allouées aux actifs immobilisés de la société. Cette perte de valeur a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 8,00 %
- taux de croissance à long terme : 3,00 %

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilités des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme.

Sur l'activité Restauration et Facilities Management au Royaume-Uni, à taux de rentabilité constant, une perte de valeur pourrait être constatée si le taux de croissance à long terme devenait négatif.

Par ailleurs, le Groupe s'est assuré que l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôt appliqué aux flux de trésorerie avant impôt n'avait pas d'impact sur la détermination des pertes de valeurs éventuelles et sur les résultats obtenus.

4.11. Actifs financiers

	Au 31 août 2005	Aug./Dim. de l'exercice	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
NON COURANTS					
Actifs financiers disponibles à la vente					
Titres de participation					
Valeurs brutes	41		(2)	4	43
Dépréciations	(1)			(5)	(6)
• Valeurs nettes	40	0	(2)	(1)	37
Autres titres immobilisés					
Valeurs brutes	0				0
Dépréciations	0				0
• Valeurs nettes	0	0	0	0	0
Prêts et créances					
Créances rattachées à des participations					
Valeurs brutes	22	2	1	1	26
Dépréciations	0			(1)	(1)
• Valeurs nettes	22	2	1	0	25
Prêts					
Valeurs brutes	4			(1)	3
Dépréciations	0				0
• Valeurs nettes	4	0	0	(1)	3
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat					
• Autres actifs financiers à la juste valeur	8	0	1	1	10
Total Actifs financiers non courants					
Valeurs brutes	75	2	0	5	82
Dépréciations	(1)	0	0	(6)	(7)
• Valeurs nettes	74	2	0	(1)	75

Principaux titres de participation

Le Groupe détient 18,50 % de Bellon SA, société mère de Sodexho Alliance, pour un montant de 32,4 millions d'euros. Cet actif financier disponible à la vente représente une participation dans une société qui n'a pas de cotation sur un marché actif d'une part et dont la valeur ne peut être déterminée de manière fiable, d'autre part. Il convient par ailleurs de noter que ces titres ne sont pas représentatifs d'une créance liquide. En conséquence, cette participation est évaluée à son coût d'acquisition.

Le Groupe possède 9,3 % de Leoc Japan Co pour 2,8 millions d'euros ; cette participation est valorisée sur la base de son cours de bourse.

	Au 31 août 2005	Aug./Dim. de l'exercice	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
COURANTS					
Actifs financiers disponibles à la vente					
Valeurs mobilières à plus de 3 mois					
Valeurs brutes	1	(1)			0
Dépréciations	0				0
• Valeurs nettes	1	(1)	0	0	0
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité					
Chèques et Cartes de Services					
Valeurs brutes	326	107	2	(12)	423
Dépréciations	0				0
• Valeurs nettes	326	107	2	(12)	423
Prêts et créances					
Prêts à moins d'un an					
Valeurs brutes	2	2			4
Dépréciations	0	(2)			-2
• Valeurs nettes	2	0	0	0	2
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat					
• Autres actifs financiers à la juste valeur	4	12	0	(1)	15
Total Actifs financiers courants					
Valeurs brutes	333	120	2	(13)	442
Dépréciations	0	-2	0	0	-2
• Valeurs nettes	333	118	2	(13)	440

Les fonds réservés, inclus pour 281 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et cartes de services, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (177 millions d'euros) et en Roumanie (37 millions d'euros), aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (9 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (22 millions d'euros).

Sur la période la perte nette comptabilisée directement en capitaux propres sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente représente (9) millions d'euros.

Le montant des gains et pertes repris des capitaux propres pour être comptabilisés en résultat financier est non significatif sur l'exercice 2005/2006.

L'augmentation des actifs financiers à la juste valeur correspond pour 13 millions d'euros à un contrat de liquidité mis en place en juillet 2006 avec ODDO Corporate Finance.

4.12. Stocks

(En millions d'euros)	Au 31 août 2005	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
Valeur brute	178	(3)	0	(6)	169
Dépréciations	(2)	1	0	0	(1)
Valeur nette comptable	176	(2)	0	(6)	168

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges commerciales ou en charges administrative en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs

4.13. Créances clients et autres créances

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs brutes au 31 août 2006	Dépréciations au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2005
Actifs nets de retraite*	0	0	0	2
Autres actifs non courants	18	0	18	16
Total autres actifs non courants	18	0	18	18
Avances et acomptes versés sur commandes	9	0	9	5
Clients et comptes rattachés	1 729	(84)	1 645	1 508
Autres créances d'exploitation	177	(4)	173	175
Charges constatées d'avance	78	0	78	57
Créances diverses hors exploitation	2	0	2	5
Actifs détenus en vue d'être cédés	2	0	2	0
Total clients et autres créances	1 997	(88)	1 909	1 750

*Les actifs nets de retraite sont repris en 4.18. Retraite et autres avantages au personnel

4.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeurs mobilières de placement	373	433
Disponibilités	669	516
Sous-total Trésorerie active	1 042	949
Concours bancaires	(36)	(21)
Total	1 006	928

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 373 millions d'euros et se décomposent en :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Bons de caisse	97	199
Dépôts à terme	117	97
Obligations cotées	31	45
SICAV et autres	128	92
Valeurs mobilières de placement	373	433

4.15. Variation des capitaux propres

	Actions émises		Prime d'émission	Ecart de conversion	Réserves	Résultats non distribués	Actions auto-détenues			Total Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total
	Nombre	Capital					Nombre	Actions propres	Autres réserves			
Capitaux propres au 1er septembre 2004	159 026 413	636	1 186	0	(523)	739	(3 033 771)	(99)	(3)	1 936	24	1 960
Augmentation de capital										0		0
Dividendes versés (net d'autocontrôle)						(109)				(109)	(7)	(116)
Résultat N-1 de Sodexho Alliance SA					(87)	87				0		0
Résultat de l'exercice					212					212	9	221
Entrées et sorties de périmètre (Achat) / Vente d'actions auto-détenues							(402 129)	(13)		(13)		(13)
Variation de l'écart de conversion et autres variations				10						10	0	10
Opérations directement affectées en capitaux propres					9	(9)			24	24		24
Capitaux propres au 31 août 2005	159 026 413	636	1 186	10	(389)	708	(3 435 900)	(112)	21	2 060	18	2 078
Augmentation de capital										0		0
Dividendes versés (net d'autocontrôle)						(117)				(117)	(10)	(127)
Résultat N-1 de Sodexho Alliance SA					(77)	77				0		0
Résultat de l'exercice					323					323	10	333
Entrées et sorties de périmètre (Achat) / Vente d'actions auto-détenues							350 115	(3)		(3)		(3)
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(91)						(91)	(1)	(92)
Opérations directement affectées en capitaux propres									(16)	(16)		(16)
Capitaux propres au 31 août 2006	159 026 413	636	1 186	(81)	(143)	668	(3 085 785)	(115)	5	2 156	17	2 173

- Le Groupe détient 3 029 385 titres Sodexo Alliance pour un montant de 85,2 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe. Ces actions auto détenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.
Sur la période le Groupe a acheté pour 38 millions d'euros et a livré pour un montant de 36 millions d'euros d'actions Sodexo Alliance dans le cadre de l'exercice d'options d'achat par les salariés.
- Le Groupe détient également 56 400 titres Sodexo Alliance pour un montant de 2,3 millions d'euros dans le cadre du contrat de liquidité signé le 10 juillet 2006 avec la société de bourse ODDO. Ces actions auto détenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.

La valeur nominale des titres Sodexo Alliance est de 4 euros par action.

Le montant total des dividendes versés au cours de l'exercice s'élève à 117 millions d'euros, soit un dividende par action de 0,75 euros.

Les autres réserves se détaillent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	Variation de juste valeur des instruments financiers	Variation liée aux avantages au personnel	Coût des paiement en actions	Autres	Total Autres réserves
Capitaux propres au 1er septembre 2004	(3)	0	0	0	(3)
Opérations directement affectées en capitaux propres	12	8	8	0	28
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	(4)	(2)	2	0	(4)
Capitaux propres au 31 août 2005	5	6	10	0	21
Opérations directement affectées en capitaux propres	(7)	(42)	8	0	(41)
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	1	12	11	1	25
Capitaux propres au 31 août 2006	(1)	(24)	29	1	5

4.16. Emprunts et dettes financières

(En millions d'euros)	31 août 2006		31 août 2005	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Emprunts obligataires				
Euros	30	1 297	30	1 295
Emprunts auprès des organismes financiers				
Dollars US	6	480	3	487
Euros	4	15	2	44
Livres Sterling	0	0	0	0
Autres monnaies	4	5	8	4
	14	500	13	535
Emprunts sur location-financement				
Dollars US	0	0	1	1
Euros	19	44	24	50
Autres monnaies	3	5	3	4
	22	49	28	55
Autres emprunts				
Euros	1	4	12	4
Autres monnaies	1	2	2	2
	2	6	14	6
TOTAL	68	1 852	85	1 891

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

Emprunts obligataires

	Alu 31 août 2005	Augmentations	Remboursement s	Actualisation	Ecart de change	Alu 31 août 2006
Emprunt 300 millions d'euros – 1999						
Nominal	300					300
Frais sur emprunts	(2)			1		(1)
Intérêts courus	6					6
Total	304	0	0	1	0	305
• Nombre de titres	300 000					300 000
• Taux effectif	4,787 %					4,787 %
Emprunt 1 milliard d'euros – 2002						
Nominal	1 000					1 000
Frais sur emprunts	(5)			1		(4)
Intérêts courus	26					26
Total	1 021	0	0	1	0	1 022
• Taux effectif	6,035 %					6,035 %
Total	1 325	0	0	2	0	1 327

▪ Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 1999, Sodexo Alliance a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros représenté par 300 000 obligations de 1 000 euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

- **Emprunt de 1 000 millions d'euros**

Le 25 mars 2002, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

Ces emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

Autres emprunts

- **Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005**

Le 29 avril 2005, Sodexho Alliance et Sodexho Inc ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars. Cette ligne a une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prolongée à la demande de Sodexho Alliance et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de prolonger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011.

Au 31 août 2006, cette ligne a été utilisée pour emprunter 566 millions de dollars en taux variable indexé sur le LIBOR ainsi que pour émettre des garanties bancaires à hauteur de 115 millions de dollars.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué. Le remboursement anticipé de ce crédit donnerait le droit aux porteurs de l'obligation de 1 milliard d'euros de mars 2002 de demander également le remboursement anticipé.

- **Taux de financement**

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2006, 73 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,7 %.

Echéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2006	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	30	1 297	0	1 327
Emprunts auprès des organismes financiers*	14	494	6	514
Emprunts sur location-financement	22	37	12	71
Autres emprunts	2	4	2	8
TOTAL	68	1 832	20	1 920

Au 31 août 2005	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	30	1 295	0	1 325
Emprunts auprès des organismes financiers*	13	528	7	548
Emprunts sur location-financement	28	50	5	83
Autres emprunts	14	6	0	20
TOTAL	85	1 879	12	1 976

* Hors incidence des swaps décrite en 4.17

4.17. Instruments financiers

Instruments financiers adossés à des prêts intragroupe en devises

31 Aout 2006

<i>(Equivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en euros	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	TOTAL
Emprunt Royaume-Uni (83 millions GBP)	(1)					
Dû à la banque 83 M GBP				123		123
Dû par la banque 123 M EUR		(123)				(123)
Ajustement à la juste valeur						0
Emprunt Sodexho Skandinavian Holding AB (198,6 millions SEK)	(2)					
Dû à la banque 198,6 M SEK					21	21
Dû par la banque 21 M EUR		(21)				(21)
Ajustement de juste valeur						0
Emprunt Sodexho, Inc. (111,7 millions USD)	(3)					
Dû à la banque 114,9 M USD				89		89
Dû par la banque 129,6 M EUR		(130)				(130)
Ajustement de juste valeur		(1)				(1)
Emprunts autres filiales (non détaillés)		(10)	12		0	2
Total Instruments financiers		(285)	101	123	21	(40)

31 Aout 2005

<i>(Equivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en euros	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	TOTAL
Emprunt Royaume-Uni (86 millions GBP)	(1)					
Dû à la banque 86 M GBP				126		126
Dû par la banque 126 M EUR		(126)				(126)
Ajustement à la juste valeur						0
Emprunt Sodexho Skandinavian Holding AB (242 millions SEK)	(2)					
Dû à la banque 242 M SEK					26	26
Dû par la banque 26 M EUR		(26)				(26)
Ajustement de juste valeur						0
Emprunt Sodexho, Inc. (111,7 millions USD)	(3)					
Dû à la banque 115 M USD				94		94
Dû par la banque 130 M EUR		(130)				(130)
Ajustement de juste valeur		(4)				(4)
Emprunts autres filiales (non détaillés)		(9)	6		5	2
Total Instruments financiers		(295)	100	126	31	(38)

- 1) Un swap de devises (83 millions de livres sterling contre 123 millions d'euros) a été mis en place, couvrant un prêt intragroupe de 83 millions de livres sterling. Il vient à échéance sur le 30 novembre 2006.
- 2) Des swaps de devises (199 millions de couronnes suédoises contre 21 millions d'euros) ont été négocié couvrant intégralement des prêts intragroupe de même montant accordés à Sodexo Scandinavian Holding AB.
- 3) En mars 2002, un swap de taux et de devises (6,325 % contre 6,5775 % en euros contre dollars US) a été négocié couvrant intégralement un prêt intragroupe initial de 309 millions de dollars US consenti par Sodexo Alliance à Sodexo, Inc. et remboursable le 25 mars 2007. Au 31 août 2006, le swap porte sur 115 millions de dollars US contre 130 millions d'euros. La baisse du dollar et la variation des taux d'intérêts depuis l'origine de ce swap ont entraîné une diminution de la dette consolidée convertie en euros de 42 millions d'euros.

Le Groupe Sodexo n'a pas de swap de taux d'intérêts en couverture de flux de trésorerie.

Valeur de marché des instruments financiers

Au 31 août 2006

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur comptable nette	Valeur de marché	Ecart
ACTIFS FINANCIERS			
Titres de participation	37	37	0
Créances rattachées à des participations	25	25	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts	3	3	0
Autres actifs financiers non courants	10	10	0
• Total Actifs financiers non courants	75	75	0
courants			
• Titres mis en équivalence	36	36	0
• Instruments dérivés	42	42	0
• Prêts et autres actifs financiers courants	17	17	0
• Actifs financiers de l'activité	423	423	0
Chèques et Cartes de Services			
• Valeurs mobilières de placement	373	373	0
Total Actifs financiers	966	966	0
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts obligataires			
Emprunt 1 milliard d'euros (2002)	1 022	1 071	49
Emprunt 300 millions d'euros (1999)	305	311	6
• Sous-Total	1 327	1 382	55
Emprunts auprès d'organismes financiers			
Emprunt Sodexho, Inc.	486	486	0
Autres	28	28	0
• Sous-Total	514	514	0
• Instruments dérivés	2	2	0
• Banques créditrices	36	36	0
• Autres emprunts et dettes financières	79	79	0
Total Passifs financiers	1 958	2 013	55

4.18. Avantages à long terme au personnel

(En millions d'euros)	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Actif net de retraite *	0	(2)
Plans à prestations définies	260	224
Autres avantages à long terme au personnel	90	86
Avantages au personnel	350	310

* inclus dans les "autres actifs non courants" à l'actif du bilan

4.18.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieures (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- En France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la société.
Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan.
- Au Royaume-Uni, les engagements, couverts partiellement par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
 - Pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière.
 - Pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur.Il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1er juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.
- En Europe Continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :
 - l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). A chaque clôture d'exercice, les droits définitivement acquis par les salariés sont valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.
 - les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés.

Le Groupe Sodexo participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux Etats-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Actif net de retraite *	0	(2)
Plans à prestations définies **	260	224

* inclus dans les "autres actifs non courants" à l'actif du bilan

** inclus dans les "avantages au personnel" au passif du bilan

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeur actuelle des obligations financées	591	511
Juste valeur des actifs de régime	(434)	(388)
Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée	157	123
Valeur actuelle des obligations non financées	103	99
Coût des services passés non comptabilisés	(1)	-
Autres éléments non reconnu*	1	-
Passif net au bilan	260	222

* correspond à la limitation décrite dans le paragraphe 58B de IAS 19 appliquée à la Norvège et Altys, l'excédent (écart positif entre la juste valeur des actifs de régime et la valeur actuelle de l'obligation) n'étant pas du tout (Altys) ou seulement partiellement (Norvège) susceptible de générer des avantages futurs.

Comme précisé dans la Note 2, Sodexo a opté pour l'option offerte dans le paragraphe 93A de l'amendement de décembre 2004 à la norme IAS 19 et comptabilise donc les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent en dehors du résultat.

Les écarts actuariels, présentés dans l'état de variation des capitaux propres, s'élevaient à 8 millions d'Euros (gain actuariel) au 31 août 2005. Le montant cumulé des écarts actuariels reconnus par capitaux propres s'élève à (33) millions d'Euro (perte actuarielle) au 31 août 2006. Conformément au paragraphe 93C de IAS 19 révisée en Décembre 2004, Sodexo a également reconnu en dehors du résultat l'effet de la limitation de l'excédent de la Norvège et d'Altys pour (1) Million d'Euro.

Les actifs du régime se répartissent de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Actions	275	262
Obligations d'état	69	80
Obligations privées	70	24
Assurances	11	-
Biens immobiliers	2	13
Trésorerie	7	9
Total	434	388

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des retraites peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Coût des services rendus	35	34
Actualisation des obligations	27	27
Rendement attendu des actifs du régime	(26)	(23)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	1	-
Charge nette	37	38

Sur cette charge nette :

- 26 millions d'Euros (23 Millions au 31 août 2005) sont comptabilisés en coût des ventes
- 1 million d'Euros (1 Million d'Euro au 31 août 2005) sont comptabilisés en charges commerciales
- 9 millions d'Euros (10 Millions d'Euro au 31 août 2005) sont comptabilisés en coûts administratifs.
- Le reste de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier.

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis le 1er septembre 2005, de la manière suivante :

Obligation au 1er septembre 2005	610
Coût des services rendus au cours de la période	35
Coût financier	27
Ecart actuariels	37
Coût des services passés	1
Effet des réductions ou règlements	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	7
Prestations servies	(26)
Regroupements d'entreprise	
Ecart de change	5
Autre	
Obligation au 31 Aout 2006	694

Sur les 37 millions d'euros de pertes actuarielles générés en 2005-2006, une perte de 1 million est lié à des ajustements d'expérience (l'ajustement d'expérience sur l'obligation était un gain de 7 millions d'Euros en 2004-2005).

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis la 1er septembre 2005, de la manière suivante :

Juste valeur des actifs au 1er septembre 2005	388
Rendement attendu des actifs des régime	26
Cotisations effectuées par l'employeur	40
Ecart actuariels	(4)
Effet des réductions ou règlements	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	7
Prestations servies	(26)
Regroupements d'entreprise	
Ecart de change	5
Autre	
Juste valeur des actifs au 31 Aout 2006	434

Les hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2006 et au 31 août 2005 sont les suivantes :

Au 31 août 2006	France	Pays-Bas	Royaume- Uni	Italie
Taux d'actualisation	4,50 %	4,50 %	5,10 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 % - 2,60 %	1,75 %	4,25 %	4,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,00 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,00 %	5,40 %	6,70 %	N/A
Montant du passif au bilan	25	10	138	56

Au 31 août 2005	France	Pays-Bas	Royaume- Uni	Italie
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %	5,10 %	4,00 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,00 %	3,95 %	3,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,70 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	N/A	5,90 %	6,80 %	N/A

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 23 Millions d'Euros au 31/08/06 (à comparer avec 26 Millions d'Euros de rendement attendu).

Sur la base d'estimation raisonnablement déterminée, Sodexo s'attend à verser 28 Millions d'Euros aux régimes sur l'année 2006-2007.

4.18.2. Autres avantages au personnel

Le Groupe comptabilise aussi une provision pour autres avantages au personnel. Ces autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux Etats-Unis ('Deferred Compensation') ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel

(En millions d'euros)

Au 31 août 2006 Au 31 août 2005

Autres avantages à long terme au personnel	90	86
--	----	----

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2005-2006 s'élève à 11 millions d'Euros dont 3 millions d'Euros enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Epargne Salariale aux Etats-Unis.

4.19. Provisions

(En millions d'euros)	Montants au 31 août 2005	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Ecarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Montants au 31 août 2006
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	24	8	(3)			1		30
Provisions pour litiges avec les salariés (**)	80	5	(63)	(9)		1		14
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	14	22	(3)		(1)			32
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	5	7	(1)	(1)	(1)			9
Provisions pour capitaux propres négatifs (*)	20					(4)		16
Autres provisions	7	4	(1)	(2)	(1)			7
Total Provisions	150	46	(71)	(12)	(7)	2	0	108

(*) Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. 4.9.)

(**) cf. 4.28.

L'intégralité des dotations et reprises de la période ont été enregistrées en résultat opérationnel.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(En millions d'euros)	Provisions courantes	Provisions non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	9	21
Provisions pour litiges avec les salariés	11	3
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	12	20
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	5	4
Provisions pour capitaux propres négatifs (*)	0	16
Autres provisions	3	4
Total provisions	40	68

(*) Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. 4.9.)

4.20. Dettes fournisseurs et autres dettes

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Autres passifs non courants	101	80
Total autres passifs non courants	101	80
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	217	174
Fournisseurs et comptes rattachés	1 138	1 123
Dettes sociales	687	573
Dettes fiscales	176	198
Autres dettes d'exploitation	71	82
Produits constatés d'avance	50	38
Autres dettes hors exploitation	30	9
Total fournisseurs et autres dettes courantes	2 369	2 197

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

4.21. Impôts différés

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Impôts différés Actif	242	225
Impôts différés Passif	(49)	(54)
Impôts différés Actif (nets)	193	171

Le montant d'impôts différés actifs, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée peu probable, est de 40 millions d'euros, dont 8 millions d'euros de reports figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition.

L'origine des impôts différés est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Différences temporaires nettes		
- Charges de personnel	203	194
- Juste valeur des instruments financiers	1	(2)
- Autres différences temporaires	(18)	(29)
- Reports déficitaires	7	8
Impôt différé Actif (nets)	193	171

Les différences temporaires sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur :

- la provision pour accidents du travail aux Etats-Unis, celle-ci ne devenant déductible qu'une fois les indemnités aux salariés effectués ;
- les avantages postérieurs à l'emploi ;
- les stock-options aux Etats-Unis.

Les impôts différés actifs nets directement enregistrés en capitaux propres au 31 août 2006 s'élèvent à 23 millions d'euros.

4.22. Tableau de flux de trésorerie

Variation des postes de besoin en fonds de roulement

(En millions d'euros)	Au 31 août 2005	Mouvements	Ecarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2006
Autres actifs non courants	18	3	(3)		18
Stocks	176	(2)	(6)		168
Avances et acomptes aux fournisseurs	5	4			9
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 508	167	(31)	1	1645
Autres créances d'exploitation	175	12	(14)		173
Charges constatées d'avance	57	9	11	1	78
Actifs disponibles à la vente	0	1	1		2
Créances liées à l'activité	1 745	193	(33)	2	1907
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité chèques et cartes de service	326	107	(12)	2	423
Variation des postes d'actif du BFR	2 265	301	(54)	4	2 516
Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement	5	(1)	(2)		2
Avantages au personnel	310	7	31	1	349
Autres passifs non courants	80	13	(12)		81
Avances clients	174	50	(3)	(4)	217
Fournisseurs et comptes rattachés	1123	33	(22)	4	1 138
Dettes fiscales et sociales	771	88	(1)	5	863
Autres dettes d'exploitation	82	20	(32)	1	71
Produits constatés d'avance	38	0	12		50
Dettes liées à l'activité	2 188	191	(46)	6	2 339
Chèques et cartes de services à rembourser	1001	131	(20)	15	1 127
Variation des postes de passif du BFR	3 579	342	(47)	22	3 896
Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement	9	40	1		50

Variation des postes de l'endettement

(En millions d'euros)	Au 31 août 2005	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts courus	Variations de périmètre	Ecarts de change et autres	Au 31 août 2006
Emprunts obligataires	1 326					1	1 327
Emprunts auprès des organismes financiers	548	(17)		2	7	(26)	514
Dettes sur location-financement	82	(29)	19		(1)		71
Autres emprunts et dettes	20					(12)	8
Instruments dérivés	(38)	(2)					(40)
Emprunts et dettes financières	1 938	(48)	19	2	6	(37)	1 880

Acquisitions, cessions d'immobilisations et investissements clients

(En millions d'euros)

	Acquisitions	Cessions	Net
Investissements opérationnels	(207)	17	(190)
Variation des immobilisations financières	(17)	2	(15)
Moins : Impact fiscal des cessions			0
Acquisitions/cessions d'immobilisations	(224)	19	(205)
Acquisitions / cessions de filiales	(51)	22	(29)
Impact de la trésorerie dans les sociétés acquises/cédées	21	3	24
Impact fiscal des cessions			0
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions des filiales	(30)	25	(5)
TOTAL	(254)	44	(210)

4.23. Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexho Alliance ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexho Alliance aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options.

4.23.1. Principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

Période d'acquisition des droits

Les droits relatifs aux options octroyées après janvier 2003 sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans. La durée de vie contractuelle de ces options est de six ans. Les options octroyées dans le cadre des plans B en janvier 2002, en septembre 2002 et octobre 2002 sont acquises 4 ans après la date d'octroi et ont des durées de vie contractuelles respectives de six ans, de cinq ans et de cinq ans et demi. Les options octroyées avant janvier 2003 dans le cadre des plans A sont acquises après une période de 4 ans après la date d'attribution et ont une durée de vie contractuelle de 5 ans.

Conditions de levée des options

La moitié des options octroyées en janvier 2001 était soumise à la condition que le résultat part du Groupe récurrent par action 2003-2004 soit au minimum égal à 1,98 euros. Cette condition n'ayant pas été réalisée, les options concernées ont été annulées en 2004/2005. Les autres plans en cours ne sont pas soumis à la réalisation d'objectifs.

4.23.2. Modèle de valorisation utilisé et hypothèses retenues

- Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant

en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnés en 4.23.3., le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Taux attendu d'annulation des options (% annuel)	Taux de croissance des dividendes	Prime de risque du marché (%)	Durée de vie attendue des options (années)
27-janv.-03	36,89 %	6	3,43 %	2,70 %	4,00 %	7,80 %	5,00 %	5
12-juin-03	37,99 %	6	3,43 %	2,70 %	0,00 %	7,80 %	5,00 %	5
20-janv.-04	35,25 %	6	3,54 %	2,67 %	2,00 %	7,80 %	5,00 %	5
18-janv.-05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	1,00 %	6,45 %	5,00 %	5
16-juin-05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	0,00 %	13,66 %	4,24 %	5
13-sept.-05	31,95 %	6	3,33 %	3,75 %	0,00 %	13,66 %	4,24 %	5
10-janv.-06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	1,00 %	13,66 %	4,24 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les 5 années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) :

- Pour les résidents fiscaux français:
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice
- Pour les non résidents fiscaux français:
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice.
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice.
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice.
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

4.23.3. Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2005/2006

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2005-2006 au titre des stock-options est de 7,8 millions d'euros (7,4 millions d'euros au 31 août 2005).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2006		Au 31 août 2005	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	5 996 468 (1)	29,79	5 669 293 (2)	31,56
Attribuées pendant la période	977 452	34,78	1 030 000	23,16
Annulées pendant la période	(292 091)	29,69	(310 222)	31,99
Exercées pendant la période	(780 810) (3)	24,00	(171 946) (4)	24,05
Expirées pendant la période	(140 829)	48,42	(220 657)	45,65
En circulation en fin de période	5 760 190	30,96	5 996 468	29,79
Exercable en fin de période	3 007 080	33,99	1 631 885	26,18

- 1) Dans le solde sont incluses 2 146 072 options non comptabilisées conformément à IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1 janvier 2005. 22 500 options sur ce solde ont donné lieu à une charge supplémentaire lors de l'octroi d'un statut préférentiel à certains bénéficiaires. Les autres options n'ont pas été ultérieurement modifiées et par conséquent n'ont pas besoin d'être comptabilisées conformément à IFRS 2.
- 2) Dans le solde sont incluses 2 553 290 options non comptabilisées conformément à IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005. 22 500 options sur ce solde ont donné lieu à une charge supplémentaire lors de l'octroi d'un statut préférentiel à certains bénéficiaires. Les autres options n'ont pas été ultérieurement modifiées et par conséquent n'ont pas besoin d'être comptabilisées conformément à IFRS 2.
- 3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 36,3 euros
- 4) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 27,7 euros

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2006 est de 3 ans (3,4 ans au 31 août 2005).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice était de 8,86 euros (5,54 euros au 31 août 2005).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31/08/2006 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août 2006
janv.-01	mars-05	janv.-06	48,42 euros	0
janv.-02	janv.-06	janv.-07	47,00 euros	333 231
janv.-02	janv.-06	janv.-08	47,00 euros	960 771
sept.-02	avr.-06	mars-08	47,00 euros	12 000
oct.-02	oct.-06	oct.-07	21,87 euros	2 265
janv.-03	janv.-04	janv.-09	24,00 euros	1 751 028
juin-03	janv.-04	janv.-09	24,00 euros	43 415
janv.-04	janv.-05	janv.-10	24,50 euros	776 632
janv.-05	janv.-06	janv.-11	23,10 euros	890 646
juin-05	juin-06	juin-11	26,04 euros	20 000
sept.-05	sept.-06	sept.-11	28,07 euros	10 000
janv.-06	janv.-07	janv.-12	34,85 euros	960 202
TOTAL				5 760 190

4.23.4. Plans émis suite à l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo Alliance aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2006, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 854 391.

Au 31 août 2006, ces actions sont toutes exerçables jusqu'à avril 2011.

Les autres options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2006		Au 31 août 2005 avec RSU *		Au 31 août 2005 hors RSU *	
	Nb	PMP(\$)	Nb	PMP (\$)	Nb	PMP (\$)
En circulation en début de période	1 565 122	28,95	2 168 641	27,30	2 103 993	28,14
Attribuées pendant la période	0					
Annulées pendant la période	(2 094)	23,59	(93 723)	29,59	(86 315)	32,13
Exercées pendant la période	(708 637) (1)	29,47	(509 796)	21,83	(452 556) (2)	24,59
Expirées pendant la période						
En circulation en fin de période	854 391	28,53	1 565 122	28,95	1 565 122	28,95
Exerçable en fin de période	854 391	28,53	1 565 122	28,95	1 565 122	28,95

1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 43.84 USD

2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 31.63 USD

* les RSU – restrictive stock unit – sont des stock-options dont le prix d'exercice est égal à zéro. Au 31 août 2006, toutes les RSU ont été levées.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2006 :

Date d'octroi	Prix de souscription (\$)	Nombre d'options non exercées au 31 août 2006
06/11/97	30,01	42 630
08/06/98	38,82	196 674
22/09/98	37,81	4 221
08/02/99	31,95	4 415
22/11/99	22,34	355 557
19/07/00	23,01	452
15/12/00	28,16	233 758
05/01/01	27,57	2 966
05/02/01	39,43	2 966
17/02/01	39,85	2 595
02/04/01	39,71	8 157
Total		854 391

4.24. Regroupement d'entreprises

Les principales acquisitions du Groupe sur l'exercice sont les suivantes :

- Le 13 février 2006, Sodexho a pris une participation de 55,45 % dans le cabaret parisien « Le Lido » dans le cadre de sa stratégie de développement de son activité tourisme et loisirs en France.
Cette activité comprend les Bateaux Parisiens, la restauration dans les hippodromes, dans le complexe Roland Garros et dans d'autres sites publics.
Le prix payé pour cette acquisition s'élève à 13,8 millions d'euros dont 8,2 millions d'euros de souscription à une augmentation de capital.
En 2005, Le Lido a généré un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros sur 12 mois.
- Le 14 Juin 2006, Luncheon Ticket a acquis 100 % d'un groupe de sociétés, comprenant Ticket Total Argentine, le troisième émetteur de chèques de services en Argentine. Cette acquisition renforce la position de l'activité Chèques et Cartes de Services en Argentine et en Amérique Latine.
Le prix payé par Luncheon Ticket pour cette acquisition s'élève à 53,2 millions de pesos Argentins (14,3 millions d'euros).

Ces deux acquisitions peuvent se résumer ainsi :

	Lido	Ticket Total
Prix payé	13,8	14,3
Quote-part de la situation nette acquise	(0,5)	0,8
Ecart d'acquisition	14,3	13,5

La mise à la juste valeur des actifs et passifs acquis est en cours de réalisation. (cf. 2.4.).

4.25. Engagements et éventualités

4.25.1. Sûretés réelles

Dans le cadre de l'activité Chèque et cartes de services, Sodexho Alliance et ses filiales avaient nanti des disponibilités au profit de différents établissements bancaires en 2005. Aucune disponibilité n'est plus nantie au 31 août 2006.

Les autres engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexho Alliance et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2005/2006 ne sont pas significatifs.

4.25.2. Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2006, le total des engagements donnés est le suivant :

- Moins d'un an : 107 millions d'euros
- De 1 à 5 ans : 182 millions d'euros
- Plus de 5 ans : 26 millions d'euros

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier portant essentiellement sur :

- des loyers de bureau pour 174 millions d'euros
- des équipements sur sites, équipements de bureau et des véhicules pour 129 millions d'euros.

Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

4.25.3. Autres engagements donnés

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006				Au 31 août 2005
	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	102	22	5	129	160
Garanties de bonne fin pour locations	16	14	4	34	27
Garanties de bonne fin données à nos clients	13	0	79	92	16
Autres engagements	23	3	0	26	7
Total	154	39	88	281	210

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement des garanties bancaires données par Sodexho Inc pour 89,6 millions d'euros et des engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. 2.3.2.) pour 33,9 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

L'évolution de ces garanties sur la période reflète la croissance des contrats signés en partenariat public/privé au Royaume-Uni.

L'augmentation des autres engagements provient principalement d'une garantie bancaire donnée de 19 millions d'euros à la justice brésilienne dans le cadre du litige avec Bancos Do Santos (cf. note 4.28).

Le Groupe a des engagements en terme de nombre d'heure de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 667 000 heures.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristiques d'une garantie d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexho n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexho considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

A ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

4.26. Informations sur les parties liées

4.26.1. Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu' au Directeur Général de Sodexho Alliance

<i>(En euros)</i>	Au 31 août 2006
Avantages à court terme	8 383 512
Avantages postérieurs à l'emploi	167 675
Autres avantages à long terme	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0
Charge relative aux stock options attribuées	1 890 548
Total	10 441 735

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexho Alliance et/ou les sociétés du Groupe Sodexho.

4.26.2. Entreprises liées

Filiales

Sodexho Alliance exerce les activités de direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexho.

A ce titre, elle a perçu une rémunération de 95 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2005-2006.

Autres sociétés

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

	Valeurs brutes au 31 août 2006	Dépréciations au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2005
Prêts accordés				
Participations mises en équivalence	25	0	25	21
Autres sociétés non consolidées	1	(1)	0	1

	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Engagements hors bilan		
Engagements de paiement donnés aux tiers		
Participations mises en équivalence	34	32
Autres sociétés non consolidées	0	0
Garanties de bonne fin données à des clients		
Participations mises en équivalence	53	13
Autres sociétés non consolidées	0	0

Chiffre d'affaires réalisé	2005/2006
Participations mises en équivalence	116
Autres sociétés non consolidées	2

Charges d'exploitation constatées	2005/2006
Participations mises en équivalence	1
Autres sociétés non consolidées	0

Résultat financier réalisé	2005/2006
Participations mises en équivalence	0
Autres sociétés non consolidées	0

Principal actionnaire

Au 31 août 2006, la société Bellon SA détient 36,83 % du capital de Sodexo Alliance. Au cours de l'exercice 2005-2006, Bellon SA a facturé à Sodexo Alliance un montant de 4,8 millions d'euros au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours du premier semestre 2005-2006, l'Assemblée Générale des actionnaires de Sodexo Alliance a décidé la distribution d'un dividende de 0,75 euros par action. A ce titre, la société Bellon SA a reçu 43,9 millions d'euros de dividendes en mars 2006.

4.27. Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2006 sont les suivants :

	Au 31 août 2006
Encadrement	41 596
Employés	290 500
Total	332 096

Le détail des effectifs par activité et par zone géographique est le suivant :

	Restauration et Facilities Management				Total Restauration et Facilities Management	Chèques et Cartes de Services	Holdings	Total
	R & FM Amérique du nord	R & FM Europe continentale	R & FM Royaume-Uni et Irlande	R & FM Reste du monde				
Total	121 981	87 841	39 028	79 817	328 667	3 148	281	332 096

4.28. Litiges

Contentieux Mc Reynolds c/Sodexho Marriott Services, Inc.

Le 27 avril 2005, Sodexho, Inc. a conclu un accord transactionnel dans le cadre du litige américain afin d'éviter les inconvénients d'une longue procédure, sans pour autant reconnaître une quelconque responsabilité. Le Juge a approuvé cet accord le 10 août 2005. Au terme de cet accord, Sodexho, Inc. s'engage, jusqu'à un maximum de 80 millions de dollars, à payer des indemnités aux plaignants remplissant les conditions requises et à payer les honoraires de leurs avocats. Par ailleurs, la société continuera à développer ses programmes pour favoriser l'égalité des chances.

Au 31 août 2006, tous les paiements ont été versés aux plaignants et aux avocats.

Sodexho Pass do Brazil

A la suite d'une enquête menée par l'administrateur représentant la Banque Centrale du Brésil sur la situation financière de Banco Santos, Sodexho Pass do Brazil est impliquée dans un litige, avec Banco Santos et un fonds mutuel, concernant l'existence d'encours bancaires pour un montant de 19 millions d'euros en principal, au taux de change actuel.

Sodexho Pass do Brazil, Banco Santos et le fonds mutuel ont engagé des procédures judiciaires les uns contre les autres. Sodexho Pass do Brazil rejette fermement devoir quelque montant que ce soit en relation avec les encours bancaires invoqués.

Autres litiges

Le Groupe est impliqué dans d'autres litiges liés à son activité normale. Nous ne pensons pas que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à notre activité ou à notre situation financière.

4.29. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le 31 août 2006.

5. Objectifs et politique de gestion des risques financiers

5.1. Risque sur les taux de change et d'intérêts

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Sodexo Alliance a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture;
- le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert;
- le risque de contrepartie doit être géré et réparti. Chaque transaction doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA);
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

Analyse de sensibilité aux taux d'intérêts

(En millions d'euros)	Note	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers (y compris instruments dérivés)	1	523	1 341	16
Trésorerie		<u>1 006</u>		
Position nette à renouveler	2	(483)	1 341	16
Position nette à renouveler à moins d'un an		(483)		
Augmentation de 1% du taux court terme	3	1 %		
Durée moyenne		1,0 année		
Impact cumulé annuel d'une hausse de 1% du taux court terme	4	(5)		
Montant des frais financiers nets acquittés sur l'exercice 2005-2006		95		
Impact cumulé / frais financiers nets 2005-2006		(5) %		

- 1) Par définition, l'échéance des passifs financiers à taux variable est réputée être celle de la révision du taux. Ainsi, le montant de 523 millions d'euros de la catégorie "JJ à 1 an" comprend des dettes à plus d'un an à taux variable, mais dont le taux d'intérêt est révisable dans les 12 mois.
- 2) Un montant négatif traduit un actif net
- 3) Cette augmentation de 100 points de base a été considérée comme identique sur l'ensemble des devises de financement du Groupe.
- 4) Un montant négatif traduit un produit

Evaluation du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime d'euro contre la totalité des devises concernées

<i>Taux de clôture</i>	USD 0,77815	GBP 1,483454	Autres devises
Actif monétaire			
BFR actif	455	85	687
Autres créances	1	0	13
Impôts différés	161	45	13
Trésorerie	146	112	439
Total actif monétaire	763	242	1 152
Passif monétaire			
Dettes financières	588	125	54
BFR passif	847	447	1 015
Autres dettes	26	41	33
Impôts différés	32	4	12
Total passif monétaire	1 493	617	1 114
Position nette	(730)	(375)	38
Impact de la variation de 1 centimes d'euro	(9)	(3)	ns

Analyse de sensibilité aux taux de change

Une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de :

- 536 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 23 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 13 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

Une variation de 10 % de la livre sterling aurait un impact de :

- 143 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 3 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 2,5 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

5.2. Risques de liquidité

La renégociation d'une nouvelle ligne de crédit en avril 2005 a permis d'améliorer les conditions financières, d'allonger la maturité et de supprimer la subordination des dites facilités au respect de certains ratios financiers (« les covenants financiers »).

6. Transition aux normes IFRS

Les réconciliations des états financiers établis selon les principes comptables français et selon les normes IFRS au 1^{er} septembre 2004 et au 31 août 2005 ont été présentés dans l'annexe aux comptes consolidés au 28 février 2006.

Les tableaux présentés ci-après tiennent compte des conclusions de l'étude menée sur la nature des investissements clients ainsi que de quelques modifications mineures apportées depuis la publication des comptes consolidés au 28 février 2006.

6.1 Options comptables liées à la première adoption des normes IFRS au 1er septembre 2004

Les options de première application prévues par la norme IFRS 1 et appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et IAS 38)**

Le Groupe a décidé de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 selon laquelle les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent être comptabilisées à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1er septembre 2004.

Le Groupe a donc retenu la méthode d'évaluation au coût historique amorti pour l'évaluation ultérieure à la comptabilisation initiale des actifs corporels et incorporels, et applique ce traitement de manière rétrospective à l'ensemble de ses actifs.

Les immobilisations corporelles ont été reprises au 1er septembre 2004 en tenant compte de l'estimation d'une valeur résiduelle terminale et d'une durée d'amortissement spécifique à chacun des composants définis pour l'immobilisation concernée. L'écart déterminé entre la valeur nette comptable (selon le référentiel français) et celle ainsi reconstituée selon les normes IFRS a été affectée en capitaux propres consolidés. Ce retraitement n'est pas significatif.

- **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises réalisés antérieurement au 1er septembre 2004 (date de première application des normes IFRS) n'ont pas été retraités rétrospectivement selon les dispositions de la norme IFRS 3.

- **Comptabilisation des écarts d'acquisition dans la devise de l'entité acquise**

Le Groupe a choisi d'appliquer dans son bilan d'ouverture les dispositions de la norme IAS21 révisée qui consistent à considérer que les écarts d'acquisition sont des actifs de la société acquise et doivent en conséquence être suivis dans la monnaie de fonctionnement de la filiale.

Les écarts d'acquisition, à la date de transition, libellés dans une devise différente de la devise de fonctionnement de la société acquise ont donc été convertis en devise de fonctionnement de la filiale concernée en appliquant le taux de change à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant des acquisitions postérieures au 1er septembre 2004 sont systématiquement libellés dans la devise de fonctionnement de la société acquise.

- **Réserves de conversion**

La réserve de conversion existante au 1er septembre 2004 en référentiel français a été reclassée en réserves consolidées, en application de l'option offerte par la norme IFRS 1. Cette opération est sans impact sur les capitaux propres du Groupe.

- **Stock Options**

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 1, le Groupe a décidé de limiter l'application d'IFRS 2 aux plans de stock options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005. L'application de cette norme et de cette option n'a pas d'impact sur les capitaux propres au 1er septembre 2004 à l'exception du retraitement de la dette relative à l'engagement en matière de stock-options résultant de l'acquisition des intérêts minoritaires de Sodexo Inc.

- **Engagements de retraite**

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existant au 1er septembre 2004 en capitaux propres ; ce traitement avait été également suivi pour l'établissement des comptes consolidés établis en normes françaises pour l'exercice 2004-2005 (voir Annexe aux comptes consolidés au 31 août 2005, note 2.3). Le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation la norme IAS 19 révisée à partir du 31 août 2005 et d'imputer les écarts actuariels générés chaque année sur ses capitaux propres.

- **Instruments financiers**

Le Groupe a pris en compte par anticipation dès le 1er septembre 2004 les impacts liés à l'application des normes IAS 39 et IAS 32 relatives aux instruments financiers.

6.2 Principaux impacts du passage aux IFRS sur le tableau de flux de trésorerie

Les principaux impacts sur le tableau de flux de trésorerie concernent :

- la variation des actifs financiers sur des supports à plus de 3 mois de l'activité Chèques et Cartes de Services et des fonds réservés : ces actifs étaient considérés comme de la trésorerie en normes françaises et sont désormais inclus dans le BFR actif en IFRS ;
- les actions propres : en normes françaises, elles étaient considérées comme des titres de placement et intégrées à la trésorerie. En IFRS, elles sont déduites des capitaux propres ;
- les découverts bancaires assimilés aux dettes financières en normes françaises qui sont désormais déduits de la trésorerie.

6.3 Impacts de la transition sur les capitaux propres

Les principaux impacts de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres sont détaillés par nature dans les tableaux suivants.

Capitaux propres au 1er septembre 2004

(en millions d'euros)	Ajustements IFRS publiés au 28.02.2006		
	Part Groupe	Part Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 1er septembre 2004 - normes françaises	2 088	25	2 113
Goodwills en devises à la date d'acquisition	(99)	0	(99)
Actions propres et stock options	(28)	0	(28)
Instruments Financiers (IAS 32 - IAS 39)	(11)	(1)	(12)
Activation contrat location-financement (IAS17)	(9)	0	(9)
Définition et évaluation des actifs incorporels (IAS 36- IAS 38)	(21)	0	(21)
Provisions (IAS37)	3	(0)	3
Ecarts actuariels sur avantages au personnel (IAS 19 révisée)	0	0	0
Autres	10	0	10
Impôts différés sur retraitements	3	0	3
Impact de la 1ère application des IFRS	(152)	(1)	(153)
Capitaux propres au 1er septembre 2004 en normes IFRS	1 936	24	1 960

Ajustements IFRS définitifs		
Part Groupe	Part Minoritaires	Total Capitaux Propres
2 088	25	2 113
(99)	0	(99)
(28)	0	(28)
(11)	(1)	(12)
(9)	0	(9)
(21)	0	(21)
3	(0)	3
0	0	0
11	0	11
2	0	2
(152)	(1)	(153)
1 936	24	1 960

Capitaux propres au 31 août 2005

(en millions d'euros)	Ajustements IFRS publiés au 28.02.2006		
	Part Groupe	Part Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 août 2005 en normes françaises	2 136	20	2 156
Goodwills en devises à la date d'acquisition	(32)	0	(32)
Actions propres et stock options	(38)	0	(38)
Instruments Financiers (IAS 32 - IAS 39)	4	(1)	3
Activation contrat location-financement (IAS17)	(8)	0	(8)
Définition et évaluation des actifs incorporels (IAS 36- IAS 38)	(18)	0	(18)
Provisions (IAS37)	3	0	3
Ecarts actuariels sur avantages au personnel (IAS 19 révisée)	11	0	11
Autres	14	(1)	13
Impôts différés sur retraitements	(9)	0	(9)
Impact de la 1ère application des IFRS	(73)	(2)	(75)
Capitaux propres au 31 août 2005 en normes IFRS	2 063	18	2 081

Ajustements IFRS définitifs		
Part Groupe	Part Minoritaires	Total Capitaux Propres
2 136	20	2 156
(32)	0	(32)
(38)	0	(38)
4	(1)	3
(8)	0	(8)
(18)	0	(18)
3	0	3
11	0	11
15	(1)	14
(13)	0	(13)
(76)	(2)	(78)
2 060	18	2 078

6.4 Passage du bilan

Bilan d'ouverture au 1er septembre 2004

(en millions d'euros)

	Bilan normes françaises au format IFRS après changement de méthode	Ajustements IFRS publiés au 28.02.2006	Ajustements IFRS définitifs	Bilan IFRS au 1 ^{er} septembre 2004 définitif
ACTIF				
Actif non courant				
Immobilisations corporelles	362	49	49	411
Ecart d'acquisition	1 394	2 332	2 332	3 726
Autres immobilisations incorporelles	2 519	(2 294)	(2 414)	105
Investissements clients	0	0	120	120
Participations mises en équivalence	14	2	2	16
Actifs financiers non courants	60	12	12	72
Autres actifs non courants	17	0	0	17
Impôts différés	149	40	40	189
Total Actif non courant	4 515	141	141	4 656
Actif courant				
Actifs financiers courants	6	2	2	8
Instruments financiers dérivés	0	38	38	38
Stocks	163	(1)	(1)	162
Créances d'impôt	56	0	0	56
Clients et autres créances	1 589	50	50	1 639
Autres créances et comptes de régularisation	162	(162)	(162)	0
Valeurs mobilières de placement	536	(536)	(536)	0
Fonds réservés	168	(168)	(168)	0
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité				
Chèques et Cartes de Service	0	337	337	337
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505	277	277	782
Total Actif courant	3 185	(163)	(163)	3 022
TOTAL ACTIF	7 700	(22)	(22)	7 678
PASSIF				
Capitaux propres - part du Groupe	2 088	(152)	(152)	1 936
Intérêts minoritaires	25	(1)	(1)	24
Capitaux propres	2 113	(153)	(153)	1 960
Passif non courants				
Emprunts et dettes financières	1 755	29	29	1 784
Avantages au personnel	311	(1)	0	311
Autres passifs non courants	89	(37)	(39)	50
Provisions	64	(9)	(9)	55
Impôts différés	20	38	39	59
Total Passif non courant	2 239	20	20	2 259
Passif courant				
Découverts bancaires	23	0	0	23
Emprunts et dettes financières	349	88	88	437
Instruments financiers dérivés	0	9	9	9
Dettes d'impôt	105	(1)	(1)	104
Provisions	28	(3)	(3)	25
Fournisseurs et autres dettes	2 000	17	17	2 017
Chèques et cartes de services à rembourser	843	1	1	844
Autres dettes et comptes de régularisation	0	0	0	0
Total Passif courant	3 348	111	111	3 459
TOTAL PASSIF	7 700	(22)	(22)	7 678

Bilan au 31 août 2005

(en millions d'euros)

	Bilan normes françaises au format IFRS après changement de méthode	Ajustements IFRS publiés au 28.02.2006	Ajustements IFRS définitifs	Bilan IFRS au 31 août 2005 définitif
ACTIF				
Actif non courant				
Immobilisations corporelles	365	41	41	406
Ecart d'acquisition	1 338	2 373	2 367	3 705
Autres immobilisations incorporelles	2 476	(2 251)	(2 389)	87
Investissements clients	0	0	138	138
Participations mises en équivalence	25	1	7	32
Actifs financiers non courants	71	3	3	74
Autres actifs non courants	18	0	0	18
Impôts différés	197	28	28	225
Total Actif non courant	4 490	195	195	4 685
Actif courant				
Actifs financiers courants	6	1	1	7
Instruments financiers dérivés	0	40	40	40
Stocks	177	(1)	(1)	176
Créances d'impôt	19	0	0	19
Clients et autres créances	1 743	7	7	1 750
Autres créances et comptes de régularisation	169	(169)	(169)	0
Valeurs mobilières de placement	647	(647)	(647)	0
Fonds réservés	206	(206)	(206)	0
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité	0	326	326	326
Chèques et Cartes de Service	513	436	436	949
Trésorerie et équivalents de trésorerie	513	436	436	949
Total Actif courant	3 480	(213)	(213)	3 267
TOTAL ACTIF	<u>7 970</u>	<u>-18</u>	<u>-18</u>	<u>7 952</u>
PASSIF				
Capitaux propres - part du Groupe	2 136	(73)	(76)	2 060
Intérêts minoritaires	20	(2)	(2)	18
Capitaux propres	2 156	(75)	(78)	2 078
Passif non courants				
Emprunts et dettes financières	1 886	5	5	1 891
Avantages au personnel	319	(11)	(10)	309
Autres passifs non courants	117	(35)	(37)	80
Provisions	69	(16)	(16)	53
Impôts différés	13	37	41	54
Total Passif non courant	2 404	(20)	(17)	2 387
Passif courant				
Découverts bancaires	21	0	0	21
Emprunts et dettes financières	33	52	52	85
Instruments financiers dérivés	0	2	2	2
Dettes d'impôt	82	2	2	84
Provisions	99	(2)	(2)	97
Fournisseurs et autres dettes	2 175	22	22	2 197
Chèques et cartes de services à rembourser	1 000	1	1	1 001
Autres dettes et comptes de régularisation	0	0	0	0
Total Passif courant	3 410	77	77	3 487
TOTAL PASSIF	<u>7 970</u>	<u>(18)</u>	<u>(18)</u>	<u>7 952</u>

6.5 Passage du compte de résultat

Compte de résultat de l'exercice 2004-2005

(en millions d'euros)	Exercice 2004/2005 en normes françaises au format IFRS	Ajustements IFRS publiés au 28.02.2006	Ajustements IFRS définitifs	Exercice 2004/2005 en IFRS
Chiffre d'affaires	11 672	21	21	11 693
Coût des ventes	(10 023)	(16)	(10)	(10 033)
Marge brute	1 649	5	11	1 660
Charges commerciales	(141)	0	0	(141)
Charges administratives	(999)	(4)	(3)	(1 002)
Autres produits et charges opérationnels	(65)	(2)	(2)	(67)
Résultat opérationnel	444	(1)	6	450
Charges et produits financiers	(114)	9	2	(112)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	(6)	(6)	(6)
<i>Résultat exceptionnel</i>	0	0	0	0
Résultat avant impôt	330	2	2	332
Impôt sur les résultats	(101)	(7)	(10)	(111)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	0	0	0	0
<i>Amortissement des goodwill</i>	(60)	60	60	0
Résultat de l'ensemble consolidé	170	55	52	221
Part revenant aux minoritaires	10	(1)	(1)	9
Part revenant au Groupe	159	56	53	212

7. Périmètre de consolidation

En raison du préjudice qui pourrait en résulter, la Société limite ses informations à celles contenues dans le tableau ci-dessous.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

L'activité principale de la société est indiquée par les abréviations suivantes :

R & FM = Restauration & Facilities Management,

CCS = Chèques et Cartes de Services,

HOL = Holding.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
			SOCIETE FRANCAISE DE RESTAURATION (consolidé)	R & FM France
			ALTYS MULTISERVICE	R & FM France
			ALTYS GESTION	R & FM France
			SOCIETE FRANÇAISE DE SERVICES	R & FM France
			SOCIETE FRANÇAISE DE RESTAURATION ET SERVICES (consolidé)	R & FM France
			SODEQUIP	R & FM France
			CEJI	R & FM France
			SODEXHO PRESTIGE	R & FM France
N	55 %	55 %	LIDO SEGSMHI	R & FM France
			SIR	R & FM France
			CIR	R & FM France
			SIGES	R & FM France
			LA NORMANDE SA	R & FM France
			HEDELREST	R & FM France
			RGC	R & FM France
			SAGERE	R & FM France
			SOGERES (consolidé)	R & FM France
			BATEAUX PARISIENS (consolidé)	R & FM France
			ARMEMENT LEBERT BUISSON	R & FM France
			SOCIETE DES THERMES DE NEYRAC-LES-BAINS	R & FM France
			EMIS	R & FM France
			CATESCO	R & FM France
			SODEXHO CHEQUES ET CARTES DE SERVICES	CCS France
			SODEXHO PASS INTERNATIONAL	HOL France
			SODEXHO FRANCE	HOL France
			UNIVERSAL SODEXHO SAS	HOL France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France					
	SOFINSOD			HOL	France
	ETINBIS			HOL	France
	ETIN			HOL	France
	GARDNER MERCHANT GROUPE			HOL	France
	LOISIRS DEVELOPPEMENT			HOL	France
	SODEXHO ALTYS			HOL	France
	ASTILBE			HOL	France
	HOLDING SOGERES			HOL	France
	SODEXHO AMERIQUE DU SUD			HOL	France
	SODEXHO MANAGEMENT			HOL	France
	SODEXHO EUROPE CONTINENTALE			HOL	France
	SODEXHO ASIE OCEANIE			HOL	France
N	SODEXHO GRANDE CHINE			HOL	France
	SODEXHO IS & T			HOL	France
	SIGES GUYANE			R & FM	France
	SOCIETE HOTELIERE ET DE TOURISME DE GUYANE			R & FM	France
	SODEX'NET			R & FM	France
	SODEXHO GUYANE			R & FM	France
	SOCIETE GUYANAISE DE PROTECTION ET GARDIENNAGE			R & FM	France
	SODEXHO ANTILLES			R & FM	France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique					
	SODEXHO, INC. (consolidé)			R & FM	Etats-Unis
	SODEXHO CANADA (consolidé)			R & FM	Canada
	DELTA CATERING MANAGEMENT	49 %	49 %	R & FM	Etats-Unis
	UNIVERSAL SODEXHO USA, INC.			HOL	Etats-Unis
	UNIVERSAL SODEXHO PARTNERSHIP			R & FM	Etats-Unis
	UNIVERSAL SERVICES ENTERPRISES LLC			HOL	Etats-Unis
	SODEXHO PASS USA			CCS	Etats-Unis
	ENERGY CATERING SERVICES LLC			R & FM	Etats-Unis
	UNIVERSAL SODEXHO EMPRESA DE SERVICIOS Y CAMPAMENTOS			R & FM	Venezuela
	UNIVERSAL SODEXHO SERVICES DE VENEZUELA			R & FM	Venezuela
	UNIVERSAL SERVICES DO BRASIL LTDA			R & FM	Brésil
	SODEXHO DO BRASIL COMERCIAL LTDA			R & FM	Brésil
	SODEXHO ARGENTINA			R & FM	Argentine
	SODEXHO COLOMBIA	65 %	65 %	R & FM	Colombie
	SODEXHO VENEZUELA ALIMENTACION Y SERVICIOS	70 %	70 %	R & FM	Venezuela
	SODEXHO COSTA RICA			R & FM	Costa Rica
	SODEXHO MEXICO			R & FM	Mexique
ME	DOYON UNIVERSAL SERVICES JV (consolidé)	50 %	50 %	R & FM	Etats-Unis
	SODEXHO PERU			R & FM	Pérou
ME	BAS	33 %	33 %	R & FM	Chili

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique					
ME	BAS II	33 %	33 %	R & FM	Chili
	SIGES CHILE			R & FM	Chili
	SODEXHO CHILE (consolidé)			R & FM	Chili
	SODEXHO SERVICIOS DE PERSONAL			R & FM	Mexique
	SODEXHO PASS DO BRAZIL			CCS	Brésil
	CARDAPIO INFORMATICA			CCS	Brésil
	NATIONAL ADMINISTRACAO DE RESTAURENTES			CCS	Brésil
	SODEXHO PASS CHILE			CCS	Chili
	SODEXHO PASS VENEZUELA	64 %	64 %	CCS	Venezuela
	SODEXHO PASS DE COLOMBIA	51 %	51 %	CCS	Colombie
	SODEXHO PASS PERU			CCS	Pérou
	SODEXHO PASS DE PANAMA	51 %	51 %	CCS	Panama
	LUNCHEON TICKETS			CCS	Argentine
N	TICKET TOTAL ARGENTINA			CCS	Argentine
N	ANGEL LENO			CCS	Argentine
N	TICKET TOTAL URUGUAY			CCS	Uruguay
	PRESTACIONES MEXICANAS (consolidé)			CCS	Mexique
	SODEXHO SERVICIOS OPERATIVOS			CCS	Mexique

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Afrique					
	UNIVERSAL SODEXHO AFRIQUE			R & FM	France
	UNIVERSAL SODEXHO NORTH AFRICA			R & FM	France
	UNIVERSAL SODEXHO NIGERIA			R & FM	Nigeria
	UNIVERSAL SODEXHO GABON	90 %	90 %	R & FM	Gabon
	SODEXHO ANGOLA			R & FM	Angola
	SABA			R & FM	Tunisie
	SODEXHO BÉNIN			R & FM	Bénin
	SODEXHO TCHAD			R & FM	Tchad
	UNIVERSAL SODEXHO GHANA	90 %	90 %	R & FM	Ghana
	SODEXHO PASS TUNISIE	77 %	77 %	CCS	Tunisie
	SODEXHO MAROC			R & FM	Maroc
	UNIVERSAL SODEXHO GUINEA ECUATORIAL	70 %	70 %	R & FM	Guinée Eq.
	UNIVERSAL SODEXHO CAMEROUN	70 %	70 %	R & FM	Cameroun
	UNIVERSAL SODEXHO CONGO			R & FM	Congo
	SODEXHO SOUTHERN AFRICA (consolidé)	55 %	55 %	R & FM	Afrique du Sud
	SODEXHO INVESTMENTS LTD			HOL	Afrique du Sud
N	WADI EZZAIN	75 %	75 %	R & FM	Lybie
N	UNIVERSAL SODEXHO MADAGASCAR			R & FM	Madagascar
	SODEXHO TANZANIA			R & FM	Tanzanie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	SODEXHO BELGIQUE (consolidé)			R & FM	Belgique
	ALTYS BELGIQUE			R & FM	Belgique
	SODEXHO SUISSE			R & FM	Suisse
	ALTYS SUISSE			R & FM	Suisse
	ALTYS DEUTSCHLAND			R & FM	Allemagne
	ALTYS AUSTRIA			R & FM	Autriche
	ALTYS REPUBLIQUE TCHEQUE			R & FM	République tchèque
	SODEXHO LUXEMBOURG (CONSOLIDE)			R & FM	Luxembourg
	SODEXHO ITALIA (CONSOLIDE)			R & FM	Italie
	SODEXHO DOO			R & FM	Slovénie
	SODEXHO OY			R & FM	Finlande
	ABRA NORDIC VENDING OY			R & FM	Finlande
N, ME	ARANDUR OY	33 %	33 %	R & FM	Finlande
	SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING (consolidé)			R & FM	Suède
	SODEXHO ESPANA (consolidé)			R & FM	Espagne
N	ALTYS MULTISERVICIOS	79 %	79 %	R & FM	Espagne
	SODEXHO PORTUGAL II RESTAURACAO E SERVICOS			R & FM	Portugal
	SODEXHO BLENHOLD	69 %	69 %	R & FM	Portugal
	SODEXHO HELLAS	59 %	59 %	R & FM	Grèce
	SODEXHO CATERING & SERVICES GMBH (consolidé)			R & FM	Allemagne
	SODEXHO SCS GMBH (consolidé)			R & FM	Allemagne
	PLAUEN MENU		90 %	R & FM	Allemagne
	BARENMENU			R & FM	Allemagne
N	SODAB			R & FM	Allemagne
N	KÄNNE CATERING-SERVICE GMBH			R & FM	Allemagne
	SODEXHO AO			R & FM	Russie
	SODEXHO EUROASIA			R & FM	Russie
N	SODEXHO PASS CIS			CCS	Russie
	SODEXHO SPOLECNE STRAVOVANI A SLUZBY			R & FM	République tchèque
	SODEXHO - SKOLNI JIDELNY			R & FM	République tchèque
	SODEXHO SPOLOCNE STRAVOVANIE A SLUZBY			R & FM	Slovaquie
	SODEXHO MAGYARORSZAG			R & FM	Hongrie
	ZONA VENDEGLATO			R & FM	Hongrie
	SODEXHO TOPLU YEMEK			R & FM	Turquie
	SODEXHO POLSKA			R & FM	Pologne
	SODEXHO CATERING & SERVICES GMBH			R & FM	Autriche
ME	AGECROFT PRISON MANAGEMENT LTD	50 %	50 %	R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO SERVICES GROUP			HOL	Royaume-Uni
ME	HPC KING'S COLLEGE HOSPITAL (HOLDINGS) LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO INTERNATIONAL HOLDINGS			HOL	Royaume-Uni
	KEYLINE TRAVEL MANAGEMENT			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO LTD			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO PRESTIGE LTD (consolidé)			R & FM	Royaume-Uni
	UNIVERSAL SODEXHO SCOTLAND			R & FM	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	HARMONDSWORTH DETENTION SERVICES	51 %	51 %	R & FM	Royaume-Uni
	KALYX			R & FM	Royaume-Uni
ME	CATALYST HEALTHCARE (ROMFORD) HOLDINGS LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	CATALYST HEALTHCARE (ROEHAMPTON) HOLDINGS LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
	TILLERY VALLEY FOODS			R & FM	Royaume-Uni
	RUGBY HOSPITALITY 2003	55 %	55 %	R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO DEFENCE SERVICES			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO LAND TECHNOLOGY			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO INVESTMENT SERVICES			R & FM	Royaume-Uni
ME	PETERBOROUGH PRISON MANAGEMENT HOLDINGS LTD	33 %	33 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	ASHFORD PRISON SERVICES HOLDINGS LTD	33 %	33 %	R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO HOLDINGS			HOL	Royaume-Uni
	SODEXHO EDUCATION SERVICES			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO MANAGEMENT SERVICES (consolidé)			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO HEALTHCARE SERVICES			R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO SUPPORT SERVICES			HOL	Royaume-Uni
	UNIVERSAL SODEXHO HOLDINGS			HOL	Royaume-Uni
ME	CATALYST HEALTHCARE (MANCHESTER) HOLDINGS LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
	UNIVERSAL SERVICES EUROPE			HOL	Royaume-Uni
ME	PRIMARY MANAGEMENT ALDERSHOT	60 %	60 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	MERCIA HEALTHCARE (HOLDINGS) LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	SOUTH MANCHESTER HEALTHCARE (HOLDINGS) LTD	25 %	25 %	R & FM	Royaume-Uni
	RUGBY TRAVEL & HOSPITALITY'07	80 %	80 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	RMPA HOLDINGS LTD	14 %	14 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	PINNACLE SHOOLC (FIFE) HOLDINGS LTD	10 %	10 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	ENTERPRISE CIVIC BUILDINGS (HOLDINGS) LTD	10 %	10 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	ENTERPRISE EDUCATION HOLDINGS CONWY LTD	10 %	10 %	R & FM	Royaume-Uni
ME	ENTERPRISE HEALTHCARE HOLDINGS LTD	10 %	10 %	R & FM	Royaume-Uni
	KEYLINE TRAVEL SCOTLAND			R & FM	Royaume-Uni
	BROOKES OUTSIDE			R & FM	Royaume-Uni
	PRIMARY MANAGEMENT LTD			R & FM	Royaume-Uni
	GENESIS FACILITIES MANAGEMENT			R & FM	Royaume-Uni
	VENDABILITY			R & FM	Royaume-Uni
	KELVIN MANAGEMENT			R & FM	Royaume-Uni
	INSTITUTION SUPPLIES LEEDS LTD			R & FM	Royaume-Uni
	KS BUILDING SERVICES			R & FM	Royaume-Uni
	RIVER RIDE LTD			R & FM	Royaume-Uni
	RIVERCRAFT			R & FM	Royaume-Uni
	REGALIA			R & FM	Royaume-Uni
N, ME	ES 2005 LTD	50 %	50 %	R & FM	Royaume-Uni
N, ME	ADDIEWELL PRISON (HOLDINGS) LTD	33 %	33 %	R & FM	Royaume-Uni
	SODEXHO HOLDINGS IRELAND LTD			HOL	Irlande
	SODEXHO IRELAND LTD			R & FM	Irlande
	UNIVERSAL SODEXHO NORWAY			R & FM	Norvège

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	UNIVERSAL SODEXHO THE NETHERLANDS			R & FM	Pays-Bas
	UNIVERSAL SODEXHO KAZAKHSTAN LTD			R & FM	Danemark
	UNIVERSAL SERVICES EUROPE			R & FM	Islande
	SODEXHO NEDERLAND BV (consolidé)			R & FM	Pays-Bas
	SODEXHO PASS LUXEMBOURG			CCS	Luxembourg
	SODEXHO PASS BELGIQUE (consolidé)			CCS	Belgique
	SODEXHO PASS GMBH			CCS	Allemagne
	SODEXHO CARD SERVICES GMBH			CCS	Allemagne
	SODEXHO PASS SRL (consolidé)			CCS	Italie
	SODEXHO PASS ESPANA			CCS	Espagne
	TICKET MENU			CCS	Espagne
	SODEXHO PASS AUSTRIA			CCS	Autriche
	SODEXHO PASS LIMITED			CCS	Royaume-Uni
	SODEXHO PASS HUNGARIA			CCS	Hongrie
	SODEXHO PASS BULGARIA			CCS	Bulgarie
	SODEXHO PASS CESKA REPUBLIKA			CCS	République tchèque
	SODEXHO PASS SLOVAK REPUBLIC			CCS	Slovaquie
	SODEXHO PASS CENTRAL EUROPE HOLDING			CCS	Pays-Bas
	SODEXHO PASS POLSKA			CCS	Pologne
	SODEXHO RESTORAN SERVISLERI	90 %	90 %	CCS	Turquie
	NETWORK SERVICLERI	45 %	50 %	CCS	Turquie
	SODEXHO PASS ROMANIA			CCS	Roumanie
N	BLUTICKET ROMANIA			CCS	Roumanie
	CATAMARAN CRUISERS			R & FM	Royaume-Uni
	COMPAGNIE FINANCIERE AUREORE INTERNATIONALE			HOL	Belgique

		% Intérêts	% Contrôle	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
	KELVIN CATERING SERVICES	49 %	49 %	R & FM	Emirats Arabes Unis
	TEYSEER SERVICES COMPANY	49 %	49 %	R & FM	Qatar
	RESTAURATION FRANÇAISE (NOUVELLE-CALEDONIE)	60 %	60 %	R & FM	France
	SODEXHO NOUVELLE CALEDONIE	54 %	54 %	R & FM	France
N	SOCANORD	60 %		R & FM	France
	SRRS (LA REUNION)			R & FM	France
N	SODEXHO MAYOTTE	65 %	65 %	R & FM	France
	SODEXHO POLYNESIE			R & FM	France
	SODEXHO SINGAPORE			R & FM	Singapour
	SODEXHO MALAYSIA			R & FM	Malaisie
	SODEXHO HONG KONG			R & FM	Hong Kong
ME	SODEXHO HEALTHCARE SUPPORT SERVICES (THAÏLAND)	26 %	26 %	R & FM	Thaïlande
	SODEXHO KOREA			R & FM	Corée
	UNIVERSAL SODEXHO EURASIA			R & FM	Royaume-Uni
	AIMS CORPORATION			R & FM	Australie
ME	MOWLEM SODEXHO PTY LTD	50 %	50 %	R & FM	Australie

		% Intérêts	% Contrôle	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
N	SODEXHO RETAIL SERVICES PTY LTD			R & FM	Australie
	UNIVERSAL REMOTE SITE SERVICES (consolidé)			R & FM	Singapour
	PT UNIVERSAL OGDEN INDONESIA			R & FM	Indonésie
	ALTYS MULTI-SERVICE PTY			R & FM	Australie
	SODEXHO AUSTRALIA (consolidé)			R & FM	Australie
ME	SERCO SODEXHO DEFENCE SERVICES	50 %	50 %	R & FM	Australie
	SODEXHO VENUES AUSTRALIA			R & FM	Australie
	SODEXHO TOTAL SUPPORT SERVICES NZ			R & FM	Nouvelle- Zélande
	UNIVERSAL SODEXHO PTY LTD			R & FM	Australie
	SODEXHO TIANJIN SERVICE MANAGEMENT COMPANY LTD			R & FM	Chine
	SODEXHO SHANGHAI MANAGEMENT SERVICES			R & FM	Chine
	SODEXHO SERVICES COMPANY LTD SHANGHAI			R & FM	Chine
ME	SHANGHAI SAIC SODEXHO SERVICES	49 %	49 %	R & FM	Chine
	BEIJING SODEXHO SERVICE COMPANY LTD	95 %	95 %	R & FM	Chine
	SODEXHO (GUANGZHOU) MANAGEMENT SERVICES LTD			R & FM	Chine
N	WUHAN INNOVATION SODEXHO SERVICES	70 %	70 %	R & FM	Chine
	SODEXHO PASS SHANGHAI			CCS	Chine
N	SODEXHO SUPPORT SERVICES (THAILAND) LTD	61 %	74 %	R & FM	Thaïlande
N	SODEXHO THAILAND LTD	49 %	49 %	R & FM	Thaïlande
	SODEXHO INDIA			R & FM	Inde
	SODEXHO PASS SERVICES INDIA	74 %	74 %	CCS, R&FM	Inde
	SODEXHO PASS, INC.	60 %	60 %	CCS	Philippines
	SODEXHO SERVICES LEBANON	60 %	60 %	R & FM	Liban
	UNIVERSAL SODEXHO LAOS			R & FM	Laos
N	SODEXHO PASS INDONESIE	90 %		CCS	Indonésie
N	MONGOLIAN CATERING	70 %	70 %	R & FM	Mongolie
	SISA UAE			R & FM	Emirats- Arabes
	SAKHALIN SUPPORT SERVICES	95 %	95 %	R & FM	Russie
	ALLIED SUPPORT			R & FM	Russie

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 août 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Sodexo Alliance SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 31 août 2005 retraitées selon les mêmes règles.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans la note 2.8 et 4.10 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

- En ce qui concerne les provisions pour risques et litiges, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'examen des situations connues à ce jour et telles qu'elles sont présentées aux notes 2.16 et 4.19 de l'annexe.
- Les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.18 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.18 fournit une information appropriée. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes. Comme précisé dans la note 2.2 aux comptes consolidés nous rappelons que les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit
Département de KPMG SA

PricewaterhouseCoopers Audit



Patrick-Hubert Petit



Louis-Pierre Schneider

Informations supplémentaires concernant les comptes consolidés

1. RATIOS FINANCIERS

		Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
Indépendance financière	$\frac{\text{Dettes financières non courantes}}{\text{Capitaux propres et intérêts minoritaires}}$	0,9	0,9
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	$\frac{\text{Dettes financières (*)}}{\text{Autofinancement (**)}}$	4,2	4,3
Rendement des capitaux propres	$\frac{\text{Part du groupe dans le résultat net}}{\text{Part du groupe dans les capitaux propres}}$	17,6 %	11,5 %
Couverture des charges d'intérêts	$\frac{\text{Résultat opérationnel}}{\text{charges d'intérêts nettes}}$	6,3	4,3

(*) Dettes financières = dettes financières non courantes + dettes financières courantes hors découverts bancaires - instruments financiers dérivés à l'actif.

(**) Flux net de trésorerie lié à l'activité - variation du Besoin en fonds de roulement.

2. Taux de change de l'exercice 2005-2006

PAYS	MONNAIE	unité	taux	taux
			clotûre 31/08/06	moyen 2005-2006
			1 EUR =	1 EUR =
AFRIQUE	<i>C.F.A (1000 unités)</i>	CFA	0,655957	0,655957
AFRIQUE du SUD	<i>RAND cial</i>	ZAR	9,143800	7,942942
ALGERIE	<i>DINAR (1000 unités)</i>	DZD	0,092785	0,089886
ARABIE	<i>RIAL</i>	SAR	4,819800	4,594092
ARGENTINE	<i>PESO</i>	ARS	3,980200	3,717058
AUSTRALIE	<i>DOLLAR</i>	AUD	1,681000	1,639924
BRESIL	<i>REAL</i>	BRL	2,748100	2,704461
BULGARIE	<i>LEV BULGARE</i>	BGN	1,955800	1,955879
CANADA	<i>DOLLAR</i>	CAD	1,423000	1,401629
CHILI	<i>PESO (1000 unités)</i>	CLP	0,691090	0,648572
CHINE	<i>YUAN</i>	CNY	10,220000	9,848654
COLOMBIE	<i>PESO (1000 unités)</i>	COP	3,079910	2,869594
COREE	<i>WON (1000 unités)</i>	KRW	1,235370	1,205836
COSTA RICA	<i>COLON (1000 unités)</i>	CRC	0,666040	0,614161
DANEMARK	<i>COURONNE</i>	DKK	7,459400	7,460382
EMIRATS ARABES UNIS	<i>DIRHAM</i>	AED	4,719500	4,498473
ETATS UNIS	<i>DOLLAR</i>	USD	1,285100	1,224911
GHANA	<i>CEDI (1000 unités)</i>	GHC	11,789330	11,172180
HONGKONG	<i>DOLLAR</i>	HKD	9,994500	9,504888
HONGRIE	<i>FORINT (1000 unités)</i>	HUF	0,274650	0,259462
INDE	<i>ROUPIE (1000 unités)</i>	INR	0,059710	0,055405
INDONESIE	<i>ROUPIE (1000 unités)</i>	IDR	11,690550	11,618037
ISLANDE	<i>COURONNE ISLANDAISE</i>	ISK	88,920000	82,035846
JAPON	<i>YEN (1000 unités)</i>	JPY	0,150560	0,141648
KAZAKHSTAN	<i>TENGE</i>	KZT	0,160500	0,156817
LIBAN	<i>LIVRE LIB. (1000 unités)</i>	LBP	1,938340	1,846659
MADAGASCAR	<i>MALAGASY ARIARY (1 000 000 unités)</i>	MGA	2,730720	2,632186
MALAISIE	<i>RINGGIT</i>	MYR	4,730500	4,549566
MAROC	<i>DIRHAM</i>	MAD	11,081000	10,991773
MEXIQUE	<i>PESO</i>	MXN	14,031000	13,256049
MONGOLIE	<i>TOGROG MONGOL (1000 unités)</i>	MNT	1,498800	1,466888
NIGERIA	<i>NAIRA (1000 unités)</i>	NGN	0,164560	0,158424
NORVEGE	<i>COURONNE</i>	NOK	8,079500	7,920889
NOUVELLE-ZELANDE	<i>DOLLAR Neo-Zélandais</i>	NZD	1,972000	1,857459
OMAN	<i>RIAL</i>	OMR	0,494100	0,470179
PANAMA	<i>BALBOA</i>	PAB	1,285100	1,224911
PEROU	<i>SOL</i>	PEN	4,168900	4,072478
PHILIPPINES	<i>PESO PHILIPPIN</i>	PHP	65,283000	64,862288
POLOGNE	<i>ZLOTY</i>	PLN	3,937800	3,917157
POLYNESIE	<i>C.F.P</i>	XPF	119,331700	119,331702
QATAR	<i>RIAL</i>	QAR	4,677800	4,451166
REP TCHEQUE	<i>COUR. TCHEQUE (1000 unités)</i>	CZK	0,028214	0,028737
ROUMANIE	<i>Nouveau LEU</i>	RON	3,529700	3,566741
ROYAUME UNI	<i>LIVRE</i>	GBP	0,674100	0,685059
RUSSIE	<i>ROUBLE (1000 unités)</i>	RUB	0,034336	0,034114
SINGAPOUR	<i>DOLLAR</i>	SGD	2,020400	1,996160
SLOVAQUIE	<i>COUR. SLOVAQUE (1000 unités)</i>	SKK	0,037650	0,037953
SLOVENIE	<i>TOLAR (1000 unités)</i>	SIT	0,239570	0,239553
SUEDE	<i>COURONNE</i>	SEK	9,266700	9,353564
SUISSE	<i>CHF</i>	CHF	1,575100	1,561405
TANZANIE	<i>SHILLING (1000 unités)</i>	TZS	1,693630	1,475584
THAILANDE	<i>BAHT</i>	THB	48,241000	48,192972
TUNISIE	<i>DINAR</i>	TND	1,690400	1,639279
TURQUIE	<i>LIVRE</i>	TRY	1,871000	1,699915
URUGUAY	<i>PESO URUGUAYEN</i>	UYU	30,746000	29,280591
VENEZUELA	<i>BOLIVAR (1000 unités)</i>	VEB	2,759500	2,633123

3. Synthèse des résultats et éléments financiers sur 2 ans

(en millions d'euros)	2005-2006	2004-2005
Capitaux propres	2 173	2 078
Part du Groupe	2 156	2 060
Part des minoritaires	17	18
Dettes financières (1)		
Dettes financières non courantes	1 852	1 891
Dettes financières courantes	28	47
Trésorerie (y compris découverts bancaires)	1006	928
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services	423	326
ENDETTEMENT FINANCIER NET (2)	(451)	(684)
Chiffre d'affaires	12 798	11 693
Résultat opérationnel	605	450
Résultat consolidé	333	221
Part des minoritaires	10	9
Résultat net part du Groupe	323	212
Nombre d'actions moyen	156 050 771	155 869 510
Résultat par action	2,07	1,36
Dividende par action (en euros)	0,95	0,75
Valeur de l'action au 31 août (en euros)	41,61	28,18
Cours le plus haut de l'exercice	42,09	29,78
Cours le plus bas de l'exercice	28,00	19,37

(1) Y compris instruments financiers, hors découverts bancaires

(2) Trésorerie + fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services - Dettes financières

4. Politique d'investissements

Selon le choix des activités du Groupe, les investissements corporels et incorporels ainsi que les investissements chez les clients ne représentent, en moyenne sur plusieurs exercices, qu'environ 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

Par ailleurs, la politique d'investissements de SODEXHO a pour objectif de développer l'activité du Groupe en privilégiant la croissance interne et les investissements chez les clients.

<i>(en millions d'euros)</i>	2005-2006	2004-2005
Investissements corporels et incorporels et Investissements chez les clients	207	162
Acquisitions de titres de participation	51	4

5. Participation du personnel aux résultats de l'entreprise

Pour les cinq dernières années, le Groupe a versé au titre de la participation les sommes suivantes, exprimées en millions d'euros :

2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
12	12	12	8	8

Informations sociales et environnementales

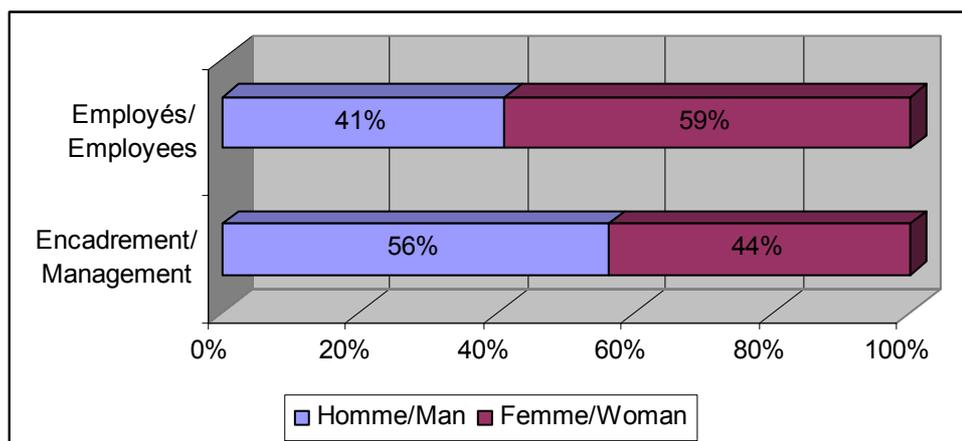
1. Informations sociales

Nous vous présentons ci-dessous des informations relatives aux conséquences sociales de l'activité du Groupe dans le monde et en France plus particulièrement. D'autres informations sont également disponibles dans le « Rapport de Développement Durable » et le « Rapport Ressources Humaines » consultables sur le site Internet www.sodexo.com.

1.1. Dans le monde

1.1.1. Répartition de l'effectif total du Groupe au 31 août 2006 ¹

Employés	Encadrement	Total
290 500	41 596	332 096



1.1.2. Recrutement par catégorie ²

Pourcentage d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
42,7 %	22,4 %	40,1 %

¹ Périmètre = 100 % des effectifs Groupe au 31 août 2006.

² Périmètre = 100 % des effectifs Groupe au 31 août 2006.

Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par catégorie

Employés	Encadrement	Total
122 904	9 325	132 229

1.1.3. Formation des collaborateurs par catégorie ¹

Pourcentage de personnes ayant suivi une formation par catégorie par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
56,4 %	84,9 %	60,0 %

Nombre de personnes ayant suivi une formation

Employés	Encadrement	Total
162 467	35 333	197 800

Nombre d'heures de formation ²

La durée totale de formation dans le Groupe a été de 2 453 908 heures.

1.1.4. Promotion interne ³

Au cours de l'exercice le Groupe a procédé à 2 199 promotions internes avec changement de catégorie, dont 1 681 ont concerné des postes de responsables de site et 518 des postes de cadres.

Promotion interne par passage d'une catégorie à l'autre	Responsables de site	Cadres
Promotion interne (promotion interne+embauches)	16,7 %	35,7 %

Ces chiffres ne comprennent pas les promotions à l'intérieur d'une même catégorie.

1.1.5. Accidents du travail par catégorie ³

Pourcentage d'accidents du travail par catégorie par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
2,8 %	0,5 %	2,5 %

Nombre d'accidents du travail par catégorie

Employés	Encadrement	Total
7 787	220	8 007

¹ Périmètre = 99 % des effectifs Groupe au 31 août 2006.

² Périmètre = 99 % des effectifs Groupe au 31 août 2006.

³ Périmètre = 100 % des effectifs Groupe au 31 août 2006.

1.1.6. Enquête d'opinion des salariés

Les enquêtes d'opinion des salariés sont un outil essentiel pour aider l'entreprise à comprendre les attentes de ses collaborateurs et à attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents dont l'entreprise a besoin.

SODEXHO a mené depuis plusieurs années des enquêtes de satisfaction auprès de son personnel et a souhaité mesurer désormais le niveau d'engagement de ses salariés ; c'est-à-dire, au-delà de la satisfaction, leur motivation à rester dans l'entreprise et plus encore leur engagement dans l'action pour le progrès de l'entreprise.

Un collaborateur engagé se définit comme étant un salarié qui parle favorablement de l'entreprise, souhaite rester dans l'entreprise et est prêt à s'investir pour le succès de l'entreprise. Le taux d'engagement est le pourcentage des salariés répondant à cette définition.

La première enquête d'engagement a été réalisée au cours de l'exercice de façon globale dans 35 pays couvrant 87 % des effectifs du Groupe.

Le taux d'engagement global de SODEXHO s'élève à 50 %.

HEWITT CONSULTANTS, partenaire de SODEXHO pour cette enquête, mène des enquêtes selon la même méthodologie dans des entreprises du monde entier convaincus de l'importance des ressources humaines et qui souhaitent mesurer l'engagement de leurs salariés afin de l'améliorer. Par rapport à ces entreprises, le taux d'engagement de SODEXHO se situe dans la moyenne (selon la base de données d'HEWITT CONSULTANTS).

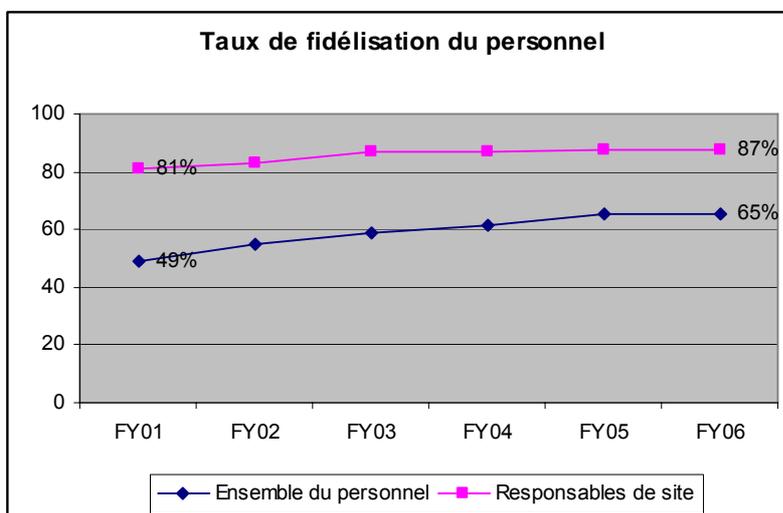
SODEXHO s'est fixé l'objectif d'atteindre et de dépasser le taux global d'engagement de 60 %, correspondant aux entreprises jugées les plus performantes dans ce domaine.

1.1.7. Taux de fidélisation du personnel

Le taux de fidélisation du personnel est l'un des indicateurs clés de performance du Groupe depuis six ans. Sur cette période, le taux de fidélisation de l'ensemble du personnel a progressé de 49 % à 65 % et celui des Responsables de site, de 81 % à 87 %.

Pour accroître la fidélité du personnel, des plans d'action sont mis en place, par exemple :

- Organiser des programmes d'intégration structurés
- Mettre en place des programmes de reconnaissance
- Renforcer la communication interne
 - Réunions du directeur d'entité avec les responsables de site et le management intermédiaire
 - Lettre d'informations mensuelle du directeur d'entité au management
- Suivre et analyser régulièrement les taux de fidélisation du personnel
- Comprendre les raisons du départ lors d'un entretien avec le salarié démissionnaire

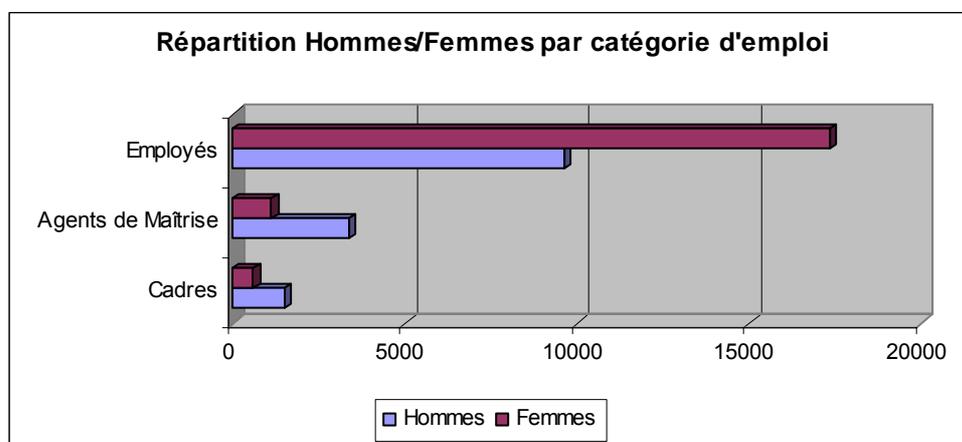
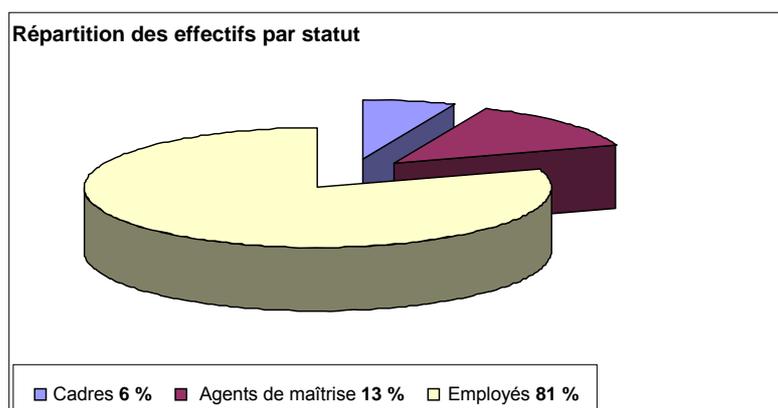


1.2. En France

Les informations présentées ci-dessous concernent l'ensemble des activités de SODEXHO en France, à savoir la Restauration et le *Facilities Management*, les Chèques et Cartes de Services, les sociétés de management du Groupe et SODEXHO ALLIANCE.

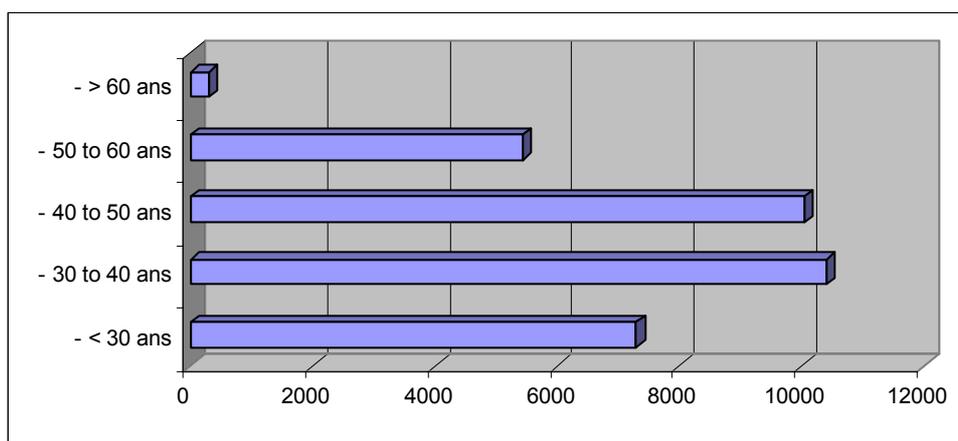
1.2.1. Effectifs

Au 31 août 2006, l'effectif global des activités de SODEXHO en France était de 33 516 collaborateurs.



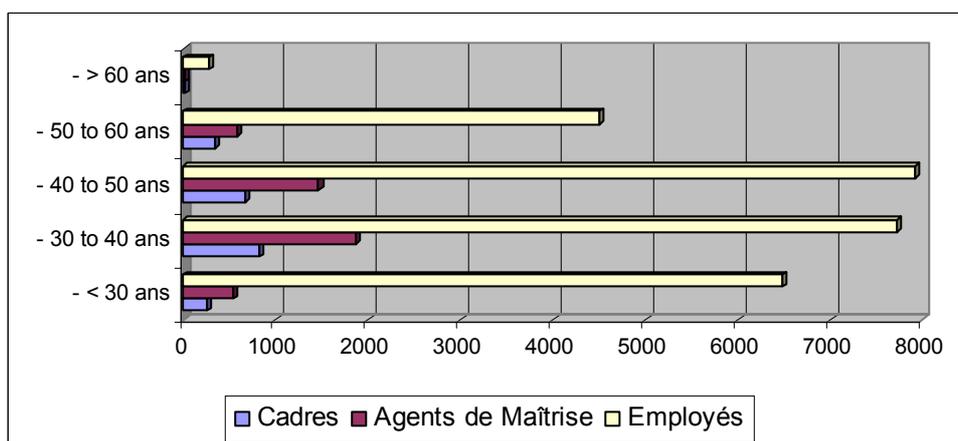
Les femmes représentent 57 % des effectifs totaux et, par catégorie, 64 % des effectifs employés, 25 % des agents de maîtrise et 29 % des cadres.

Répartition des effectifs par âge



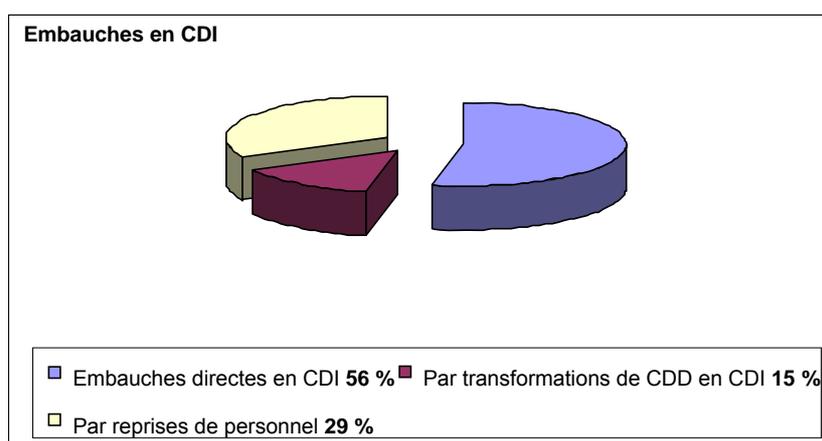
L'âge moyen des collaborateurs en France est de 39,6 ans.

Répartition des effectifs par tranche d'âge et catégorie



1.2.2. Emploi

Au cours de l'exercice 2005-2006, 5 774 embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) ont été réalisées et se répartissent comme suit : 3 258 embauches directes en CDI, 862 embauches par transformation de contrats à durée déterminée (CDD) en CDI et 1 654 embauches par reprise de personnel.



Les reprises de personnel sont une spécificité des métiers de SODEXHO. En effet, les changements de société de services s'accompagnent du transfert des contrats de travail du personnel affecté aux sites gérés.

La notoriété du Groupe apporte un flux de candidatures spontanées et de réponses à des annonces ciblées qui lui permettent de ne pas rencontrer de difficultés particulières en ce qui concerne le recrutement des Cadres.

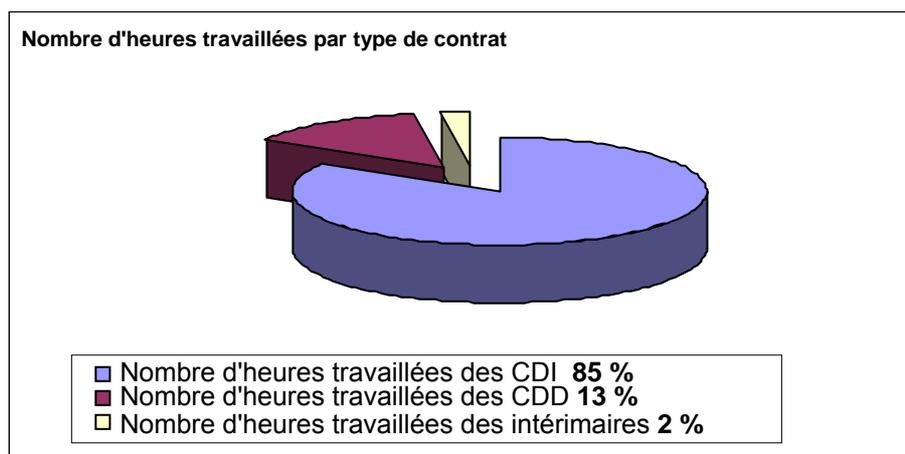
SODEXHO éprouve en revanche un peu plus de difficultés pour recruter des Agents de maîtrise (Responsables d'exploitation) et Employés qualifiés (Chefs de Cuisine, Seconds de Cuisine et Cuisiniers) en raison d'une pénurie de ces qualifications sur le marché du travail.

Les politiques de promotion (filières qualifiantes, politique de seconds), le développement de l'apprentissage ainsi que son engagement effectif dans le cadre du handicap et de la diversité, lui permettent toutefois de compléter ses recrutements externes et de pourvoir les postes disponibles dans des délais qui restent globalement satisfaisants.

Au 31 août 2006, 12 % des effectifs étaient en contrat à durée déterminée.

Sur l'exercice, l'emploi en contrat à durée déterminée n'a représenté que 13 % des heures travaillées et le travail en intérim 2 %. Il s'agit d'emplois qui répondent essentiellement à des besoins de remplacement temporaire ou à des surcroûts d'activité.

124 085 heures supplémentaires ont été payées sur l'exercice 2005-2006, soit 0,26 % des heures travaillées.



Au cours de l'exercice, il a été procédé à 1 180 licenciements. Parmi ceux-ci, 52 étaient pour motif économique.

Dans le cadre des suppressions de postes à caractère collectif (en particulier liées aux fermetures d'exploitations), SODEXHO met en œuvre des plans de sauvegarde de l'emploi dont les dispositions sont essentiellement dictées par les textes en vigueur.

En particulier :

- mise en place d'une cellule de mobilité interne ;
- aides à la mobilité géographique ;
- formations pour adaptation à de nouveaux postes de travail ;
- aides à la mise en œuvre de projets personnels ;
- aide aux reclassements externes ;
- mesures spécifiques pour les salariés de 50 ans et plus.

1.2.3. Promotion interne

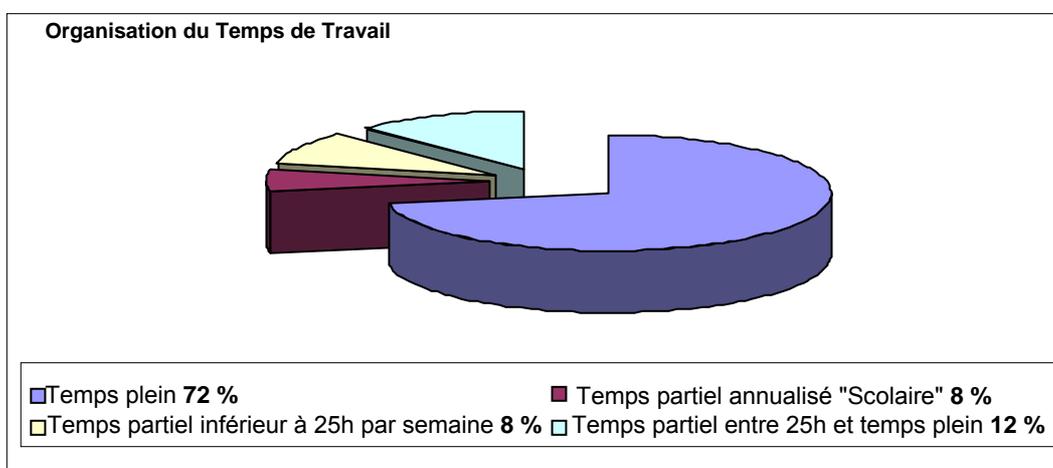
La promotion interne est un axe fort de la politique de SODEXHO en Ressources Humaines. Au cours de l'exercice 2005-2006, 495 collaborateurs en France ont connu une progression

professionnelle s'accompagnant d'un changement de statut. Ainsi, 395 employés sont devenus agents de maîtrise et 100 agents de maîtrise sont devenus cadres.

1.2.4. Organisation du temps de travail

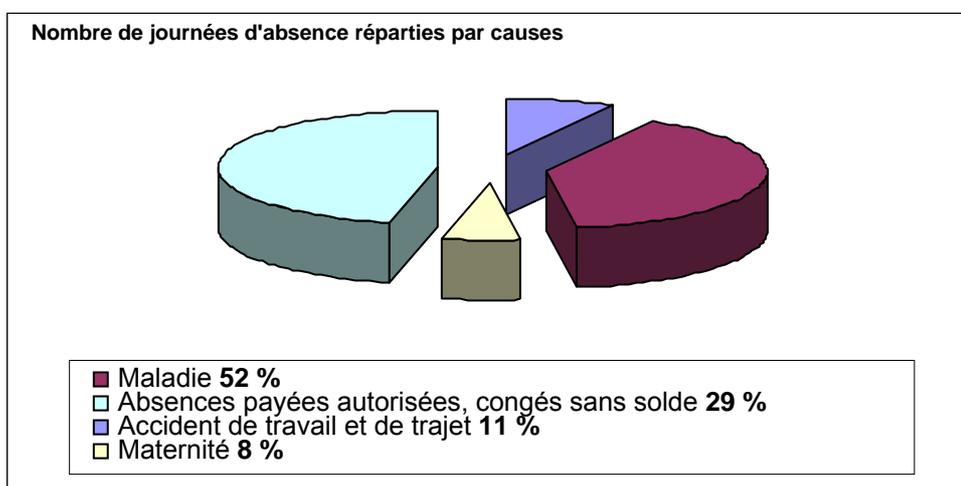
A l'exception des activités de Restauration publique qui représentent moins de 2,14 % des effectifs totaux, la durée du temps de travail est de 35 heures hebdomadaires (34,87 heures pour la plupart des filiales).

Sur l'exercice 2005-2006, 72 % des effectifs travaillent à plein temps. Le temps partiel concerne 28 % des effectifs et se répartit pour 8 % en temps partiel annualisé « scolaire », pour 12 % en temps de travail supérieur à 25 heures de travail par semaine et enfin, à hauteur de 8 %, en temps de travail inférieur à 25 heures par semaine.



1.2.5. Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 8,32 % pour l'ensemble de l'effectif. Les trois premiers motifs sont la maladie (52 %), les absences payées autorisées, les congés sans solde accordés aux salariés (29 %) et les accidents de travail et de trajets (11 %).



1.2.6. Rémunérations

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie Employés est de 18 590 euros, soit supérieur de 23,98 % au minimum légal ¹.

La rémunération moyenne des femmes salariées à plein temps est égale à :

- 81 % de celle des hommes pour les cadres ;
- 94 % de celle des hommes pour les agents de maîtrise ;
- 89 % de celle des hommes pour les employés ;

Les catégories citées ci-dessus recouvrent, chacune, des fonctions de nature différentes.

Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de SODEXHO en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2005-2006 a été de 11 740 950 euros.

1.2.7. Charges sociales

Au 31 août 2006, pour la catégorie Employés, la part salariale des charges sociales est de 24,69 % de la rémunération. Quant à la part patronale, elle s'élève à 47,89 %.

1.2.8. Accords collectifs

Au total, 28 accords collectifs ont été signés au cours de l'exercice 2005-2006 dont deux accords de participation.

La négociation annuelle des salaires avec les organisations syndicales a été menée au sein des différentes filiales de SODEXHO en France.

Tous les salariés des filiales en France sont couverts par des accords collectifs.

1.2.9. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence* des accidents de travail est de 50,93 et le taux de gravité* est de 1,68

Au cours de l'exercice, 92 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont eu lieu.

Dans le cadre légal de l'obligation générale de sécurité :

- tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident ;
- en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un plan de prévention est établi en collaboration, à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités ;
- une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique « Evaluation des risques professionnels ».

(* Définition dans le Glossaire).

¹ Le minimum légal = Le Smic brut en euros pour 34,87 heures de travail hebdomadaire.

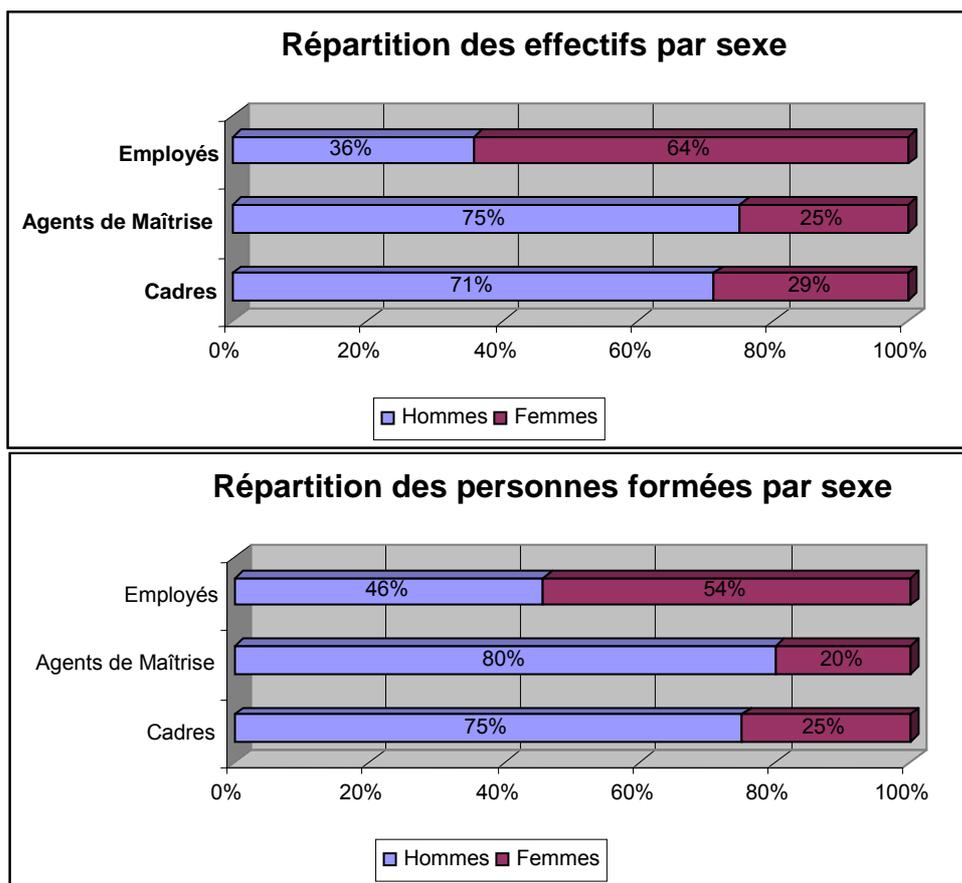
1.2.10. Formation

Le nombre de personnes formées est de 9 858, en augmentation de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à la rationalisation des structures et moyens de formation, SODEXHO a pu former davantage de collaborateurs, tout en optimisant ses dépenses de formation.

Le montant total des dépenses engagées pour la formation par l'ensemble des activités de SODEXHO en France représente 1,76 % de la masse salariale.

L'accès des femmes à la formation professionnelle doit être encore amélioré pour atteindre la même proportion que leur représentation dans les effectifs.



Le nombre d'heures de stage s'est élevé à 181 238 durant l'exercice.

L'intervention de formateurs internes, plus particulièrement pour l'acquisition de compétences par les collaborateurs sur les différents sites, est largement favorisée. Plus de 100 cadres et agents de maîtrise animent ainsi régulièrement des sessions de formation (animateurs de formation, gérants formateurs, cadres opérationnels ou fonctionnels). Chaque fois que cela est possible, les actions de formation se déroulent sur site.

1.2.11. Emploi et insertion

Dans le cadre de son accord national avec l'association des RESTOS DU CŒUR et plus particulièrement sur le soutien de l'association dans le domaine de l'insertion par l'emploi, SODEXHO a pu offrir un emploi à 35 personnes accueillies par les RESTOS DU CŒUR durant l'exercice 2005-2006.

▪ **Travailleurs handicapés**

Les filiales de SODEXHO en France emploient 643 travailleurs handicapés, dont 12 cadres et 68 agents de maîtrise.

Un accord a été signé en juin 2006 avec les partenaires sociaux (il a été agréé par la direction départementale du travail et de l'emploi en octobre 2006).

Dans le cadre de cet accord, SODEXHO* s'est engagé à recruter d'ici à décembre 2008, 200 personnes handicapées, 50 jeunes apprentis handicapés et 150 stagiaires handicapés.

Par ailleurs, SODEXHO* a été partenaire pour la 9^{ème} année consécutive de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées qui a eu lieu en novembre 2005, et participe à des *job dating* organisés dans toute la France.

▪ **Personnes détenues**

Dans le cadre de son contrat avec le Ministère de la justice, SIGES participe à la mission de réinsertion de l'Administration pénitentiaire. Deux Chargés de Relations Entreprises ont constitué un partenariat avec plus de 200 entreprises qui collaborent au programme de placement à l'emploi développé par SIGES. Durant l'exercice 2005-2006, 78 ex-détenus, hommes et femmes (soit 37 % d'augmentation par rapport à l'exercice précédente) ont bénéficié de ce dispositif et intégré un emploi dès leur sortie.

Une ferme horticole a été ouverte sur l'établissement de Liancourt. Elle accueille 15 détenus en grandes difficultés, essentiellement liées à des troubles psychologiques ou à des conduites addictives majeures. Cette expérience innovante est une première étape dans la construction du processus d'insertion.

▪ **Jeunes non qualifiés**

Le 9 juin 2005, SODEXHO* a adhéré à la Charte de l'Apprentissage, l'engagement formalisé par la signature de cette Charte vise à augmenter de 20 % le nombre d'apprentis dans les deux prochaines années.

Au 31 décembre 2005, SODEXHO* comptait 232 apprentis, soit une augmentation de 43 % par rapport au 31 décembre 2004.

▪ **Seniors**

Durant l'exercice 2005-2006, cinq personnes de plus de 55 ans ont été promues et 34 ont été embauchées. Cette population a augmenté de 18% par rapport à l'exercice précédent.

1.2.12. Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents comités d'établissement représente 0,5 % de la masse salariale.

* Sodexho France Restauration et *Facilities Management*

2. Informations environnementales

Dans le cadre de sa politique de développement durable, SODEXHO s'engage à contribuer à la protection de l'environnement des pays dans lesquels il est présent. Respecter l'environnement signifie créer le cadre nécessaire à la Qualité de Vie de chacun. Bien que SODEXHO ne soit pas considéré comme une entreprise polluante, le Groupe est particulièrement attentif aux questions écologiques vis-à-vis de ses clients et de ses consommateurs. Compte tenu des enjeux que représente la préservation de l'environnement, le Groupe met en œuvre l'ensemble de ses moyens pour non seulement identifier et réduire continuellement les risques que génère son activité, mais aussi pour aller plus loin et apporter des solutions concrètes à ses clients en particulier et à la société civile en général.

SODEXHO a choisi de concentrer ses efforts dans quatre domaines d'action environnementale contribuant à l'amélioration de la Qualité de Vie :

- la prévention de la pollution,
- le retraitement des déchets,
- le contrôle de l'énergie,
- la consommation d'eau.

2.1. La prévention de la pollution

SODEXHO s'engage à apporter toute sa compétence à l'analyse, au traitement et à la réduction des nuisances que peut engendrer son activité. Le Groupe multiplie ses actions dans les pays où il intervient pour prévenir les risques environnementaux et contribuer au respect de l'environnement en limitant la pollution engendrée par ses activités.

A cet effet, le Groupe favorise sur ses exploitations l'usage de produits biodégradables, sans chlore ni phosphate pour l'entretien des équipements et des locaux. Au Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans d'autres pays d'Europe du Nord, un effort particulier est réalisé sur la réduction de l'utilisation de produits chimiques toxiques.

Par ailleurs, en Italie, le choix d'utiliser des machines à vapeur a permis d'abandonner l'usage des produits d'entretien pour le nettoyage des sols.

Pour répondre aux objectifs fixés par le protocole de Kyoto, la réduction des gaz à effet de serre est également prise en compte.

Ainsi, en France, SODEXHO a choisi d'optimiser sa chaîne logistique afin de minimiser l'impact environnemental. Cet effort, qui porte sur les plannings de livraison et l'adaptation à la taille des sites, permet la réduction du nombre de livraisons par l'utilisation d'un nouveau parc de véhicules mieux adapté au flux logistique. A titre d'exemple, entre 2000 et 2005, SODEXHO en France a réduit de presque 25 %, en moyenne, le nombre de livraisons mensuelles de produits surgelés, frais et secs par restaurant.

L'utilisation de véhicules peu ou non polluants est largement encouragé dans le Groupe. En Italie, par exemple, pour transporter les repas destinés aux écoles dans la banlieue de Milan, SODEXHO ITALIE utilise deux camions électriques et huit véhicules à moteur hybride.

Au Royaume-Uni, dans le cadre du programme *Meals on Wheels*, la filiale britannique utilise une flotte de 20 véhicules fonctionnant au GPL pour assurer les livraisons des repas à domicile, permettant ainsi de réduire les émissions liées au transport.

A ce titre également, l'activité Chèques et Cartes de Services conduit des projets ciblant la réduction de dioxyde de carbone. Depuis septembre 2005, SODEXHO en Italie participe au programme *Impatto Zero*. Pendant trois ans, cette filiale participera au financement de la reforestation d'une surface dont la superficie est proportionnelle à son taux de pollution. Ainsi, 70 000 m² de forêt seront plantés pour annuler entièrement l'impact énergétique de la société.

Une expertise dans la dépollution des sols s'est développée dans le Groupe dans l'activité Bases-Vie. Au Kosovo, le procédé consiste à enlever la terre polluée par les huiles de vidange et les carburants légers des véhicules des forces militaires et à la traiter par une méthode bactérienne qui permet de faire descendre le taux de concentration en hydrocarbures jusqu'à des valeurs proches de zéro.

2.2. Le retraitement des déchets

Les déchets produits par SODEXHO sont essentiellement liés aux produits utilisés dans la préparation des repas et à leurs résidus, ainsi que dans les différentes activités de nettoyage et sont des déchets non dangereux. Ils sont principalement composés d'emballages (papiers, cartons, plastiques, verre, métal et bois) et les matières organiques constituent 95 % des déchets des exploitations, le reste étant composé des déchets gras et de résidus lessiviels.

Le Groupe développe une politique visant d'une part à réduire à la source la production d'emballage, sans compromettre l'hygiène et la qualité des produits et d'autre part, à valoriser les déchets produits, dès que possible.

Depuis plusieurs années déjà, SODEXHO s'efforce d'être systématiquement en conformité avec les plans d'enlèvement de déchets. Mais de plus en plus, les préoccupations environnementales de SODEXHO l'ont conduit à inciter ses fournisseurs et partenaires à :

- réduire significativement leurs emballages et suremballages ;
- privilégier les matériaux recyclables ou recyclés ;
- procéder à la récupération des consignes (palettes, caisses, ...).

Le Groupe a également choisi d'imprimer ses différents documents institutionnels et ceux de ses principales filiales sur du papier respectueux de l'environnement (papier recyclé ou papier blanc issu de forêts gérées de façon durable). Une action importante existe en faveur du recyclage du papier.

Dans l'activité Chèques et Cartes de Services, le recyclage du papier des chèques remboursés ainsi que toutes sortes de papiers est un choix de l'entreprise, en application progressive dans l'ensemble des pays. Le remplacement progressif des chèques papier par des cartes magnétiques recyclables participe également à cet effort.

Au Brésil, cette évolution permet d'économiser 120 tonnes de papier par an.

En Roumanie, dans le cadre du programme 3 R (« Récupérer, Recycler, Reformuler »), 180 tonnes de papier sont recyclées chaque année à l'initiative de la filiale.

Sur tous les sites en France et au Brésil, les huiles de cuisson usagées sont collectées et recyclées par un prestataire unique référencé et agréé par les pouvoirs publics. L'huile de cuisson est aussi recyclée en Chine et aux Etats-Unis.

Des actions d'information et des initiatives autour du tri sélectif et du recyclage sont menées auprès des consommateurs et des clients, dans le monde. C'est le cas aussi bien dans l'activité Bases-Vie sur les plateformes en mer ou à terre, mais aussi au Canada, en Australie, en Finlande, en France, en Belgique, en Autriche, en Roumanie, au Laos,...

Aux Etats-Unis, près de 20 % des produits utilisés par les restaurants gérés par SODEXHO, INC. sont recyclables. Une campagne de recyclage des plateaux-repas a été menée dans les 34 écoles de Providence à Rhode Island qui accueillent 14 000 élèves. Ainsi, 4 millions de plateaux, représentant environ 40 000 kilos de polystyrène qui auraient mis 100 ans à se décomposer dans la nature, ont ainsi été valorisés. Cette action a permis d'atteindre un taux de recyclage des déchets produits de 50 %. Parallèlement, SODEXHO accompagne son client MARIST COLLEGE, pour atteindre progressivement un taux de recyclage de 100 % et sensibiliser les étudiants du campus au tri sélectif.

Aux Pays-Bas, un programme de tri en six catégories (déchets organiques, déchets résiduels, papier et carton, verre, boîtes et plastique) a été mis en place et SODEXHO a développé une

technique pour créer des repères utilisant différentes couleurs et photographies pour encourager ses consommateurs au tri.

Au Royaume-Uni, l'application des nouvelles lois sur les déchets a été anticipée en menant, dès 2004, une étude nationale sur la gestion des déchets sur les sites de SODEXHO. Depuis l'été 2005, tous les sites et ceux des sous-traitants sont conformes aux exigences nationales relatives à l'environnement. Les collaborateurs ont aussi été formés à la gestion des produits dangereux à travers le programme *Carriage of Dangerous Goods*.

Par ailleurs, en Amérique du Nord et à Oman, la vaisselle jetable en plastique est remplacée progressivement par de la vaisselle en porcelaine pour réduire les volumes de déchets à la source.

2.3. Le contrôle de l'énergie

L'énergie utilisée est mise à disposition par les clients et dans la plupart des cas, SODEXHO n'a pas la maîtrise directe de sa consommation énergétique compte tenu de l'absence de compteurs pour ses centres de production. Le Groupe utilise l'énergie électrique mais aussi le gaz naturel et souvent les deux énergies combinées. Conscient du caractère préoccupant de la raréfaction progressive des énergies fossiles, SODEXHO s'emploie activement à identifier sur ses sites les solutions qui permettent de réduire ces consommations d'énergie.

A ce titre, les services d'ingénierie de SODEXHO apportent leur savoir-faire et participent activement à la réduction des consommations d'eau et d'énergie par :

- la sélection d'équipements de cuisson et de lavage à consommation réduite,
- la mise en place systématique d'éléments permettant la réduction automatique des consommations (programmateurs, minuteries, etc.) ;
- l'utilisation de pompes à chaleur ;
- le choix du matériel de transport en intégrant une considération environnementale.

Les opérations d'entretien des équipements et matériels sont menées de manière à les conserver dans un état de fonctionnement optimal ; elles participent ainsi à l'effort de préservation de l'environnement.

De son côté, l'encadrement sensibilise et forme les équipes à une meilleure utilisation des équipements, de manière à réduire significativement les consommations d'énergie sur les exploitations. Des gestes simples mais efficaces sont enseignés pour permettre de réduire les impacts environnementaux des pratiques professionnelles du Groupe, notamment pour optimiser l'utilisation de l'air conditionné aux Etats-Unis, en Australie, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

Au Canada, à l'initiative de SODEXHO, l'hôpital STRATHROY dans le Middlesex, a installé un éclairage moins consommateur d'énergie et des installations à meilleur rendement.

Le partenariat de SODEXHO au Royaume-Uni avec l'association HCIMA (HOTEL AND CATERING INTERNATIONAL MANAGEMENT ASSOCIATION) pour mener à bien l'initiative *Hospitable Climates*, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen du marché de permis d'échange de gaz à effet de serre. Ainsi le Groupe contribue à réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre sur quatre sites expérimentaux : une école, un hôpital, un immeuble de bureaux moderne et un studio de télévision.

2.4. La consommation d'eau

SODEXHO sensibilise les consommateurs à l'utilisation raisonnée de la ressource en eau potable et travaille à améliorer ses techniques de dépollution des eaux usées. Celles-ci sont traitées avant

rejet dans les réseaux d'assainissement grâce à différents systèmes de rétention mis en place (séparateurs à graisse, séparateurs à fécule, etc.). Ces dispositifs sont très régulièrement entretenus de manière à en optimiser l'efficacité et rejeter des eaux usées peu chargées en matières polluantes, qui sont par conséquent plus faciles à traiter en aval.

Le programme SODEXH₂O a été développé au Chili. Cette démarche vise à sensibiliser les collaborateurs et les clients à la rareté de l'eau et à la nécessité de l'utiliser à bon escient. Ce programme est progressivement déployé dans les entreprises clientes de SODEXHO.

2.5. Les certifications ISO 14001

En Ecosse, en Australie, en Finlande, au Danemark, au Royaume-Uni, à Hong Kong et au Pérou, la certification ISO 14001 a été obtenue grâce aux efforts des filiales inscrites dans cette démarche de progrès. À Hong Kong et au Pérou, Sodexho est la première entreprise de son secteur à obtenir cette reconnaissance, par une tierce partie, de ses efforts en faveur de la prise en compte de l'environnement.

En Finlande, lors des Championnats du Monde d'Athlétisme d'Helsinki, en août 2005, SODEXHO a restauré, pendant 10 jours, 3 000 sportifs et équipes des 200 délégations venues du monde entier. Les normes environnementales Ecomass spécifiques aux événements sportifs de grande envergure, ont été appliquées. Le projet, développé conjointement avec le client, la Fédération finlandaise d'Athlétisme, a été mené en intégrant les principes de développement durable du Groupe.

2.6. Favoriser les partenariats en faveur de l'environnement

Dans certaines des entités opérationnelles qui témoignent d'une démarche très avancée, des chartes prévoient un autodiagnostic annuel, qui permet d'identifier les performances et les axes d'amélioration. Le Groupe favorise également les partenariats avec des fournisseurs et des producteurs soucieux de l'environnement dans le choix, le traitement et le transport des produits. Pour aller plus loin, SODEXHO multiplie les partenariats en faveur de l'environnement avec ses clients et avec la société civile, afin de trouver ensemble des solutions concrètes, inscrites dans la durée.

En France, en 2004, SODEXHO a participé au lancement du « Guide du Développement Durable » pour la restauration scolaire, labellisé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Réalisé avec l'association « Les Eco Maires », ce guide permet aux collectivités locales d'appliquer et de mesurer des initiatives en matière de développement durable dans le domaine de la restauration scolaire.

Au Chili, le Groupe a signé, en septembre 2004, l'Accord de Production Propre (*Acuerdo de Producción Limpia*) du Ministère de la Santé : un instrument de gestion pour les entreprises de services dans la restauration et l'agro-alimentaire dont les principes visent à améliorer les conditions de production tant du point de vue de l'environnement, qu'en matière d'hygiène et de sécurité.

2.7. Sensibiliser au respect de l'environnement

Le Groupe développe la promotion de l'agriculture raisonnée et des produits biologiques, à travers des partenariats agricoles locaux au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. En éliminant les fertilisants chimiques, l'agriculture biologique concilie l'équilibre entre la faune et la flore et leur interrelation avec l'Homme.

Parallèlement, des programmes de sensibilisation sont menés auprès des collaborateurs, clients et consommateurs pour faire connaître les actions environnementales du Groupe et encourager la généralisation des bonnes pratiques menées depuis plusieurs années.

Dans les écoles, en partenariat avec les municipalités et les enseignants, les jeunes générations sont sensibilisées au tri sélectif et à la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie.

Aux Etats-Unis et au Canada, le Groupe soutient le programme *Recycle Mug*, en partenariat avec le NATIONAL FISH AND WILDLIFE FOUNDATION (NFWF), auprès des lycées et universités sur tout le territoire.

Aux Etats-Unis, SODEXHO a également mis en place le programme d'éducation H2E (*Hospital for a Healthy Environment*). Le but est de former les professionnels de la santé aux problèmes environnementaux qui surviennent dans les milieux hospitaliers. Le programme est mené en partenariat avec de nombreuses associations (*AMERICAN HOSPITAL ASSOCIATION, US ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY, AMERICAN NURSES ASSOCIATION* et *HEALTH CARE WITHOUT HARM*).

H2E a été adopté en 2002 par l'alliance des établissements de santé de Cambridge dans le Massachusetts. Le programme a permis aux établissements d'échanger leurs bonnes pratiques, notamment en matière de gestion des déchets. La production de déchets médicaux a été réduite de 4 % en une année. Le programme permet aussi d'améliorer l'élimination des déchets qui contiennent du mercure et de prévenir les risques de pollution.

2.8. Récompenses et Distinctions

La reconnaissance extérieure des engagements de SODEXHO et de ses initiatives en faveur du Développement Durable se traduit par de nombreuses récompenses décernées pour les actions du Groupe en faveur de l'environnement à travers le monde.

- France : Label décerné par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) PACA lors de la Semaine du Développement Durable en 2005 et parrainage du Secrétariat d'Etat au Développement Durable.
- Irlande du Nord : SODEXHO est classé parmi les cinq entreprises les plus performantes dans le cadre de l'enquête annuelle sur le management environnemental, conduite par ARENA NETWORK.
- Canada : Prix Energy Innovators Initiative Award décerné par le ministère du gouvernement fédéral, Ressources Naturelles Canada pour saluer l'engagement de Bill Player et de son équipe de l'hôpital Strathroy (Middlessex) dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Etats-Unis :
 - En décernant à son université le **prix BEST** (*Business for an Environmental Sustainable Tomorrow*), la ville de Portland salue « le remarquable engagement citoyen » de Sodexho.
 - *Food Alliance Midwest* décerne à Sodexho le **2005 Keeper of the Vision Award** pour ses offres "socialement responsables" qui contribuent à préserver l'environnement. *Food Alliance* est l'organisme de référence aux Etats-Unis pour la certification de produits issus de l'agriculture durable.

3. Informations sociales et environnementales concernant l'émetteur

En application de l'article L 225-102-1 du Code du commerce, les informations concernant la manière dont la société SODEXHO ALLIANCE en France métropolitaine et départements d'outre-mer prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, sont exposées ci-dessous.

3.1. Informations sociales

Au 31 août 2006, les effectifs de SODEXHO ALLIANCE étaient de 183 personnes, répartis de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Hommes	54	2	6	62
Femmes	52	34	35	121
Total	106	36	41	183

Les catégories citées dans les tableaux recouvrent, chacune, des fonctions de nature différente.

Les femmes représentent 66 % des effectifs de SODEXHO ALLIANCE. Dans l'effectif total, 22 % des personnes ont moins de 30 ans, 58 % ont entre 30 et 50 ans, et 20 % ont plus de 50 ans.

Au cours de l'exercice :

- Le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) s'est élevé à 28, dont 24 par embauches directes et 4 par transformation de contrat à durée déterminée (CDD) en CDI.
- Environ 7 % des effectifs de SODEXHO ALLIANCE étaient en contrat à durée déterminée et le recours au travail intérimaire a représenté 1,38 % des heures travaillées. Dans les deux cas, il s'agissait principalement de faire face à un surcroît d'activité.

Au cours de l'exercice, SODEXHO ALLIANCE a procédé à huit licenciements, dont aucun pour motif économique.

En matière d'organisation du temps de travail, en métropole et dans les départements d'outre-mer, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

Le travail à temps partiel a concerné 16 salariés (6 cadres et 10 employés).

Au total 2 683 heures supplémentaires ont été effectuées sur l'exercice, représentant moins de 1% du total des heures travaillées.

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme s'est élevé à 4,53 %.

Le nombre de journées d'absence s'établit comme suit :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	1	5	23	29
Nombre de journées d'absence pour maladie	210	259	528	997
Nombre de journées d'absence pour maternité	176	70	335	581
Nombre de journées d'absence pour autres motifs (congés sans solde, congés autorisés)	64	18	308	390
Total	451	352	1 194	1 997

En matière de rémunération, les salaires bruts annuels moyens se sont élevés à :

Salaire brut annuel moyen en euros	Cadres	Agents de maîtrise	Employés
Hommes	85 500	NS*	27 721
Femmes	76 607	34 964	25 606

* Non significatif car il n'y a que 2 collaborateurs dans cette catégorie.

L'activité de SODEXHO ALLIANCE n'a pas dégagé de participation aux résultats de l'entreprise au cours de l'exercice.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni quatre fois et a constaté cinq accidents de travail ayant entraîné 29 jours d'arrêt de travail. Le taux de fréquence* est de 16,65 et le taux de gravité* est de 0,10.

SODEXHO ALLIANCE a consacré 1,61 %⁽¹⁾ de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre d'heures de stage	1 130	451	480	2 061
Nombre de personnes formées	44	23	19	86
Hommes (en %)	39	4	11	23
Femmes (en %)	61	96	89	77

SODEXHO ALLIANCE a consacré un montant de 13 250 euros à l'insertion de travailleurs handicapés et emploie deux personnes handicapées.

La Société a également versé 75 292 euros au comité d'entreprise pour ses œuvres sociales.

3.2. Informations environnementales

Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, SODEXHO cherche à minimiser ses impacts directs sur l'environnement dans le cadre de ses activités tertiaires.

Travailler sur son ordinateur, utiliser son imprimante, boire un café, chauffer son bureau, allumer la lumière, se déplacer : toutes ces activités contribuent à altérer l'environnement. Un groupe de réflexion nommé Comité de Vie Environnementale a été constitué et se compose de

¹ Déclaration annuelle de formation 2004.

représentants de différentes fonctions pouvant interagir ensemble pour étudier et limiter les effets produits par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités administratives.

Un premier plan d'actions a été défini et il s'accompagne d'opérations de sensibilisation des collaborateurs sur le site de Montigny avec la mise en place d'un réseau de "veilleurs environnementaux" et le lancement de la politique environnementale dans les bureaux.

Consommation d'électricité

La consommation d'énergie au cours des deux derniers exercices du siège social a évolué comme suit :

2004-2005	1 783 621 Kw
2005-2006	1 864 753 Kw

Soit une augmentation de 4,5 % en relation avec l'exceptionnelle climatologie de l'hiver 2005-2006. Un hiver rigoureux qui s'est étalé sur une durée plus longue que les autres années a favorisé un accroissement de la consommation d'électricité en heures de pointe afin de couvrir les besoins de chauffage.

Consommation d'eau

2004-2005	1604 m³
2005-2006	1546 m³

L'eau consommée provient des moyens de distribution publique et concerne les besoins du siège social.

Comptes sociaux SODEXHO ALLIANCE

1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	42 117	43 189	47 278
Autres produits d'exploitation		124 544	133 937	91 460
Achats consommés		(2 325)	(3 275)	(3 155)
Charges de personnel		(19 358)	(16 333)	(15 673)
Autres charges d'exploitation		(90 931)	(82 919)	(75 378)
Impôts et taxes		(4 316)	(5 632)	(2 768)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 692)	(2 395)	(5 099)
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 039	66 572	36 665
Charges et produits financiers	4	80 467	17 642	32 883
Charges et produits exceptionnels	5	(32 179)	(21 584)	(379)
Impôts sur les résultats	6	19 432	14 468	18 321
RESULTAT		113 759	77 098	87 490

2. Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005	Au 31 août 2004
ACTIF IMMOBILISE NET			
Immobilisations incorporelles	3 786	3 719	3 570
Immobilisations corporelles	4 856	6 639	6 289
Immobilisations financières	4 215 953	4 219 079	4 210 283
• Total actif immobilisé	4 224 596	4 229 437	4 220 142
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	41 264	40 900	20 381
Autres créances et comptes de régularisation	37 110	16 999	66 486
Valeurs mobilières de placement	115 814	75 222	52 442
Disponibilités	12 990	20 259	21 386
• Total actif circulant	207 178	153 380	160 695
TOTAL DE L'ACTIF	4 431 774	4 382 817	4 380 837
PASSIF (en milliers d'euros)			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	636 106	636 106	636 106
Primes	1 185 828	1 185 828	1 185 828
Réserves et résultat	843 950	848 341	889 600
• Total des capitaux propres	2 665 884	2 670 275	2 711 534
• Provisions pour risques et charges	47 461	35 368	5 433
DETTES			
Emprunts et dettes financières	1 631 051	1 598 468	1 600 469
Fournisseurs et comptes rattachés	25 204	18 392	12 844
Autres dettes et comptes de régularisation	62 174	60 314	50 557
• Total des dettes	1 718 429	1 677 174	1 663 870
TOTAL DU PASSIF	4 431 774	4 382 817	4 380 837

3. Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net	113 759	77 099	87 490
Amortissements et provisions	15 130	19 279	(3 706)
Moins : Résultat net d'impôt des cessions et autres	11 723	525	3 878
• Marge brute d'autofinancement	140 612	96 903	87 662
Variation du BFR lié à l'activité	(11 076)	42 694	116 739
• Flux net de trésorerie lié à l'activité	129 536	139 597	204 401
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	(42 928)	(10 443)	(185 192)
Cessions d'immobilisations	38 224	76	384
Variation des autres actifs financiers	0	(215)	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	(3 051)	513	(1 436)
• Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(7 756)	(10 069)	(186 244)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(117 311)	(109 248)	(95 539)
Augmentation des capitaux propres	0	0	120
Emission d'emprunts	314 703	395 396	268 019
Remboursement d'emprunts	(282 000)	(398 019)	(424 898)
Variation des découverts bancaires	(518)	837	(2 032)
Variation du BFR lié aux opérations de financement	41	(663)	212 661
• Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(85 085)	(111 697)	(41 669)
VARIATION DE TRESORERIE			
	36 695	17 831	(23 512)
Trésorerie nette d'ouverture	95 481	73 828	99 610
Plus provision à l'ouverture	0	3 822	1 552
Trésorerie nette de clôture	128 804	95 481	73 828
Plus provision à la clôture	3 372	0	3 822
VARIATION DE TRESORERIE			
	36 695	17 831	(23 512)

Annexe

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Mise en place d'un contrat de liquidités

En date du 1^{er} juillet 2006, SODEXHO ALLIANCE et la société de bourse ODDO CORPORATE FINANCE ont conclu un contrat de liquidités, portant sur les actions ordinaires de SODEXHO ALLIANCE, conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal du bénéfice fiscal consolidé est toujours en cours.

Déménagement

Au cours de l'exercice, la Direction Générale de SODEXHO ALLIANCE a annoncé sa décision de déménager le siège de la société pour se rapprocher de Paris.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

Ils ont été établis selon des règles d'évaluation et de présentation identiques à celles de l'exercice précédent.

La nouvelle réglementation comptable du CRC n° 2002-10, 2003-07, concernant les amortissements et les dépréciations des actifs immobilisés ainsi que les approches par composants, n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres du bilan d'ouverture car SODEXHO ALLIANCE appliquait déjà ces traitements comptables.

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2004-06, SODEXHO ALLIANCE a opté pour le maintien des frais d'émission d'emprunt en charges à répartir. Donc les capitaux propres du bilan d'ouverture n'ont pas été impactés.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de SODEXHO ALLIANCE prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les DOM-TOM.

2.1. Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre 4 et 5 ans, selon leur durée normale d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

- | | |
|--|--------------------|
| • Constructions | 5 % |
| • Installations générales et agencements | 10 % et 20 % |
| • Matériel et outillage | Entre 10 % et 25 % |
| • Matériel de transport | 25 % |
| • Matériel de bureau et informatique | 20 % et 25 % |
| • Autres immobilisations corporelles | 10 % |

Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

Pour les participations les plus significatives, la valorisation a été confortée par la détermination d'une valeur d'usage basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les paramètres retenus ont été les suivants :

- flux de trésorerie après impôts établis à partir des plans d'activités réalisés par le management à trois ans et étendus au-delà de cet horizon sur la base des taux de croissance des secteurs d'activité et zones géographiques concernés ;
- actualisation des flux de trésorerie sur la base du coût moyen du capital.

L'estimation de la valeur d'usage peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2. Stocks

Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode de premier entré, premier sorti. Le cas échéant, elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle.

2.3. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

2.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, les moins value latentes éventuelles faisant l'objet d'une provision.

2.5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

2.6. Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite relatives au personnel en activité figurent en « Engagements hors bilan ». Les engagements relatifs au régime de retraite supplémentaire, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des salaires de fin de carrière, figurent aussi en « Engagements hors bilan » après prise en compte des sommes disponibles.

2.7. Intégration fiscale

SODEXHO ALLIANCE est la société tête du Groupe d'intégration fiscale constitué par les filiales françaises éligibles. SODEXHO ALLIANCE est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes de SODEXHO ALLIANCE.

Suite à l'avis émis par le Conseil National de la Comptabilité (avis n° 2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence) relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, SODEXHO ALLIANCE a opté pour le traitement comptable suivant :

Les déficits fiscaux des filiales utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale et qui leur seront probablement restitués, ont fait l'objet d'une provision pour charges fiscales (comptabilisée en résultat exceptionnel) dans les comptes de SODEXHO ALLIANCE. Sont considérés comme probablement restituables tous les déficits fiscaux des filiales opérationnelles puisqu'elles les utiliseront quand elles redeviendront bénéficiaires. Les déficits générés par des filiales holdings de participations (et à ce titre structurellement déficitaires) et ceux générés par des filiales qui font l'objet d'une restructuration juridique entraînant la non-restitution des déficits (fusion ou liquidation) ne font pas l'objet de provision mais sont mentionnés dans l'annexe.

3. Ventilation du chiffre d'affaires net

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	
• Restauration et <i>Facilities Management</i>	18 139
• Prestations de services de holding	23 978
Total	42 117
Chiffre d'affaires par zone géographique	
• France métropolitaine	35 804
• DOM-TOM	6 313
Total	42 117

4. Résultat financier

	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
Dividendes reçus des filiales et participations	152 687	87 325
Intérêts et produits assimilés	13 123	14 088
Intérêts et charges assimilés	(82 422)	(83 860)
	(1 194)	(1 076)
Résultat net des variations de change		
Résultat net sur provisions d'éléments financiers	(1 726)	1 165
TOTAL	80 467	17 642

5. Résultat exceptionnel

Résultat lié aux dotations et reprises de provisions sur situation nette négative des titres de participation	6 968
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	(14 938)
Autres provisions pour risques et charges	(3 029)
Augmentation nette de la provision pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement	(1 566)
Abandons de créance / subventions accordées	(11 804)
Résultat sur cessions d'actifs	(11 723)
Divers	3 914
TOTAL	(32 179)

Le résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions provient :

- de la dotation sur provision pour titres SODEXHO ALLIANCE à acquérir (14 592 milliers d'euros) ;
- de la perte constatée lors des exercices de stock-options (346 milliers d'euros).

6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	46 039	(15 089)	30 950
Résultat financier	80 467	23 111	103 578
Résultat exceptionnel	(32 179)	11 410	(20 769)
Total	94 327	19 432 (1)	113 759

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 18 millions d'euros.

7. Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au 31 août 2005	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2006
Immobilisations incorporelles	5 236	186	4	5 418
Immobilisations corporelles	13 701	929	2 238	12 392
Immobilisations financières				
- Participations	4 165 473	41 813	49 917	4 157 369
- Créances rattachées à des participations	131 489	35 766	35 424	131 831
- Autres immobilisations financières	2 238	2 168	12	4 394
Total des immobilisations financières	4 299 200	79 747	85 353	4 293 594
TOTAL GENERAL	4 318 137	80 862	87 595	4 311 404

Participations

Créations et acquisitions de sociétés

Il n'y a pas eu de prises de participation significatives par la Société dans des nouvelles sociétés au cours de l'exercice 2005-2006.

Augmentations de capital

Le principal mouvement sur l'exercice 2005-2006 concerne SODEXHO PASS INTERNATIONAL, pour 30 millions d'euros.

Suite à cette augmentation de capital, le pourcentage de la détention de SODEXHO ALLIANCE dans SODEXHO PASS INTERNATIONAL passe de 88,24 % à 91,24 %.

Par ailleurs, en août 2006, SODEXHO ALLIANCE a apporté l'ensemble de ses participations dans des filiales chinoises à SODEXHO GRANDE CHINE, filiale à 100% de SODEXHO ALLIANCE pour 6,5 millions d'euros.

8. Etat des amortissements

	Amortissements au 31 août 2005	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements au 31 août 2006
Immobilisations incorporelles	1 516	117	2	1 631
Immobilisations corporelles	7 062	983	509	7 536
TOTAL GENERAL	8 578	1 100	511	9 167

9. Echéance des immobilisations financières et des créances

	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	4 157 369		4 157 369	77 536	4 079 832
Créances rattachées à des participations	131 831	1 029	130 802		131 831
Autres titres immobilisés (*)	2 567		2 567	104	2 463
Prêts	1 249	123	1 126		1 249
Dépôts et cautionnements	578		578		578
Sous total autres immobilisations financières	4 394	123	4 271	104	4 290
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 293 594	1 152	4 292 442	77 641	4 215 953
Créances clients et comptes rattachés	44 561	44 561		3 297	41 264
Stocks	84	84			84
Avances et acomptes versés sur commandes	52	52			52
Autres créances d'exploitation	4 643	4 643		13	4 630
Sociétés apparentées	11 079	11 079		950	10 129
Créances diverses	16 631	16 631			16 631
Charges constatées d'avance	4 440	4 440			4 440
Charges à répartir	3 782	3 201	581	2 822	960
Ecart de conversion actif	185	185			185
Sous total Autres créances	40 895	40 314	581	3 785	37 110
TOTAL CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	85 456	84 875	581	7 082	78 374
TOTAL	4 379 050	86 027	4 293 023	84 723	4 294 327

(*) dont 56 400 actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités pour une valeur de 2137 milliers d'euros.

Il n'y a pas de créances représentées par des dettes de commerce.

10. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comprennent :

	Montants bruts au 31 août 2006	Amortissements cumulés Au 31 août 2006	Montants nets au 31 août 2006
Frais d'émission de l'emprunt obligataire 1999 DUREE 10 ANS	3 782	2 822	960
TOTAL	3 782	2 822	960

11. Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont classés en :

Immobilisations financières	1 029
Créances clients et comptes rattachés	13 027
Total	14 056

Les produits à recevoir sur immobilisations financières sont des dividendes restant à recevoir des filiales. Les produits à recevoir sur créances clients et comptes rattachés concernent pour l'essentiel les établissements France et Dom-Tom.

12. Etat des provisions

	Montants au 31 août 2005	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions Reprises et reclassements de l'exercice	Montants au 31 août 2006
• Provisions pour risques et charges	35 368	20 972	(*) 8 879	47 461
• Provisions pour dépréciation				
- Sur immobilisations financières	80 122	12 477	14 959	77 641
- Sur actif circulant	3 603	4 846	817	7 632
• Total des provisions pour dépréciation	83 725	17 323	15 776	85 273
TOTAL GENERAL	119 093	38 295	24 655	132 734
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		524	828	
- financières		16 984	15 258	
- exceptionnelles		20 788	8 569	

(*) dont provision utilisée pour 5 957 milliers d'euros

Provisions pour risques et charges

Au 31 août 2006, les principales provisions pour risques et charges concernent :

- Provision pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement : 14 242
- Provision pour titres à acquérir : 22 032
- Risques sur situations nettes négatives de filiales : 3 287
- Autres provisions pour risques et litiges 7 900

Provisions pour risques et charges 47 461

Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

SODEXHO AWARDS	23 300
SODEXHO VENUES AUSTRALIA	14 663
SODEXHO PRESTIGE	6 160
STADIUM AUSTRALIA MANAGEMENT	5 694
SODEXHO ARGENTINA	4 714
UNIVERSAL SODEXHO AFRIQUE	4 150
SODEXHO TOPLU YEMEK	3 335
SODEXHO MEXICO	2 912
SODEXHO HELLAS	2 590
Autres (<inférieur à 2 000 milliers d'euros)	10 123
	77 641

Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Clients et comptes rattachés :	3 297
Autres :	4 335
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	7 632

13. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières pour un total de 115 814 milliers d'euros sont représentées par :

- Des SICAV monétaires pour leur valeur d'acquisition de 39 939 milliers d'euros. Ces SICAV ont été acquises le 31 août 2006.
- Les actions propres détenues par SODEXHO ALLIANCE pour une valeur brute de 79 247 milliers d'euros dans le cadre des plans d'achat d'actions accordés aux salariés.

Une provision de 3 372 milliers d'euros a été constatée à la clôture car la valeur unitaire des titres en portefeuille est supérieure au prix d'exercice des options accordées et potentiellement exerçables.

- Tableau de mouvements de l'exercice sur les actions propres

	Position 31/08/2005	Acquisitions	Cessions*	Position 31/08/2006
Nombre d'actions	2 663 265	1 005 000	(779 260)	2 889 005
Valeur d'acquisition / de cession	63 071	35 340	(19 164)	79 247

- * Ces cessions ont été réalisées dans le cadre de l'exercice de stock-options accordées précédemment aux salariés.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités sont présentées dans les immobilisations financières.

14. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

Redevances de crédit bail	1 640
Assurances	294
Loyers et charges locatives	265
Honoraires	26
Location de matériel	26
Autres	2 188
Total	4 439

15. Ecarts de conversion

L'écart de conversion actif est de 184 milliers d'euros.

L'écart de conversion passif est de 879 milliers d'euros.

La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a été provisionnée.

16. Capitaux propres

16.1. Capital social

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice. Au 31 août 2006, il s'élève à 636 105 652 euros et comprend 159 026 413 actions, dont 20 808 167 actions à droit de vote double.

16.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

• Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	2 670 275
• Taxe exceptionnelle sur réserves de plus value et moins value a long terme	(839)
• Dividendes approuvés par l'Assemblée Générale	(119 270)
• Dividendes attachés aux actions autodétenues	1 959
• Résultat de l'exercice	113 759
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	2 665 884

La Société est en conformité avec les articles L 225-210 et L 225-214 dans la mesure où elle dispose de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

17. Echéance des dettes

DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	Montants bruts	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 332 178	32 178	1 300 000
Banques créditrices	337	337	
Emprunt auprès des sociétés apparentées	298 531	298 531	
Autres dettes financières	5	5	
Sous-total Emprunts et dettes financières	1 631 051	331 051	1 300 000
Fournisseurs et comptes rattachés	25 204	25 204	
Clients avances et acomptes reçus	13 093	13 093	
Autres dettes	12 580	12 580	
Sociétés apparentées	2 231	2 231	
Dettes sur immobilisations	34	34	
Impôts sur les bénéfices	14 002	14 002	
Produits constatés d'avance	19 356	19 356	
Ecart de conversion	879	879	
Sous-total Autres dettes et comptes de régularisation	62 175	62 175	
TOTAL	1 718 429	418 429	1 300 000

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

18. Emprunts obligataires et dettes financières

Emprunt obligataire mars 1999

Le 16 mars 1999, SODEXHO ALLIANCE a lancé un emprunt obligataire à taux fixe d'un montant nominal de 300 millions d'euros, représenté par 300 000 obligations de 1 000 euros.

Les obligations seront amorties en totalité le 16 mars 2009, en une seule fois, par remboursement au pair.

Les obligations rapportent un intérêt annuel à terme échu de 4,625 % du nominal payable le 16 mars de chaque année.

Le nombre d'obligations en circulation au 31 août 2006 est de 300 000.

Cet emprunt obligataire ne comporte pas de covenants financiers.

Emprunt obligataire mars 2002

Le 25 mars 2002, SODEXHO ALLIANCE a lancé un emprunt obligataire à taux fixe d'un montant nominal de 1 milliard d'euros représenté par des obligations de 10 000 ou 100 000 euros.

Les obligations rapportent un intérêt annuel à terme échu de 5,875 % du nominal payable le 25 mars de chaque année.

Les obligations seront amorties en totalité le 25 mars 2009, par remboursement au pair.

Cet emprunt obligataire ne comporte pas de covenants financiers.

Ligne de crédit confirmé de 460 millions d'euros et 700 millions de dollars

Le 29 avril 2005, SODEXHO ALLIANCE et SODEXHO, INC. ont signé une nouvelle ligne de crédit confirmé multidevise d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars.

Au 31 août 2006, SODEXHO ALLIANCE n'a plus de tirage en cours sur cette ligne de crédit.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

19. Cours de bourse

<i>(En euros)</i>	31 août 2006	31 août 2005
Actions	41,61	28,18
Obligations 4,625 % - mars 1999	1 036,61	1 076,51
Obligations 5,875 % - mars 2002 (1)	104,51 %	109,88 %

(1) Montant exprimé en pourcentage de la valeur unitaire des obligations (10 000 ou 100 000 euros) hors coupon couru.

20. Charges à payer

Dettes financières	32 609
Fournisseurs et comptes rattachés	8 042
Dettes fiscales et sociales	7 725
Autres dettes	102
Total	48 478

21. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 19 356 milliers d'euros, sont liés à des prestations de service sur plusieurs exercices.

22. Crédit bail

	Construction	Autres Immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	9 950	2 394	12 344
Acquisitions	281	1 359	1 640
Matériel sorti		(207)	(207)
• Total	10 231	3 546	13 777
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs	6 789	1 214	8 003
Matériel sorti		(189)	(189)
Dotation de l'exercice	1 074	794	1 868
• Total	7 863	1 819	9 682
REDEVANCES PAYEES			
Cumul exercices antérieurs	9 346	1 292	10 638
Matériel sorti		(131)	(131)
Paiement	1 554	1 119	2 673
• Total	10 900	2 280	13 180
REDEVANCES RESTANT A PAYER			
A 1 an au plus	1 519	832	2 351
A plus d'1 an et 5 ans au plus	1 979	833	2 812
A plus de 5 ans			
• Total	3 498	1 665	5 163
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	1 088	457	1 545

23. Informations sur les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Entreprises sans liens
ACTIF – Montants bruts			
Participations	4 148 110	5 811	3 448
Créances rattachées à des participations	130 850		
Autres titres immobilisés	76		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	26 435	134	
Autres créances d'exploitation	98		
Sociétés apparentées	11 079		
Créances hors exploitation	45		
TOTAL	4 316 693	5 945	3 448
PASSIF			
Clients avances et acomptes reçus	70		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 646		
Autres dettes d'exploitation			
Sociétés apparentées	2 231		
TOTAL	11 947		
COMPTE DE RESULTAT			
Produits financiers	176 276	2	
Charges financières	19 820	1 993	560

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.

Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues à plus de 10 %.

Entreprises sans liens : autres sociétés détenues à moins de 10 %.

24. Tableau de flux de trésorerie

Les mouvements de provisions sur actif circulant sont considérés dans le tableau de flux de trésorerie comme des éléments n'impactant pas la trésorerie.

25. Engagements financiers

Engagements donnés par SODEXHO ALLIANCE

	31 août 2006	31 août 2005
Garanties de bonne fin données aux clients du	539 046	427 151
Engagements de paiement donnés aux tiers	751 916	733 067
Engagements de retraite	2 233	599
Autres engagements	5 955	845

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de SODEXHO ALLIANCE.

Engagements reçus par SODEXHO ALLIANCE

	31 août 2006	31 août 2005
	1 330 660	1 331 000

SODEXHO, INC. a contregaranti les emprunts financiers de SODEXHO ALLIANCE.

Engagements au titre des instruments financiers

SODEXHO ALLIANCE n'a pas contracté de nouveaux engagements financiers au cours de l'exercice. Le seul engagement restant en cours au 31 août 2006 est :

Nature	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Couverture de change	Valeur de marché du swap 31/08/2006
Swap de devises et de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à SODEXHO, INC	Mars 2003	Mars 2007	111 700 KUSD	6,5775 %		1,129 EUR/USD	41 668 KEUR
			126 172 KEUR		6,325 %		

26. Principaux accroissements et allègements de l'assiette de la dette future d'impôts

Accroissements

- Charges à répartir restant à amortir 959
- Quote-part de frais sur dividendes à recevoir société mère 36

Allègements

- Provision pour titres à acquérir 22 032
- Provisions pour créances douteuses 13
- Provision pour remise en état 1 160
- Autres provisions non déductibles 176

L'actif futur d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 7 708 milliers d'euros.

27. Engagements en matière de retraite

Indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite

A l'occasion du départ à la retraite de ses salariés, SODEXHO ALLIANCE leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise. L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 623 milliers d'euros.

Engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire

Les engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire ont été évalués selon la méthode d'évaluation des unités de crédit projetées en tenant compte des salaires de fin de carrière. Après prise en compte des sommes disponibles, ces engagements peuvent être évalués à 1 610 milliers d'euros.

28. Droit Individuel à la Formation

SODEXHO ALLIANCE a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation.

A ce titre, le nombre d'heures au 31 août 2006 s'élève à environ 5 000 heures.

29. Jetons de présence

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève à 401 milliers d'euros.

30. Intégration fiscale

SODEXHO ALLIANCE, société mère de groupe intégré, a opté pour le régime d'intégration fiscale le 30 août 1988.

Les filiales supportent une charge d'impôt égale à celle qu'elles auraient eue si elles n'étaient pas intégrées.

Le gain d'intégration comptabilisé au titre de l'exercice 2005-2006 s'élève à 18 036 milliers d'euros : il correspond à la différence entre la dette d'impôt du Groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale conclue entre SODEXHO ALLIANCE et ses filiales, les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux de celles-ci leur seront restituées si elles redeviennent bénéficiaires.

Les éléments ci-dessus détaillent l'application de l'avis n°2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité conformément à la note 2.6.

Déficits restituables au 31 août 2006

Le montant des déficits potentiellement restituables au 31 août 2006 s'élève à 41 364 milliers d'euros. La provision ajustée au taux d'impôt de 34,43 % s'élève au 31 août 2006 à 14 242 milliers d'euros.

Le solde des déficits générés par des filiales holding de participation (et à ce titre structurellement déficitaires) et ceux générés par des filiales qui font l'objet d'une restructuration juridique entraînant la non-restitution des dits déficits s'élève à 88 260 milliers d'euros.

31. Effectif moyen de l'entreprise

Cadres	103
Agents de maîtrise	36
Employés	36
Apprentis	1
Total	176

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de SODEXHO ALLIANCE en France métropolitaine et dans les DOM-TOM*.

* Sur l'exercice 2005-2006, l'ensemble du personnel de l'établissement de SODEXHO ALLIANCE en Polynésie a été transféré à SODEXHO POLYNESIE.

32. Consolidation

SODEXHO ALLIANCE est consolidé dans les comptes de BELLON SA, dont le siège social est situé au 2, place d'Arvieux à Marseille.

33. Liste des filiales et participations

Les taux de change utilisés dans le tableau des filiales et participations sont les suivants :

Codes iso	PAYS	MONNAIE	taux clôture 31/08/06	taux Moyen 2005-2006
			1€=	1€=
EUR	ZONE EURO	<i>Euro</i>	1,000000	1,000000
AUD	AUSTRALIE	<i>Dollar</i>	1,681000	1,639924
CLP	CHILI	<i>Peso (1 000 unités)</i>	0,691090	0,648572
USD	ETATS-UNIS	<i>Dollar</i>	1,285100	1,224911
MXN	Mexique	<i>Peso</i>	14,031000	13,256049
GBP	ROYAUME-UNI	<i>Livre</i>	0,674100	0,685059
SEK	SUEDE	<i>Couronne</i>	9,266700	9,353564

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres *	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice *	Résultat du dernier exercice *	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
Renseignements Détaillés										
Filiales françaises										
ASTILBE	302 487	2 666	100,00 %	304 478	304 478			0	5 087	5 112
HOLDING SOGERES	6 098	6 537	100,00 %	104 702	104 702	3 650		0	5 114	4 000
SODEXHO PASS INTERNATIONAL	117 780	-28 155	91,24 %	107 458	107 458		1 483	0	45 256	55 615
SOFINSOD	21 111	55 790	100,00 %	71 765	71 765			0	16 604	7 033
UNIVERSAL SODEXHO SAS	31 712	17 585	100,00 %	31 400	31 400		78	0	236	0
SOCIETE FRANÇAISE DE RESTAURATION	10 643	12 917	93,49 %	12 553	12 553			540 946	10 404	12 754
GARDNER MERCHANT GROUPE SA SOCIETE FRANÇAISE DE RESTAURATION & SERVICES	34 330	-32 377	100,0 0%	12 348	12 348			10	653	0
OUEST CATERING	1 899	2 457	86,20 %	9 649	9 649			205 085	3 095	2 620
QUEST CATERING	516	7 613	100,00 %	9 200	9 200			1 278	608	0
SODEXHO ALTYS	8 016	145	100,00 %	8 016	8 016			0	2 092	6 888
SODEXHO GRANDE CHINE	6 602	50	99,17 %	6 547	6 547			0	96	0
SODEXHO IS&T	6 500	1 797	100,0 0%	6 500	6 500			1	633	861
Participations françaises										
SOGERES	1 985	185 457	37,08 %	72 567	72 567			393 225	6 225	3 404
Filiales étrangères										
SODEXHO, INC.	117	1 646 759	100,00 %	2 377 539	2 377 539	127 153	637 991	5 120 355	113 955	6 895
SODEXHO HOLDINGS LIMITED	464 026	401 155	79,41 %	557 528	557 528		15 149	0	-7 287	0
SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING	57 194	12 688	100,00 %	86 089	86 089		16 187	357 526	11 279	0
SODEXHO AWARDS COMPAGNIE FINANCIERE AUREORE INTERNATIONAL	14	13 370	100,00 %	45 684	22 384			0	3 784	0
SODEXHO CATERING & SERVICES GMBH	1 023	29 343	100,00 %	37 507	37 507			143 963	853	0
SODEXHO AUSTRALIA	28 415	-3 532	100,00 %	36 378	36 378		11 303	36 864	-2 221	0
SODEXHO ESPAGNE	3 467	17 584	98,86 %	26 804	26 804			116 048	2 803	0
SODEXHO BELGIQUE	4 299	20 912	73,74 %	26 887	26 887			219 033	6 264	4 389
SODEXHO VENUES AUSTRALIA PTY	18 267	-10 059	100,00 %	21 729	7 066			11 890	-5 414	0
SODEXHO CHILI	11 017	7 390	99,94 %	10 911	10 911	985	5 228	169 023	3 515	992
KALYX	22	8 833	100,00 %	9 430	9 430		111 084	76 831	5 760	32
SODEXHO MEXICO	10 085	-5 143	100,00 %	8 673	5 761			30 748	571	0
Renseignements globaux										
Autres filiales françaises				14 995	8 149		4 122			8 813
Autres filiales étrangères				55 443	38 041	43	45 563			20 704
Autres participations françaises				6 200	40					
Autres participations étrangères				9 471	3 217					807
TOTAL GENERAL				4 157 369	4 079 832	131 831	848 188			151 019

* Sur la base des comptes retraités pour la consolidation du Groupe

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2006

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sodexho Alliance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités prévues dans la note 2.1 des principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG SA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several smaller, connected strokes.

Patrick-Hubert Petit

A handwritten signature in black ink, featuring a series of horizontal, overlapping strokes that form a dense, elongated shape.

Louis-Pierre Schneider

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Engagements pris par la société Bellon S.A. au bénéfice de Monsieur Michel Landel, directeur général de la société Sodexho Alliance S.A.

En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité égale à deux ans de salaire total, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales.

En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité de non concurrence égale à un an de salaire total. Cette indemnité ne lui serait due, en cas de rupture à l'initiative de la Société pour faute grave ou lourde, que si la clause de non concurrence était activée par la société.

La société Bellon S.A. s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexho. Sous la condition suspensive de sa présence dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, il percevra une pension correspondant à 14% de sa dernière rémunération annuelle fixe versée par Sodexho Alliance, sa société mère ou toute autre filiale. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2005-2006 se sont élevées à € 100 451.

- Conventions d'abandons de créances et contrats de subventions

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2006, la société Sodexho Alliance S.A. a signé les conventions suivantes, aux termes desquelles elle abandonne des créances ou accorde des subventions à ses filiales suivantes :

- convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune en faveur de la société Sodexho Suisse pour un montant de 150 000 Francs Suisses (€ 96 962) ;

- contrat de subvention non remboursable en faveur de la société Sodexho Argentina pour un montant de € 3 875 000 ;
- contrat de subvention non remboursable en faveur de la société Universal Sodexho Nigéria pour un montant de € 6 000 000 ;
- abandon de créances en faveur de la société Sodexho Guangzhou d'un montant de € 707 368 ;
- convention d'abandon de créances en faveur de la société Sodexho (Shanghai) Management Services Company Ltd d'un montant de € 1 063 093 ;
- convention d'abandon de créances et contrat de subvention en faveur de la société Beijing Sodexho Services Company Ltd respectivement d'un montant de € 466 585 et de € 933 839.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Contrat d'assistance et de conseils entre les sociétés Bellon S.A. et Sodexho Alliance S.A., dont Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires sociaux.

Pour l'exercice clos le 31 août 2006, la société Bellon S.A. a facturé à la société Sodexho Alliance S.A. la somme de € 4 811 400 hors taxes.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG SA



Patrick-Hubert Petit



Louis-Pierre Schneider

Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

1. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	(1) Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 086 260	636 085 664
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• Par exercice de droits de souscription	-				
- Bons de souscription d'actions	-	-	-	6 243 718	6 243 868
- Stock-options	-	-	-	93 248	107 563
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	42 117 334	43 188 837	47 277 612	65 741 805	81 445 451
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109 457 262	81 909 782	65 462 209	77 398 525	61 644 829
Impôts sur les bénéfices	19 431 725	14 468 156	18 321 581	21 151 093	(34 846 665)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	113 759 209	77 098 733	87 490 294	79 261 607	58 760 428
Résultat distribué	151 075 092	119 269 810	111 318 489	97 003 155	97 003 064
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,81	0,61	0,53	0,62	0,61
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	0,72	0,48	0,55	0,50	0,37
Dividende net attribué à chaque action	0,95	0,75	0,70	0,61	0,61
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	176	259	236	267	333
Montant de la masse salariale de l'exercice	13 535 263	11 348 563	11 336 520	11 939 190	15 786 029
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	5 823 051	4 984 400	4 336 551	4 759 799	6 249 154

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007.

2. Répartition des résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	⁽¹⁾ Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002
Résultat net après impôt	113 759	77 098	87 490	79 262	58 760
Report à nouveau	613 189	⁽²⁾ 653 290	684 765	701 934	739 555
Report à nouveau ⁽³⁾	1 959	2 070	1 465	573	1 207
Dotations à la réserve légale	0	0	(2)	0	(585)
Dotations à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0	0	0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0	0	0
Bénéfice à répartir	728 907	732 458	773 718	781 769	798 937
Répartition des dividendes nets	151 075	119 270	111 318	97 003	97 003
Précompte mobilier	0	0	0	0	0
Réserves	0	0	2	0	0
Report à nouveau	577 832	613 188	662 398	684 766	701 934
Nombre d'actions composant le capital	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Nombre d'actions donnant droit à dividende	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Bénéfice après impôt par action <i>(en euros)</i>	0,72	0,48	0,55	0,50	0,37

- (1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007.
- (2) Changement de méthode comptable relatif à la constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime d'intégration fiscale. Capitaux propres sur le bilan d'ouverture impactés à hauteur de 9 110 milliers d'euros.
- (3) Dividendes non distribués relatifs aux actions SODEXHO ALLIANCE auto-détenues.

3. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

I) TITRES DE PARTICIPATIONS		
1- SOCIETES FRANCAISES		
Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2006
** FILIALES		
3 024 875	ASTILBE	304 477 957
6 716 104	SODEXHO PASS INTERNATIONAL	107 457 668
399 995	HOLDING SOGERES	104 701 923
1 319 444	SOFINSOD	71 765 327
1 982 009	UNIVERSAL SODEXHO SAS	31 399 929
621 891	S.F.R	12 553 441
2 251 135	GARDNER MERCHANT GROUPE SA	12 348 365
109 154	S.F.R.S	9 649 360
2 503	OUEST CATERING	9 200 000
500 981	SODEXHO ALTYS	8 015 696
6 546 658	SODEXHO GRANDE CHINE	6 546 658
1 625 000	SODEXHO IS&T	6 500 000
139 618	S.F.S	2 377 241
74 975	COMREST	1 142 987
3 837	RESTAURATION FRANCAISE	1 005 290
19 998	CIR	787 010
49 995	SOCIETE HOTELIERE ET DE TOURISME DE GUYANE	762 169
38 997	SIGES	608 209
2 490	SOCIETE DES THERMES DE NEYRAC LES BAINS	540 094
387 000	SODEXHO AMERIQUE DU SUD	387 000
10 811	EMIS	172 599
16 076	SIR	115 299
	AUTRES < 100 000 euros en net	250 588
**PARTICIPATIONS		
45 998	SOGERES	72 566 845
	AUTRES < 100 000 euros en net	40 229
	TOTAL SOCIETES FRANCAISES	765 371 885
2- SOCIETES ETRANGERES		
** FILIALES		
195	SODEXHO INC	2 377 539 202
407 903 301	SODEXHO HOLDINGS LTD	557 528 037
5 300 000	SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING	86 089 349
136 607	COMPAGNIE FINANCIERE AUREORE INTERNATIONAL	68 918 257
1	SODEXHO CATERING AND SERVICES GmbH	37 506 819
62 752	SODEXHO AUSTRALIA	36 378 141
29 046	SODEXHO BELGIQUE	26 887 366
11 407	SODEXHO ESPAGNE	26 804 146
998 000	SODEXHO AWARDS	22 383 642
50 700	SODEXHO CHILE	10 910 841
15 000	KALYX	9 430 426
37 200	SODEXHO VENUES AUSTRALIA	7 065 577
86 662 670	SODEXHO MEXICO	5 760 664
298 500	SODEXHO OY	4 956 750
20 550 102	SODEXHO INDIA	4 667 881
1 860 040	SODEXHO ITALIA	4 029 452
45 000	AIMS CORPORATION	2 623 285
328 140 279	SODEXHO NIGERIA	2 378 417
67 643	SODEXHO POLSKA	2 037 782
84 996	SODEXHO MAROC	1 910 202
2 044 348	SODEXHO DO BRASIL COMERCIAL Ltda	1 891 858
56 893	SODEXHO SPOLECNE STRAVOVANI A SLUZBY	1 690 782
36 000	SODEXHO PORTUGAL	1 409 000
100 000	SODEXHO MAGYARORSZAG	1 309 924
15 500	SODEXHO MM CATERING	1 194 992
10 182	UNIVERSAL SODEXHO THE NETHERLANDS	1 047 349
104 648 427	SODEXHO DOO	1 018 459

29 700	SODEXHO SPOLOCNE STRAVOVANIE A SLUZBY	727 603
1 032 035	SODEXHO PERU	705 123
550 000	550-SODEXHO SINGAPORE	652 348
270 401	SODEXHO INVERSIONES	600 378
1 526 805	SODEXHO AO	447 887
5 000	SISA	381 123
620 000	SODEXHO COSTA RICA	348 130
2 808	SODEXHO NOUVELLE CALEDONIE	296 927
2 499	CATESCO	285 623
1 398	SODEXHO CAMEROUN	211 797
249	SODEXHO PASS CHILI	186 517
2 497	SODEXHO MONACO	177 102
500	ABBAR ZAINY- SODEXHO CATERING Co	104 335
	AUTRES < 100 000 euros en net	749 066
	**PARTICIPATIONS	
1 299 888	LEOC JAPAN COMPANY LTD	2 888 400
392	TEYSEER SERVICES COMPANY	208 024
	AUTRES < 100 000 euros en net	121 487
	TOTAL SOCIETES ETRANGERES	3 314 460 469
	TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	4 079 832 354
	II) AUTRES TITRES IMMOBILISES	
2 499	MARSEILLE TELEVISION LOCALE	249 900
	AUTRES < 100 000 euros en net	76 250
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES	326 150
	III) VMP HORS ACTIONS PROPRES DETENUES	
62	KLEBER EURIBOR	12 448 682
1 645	SGAM AI DOLLAR	14 456 415
	AUTRES < 100 000 euros en net	16 372
	TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26 921 469

Renseignements de caractère général concernant SODEXHO ALLIANCE et son capital

1. Renseignements de caractère général concernant SODEXHO ALLIANCE

Les informations ci-dessous sont extraites des statuts de la Société, l'intégralité du document est consultable sur le site internet www.sodexho.com

1.1. Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : SODEXHO ALLIANCE SA
Le siège social est fixé en France à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) 78180 - 3, avenue Newton.
Téléphone : +33 1 30 85 75 00 Fax : +33 1 30 85 50 88

1.2. Forme juridique

SODEXHO ALLIANCE est une société anonyme, régie par les articles L 210-1 à L247-9 du Code de commerce et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

1.3. Nationalité

Française

1.4. Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

"La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation."

La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

1.5. Objet social (article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers,

- *l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités,*
- *l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement,*
- *la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisir, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés,*

- la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements,
- le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant,
- la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet,
- et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. »

1.6. Immatriculation de la Société

SODEXHO ALLIANCE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n° 301 940 219.

1.7. Code APE

741 J

1.8. Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce Document de référence) sont disponibles sur le site www.sodexho.com et peuvent également être consultés au siège social : 3, avenue Newton - 78180 Montigny-le-Bretonneux, sur rendez-vous si possible.

1.9. Contrats importants

A ce jour, la Société n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclu dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

1.10. Exercice social (article 17 des statuts)

" L'année sociale commence le 1er septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante."

1.11. Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

- "(...) 2 Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.*
- 3 Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.*

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

- a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non,*
- b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...)"*

1.12. Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1. *Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.*

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux assemblées, les actionnaires qui participent aux dites assemblées par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2. *L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.*

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- *à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives,*
- *à la justification de l'immobilisation de leurs actions pour les propriétaires d'actions au porteur.*

Ces formalités doivent être accomplies deux jours avant la date de réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

Lors de la réunion de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

Il n'est tenu compte que des formules de vote par correspondance qui sont parvenues à la Société trois jours au moins avant l'Assemblée.

En cas de conflit entre ces deux modes de participation, la formule de procuration est prise en considération, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

3. *Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.*
4. *A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.*

1.13. Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- *à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins,*
- *aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.*

1.14. Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)

- *Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.*

2. Renseignements de caractère général concernant le capital

2.1. Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Aucune.

2.2. Tableaux d'évolution du capital

	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en euros)	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 086 260	636 085 664
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers permettant la création d'actions :					
- conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- exercice de droits de souscription :					
bons de souscription d'actions	0	0	0	374 773	374 782
stock-options	0	0	0	93 248	107 563

Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Montant des augmentations de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions après opération	Montants successifs du capital
31/08/2000	Augmentation de capital Stock-options (20 348)	20 348	325 568 EUR	1 068 228,90 EUR	33 587 529	537 400 464 EUR
13/10/2000	Augmentation de capital Stock-options (1 552)	1 552	24 832 EUR	58 950,13 EUR	33 589 081	537 425 296 EUR
06/12/2000	Augmentation de capital Stock-options (18 020)	18 020	288 320 EUR	591 737,50 EUR	33 607 101	537 713 616 EUR
07/03/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (22) Stock-options (72 624) Division du nominal par 4	101 112 159	1 163 724 EUR	2 091 163,19 EUR	134 719 260	538 877 040 EUR
14/05/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (16 062) Stock-options (6 256) Plan Ep. Entrepr. (4 728)	273 116	1 092 464 EUR	5 844 314 EUR	134 992 376	539 969 504 EUR
04/07/2001	Augmentation de capital	22 498 729	89 994 916 EUR	922 447 889 EUR	157 491 105	629 964 420 EUR
31/08/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (2 732) Stock-options (23 034)	68 549	274 196 EUR	1 349 699,44 EUR	157 559 654	630 238 616 EUR
18/10/2001	Augmentation de capital (Plan d'Epargne Internat.)	1 385 848	5 543 392 EUR	51 985 486,89 EUR	158 945 502	635 782 008 EUR
11/01/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (150) Stock-options (12 353)	14 852	59 408 EUR	314 564,28 EUR	158 960 354	635 841 416 EUR
31/08/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (3 076) Stock-options (9 816)	61 062	244 248 EUR	1 287 974,68 EUR	159 021 416	636 085 664 EUR
31/08/2003	Augmentation de capital Exercice BSA (9)	149	596 EUR	3 082,05 EUR	159 021 565	636 086 260 EUR
31/08/2004	Augmentation de capital Exercice BSA (291)	4 848	19 392 EUR	100 383,86	159 026 413	636 105 652 EUR

BSA = Bons de souscription d'actions

2.3. Titres donnant accès au capital

A la date de ce Document de référence, il n'existe aucun titre en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

2.4. Capital autorisé mais non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2006 a donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital de la Société par voie d'émissions d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres. Ces émissions peuvent être réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription et, dans ce dernier cas, avec un droit de priorité, le tout dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital autorisée	Date d'autorisation	Date limite de validité
Autorisations avec droit préférentiel de souscription			
- Emission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	63 millions d'euros ⁽¹⁾	31 janvier 2006	31 mars 2008
- Emission de valeurs mobilières représentatives de créances	540 millions d'euros ⁽¹⁾	31 janvier 2006	31 mars 2008
Autorisations sans droit préférentiel de souscription			
- Emission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	63 millions d'euros ⁽¹⁾	31 janvier 2006	31 mars 2008
- Emission de valeurs mobilières représentatives de créances	540 millions d'euros ⁽¹⁾	31 janvier 2006	31 mars 2008
Autorisations en faveur des salariés			
- Options de souscription ou d'achat d'actions	10 % du capital ⁽²⁾	31 janvier 2006	31 mars 2009
- Dans le cadre des art. L 225-138 c.com et L 443-5 c.trav	40 millions d'euros ⁽³⁾	31 janvier 2006	31 juillet 2007
- Dans le cadre d'un Plan d'Epargne d'Entreprise		3 février 2004	4 février 2009

(1) Ces montants ne sont pas cumulables.

(2) Le montant maximal de l'augmentation de capital réservée aux salariés est limité à 10 % de l'augmentation réalisée en vertu des autorisations conférées ci-dessus.

(3) Le nombre cumulé des actions détenues à tout moment, directement ou indirectement, par les salariés dans le cadre des Plans d'Epargne du Groupe ne pourra excéder 5 % du capital social.

2.5. Répartition du capital social de SODEXHO ALLIANCE SA

2.5.1 Capital social au 31 août 2006

Le capital social est de 636 105 652 euros, divisé en 159 026 413 actions de 4 euros chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L 228-2 du Code de commerce.

Il existe 24 158 actionnaires au porteur identifiés par la dernière enquête EUROCLEAR et 1 096 actionnaires nominatifs.

2.5.2. Détention du capital

- A la clôture de l'exercice, la société BELLON SA détenait 36,83 % du capital de SODEXHO ALLIANCE et SOFINSOD, filiale à 100 % de SODEXHO ALLIANCE, détenait directement 18,5 % de la société BELLON SA.

- Au 31 août 2006, les sociétés suivantes ont fait savoir à la Société le montant de leur détention :
 - La CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS détenait 3,45 % du capital et 4,79 % des droits de vote ;
 - La société ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ADVISERS, agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds FIRST EAGLE FUNDS, INC.), détenait 10,05 % du capital et 9,04 % des droits de vote.
- L'actionnariat salarié, à la clôture de l'exercice, représentait 1,44 % du capital de la Société.
- Au 31 août 2006, la société SODEXHO AWARDS, filiale à 100 % de SODEXHO ALLIANCE, détenait 140 380 actions SODEXHO ALLIANCE (représentant 0,09 % du capital) destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés de SODEXHO, INC. dans le cadre de la reprise des *SMS Plans*.
- Au 31 août 2006, la société SODEXHO ALLIANCE, détenait 2 945 405 de ses propres actions (représentant 1,85 % du capital) dont :
 - 2 889 005 actions destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe et,
 - 56 400 actions dans le cadre du Contrat de Liquidités mis en œuvre par la société ODDO CORPORATE FINANCE depuis le 10 juillet 2006.

2.5.3. Modifications dans la répartition du capital social

Actionnaires	31 août 2006		31 août 2005		31 août 2004		31 août 2003	
	% capital	% droits de vote						
BELLON SA	36,83	41,90	36,83	41,73	38,53	39,88	38,63	39,23
Salariés	1,44	1,96	1,50	2,03	1,70	2,38	1,67	2,31
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3,45	4,79	4,20	5,50	4,69	6,26	5,23	6,65
ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ADVISERS	10,05	9,04	10,35	9,36	4,50	4,29	NS	NS
Public	46,29	42,31	44,96	41,38	48,67	47,19	52,88	51,81
Autodétention	1,94	0	2,16	0	1,91	0	1,59	0

Toutes les actions de la Société disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions auto-détenues qui perdent leur droit de vote et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans qui bénéficient de droits de vote doubles.

2.5.4. Rachats et cessions d'actions de SODEXHO ALLIANCE

- Au cours de l'exercice 2005-2006, la Société a racheté un total de 1 005 000 actions SODEXHO ALLIANCE, représentant 0,63 % du capital de la Société, au cours moyen de 35,16 euros.
Les achats sont intervenus de la façon suivante :
 - Dans le cadre de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2005, et conformément à la note d'information du 22 février 2005 visée par l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS sous le numéro 05-109, 400 000 actions SODEXHO ALLIANCE ont été achetées par la Société au cours moyen de 35,58 euros entre le 13 février 2006 et le 23 mars 2006.
 - Dans le cadre de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2006, 605 000 actions SODEXHO ALLIANCE ont été achetées par la Société au cours moyen de 34,89 euros entre le 12 mai 2006 et le 19 juin 2006.

- Au cours de l'exercice, la Société a transféré 779 660 actions, à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions.
- SODEXHO AWARDS a racheté le 10 avril 2006 un total de 76 382 actions SODEXHO ALLIANCE représentant 0,05 % du capital de la Société, au cours moyen de 39,91 euros. Pendant l'exercice, SODEXHO AWARDS a transféré 708 637 actions sous la forme d'ADR (*American Depositary Receipts*) à l'occasion de levées d'options par des collaborateurs du Groupe aux Etats-Unis.

- En date du 1^{er} juillet 2006, la société SODEXHO ALLIANCE et ODDO CORPORATE FINANCE ont conclu un contrat de liquidité, portant sur les actions ordinaires de SODEXHO ALLIANCE, conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005.

Le contrat a été conclu pour une période initiale courant jusqu'au 31 août 2006 puis reconductible par périodes successives de 12 mois.

Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, 15 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidité.

Au cours de l'exercice, les interventions effectuées dans le cadre de ce contrat de liquidité ont été les suivantes :

- achat de 253 423 actions pour un montant global de 10 038 544 euros et un cours moyen de 39,61 euros ;
- cession de 197 023 actions pour un montant global de 7 901 704 euros et un cours moyen de 40,11 euros.

Au 31 août 2006, le compte de liquidités était composé de la façon suivante :

- 56 400 actions ;
- 13 millions d'euros.

2.6. Disposition statutaire particulière

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

Les actionnaires détenant plus de 2,50 % du capital ayant déclaré franchir un seuil à la hausse ou à la baisse depuis le 1^{er} septembre 2005 sont les suivants :

- la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, le 13 février 2006, a déclaré franchir à la baisse le seuil des 5 % en détenant 4,90 % des droits de vote.
- la société ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ADVISERS, agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds First EAGLE FUNDS, INC.), le 28 septembre 2006, a déclaré franchir à la baisse le seuil des 10 % en détenant 9,97 % du capital.

A la date du présent Document de référence et à la connaissance de la Société en dehors des actionnaires cités page 307, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 2,50 % ou plus du capital ou des droits de vote.

2.7. Connaissance de l'actionariat

La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

2.8. Actionnariat du personnel

Options de souscription et d'achat d'actions accordées à des cadres du Groupe

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2001 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration d'acheter des actions SODEXHO ALLIANCE afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions. Cette autorisation a été renouvelée par les Assemblées Générales Ordinaires du 4 février 2003 et du 3 février 2004 et du 31 janvier 2006.

Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2006 dans le cadre des plans attribués par SODEXHO ALLIANCE était de 5 760 190 pour un montant global de 116 982 114 euros (voir détails pages 97 et suivantes).

Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2006 dans le cadre des plans attribués par SODEXHO MARRIOTT SERVICES et repris par SODEXHO ALLIANCE en 2001 (*SMS Plans*) était de 854 391 pour un montant global de 24 375 759 euros (voir détails pages 98 et suivantes).

Par ailleurs, au 31 août 2006, il n'existait plus aucune option de souscription d'actions susceptible d'être exercée.

Plans d'Epargne d'Entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2004 a renouvelé les autorisations données par les Assemblées Générales Extraordinaires du 23 février 1993, du 13 février 1996, du 21 février 2000 et du 4 février 2003 au Conseil d'Administration de permettre la souscription d'actions SODEXHO ALLIANCE SA, réservée aux salariés du Groupe, dans le cadre de Plans d'Epargne d'Entreprise.

Le Conseil d'Administration :

- lors de sa séance du 8 octobre 1993, a fait usage pour la première fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 120 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 88 000 ;
- lors de sa séance du 7 octobre 1994, a fait usage pour la seconde fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 112 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 25 000 ;
- lors de sa séance du 23 octobre 1995, a fait usage pour la troisième fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 148 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 48 697 ;
- lors de sa séance du 14 juin 1996, a décidé d'un nouveau Plan d'Epargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO SA en bourse ; les versements au Plan d'Epargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 856 actions ;
- lors de sa séance du 23 octobre 1997, a décidé d'un nouveau Plan d'Epargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Epargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 420 actions ;
- lors de sa séance du 22 octobre 1998, a décidé d'un nouveau Plan d'Epargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Epargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1998 ;
- lors de sa séance du 21 octobre 1999, a décidé d'un nouveau Plan d'Epargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Epargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1999 ;
- lors de sa séance du 6 décembre 2000, a décidé d'un nouveau Plan d'Epargne d'Entreprise par souscription d'actions SODEXHO ALLIANCE ; les versements au Plan d'Epargne d'Entreprise ont permis la création de 4 728 actions.

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2000, le Conseil d'Administration de SODEXHO ALLIANCE a octroyé à 150 000 collaborateurs du Groupe dans 22 pays un Plan d'Epargne International. Le 18 octobre 2001, le Conseil d'Administration a constaté la souscription globale de 1 385 848 actions de 4 euros par 18 726 collaborateurs. Le prix de souscription était de 41,51 euros hors Etats-Unis et de 44,10 euros aux Etats-Unis. Ce plan d'Epargne International est décrit dans le Document de référence SODEXHO 2000-2001, visa COB numéro R.01.488, page 78 de la partie financière.

Les versements dans le Plan d'Epargne d'Entreprise de la participation de certaines sociétés françaises du Groupe ont permis :

- Pour l'exercice 2000-2001, d'acquérir 110 000 actions en date du 30 novembre 2001 ;
- Pour l'exercice 2001-2002, d'acquérir 144 000 actions en date du 2 décembre 2002 ;
- Pour l'exercice 2002-2003, d'acquérir 85 000 actions en date du 28 novembre 2003 et 80 000 actions en date du 2 janvier 2004 ;
- Pour l'exercice 2003-2004, d'acquérir 72 000 actions en date du 14 janvier 2005 ;
- Pour l'exercice 2004-2005, d'acquérir 45 000 actions en date du 25 janvier 2006.

3. Informations boursières

3.1. L'action SODEXHO ALLIANCE

Les actions SODEXHO ALLIANCE sont cotées sur le Premier Marché de la Bourse de Paris sous le code EUROCLEAR FR 0000121220 et négociables par unité.

Au 31 août 2006, la notation attribuée par la société STANDARD & POOR'S était « BBB+ /A-2 ».

Volume des transactions et évolution du cours de l'action SODEXHO ALLIANCE

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen *	
2005				
Mai	26,57	24,92	25,93	13 608
Juin	26,55	25,23	26,05	10 637
Juillet	29,78	25,37	28,09	16 480
Août	29,65	27,15	28,15	8 008
Septembre	31,89	28,00	29,28	13 498
Octobre	32,91	30,51	31,77	13 048
Novembre	34,85	32,30	33,83	19 900
Décembre	35,77	33,55	34,79	16 741
2006				
Janvier	38,58	34,74	36,74	18 739
Février	38,05	35,22	36,43	16 804
Mars	40,25	34,12	36,25	31 638
Avril	40,32	37,29	39,35	16 214
Mai	39,75	34,05	36,75	20 170
Juin	37,85	33,11	35,36	15 723
Juillet	40,00	37,01	38,58	19 426
Août	42,09	38,60	40,35	12 506
Septembre	44,65	40,61	42,60	16 184
Octobre	44,15	41,48	42,86	13 751

* Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.

Assemblée Générale Mixte du 30 janvier

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la partie ordinaire

Approbation des comptes annuels et conventions réglementées (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} résolutions) :

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2005-2006 les comptes annuels de la société SODEXHO ALLIANCE qui font ressortir un bénéfice net de 113 759 208,95 euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 323 millions d'euros, ainsi que l'affectation du résultat 2005-2006.

Le Conseil propose la distribution en espèces d'un dividende de 0,95 euros par action.

	⁽¹⁾Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002
Nombre d'actions rémunérées	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565	159 021 416
Dividende net en euro	0,95	0,75	0,70	0,61	0,61
Avoir fiscal en euro	- (2)	- (2)	- (2)	0,305	0,305
Revenu global en euro	0,95	0,75	0,70	0,915	0,915
Valeur de l'action à la dernière séance boursière de novembre suivant la clôture de l'exercice (en euros)	44,83	34,37	21,58	24,04	26,00

(1) Distribution proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007.

(2) En application de l'article 93 de la loi 2003-1311, les distributions de dividendes effectuées à compter du 1^{er} janvier 2005 n'ouvrent plus droit à l'avoir fiscal.

Le paiement du dividende sera effectué à partir du 12 février 2007.

Il est rappelé que le montant du dividende est éligible en totalité à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI et dans les conditions applicables aux revenus de l'année 2007, lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Les conventions réglementées soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale sont les suivantes :

Conventions passées au cours de l'exercice :

- En date du 13 septembre 2005, la société BELLON SA et Monsieur MICHEL LANDEL ont précisé certains termes de son contrat de travail. La société BELLON SA s'est engagée à verser à Monsieur MICHEL LANDEL diverses indemnités en cas de rupture du contrat, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales :
 - En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la Société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, Monsieur MICHEL LANDEL recevrait une indemnité complémentaire égale à deux ans de salaire total.

- En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la Société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur MICHEL LANDEL recevrait une indemnité de non concurrence égale à un an de salaire total. Cette indemnité ne lui serait due, en cas de rupture à l'initiative de la Société pour faute grave ou lourde, que si la clause de non concurrence était activée par la Société.

La société BELLON SA s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel LANDEL, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe SODEXHO. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2005-2006 se sont élevées à 100 451 euros.

- SODEXHO ALLIANCE a également signé les conventions suivantes, aux termes desquelles elle abandonne des créances ou accorde des subventions à certaines de ses filiales, en date du :
 - 18 novembre 2005, convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune en faveur de SODEXHO SUISSE pour un montant d'environ 97 000 euros ;
 - 20 mars 2006, contrat de subvention en faveur de SODEXHO ARGENTINA pour un montant de 3 875 000 euros ;
 - 31 mars 2006, contrat de subvention en faveur de UNIVERSAL SODEXHO NIGERIA pour un montant de 6 000 000 d'euros ;
 - 27 avril 2006, abandon de créances en faveur de SODEXHO GUANGZHOU d'un montant d'environ 670 000 euros ;
 - 13 juin 2006, convention d'abandon de créances en faveur de SODEXHO (SHANGHAI) MANAGEMENT SERVICES COMPANY LTD d'un montant d'environ 1 000 000 euros ;
 - 13 juin 2006, convention d'abandon de créances en faveur de BEIJING SODEXHO SERVICES COMPANY LTD d'un montant d'environ 450 000 euros ;
 - 13 juin 2006, contrat de subvention en faveur de BEIJING SODEXHO SERVICES COMPANY LTD d'un montant d'environ 915 000 euros.

Convention antérieurement passée dont l'exécution s'est poursuivie en 2005-2006 :

- En date du 31 décembre 1991, la société BELLON SA et SODEXHO ALLIANCE ont conclu un contrat de prestations, relatif à la fourniture par BELLON SA à SODEXHO ALLIANCE et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité et la bourse. En contrepartie de ses prestations de services, BELLON SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de SODEXHO ALLIANCE conformément aux dispositions légales en vigueur. Messieurs PIERRE BELLON, REMI BAUDIN, BERNARD BELLON, FRANÇOIS-XAVIER BELLON et Mesdames SOPHIE CLAMENS, NATHALIE SZABO et Mademoiselle ASTRID BELLON sont mandataires communs aux deux sociétés liées par ce contrat de prestations. Pour l'exercice 2005-2006, la société BELLON SA a facturé à SODEXHO ALLIANCE la somme de 4 811 400 euros HT.

Autorisation d'achat des actions de la Société (4^{ème} résolution) :

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée de renouveler l'autorisation qui lui a été donnée de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce.

Cette autorisation se substituerait à l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social à la date de réalisation de ces rachats.

Le programme de rachat que nous vous proposons d'autoriser lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007 aurait les caractéristiques suivantes :

Prix d'achat unitaire maximum :	60 euros
Nombre de titres :	10 % du capital social

et, dans les limites prévues par les textes en vigueur, pour une durée de dix-huit mois.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées pour :

- 1) L'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF.
- 2) L'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise.
- 3) L'attribution gratuite d'actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.
- 4) La conservation et l'utilisation ultérieure des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- 5) L'annulation d'actions par voie de réduction du capital.

Composition du Conseil d'Administration (5^{ème} à 10^{ème} résolution) :

Les mandats d'administrateurs de Messieurs PIERRE BELLON, REMI BAUDIN, FRANÇOIS-XAVIER BELLON, de Mademoiselle ASTRID BELLON et de Mesdames SOPHIE CLAMENS et NATHALIE SZABO viennent à échéance lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de renouveler les mandats de Messieurs PIERRE BELLON, REMI BAUDIN, FRANÇOIS-XAVIER BELLON, de Mademoiselle ASTRID BELLON et de Mesdames SOPHIE CLAMENS ET NATHALIE SZABO pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

Jetons de présence (11^{ème} résolution) :

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de fixer à 472 500 euros, l'enveloppe globale des jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2006-2007, ce montant est en augmentation de 5 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Emprunts (12^{ème} résolution) :

Le Conseil demande à l'Assemblée Générale de lui renouveler l'autorisation d'émettre un ou plusieurs emprunts sous la forme d'obligations négociables ordinaires, pour un montant maximum cumulé de 2 milliards d'euros. Cette autorisation globale devrait permettre au conseil d'Administration d'agir au mieux des intérêts de la Société, pour décider, dans un délai de cinq ans, des modalités les plus appropriées à mettre en œuvre compte tenu des opportunités offertes par les marchés financiers.

Sur la partie Extraordinaire :

Modification des statuts (13^{ème} résolution) :

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée l'adaptation des statuts aux nouvelles dispositions légales, en proposant la modification du dernier alinéa de l'article 12 des statuts relatif aux délibérations du Conseil d'Administration. Cette modification permettra au Conseil d'Administration d'utiliser tous les moyens de communications prévus par la loi pour que les administrateurs puissent participer aux dites délibérations.

Attribution gratuite d'actions (14^{ème} résolution) :

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée de lui déléguer les pouvoirs nécessaires afin de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société. Ces attributions pourront être réalisées en une ou plusieurs fois, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement ne pourra excéder 1 % du capital social de la société à la date de l'Assemblée Générale.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'à l'issue d'une durée d'acquisition minimale de deux années et les actions seront assorties d'une obligation de conservation d'une durée minimale deux années à compter de la date à laquelle l'attribution sera devenue définitive.

Annulation d'actions (15^{ème} résolution) :

Le Conseil demande également à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation d'annuler, par voie de réduction du capital social, les actions acquises dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions par la Société, pour une durée de dix-huit mois.

Pouvoirs pour formalités (16^{ème} résolution) :

La 16^{ème} résolution permet de faire les publicités requises par la loi après l'Assemblée.

Utilisation des autorisations financières :

Les autorisations financières ayant fait l'objet d'une délégation au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 ont été utilisées dans les conditions suivantes :

- **Augmentation ou réduction du capital social de la Société :**

A la date de ce Document de référence, le Conseil d'Administration n'avait utilisé aucune des délégations accordées par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 pour augmenter ou réduire le capital social de la Société.

- **Achat et vente d'actions de la Société :**

Les interventions de la Société sur ses propres titres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 et mis en œuvre par le Conseil d'Administration du 9 mai 2006, sont décrites dans le rapport visé page 307 de ce Document de référence.

- **Attributions d'options :**

A la date de ce Document de référence le Conseil d'Administration n'avait pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 d'attribuer des options d'achats d'actions ou des options de souscription d'actions au profit de salariés du Groupe.

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JANVIER 2007

Résolutions Ordinaires

1^e résolution

(Approbation des comptes – Quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice 2005-2006, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration, et qui se soldent par un bénéfice de 113 759 208,95 euros. Elle approuve également les comptes consolidés de l'exercice 2005-2006 qui font apparaître un bénéfice net part du Groupe de 323 millions d'euros.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour ledit exercice.

2^e résolution

(Affectation du résultat)

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le résultat de : 113 759 208,95 euros

augmenté du report à nouveau figurant à la clôture
de l'exercice 2005-2006 : 615 147 922,08 euros

soit un total de : 728 907 131,03 euros

de la manière suivante :

- Dividende net : 151 075 092,35 euros

- Report à nouveau : 577 832 038,68 euros

Total : 728 907 131,03 euros

Il sera ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende, un dividende net de 0,95 euro :

- ouvrant droit à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts et dans les conditions applicables aux revenus de l'année 2006, lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France ;
- et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Dans l'hypothèse où à cette date la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 12 février 2007.

Rappel du montant des dividendes répartis par la Société au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003
Nombre d'actions rémunérées	159 026 413	159 026 413	159 021 565
Dividende net (en euro)	0,75	0,70	0,61

3^e résolution

(Approbation des conventions réglementées)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et lesdites conventions.

4^e résolution

(Achat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de délégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce et pour une période de dix-huit mois, à faire acheter par la société ses propres actions.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- d'assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF ;
- d'attribuer des actions aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Epargne d'Entreprise ;
- d'attribuer gratuitement des actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- d'acheter des actions pour conservation et utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de les annuler par voie de réduction de capital.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du capital de la Société, ce qui, à ce jour, correspond à 15 902 641 actions, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite maximum de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 636 millions d'euros.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 60 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

En vue d'assurer l'exécution de la présente délégation, tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet :

- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions ;
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation annule et remplace toute délégation antérieure de même nature et, en particulier, celle consentie sous la 5^e résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2006.

5^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur PIERRE BELLON)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur PIERRE BELLON, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

6^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur REMI BAUDIN)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur REMI BAUDIN, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

7^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur FRANÇOIS-XAVIER BELLON)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur FRANÇOIS-XAVIER BELLON, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

8^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mademoiselle ASTRID BELLON)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Mademoiselle ASTRID BELLON, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

9^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame SOPHIE CLAMENS)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame SOPHIE CLAMENS, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

10^e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame NATHALIE SZABO)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame NATHALIE SZABO, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

11^e résolution

(Montant des jetons de présence pour l'exercice 2006-2007)

L'Assemblée Générale fixe à 472 500 euros le montant annuel des jetons de présence à verser globalement aux administrateurs au titre de l'exercice 2006-2007.

12^e résolution

(Autorisation d'émettre un emprunt d'un montant de 2 milliards d'euros)

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise ce dernier à émettre un emprunt représenté par les obligations négociables ordinaires jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 2 milliards d'euros ou de la contre-valeur de cette somme en toutes autres monnaies (devises ou unités de compte) appréciées au jour de l'émission des titres et lui donne tous pouvoirs à l'effet :

- de réaliser cet emprunt en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq années à compter de ce jour, aux époques et dans les proportions que le Conseil d'Administration jugera convenables ;
- de choisir la monnaie de paiement, de fixer la durée, le taux d'intérêt et les conditions de cet emprunt ou de chacune de ses fractions, notamment le prix d'émission et le prix de remboursement des obligations à créer, leur amortissement, leur rachat en bourse ou autrement, leur remboursement anticipé, leur conversion éventuelle en autres titres représentatifs d'une dette de la société et ne donnant pas vocation à en devenir actionnaire ;
- de conclure tous accords avec toutes banques ou tous organismes en vue de l'émission et du placement des titres et d'assurer la bonne fin des opérations en cause et plus généralement, de faire le nécessaire.

Cette autorisation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004.

Résolutions Extraordinaires

13^e résolution

(Délibérations du Conseil d'Administration)

Le dernier alinéa de l'article 12 des statuts relatif aux délibérations du Conseil d'Administration est désormais rédigé comme suit :

« Le Conseil d'Administration pourra prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par des moyens de télécommunication et par tout autre moyen dans les conditions fixées par la réglementation. ».

14^e résolution

(Attribution gratuite d'actions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, faisant usage de la faculté visée par l'article L 225-197-1 du Code de commerce, délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la société. Ces attributions pourront être réalisées en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la société ou de certains d'entre eux et/ou au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux des sociétés qui sont liées à la Société dans les conditions définies à l'article L225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement ne pourra excéder 1 % du capital social de la Société à la date de la présente Assemblée Générale.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'à l'issue d'une durée d'acquisition minimale de deux années.

Ces actions seront assorties d'une obligation de conservation d'une durée minimale deux années qui commencera à courir à compter de la date visée ci-dessus à laquelle l'attribution sera devenue définitive.

La présente délégation emporte, au profit des bénéficiaires des attributions gratuites, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre attribuées gratuitement.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs, dans les limites ci avant fixées, pour mettre en oeuvre la présente résolution et notamment pour :

- arrêter l'identité des bénéficiaires des attributions, fixer le nombre d'actions attribuées à chacun d'entre eux et, le cas échéant, des critères d'attribution,
- fixer les modalités et dates d'attribution des actions notamment la période à l'issue de laquelle ces attributions seront définitives ainsi que la durée de conservation requise de chaque bénéficiaire ;
- constater aux dates convenues les attribution définitives et les dates à partir desquelles les actions pourront être librement cédées compte tenu des restrictions légales ;
- accomplir tous actes et formalités nécessaires à l'effet, en cas d'attribution gratuite d'actions nouvelles émises, de constater la réalisation des augmentations de capital en découlant et procéder aux modifications statutaires consécutives et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration informera chaque année, dans un rapport spécial établi conformément à la loi, l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente délégation.

La présente délégation est consentie pour une durée de trente huit mois.

15^e résolution

*(Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de **réduire le capital social par annulation d'actions**)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide :

- 1°) d'autoriser le conseil, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, sous la condition suspensive de l'adoption par l'assemblée générale de la 4^e résolution, à annuler en une ou plusieurs fois des actions acquises par la Société au titre de la mise en oeuvre de l'autorisation donnée à la 4^e résolution de la présente assemblée générale statuant sur la partie ordinaire, dans la limite de 10 % du capital social de la Société par période de vingt-quatre mois et réduire corrélativement le capital social.
- 2°) de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, pour procéder à cette ou ces réductions de capital, notamment arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

16^e résolution

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Rapport spéciaux des Commissaires aux Comptes

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE ET DES MANDATAIRES SOCIAUX (Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007 : 14ème résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la société Sodexho Alliance et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Votre Conseil d'Administration vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

En l'absence de norme professionnelle applicable à cette opération, issue d'une disposition législative du 30 décembre 2004, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG SA



Patrick-Hubert Petit
Sodexho Alliance



Louis-Pierre Schneider

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS ACHETEES (Assemblée générale Mixte du 30 janvier 2007 : 15ème résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexho Alliance SA, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale dans sa 4ème résolution et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre Conseil d'Administration vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en oeuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2006

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG SA



Patrick-Hubert Petit

Louis-Pierre Schneider

GLOSSAIRE

▪ **ADR (American Depositary Receipts)**

- *Certificat nominatif négociable émis par une banque américaine, représentant la propriété d'une action ou d'une obligation d'une société non américaine cotée sur un marché public. L'ADR est coté en dollars mais l'action ou l'obligation sont, elles, libellées dans leur monnaie d'origine et conservées en dépôt dans une banque de leur pays d'origine dite « custodian ». L'ADR permet, sous certaines conditions, à une société non-américaine d'être cotée aux États-Unis. Une action Sodexho Alliance est représentée par un ADR Sodexho Alliance. Les dividendes et l'exercice du droit de vote appartiennent aux titulaires des ADR.*

▪ **COSO (Committee Of Sponsoring Organisations)**

- *Né à l'initiative de grandes entreprises et d'associations privées, le COSO a été créé en 1985, aux Etats-Unis, dans le cadre d'une commission sénatoriale sur la fraude relative à l'information comptable et financière dirigée par le Sénateur Treadway. Ce comité a émis des recommandations pour les sociétés cotées en bourse et pour leurs auditeurs indépendants, en développant un cadre conceptuel du contrôle interne qui sert de référentiel, notamment pour l'application de certaines dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.*

▪ **Croissance interne**

- *La croissance interne est l'augmentation du chiffre d'affaires, à taux de change constants, excluant sur une période de douze mois l'impact des acquisitions ou des cessions de filiales.*

▪ **Nombre de sites**

- *Le nombre de sites correspond au nombre de centres de profit existant au sein du Groupe.*

▪ **Résultat net part du Groupe**

- *Il correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont SODEXHO ne détient pas la totalité du capital.*

▪ **Risque d'intensité**

- *Risques pour lesquels la combinaison fréquence / gravité nécessite leur transfert au marché de l'assurance.*

▪ **Taux de fidélisation**

- *Le taux de fidélisation est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par SODEXHO et les fermetures de sites notamment dues aux délocalisations.*

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

▪ **Taux de fréquence des accidents de travail**

- *Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.*

▪ **Taux de gravité des accidents de travail**

- *Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.*

▪ **Volume d'émission**

- *Valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis.*

Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

1. Responsable du Document de référence

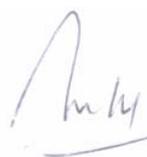
« Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, nous attestons que les données du présent Document de référence sont à notre connaissance conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Société a obtenu de ses contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, portant sur la situation financière et les comptes, présentés ou incorporés par référence dans le présent Document de référence, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence. »

Par ailleurs, sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes consolidés et les comptes sociaux, les commissaires aux comptes attirent l'attention du lecteur dans leurs rapports sur les comptes consolidés et annuels de l'exercice 2004-2005, sur deux changements de méthode comptable auxquels la Société a procédé :

- dans les comptes consolidés, un changement de méthode comptable relatif aux retraites et prestations assimilées (cf. page 233 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2005 sous le n° D.05-1370),
- dans les comptes sociaux, un changement de méthode comptable relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale (cf. page 276 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2005 sous le n° D.05-1370).

Le Directeur Général



MICHEL LANDEL

2. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
Titulaires			
<ul style="list-style-type: none">PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine RCS Nanterre 672 006 483 Société représentée par M. LOUIS-PIERRE SCHNEIDER	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011.
<ul style="list-style-type: none">KPMG AUDIT Département de KPMG SA 2 bis, rue de Villiers F-92309 Levallois-Perret Cedex RCS Nanterre 775 726 417 Société représentée par M. PATRICK-HUBERT PETIT	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009.
Suppléants			
<ul style="list-style-type: none">Monsieur PATRICK FROTIEE 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011.
<ul style="list-style-type: none">Monsieur DIDIER THIBAUT DE MENONVILLE 2 bis, rue de Villiers F-92309 Levallois-Perret Cedex	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009.

Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 pris en application de la Directive dite « Prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation. Les informations non applicables à SODEXHO ALLIANCE sont indiquées « N/A ».

RUBRIQUE DE L'ANNEXE 1 DU REGLEMENT EUROPEEN N°809/2004	PAGES
1. PERSONNES RESPONSABLES	323
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	324
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	7-10
4. FACTEURS DE RISQUE	121-126 230-231
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR 5.1. Historique et évolution de la société 5.2. Investissements	142-144 251
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	31-66
7. ORGANIGRAMME 7.1. Description du Groupe 7.2. Liste des filiales	141 145-154
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	N/A
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	167-251
1. TRÉSORERIE ET CAPITAUX 10.1 Informations sur les capitaux 10.2 Flux de trésorerie 10.3 Conditions d'emprunts et financement	304-309 170 209-210
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	24-25
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	165-166
13. PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE 14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction 14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction du Groupe	68-95 92-93
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	91 ; 95-96
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	107-109
17. SALARIÉS 17.1. Nombre de salariés 17.2. Participations et stock-options 17.3. Participations des salariés dans le capital	8 ; 253 251 ; 97-101 308-309
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	103-104
19. OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	105-106 311-312
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR 20.1. Informations financières historiques 20.2. Informations financières pro forma 20.3. Etats financiers 20.4. Vérification des informations financières historiques 20.5. Date des dernières informations financières 20.6. Informations financières intermédiaires et autres 20.7. Politique de distribution des dividendes 20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	2 ^e de couverture N/A 167-244 270-292 245-246 293-296 2 ^e de couverture N/A 311 229
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 21.1. Capital social 21.2. Acte constitutif et statuts	304 301-303
22. CONTRATS IMPORTANTS	302
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	2^e de couverture
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	291-292

Le rapport de gestion du Groupe est constitué des informations présentées dans le présent Document de référence sous les chapitres 1) Rapport d'activités p. 156 et suivantes, 2) informations sociales et environnementales p. 267 et suivantes, 3) Renseignements concernant les organes d'administration et de direction p. 71 et suivantes, 4) Renseignement concernant le capital p. 304 et suivantes, et du 5) Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte p. 311 et suivantes.

Ce document peut contenir des informations prévisionnelles, au sens du *United States Private Securities Litigation Reform Act* de 1995. Il s'agit, entre autres, de suppositions concernant l'évolution de nos activités et de leurs performances financières. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques ou actuels sont réputées être des informations prévisionnelles. Elles sont désignées par différentes déclinaisons des termes "penser", "attendre", "anticiper", "estimer", "projeter", "prévoir", "pro-forma", "envisager", ou des verbes au futur ou au conditionnel. Les résultats à venir peuvent différer sensiblement des anticipations de résultats issues de données prévisionnelles, sous l'effet de facteurs incluant de manière non limitative : les facteurs décrits dans le *Form 20-F* déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC), notre environnement concurrentiel, la conjoncture économique, les fluctuations des marchés financiers français, américain et/ou mondiaux. Les informations prévisionnelles reflètent l'opinion de la direction à la date de leur rédaction, et nous n'assumons aucune obligation quant à la mise à jour de ces données, même si des faits nouveaux ont lieu postérieurement. Le lecteur ne devra pas accorder une confiance trop importante à ces informations.